REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGT-QUATRIÈME

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 18

1848

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous ne sommes plus à l'époque où quelques hommes à qui le repos public pesait sans doute à leur insu, et qui, de propos délibéré, s'étaient placés en dehors des partis légaux et au-dessus de la constitution, répétaient tristement cette parole orgueilleuse et frivole : *La France s'ennuie!* Ceux qui maudissaient ainsi la monotonie de notre histoire contemporaine ont eu depuis la chance singulière d'y faire eux-mêmes brusquement invasion. Il leur a été donné de pouvoir, un beau matin, reconstruire à leur idée, d'après tous les caprices de leur imagination, à leur usage pour ainsi dire personnel, ces institutions qui avaient eu le tort de ne point les divertir assez. Hâtons-nous de le reconnaître : du jour où, pour tromper la désespérante uniformité des temps, pour occuper plus agréablement nos loisirs et les leurs, ces

hommes de bonne volonté ont consenti à prendre en main nos destinées, de ce jour-là nous avons, comme par miracle, cessé de ressentir les atteintes de ce mal funeste de l'ennui; mais aussi, pendant quatre mois, que de soins pris pour notre guérison! quelle prodigieuse activité! quelles admirables inventions! et surtout quelle habile mise en scène! — Proclamations sur proclamations, décrets sur décrets, tous solennels, dramatiques, propres à agiter profondément les masses et à renouveler la face de la terre; aux momens de joyeuse humeur, des pompes splendides, et, dans des cortéges mythologiques, les demi-dieux du jour se proposant à l'adoration de leurs fidèles; Paris lui-même transformé; la cité paisible devenue tout à coup un vaste et bruyant forum, bientôt après un camp immense tout hérissé de baïonnettes; ces mouvemens un peu vulgaires d'une multitude incessamment occupée de ses affaires ou de ses plaisirs remplacés chaque matin par les impétueux éclats des manifestations soi-disant populaires, chaque soir par le bruit des pas réguliers des patrouilles et par les qui vive des sentinelles! — Ces premières émotions devenues fades par l'habitude, de plus fortes ne nous ont point fait défaut; rien ne nous a manqué, ni les appréhensions de la guerre civile, chaque jour plus imminente et plus audacieusement préparée sous nos yeux, ni les anxiétés d'une lutte mortelle engagée quatre jours durant entre citoyens d'une même ville, ni même la triste joie d'un triomphe acheté par trop de ruines et de sang! Redisons-le, afin d'être juste envers qui de droit : sous l'étrange gouvernement que chacun sait, et qui a duré du 24 février au 25 juin, non vraiment ce n'est pas d'ennui que la France a souffert; ce n'est point pour échapper à l'ennui que notre pauvre société française, naguère si polie et si fière de sa civilisation, si libre et si jalouse de son indépendance, s'est réfugiée frémissante sous le sabre d'un soldat énergique et implore aujourd'hui comme faveur singulière le maintien des bienfaits de la dictature et des douceurs de l'état de siége. Le mérite principal du chef qui, au moment suprême, a bravement accepté l'honneur de sauver l'état en péril, des généraux qui l'ont brillamment servi de leur épée, ce n'est pas seulement d'avoir les premiers attaqué résolûment et vaincu l'émeute; nous leur devons quelque chose de plus et de mieux : à défaut d'autres freins, ils ont fait revivre dans la capitale la rigide autorité des règles militaires, et cette forte discipline n'a pas tardé à porter ses fruits naturels. Comme de coutume et par une heureuse liaison, l'ordre matériel a ramené avec lui un peu d'ordre moral. Le calme une fois rétabli dans les carrefours et sur les places publiques, la paix s'est faite peu à peu d'elle-même dans les intelligences. Les ames se sont apaisées et rassises. Remis de son premier étourdissement et regardant derrière lui les voies dans lesquelles il s'était laissé conduire, le public n'a pu se défendre de quelque sur-

prise, de certains scrupules, on dirait presque d'un peu de remords. Le public, en effet, ne se soucie pas d'être long-temps ou complice ou dupe de qui que ce soit, et, s'il aliène parfois son indépendance, il réserve toujours son jugement. On pressent le moment, moins reculé que certaines gens ne s'en étaient flattés, où le procès déjà instruit au fond d'un grand nombre de consciences va être porté devant un tribunal dont les plus superbes ne peuvent fuir la juridiction ni rejeter entièrement les sentences.

Comment l'opinion publique ne reviendrait-elle pas douloureusement sur l'origine de notre gouvernement républicain? L'origine des gouvernemens importe à leur honneur autant qu'à leur durée. Croit-on que la Suisse eût gardé religieusement pendant six cents ans son régime démocratique, s'il ne rappelait à sa mémoire la gloire de Guillaume Tell et les exploits des valeureux paysans qui ont chassé de leurs montagnes les descendans de la maison d'Habsbourg? Les états fédérés de l'Amérique du Nord seraient-ils, à l'heure où nous écrivons, si attachés à leurs institutions populaires, si elles ne leur avaient été rendues sacrées par le souvenir des vertus de Washington et par la mémoire des hauts faits de la lutte contre l'ancienne métropole? Au début de tous les empires durables apparaissent toujours quelques grands hommes jetant sur l'œuvre de fondation nouvelle un lustre qui la rehausse à la fois dans le présent et la consolide dans l'avenir. Quoi de semblable parmi nous en février 1848? Quelles actions d'éclat notre révolution léguera-t-elle à l'admiration des générations futures? Quels noms donnera-t-elle à retenir à nos enfans? Soyons-en donc persuadés : ou la république ne parviendra pas à s'établir en France, ou ceux qui lui seront le plus attachés seront bientôt les plus embarrassés de la misère de ses commencemens, les plus portés à s'en inquiéter, les plus ardens à s'en plaindre. Le rouge leur montera au visage, quand ils songeront dans quel berceau l'enfant de leur prédilection a pris naissance, quels bras l'ont d'abord reçu, à quels égaremens il a été tout d'abord entraîné. Les républicains sincères, ayant un peu souci du vrai, du juste, de l'honnête, tels qu'il en existe déjà, nous le croyons, tels qu'il s'en comptera tous les jours davantage, nous le souhaitons, auront à demander des comptes sévères aux premiers patrons de la jeune république. Pour nous, dont les récens événemens ont heurté toutes les convictions, froissé tous les sentimens, qui nous reconnaissons sans qualité pour être jaloux de l'honneur du régime nouveau, nous ne serons point partie au débat; mais nous pouvons prévoir à l'avance quels seront les accusateurs et quels seront les griefs. Les vainqueurs de février ne seront pas accusés d'avoir fait brutalement appel à la violence et à la force : la force et la violence ont fondé d'autres gouvernemens qui ont trouvé grace devant

l'histoire; ils ne seront pas non plus condamnés pour avoir, dans une heure de colère, foulé aux pieds ce qui autrefois semblait aux hommes digne de tout leur respect, la royale inviolabilité d'un vieillard, la faiblesse d'une femme, l'innocence d'un enfant : notre siècle est un siècle plein de rudesse, sans pitié pour les augustes infortunes; il a tranquillement assisté à la ruine d'un autre vieillard, d'une autre femme et d'un autre enfant. Ce qui leur sera plus difficilement pardonné, c'est d'avoir fait tout cela sans avoir osé revendiquer aucun droit, arboré durant le combat aucun drapeau, c'est d'avoir procédé clandestinement, par surprise, et, ce qui est pire peut-être, sans vraie et sérieuse passion, de telle sorte que l'avénement du principe républicain, qui aurait pu être légitime, venu à son heure, se produisant sous son vrai nom, marchant enseignes déployées à la conquête du pouvoir par la domination des intelligences, n'apparaîtra de longtemps, secrète et éternelle douleur de ses loyaux partisans, que comme le triomphe fortuit de quelques fauteurs d'émeutes, aidés d'un petit nombre de rêveurs et des conspirateurs de tous les régimes.

Cependant je ne prends point la plume pour dire ce que je pense de quelques hommes déjà tout près d'être oubliés, si sûrs de l'être le jour où ils cesseront d'être redoutés; je ne me propose même pas d'exprimer un jugement sur l'ensemble des faits survenus depuis le 24 février. D'un côté, je me mépriserais de les absoudre lâchement, de les apprécier avec complaisance; de l'autre, à les représenter tels qu'ils ont été, à les qualifier comme à mes yeux ils méritent d'être qualifiés, je craindrais d'affaiblir l'autorité, de gêner l'action de ceux à qui le cours des événemens a fait passer le dangereux héritage, et qui font tardivement effort pour en répudier les plus tristes portions. Le plaisir des faciles représailles ne me tente pas non plus; je n'ai pas goût à ramasser et à retourner contre la république les armes perfides dont elle se servait de si grand cœur contre la monarchie. Les lois d'août dernier (sauf le respect que je leur dois), si semblables aux lois de septembre, pourraient sans doute être éludées comme elles. Entre les mailles resserrées de ce réseau, refait naguère de main de maître, il y aurait peut-être moyen de passer encore et de faire accroc; je m'interdis de l'essayer. D'anciens adversaires, les puissans du jour, se sont convertis à mes opinions, c'est un honneur; ce n'est pas un motif pour m'accommoder de celles dont ils ne veulent plus. Arrivés aux affaires, ils se sont aperçus qu'un gouvernement avait décidément le droit d'empêcher qu'on discutât son principe. Au lieu d'équivoquer contre eux, de leur faire remarquer que l'assertion parfaitement logique sous un régime de liberté limitée devient moins évidente sous un régime de liberté indéfinie, j'admire en eux l'action de la grace, j'applaudis au progrès et j'obéis. Assis au sommet de la hiérarchie sociale, ils ont re-

connu et ils publient bien haut que le pouvoir représente théoriquement le pays lui-même, et qu'à ce titre il a droit aux égards et au respect de tous. Cette maxime a toujours été la mienne, la pratique en est seulement rendue un peu plus méritoire; n'importe, je me soumets, et je fais effort pour ne pas faillir.

Afin de mieux observer tant de règles si rigoureuses, je voudrais essayer de détourner mon attention et celle du lecteur des préoccupations actuelles. Le présent me paraît à la fois agité et vide, propre à irriter la curiosité, mais plus propre encore à la fatiguer par son mouvement incessant, désordonné, sans limite et sans but. D'ailleurs, comment parler avec détail des affaires publiques? Qui se soucie aujourd'hui des discussions un peu élevées et développées? Ce n'est assurément pas l'assemblée des représentans, encore moins le pouvoir exécutif, et, en conscience, il serait injuste de leur en faire un reproche. A quoi bon débattre longuement des questions dont on ne possède pas les solutions, dont on sait qu'on n'est point maître? Ne sommes-nous pas entraînés sur des courans irrésistibles, par des vents que rien n'arrête et qui déchirent toutes voiles? Chacun ne sent-il pas sur lui la rude étreinte d'une main qui nous a saisis et nous pousse vers un but encore inconnu? Ce n'est point à dire que les déterminations de chaque instant soient devenues indifférentes. Loin de là, elles décident plus que jamais du salut ou de la perte, de la vie ou de la mort; mais il est évident qu'elles ne peuvent plus être prises après délibération et par réflexion. Sans doute les distinctions invariables du bien et du mal, du juste et de l'injuste, subsistent encore, mais toutes les autres règles sont comme suspendues et n'ont plus rien à faire chez nous. Chez nous, de long-temps les mesures politiques ne seront plus ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes; elles seront de simples machines de guerre, des moyens de passer un mauvais pas, de simples expédiens, admirables s'ils nous sauvent, détestables s'ils nous perdent. La constitution nouvelle qui s'élabore, les lois organiques qu'on veut bien nous promettre, ne devront pas elles-mêmes être appréciées à un autre point de vue. Les plus jeunes ou les plus inexpérimentés parmi nos nouveaux législateurs pourraient seuls s'imaginer qu'on attend d'eux quelque œuvre de belle et symétrique proportion. L'homme sensé qui a pris au sérieux la tâche difficile de nous gouverner, et ceux qui vont, comme lui, au fond des choses, savent bien qu'on sera moins exigeant à leur égard, et que tout édifice semblera bon, sous lequel on pourra s'abriter la tête pendant la tourmente. Pourquoi me faire le pédagogue ennuyeux, et, à bon droit, fort peu écouté d'une société qui se noie et se rattrape où elle peut? Ne vaut-il pas mieux se rejeter vers le passé comme vers un refuge? Et dans ce passé si près de nous par le temps, déjà si loin par les événemens, à quoi se prendre, sinon à ce qui est immuable,

aux intérêts nationaux du pays? Quand tout nous échappe ou se retourne contre nous, quand les excès de la multitude dégoûtent presque de la liberté, quand les rudesses du pouvoir compromettent peut-être la cause de l'ordre, quand on se sent près d'hésiter entre les impulsions de l'ame qui se soulève à l'aspect des chaînes nouvelles et les conseils de la raison qui commandent une douloureuse résignation, quand on est las des querelles de parti et harassé des perpétuelles récriminations du moment, à quoi vouer un dernier culte, sinon à la patrie elle-même, considérée dans ses rapports avec les nations étrangères? A ce point de vue, je ne suis pas, je l'avoue, complétement détaché du gouvernement actuel. Il m'apparaît toujours, quoi que j'en aie, comme le représentant du pays au dehors. Je sens que ses paroles et ses actes nous engagent tous, tant que nous sommes, et, loin de le vouloir juger sévèrement, je lui souhaite sincèrement en toute occasion habileté, sagesse et succès. L'impartialité est-elle impossible pour le passé seulement? Ai-je tort d'en demander un peu pour la politique extérieure de l'ancien gouvernement?

Selon moi, cette politique a été non-seulement mal appréciée, mais, si je ne me trompe, souvent très peu connue. Les documens officiels produits aux chambres et les discours des hommes parlementaires ont quelquefois servi à obscurcir la vérité qu'ils étaient censés révéler. En d'autres occasions, par routine et par paresse d'esprit, défauts plus communs chez nous qu'on ne pense, on n'a pas même essayé de percer les premiers voiles, on s'en est volontairement tenu aux apparences. De là de singuliers changes donnés à l'opinion publique. Peut-être un exposé impartial de la diplomatie des dix-huit dernières années et le récit fidèle de quelques incidens qui ont passé inaperçus, ou qui n'ont point été présentés sous leur vrai jour, auraient-ils quelque chance d'éveiller la curiosité. Peut-être aussi ne serait-ce pas faire acte de mauvais citoyen que d'aider les esprits droits et sérieux de tous les partis à faire justice des fausses versions trop accréditées et des lieux communs qui ont eu trop long-temps cours. Pourquoi les hommes consciencieux qui ont jadis blâmé la direction donnée à nos affaires extérieures trouveraient-ils mauvais qu'on les invitât à instruire une seconde fois cette cause, à se former une nouvelle opinion, si on était en mesure de leur produire des pièces qu'ils n'ont pas connues, de leur raconter des épisodes qu'ils ont ignorés? Pendant dix-huit ans de luttes parlementaires, l'ancienne opposition constitutionnelle a rempli brillamment le rôle assigné dans les pays libres à ceux qui savent user des droits garantis par les institutions et s'y renfermer. Par leurs talens, par l'autorité de leurs jugemens, ses orateurs ont continuellement tenu en éveil les ministres qu'ils combattaient. Leurs critiques, leurs exigences, même excessives, ont servi la chose publique en obligeant les dépositaires du pouvoir à

maintenir leur politique à un niveau élevé. Quel gouvernement a été jamais libre de tout embarras, exempt de toutes fautes, et n'a parfois donné raison à ses adversaires? L'opposition ne saurait-elle convenir à son tour qu'elle a été entraînée un peu loin par l'ardeur de la lutte? Elle n'a pas toujours tout su, et il n'a pas toujours été possible de tout lui dire. Un gouvernement qui a de la dignité, du bon sens, qui se croit de l'avenir, ne met pas le public dans la confidence de tous les obstacles cachés qu'il rencontre, de tous les mauvais vouloirs qu'il surmonte, de tous les coups détournés qu'il lui faut parer. Il ne se vante pas de tous les avantages remportés dans ses démêlés avec les gouvernemens étrangers. Il sait qu'à crier bien haut ses mérites sur les toits, à enregistrer bruyamment les bulletins de ses victoires, il risquerait de ne pas triompher long-temps. De tels éclats effarouchent ceux avec lesquels il doit continuer à traiter, et les mettent aussitôt sur leurs gardes. La dignité des nations étrangères, grandes ou petites, alliées ou rivales, a droit à des égards infinis, aussi bien que celle des agens qui les représentent. Il n'est ni convenable, ni prudent de les blesser jamais. En diplomatie, les longs ménagemens font seuls les succès durables. Si le régime déchu a fidèlement suivi cette règle, jusqu'au point de se nuire dans l'opinion des personnes mal informées, ses anciens et loyaux adversaires seront sans doute les derniers à le lui reprocher; peut-être, au contraire, lui sauront-ils gré d'avoir, au demeurant et sans l'afficher bien haut, pratiqué une politique digne, mais peu bruyante. Quant aux partis qui ne l'ont jamais attaqué que pour le renverser, qui ne se proposaient pas de le conseiller, mais de le perdre, qui lui imposaient l'impossible, afin d'avoir la joie de le voir périr à la peine, ceux-là ont eu, quoique pour d'autres causes, une si complète satisfaction, qu'à eux-mêmes cette tardive justice ne doit pas aujourd'hui coûter beaucoup.

Ma sollicitude pour notre avenir national me porte aussi à essayer cette justification du passé. Un des ministres actuels disait naguère à à la tribune : « Nous n'avons rien à apprendre de la monarchie. » Je doute fort que cela soit vrai en finances; en politique internationale, cela est radicalement faux. Les régimes politiques qui se succèdent se servent de bases les uns aux autres, ils s'appuient mutuellement, et le dernier venu ne peut tenir en l'air. La république de 1792, la première effervescence une fois passée, n'a pas repoussé toutes les traditions diplomatiques de l'ancien régime. On sait si l'empire s'est empressé de reprendre les vieux erremens. Le gouvernement de juillet a emprunté lui-même à la restauration. C'était, pour tous ces gouvernemens, moins une affaire de goût que de nécessité. La nouvelle république aurait tort d'être plus dédaigneuse que ses devanciers et de rejeter en bloc l'héritage qui lui est échu. Il ne paraît pas d'ailleurs

qu'elle ait cette intention. Lors de son avénement, elle a trouvé résolues bien des affaires qui avaient eu dans le temps leurs difficultés. Les questions de Belgique, d'Égypte, de Maroc, du droit de visite, de Taïti, sont aujourd'hui réglées. Rien n'indique, de la part du gouvernement de février, l'intention de les reprendre pour son propre compte. Nous n'avons pas entendu dire qu'il se proposât de réunir la Belgique à la France, de rendre la Syrie au vice-roi d'Égypte, ou de conquérir le Maroc. Son ambassadeur à Londres n'a pas été chargé jusqu'à présent de dénoncer les traités sur le droit de visite. Les journaux ne nous ont point appris qu'aucun vaisseau français soit parti de nos ports pour aller détrôner la reine Pomaré. La république n'a pas, à la connaissance de qui que ce soit, pris une attitude nouvelle en Europe, en Orient, au Maroc, sur la côte occidentale d'Afrique, dans la mer Pacifique. Soit qu'elle y pense ou qu'elle n'y pense pas, par la force des choses ou par sa volonté, elle maintient les résultats acquis. Bien plus, elle vit de ces résultats. Elle leur doit de n'avoir, sur aucun de ces points, aucun grave embarras à surmonter, aucune grave question à résoudre. La république recueille les fruits de l'ancienne politique extérieure. Ce sont les positions prises, les difficultés résolues par cette politique qui lui font sa sécurité et ses loisirs. N'a-t-elle pas intérêt à savoir comment ont été obtenus les bénéfices qu'elle entend bien conserver? Ne lui importe-t-il pas de connaître comment, au milieu de mille embarras, sous le feu croisé d'attaques incessantes, portant le fardeau des affaires intérieures et tout le poids de la chaleur des jours, les hommes d'état du régime précédent ont peu à peu, sans jamais reculer d'un pas, réussi à gagner en Europe le terrain qu'il s'agit de ne pas perdre aujourd'hui?

Je ne suivrai pas, pour remplir ma tâche, l'ordre chronologique des temps, et je ne parlerai pas de toutes les affaires importantes qui ont tour à tour fixé l'attention publique. Il me suffira d'indiquer les vues principales qui ont surtout dirigé la politique extérieure du dernier gouvernement. Mon but sera atteint, si, en faisant choix de certains épisodes peu connus ou mal appréciés, je réussis à établir que les personnages éminens qui ont eu successivement l'honneur de présider à cette portion la plus délicate peut-être du service public se sont, avec les seules différences résultant de la diversité des temps et des caractères, montrés tous, en somme, et chacun à son jour, gardiens fidèles et serviteurs habiles des intérêts essentiels de la France.

Quels sont les intérêts essentiels de la France au dehors? Ils sont, je crois, très nombreux et très variés, plus nombreux et plus variés que ceux d'aucune autre nation. On peut cependant les résumer ainsi:

Intérêts de circonstances accidentelles ou de révolution;

Intérêts de nation permanente ou de traditions;

Intérêts de nationalité générale ou de civilisation.

Voilà les trois intérêts qu'il ne faut jamais perdre de vue, qu'il s'agit de faire marcher ensemble, qui peuvent être tour à tour subordonnés les uns aux autres, mais qui ne doivent jamais être entièrement sacrifiés. Sans nul doute, un de ces intérêts peut à bon droit prendre sur les autres un ascendant marqué, et réclamer, dans un moment donné, une attention presque exclusive. Au lendemain d'une révolution, par exemple, il devient souvent nécessaire d'abandonner à peu près complétement la politique traditionnelle. Les circonstances nouvelles font loi; elles interdisent pour un temps les longues vues d'avenir, et forcent à se confiner dans les préoccupations du présent. Elles peuvent obliger de rompre avec de vieux alliés et à se rapprocher momentanément d'anciens adversaires. Des situations ainsi forcées ne peuvent sans dommage se prolonger indéfiniment. S'il y a sagesse à les accepter franchement, il y aurait imprudence à s'y renfermer au-delà du temps nécessaire. Il y a plus, tout bon gouvernement doit chercher à sortir le plus tôt possible de la politique accidentelle pour rentrer dans la politique permanente. A cette condition seule, il peut rendre au pays toute sa force et toute sa liberté, le remettre à sa vraie place, le faire peser de son poids réel dans la balance des puissances européennes. Le rôle permanent de la France est un rôle honorable et brillant. C'est celui de promoteur de la civilisation et des idées libérales, de protecteur de l'indépendance des petits états. Quand la France est en monarchie, les intérêts de la dynastie régnante se confondent, à un certain degré, avec les intérêts nationaux; ils sont, dans la plupart des cas, étroitement unis, souvent identiques, et se soutiennent les uns les autres. A ce titre, les intérêts dynastiques ont droit, eux aussi, à être pris en sérieuse considération. C'est un des mérites de l'institution monarchique qu'elle place dans le gouvernement lui-même un élément permanent comme la nation, et donne ainsi aux intérêts permanens de la nation un organe et une garantie.

Quand le gouvernement fondé en juillet est tombé, il était précisément en train de substituer la politique permanente ou nationale à la politique révolutionnaire. Il y avait à peu près réussi, ou du moins il avait déjà fait en sorte que la politique nationale ne fût pas en toute occasion asservie à la politique accidentelle; il n'a pas péri parce qu'il a franchi ce pas scabreux; sa chute est venue d'une autre cause. Quels ont été son langage et sa conduite dans les deux situations que je viens d'indiquer? Comment a-t-il passé de l'une à l'autre? L'attitude révolutionnaire a-t-elle été abandonnée sans motifs, sans dignité, par faiblesse, comme on déserte une position dont l'ennemi va vous déloger? ou bien le retour aux traditions de notre ancienne diplomatie a-t-il été fait avec choix et maturité et pour le plus grand profit du

pays? C'est ce dont nous allons tâcher de rendre compte en examinant successivement quelles ont été, à différentes époques, les relations du gouvernement déchu avec les grandes puissances du Nord, avec l'Angleterre, avec les états de second rang.

I.

La monarchie de 1830 n'a pas eu à choisir, à son début, entre plusieurs systèmes de politique étrangère. Elle était tenue de donner satisfaction, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, au mouvement populaire dont elle était à la fois le produit et l'expression. Sans doute, la dynastie qu'elle remplaçait n'était pas tombée sous les attaques dirigées contre sa diplomatie. La violation flagrante du pacte fondamental avait surtout déterminé son renversement. Cependant les amères récriminations ne lui avaient pas été épargnées sur les circonstances de son origine et sur les conditions mêmes de son existence en Europe. On avait pris soin de rappeler incessamment au pays cette coïncidence fatale du triomphe de ses ennemis et du retour de ses anciens maîtres. Leur avénement s'était confondu dans sa mémoire avec les défaites de nos armées, avec l'invasion de notre territoire. Les mêmes traités qui avaient relevé le trône des Bourbons avaient amoindri la France : ils lui avaient enlevé ses plus belles colonies, ils n'avaient pas même respecté son vieux sol. Landau donné à la Bavière, Sarrelouis remis à la Prusse, Huningue rasé, avaient ruiné du même coup nos moyens d'attaque et compromis les ressources de notre défense. — Le congrès de Vienne n'avait eu qu'un seul but : nous affaiblir de toutes les façons, nous surveiller toujours et nous contenir partout. En outre, il avait toujours paru impossible au gros de la nation qu'un gouvernement qui lui avait marchandé si fort les libertés publiques, qui s'était si opiniâtrément débattu contre l'application des règles constitutionnelles les moins contestables, eût jamais été, au dehors, un partisan bien sincère de l'indépendance des états et de l'affranchissement graduel des peuples. Les hommes que le mouvement de 1830 venait de mettre à la tête des affaires avaient tous professé ces opinions et contribué plus ou moins à les propager. Leurs actes ne pouvaient pas ne pas se ressentir de leurs anciennes paroles. Pour la réputation, je dirais presque pour la sécurité de la révolution de 1830, il fallait qu'elle portât en Europe ses conséquences naturelles; mais que ne feraient point les cabinets étrangers pour l'empêcher!

Il a toujours été dans les destinées de la France de causer par sa puissance de l'inquiétude à ses voisins, et de les tenir à son égard dans un état de perpétuelle appréhension. Cette jalousie de l'Europe contre nous est inscrite à toutes les pages de notre histoire; nous n'avons cessé de la

mériter et d'en souffrir. Risquer de rencontrer à chaque pas qu'elle veut faire tous ses ennemis ligués contre elle et prêts à lui barrer le chemin, telle est bien le plus souvent la condition politique de la France. C'est son honneur, c'est son danger. Ce danger ne fut jamais plus grand qu'en 1830. Les différens cabinets de l'Europe ne tardèrent pas, il est vrai, à reconnaître le gouvernement issu de la révolution de juillet, et plusieurs ministres étrangers se sont depuis disputé l'honneur de l'initiative; mais il est curieux de savoir cependant quels étaient, dans les premiers momens, en dehors des relations officielles, les sentimens des principaux personnages de l'Europe. Les premières communications arrivèrent de Londres : c'était une réponse du duc de Wellington à une lettre particulière de l'un des hommes considérables qui entouraient alors le nouveau roi. Le duc de Wellington, dont l'autorité était si grande dans les conseils de l'ancienne Europe, chef du cabinet dont lord Aberdeen était le ministre des affaires étrangères, ne cachait pas le chagrin que lui causait la chute des Bourbons. Il convenait du droit de la nation française de faire ce qu'elle avait fait; il annonçait l'intention de reconnaître officiellement le nouveau gouvernement, à la condition toutefois qu'il respecterait tous les traités existans, et ne chercherait pas à jeter l'Europe dans de nouvelles commotions. Le ton et la teneur de cette lettre pouvaient se résumer ainsi : Nous ne vous aimons pas, cependant nous ne vous ferons pas la guerre; nous vous reconnaîtrons, mais nous vous observerons. Les correspondances venues de Berlin, les conversations du général Belliard avec le prince de Metternich à Vienne, n'annonçaient pas d'autres dispositions. A Saint-Pétersbourg, elles étaient moins bonnes encore. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie protestaient de leur ferme intention de ne susciter aucun embarras au gouvernement nouveau, de leur sincère désir de vivre en bonne intelligence avec lui; mais ils annonçaient, en termes tout aussi formels, leur résolution de maintenir le *statu quo* territorial de l'Europe, tel qu'il avait été réglé par le congrès de Vienne, et de ne souffrir aucune tentative de propagande révolutionnaire. On le voit, si les dispositions étaient pacifiques, la guerre n'en pouvait pas moins sortir des conditions mises au maintien de la paix. En effet, le contre-coup des événemens de Paris ne pouvait tarder à se faire sentir au dehors et à mettre bientôt face à face des intérêts trop opposés. Si la France et les puissances étrangères persistaient de part et d'autre dans leurs mutuelles déclarations, les causes de collision allaient surgir partout à la fois. Qui céderait? Le nouveau gouvernement français, mis à une première épreuve, n'hésita pas à poser un de ces principes qui décident de tout un avenir et engagent pour longtemps le sort même des nations. M. Molé, ministre des affaires étrangères à cette époque où furent jetés les premiers jalons de la nouvelle

diplomatie française, mit en avant à la tribune et dans ses correspondances officielles le système qu'on a appelé depuis de non-intervention. Aujourd'hui moins que jamais, et aux hommes qui nous gouvernent moins qu'à personne, il n'est nécessaire de rappeler combien ce système était, au moment où il fut produit, conforme aux intérêts de la France. Ce qu'ignorent peut-être ceux qui combattirent cette détermination des premiers ministres de la monarchie de juillet, et qui, placés depuis dans des circonstances analogues, n'ont trouvé rien de mieux à faire que de les imiter, c'est la mauvaise humeur que l'attitude prise par le gouvernement français causa aux cours du Nord. Ces cours ne se faisaient pas d'illusion sur la vraie portée du principe qui venait d'être pris pour point de départ de notre politique extérieure. Ce principe ne les garantissait qu'en apparence; en réalité, et dans l'état actuel de l'Europe, il ne pouvait pas ne pas tourner contre elles. Aucun homme d'état n'en était plus convaincu que le chancelier autrichien. Les dépêches que notre chargé d'affaires écrivait de Vienne à cette époque étaient remplies de ses incessantes protestations contre la *prétention étrange du gouvernement français d'introduire, pour sa convenance, un nouveau droit des gens dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler, et qui était purement et simplement le renversement de toutes les règles qui avaient jusqu'alors présidé à la politique des états européens.*

Les événemens de Belgique justifièrent bientôt les appréhensions du prince de Metternich. En Belgique, plus que partout ailleurs, l'application du principe posé par nous était bien de nature à émouvoir les cabinets étrangers. Comme triomphe d'une population insurgée, la révolution belge portait une première atteinte aux droits des souverains légitimes, et l'admission de cette nouvelle nationalité parmi les états de l'Europe ouvrait la brèche dans les actes du congrès de Vienne. Les raisons mêmes qui portaient la France à soutenir les Belges contre les Hollandais poussaient les cours du Nord à aider le roi de Hollande contre ses sujets rebelles. La tentation était forte surtout pour le roi de Prusse, beau-frère du roi de Hollande. Dans les premiers jours de septembre, on apprit à Paris qu'un corps d'armée prussien était réuni sur la frontière hollandaise, prêt à appuyer une tentative du roi Guillaume contre Bruxelles. Le moment était venu de montrer à l'Europe que le principe de non-intervention, sérieusement proclamé, serait, au besoin, fermement soutenu. M. Molé fit prier M. le baron de Werther de venir causer avec lui. M. de Werther, ministre de Prusse à Paris, n'avait pas encore été autorisé à entretenir des rapports officiels avec le nouveau gouvernement. Il eut quelque objection à se rendre au cabinet du ministre des affaires étrangères de France, mais il se dit tout prêt à aller s'entretenir avec M. Molé des intérêts des deux nations. Ce fut dans la maison de

M. Molé qu'eut lieu l'entrevue. La conversation fut intime comme entre personnes qui se connaissaient de longue date, pressée et rapide comme les événemens du temps. « Est-il vrai que vous ayez un corps d'armée réuni sur la frontière hollandaise et que vous ayez l'intention d'intervenir dans les affaires de Belgique? — Oui, vraiment. — Mais c'est la guerre. — Comment! la guerre? Votre armée française est toute désorganisée; vous ne sauriez réunir quatre régimens. — N'en croyez rien, répondit M. Molé, vous risqueriez de vous tromper beaucoup; nous avons de fort bons régimens, qui s'acheminent en ce moment vers le nord. Tenez pour certain que les soldats prussiens ne mettront pas le pied en Hollande sans rencontrer l'armée française entrant par la frontière de Belgique. La guerre, je vous le répète, est au bout de mes paroles; sachez-le, et mandez-le à votre cour. » M. de Werther se récria, protesta, mais demeura convaincu, au sortir de cette entrevue, que la détermination du gouvernement français était bien arrêtée, et que, le cas échéant, les actes suivraient de près les paroles. Les dépêches de notre chargé d'affaires, M. Mortier, témoignent de la surprise et de la colère qu'excita à Berlin la déclaration du gouvernement français. Le ministre des affaires étrangères de Prusse se laissa aller à de violens accès d'indignation contre les prétentions de notre cabinet de lui lier ainsi les mains. Cependant l'armée prussienne cessa d'avancer. La résolution hardie du ministre de la révolution de juillet préserva la Belgique et ne compromit pas la paix.

Je ne suivrai point les phases si longues des négociations ouvertes à Londres au sujet de la reconnaissance du nouvel état belge. Sans l'assistance que le cabinet anglais nous prêta dans cette question, il ne faut pas douter que les cours du Nord ne se fussent opposées à la dislocation du royaume de Hollande. Beaucoup de bons esprits s'étonnèrent, à cette époque, de voir l'Angleterre, protectrice séculaire de la maison d'Orange, prêter elle-même les mains au dépouillement d'un monarque protestant, dont l'alliance était nationale dans les hautes régions du monde politique de Londres, comme dans les moindres tavernes de la cité. C'était l'opinion bien arrêtée du prince de Talleyrand, que le cabinet tory, présidé alors par le duc de Wellington, pouvait seul prendre la responsabilité du premier consentement, et imposer à l'opinion publique anglaise ce pénible sacrifice, nécessaire au maintien de la paix. A son avis, les ministres whigs n'auraient pas risqué à ce point leur popularité.

Il ne faudrait pas conclure cependant qu'ayant, en cette occasion, si grand intérêt à nous ménager le concours de l'Angleterre, nous n'ayons marché qu'à sa suite, sans oser rien entreprendre par nous-mêmes. Tout le monde sait que la première entrée des troupes fran-

çaises en Belgique fut un acte spontané du gouvernement français, qui, sous le coup de l'invasion hollandaise, n'hésita pas à porter ce défi de guerre à l'Europe entière. Un fait moins connu peut-être, c'est la manière dont fut décidé le siége d'Anvers. La prise d'Anvers par l'armée française était la mise à exécution, par la force même des armes, des nouveaux arrangemens territoriaux que la France réclamait de l'Europe au nom de la révolution de 1830. Le projet de cette expédition avait été concerté avec le cabinet britannique; mais les pourparlers se prolongeaient indéfiniment à Londres : on ne tombait point d'accord ni sur le moment de l'expédition ni sur le mode d'exécution, et cependant les événemens pressaient. Le cabinet du 11 octobre s'assembla un matin en conseil, sous la présidence du roi. M. de Broglie, ministre des affaires étrangères, fit ressortir la gravité des circonstances et l'urgence d'une prompte et sérieuse démonstration; M. Thiers, ministre de l'intérieur, insista avec une rare vivacité. La résolution fut prise séance tenante, tous les ordres militaires immédiatement expédiés par le télégraphe. L'assentiment définitif de l'Angleterre n'arriva que fort avant dans la nuit.

La Belgique n'a été finalement constituée qu'en 1838, par le traité des 34 articles. Ainsi, huit ans furent nécessaires au roi Guillaume pour reconnaître que les chances de guerre avaient disparu de l'Europe. Il lui avait fallu huit ans pour se persuader que les puissances alliées avaient sincèrement et de bonne foi abandonné, à leur grand détriment et au bénéfice évident de la France, la défense de l'intégrité des traités de Vienne.

Le temps nous a depuis rendus peu à peu indifférens à l'acte de réparation obtenu, sans coup férir, par la révolution de 1830. Les militaires et les personnes qui ont quelquefois réfléchi aux éventualités possibles d'une guerre avec les puissances du Nord savent combien il importait à la France, surtout avant la création des fortifications de Paris, de reprendre à d'anciens adversaires et de remettre à des alliés naturels les places fortes de la Belgique. Ces redoutables forteresses avaient été pour la plupart construites autrefois contre nous; elles avaient été achevées à nos frais, car une portion des contributions de 1815 avait servi à réparer et agrandir celles dont les positions étaient les plus menaçantes pour nous; leur entretien en bon état d'armement avait été stipulé par des conventions spéciales qui obligeaient le roi de Hollande, et donnaient même à ses alliés un droit spécial de surveillance et d'inspection. Par suite de la constitution du nouveau royaume de Belgique, quel changement à notre profit! Ce qui avait fait notre faiblesse fait dorénavant notre force. Les postes avancés de la sainte-alliance sont devenus, par un heureux revirement, les premiers bou-

levards de notre défense nationale. La révolution de février, qui a rendu tant de chances à la guerre, ne doit pas dédaigner ce résultat du premier succès diplomatique de la révolution de 1830.

Le principe de la non-intervention a garanti la nationalité belge; malheureusement, appliqué à la question polonaise, il ne pouvait sauver l'héroïque nation qui venait de tenter, en 1831, un effort désespéré pour recouvrer son antique indépendance. La voie des remontrances amiables était seule ouverte. La correspondance de l'ambassade de France à Vienne prouve que rien ne fut épargné pour obtenir le concours moral de l'Autriche pour un but de paix et d'humanité; mais les intérêts particuliers de l'Autriche et la crainte de blesser les susceptibilités de l'empereur de Russie s'opposèrent constamment au succès des démarches pressantes du gouvernement français. Il ne faut pas penser toutefois qu'au milieu des témoignages de sympathie que la cause polonaise rencontrait dans plusieurs provinces de la monarchie autrichienne, en Hongrie principalement, la cour de Vienne et le ministre qui dirigeait ses affaires extérieures restassent complétement indifférens à tant de malheurs et d'intrépidité. *Croit-on,* dit un jour le prince de Metternich à l'ambassadeur de France, *que, comme homme, je puisse être insensible à la vue de tant de courage? et pense-t-on que, comme ministre, je n'aimerais pas mieux avoir pour voisin une Pologne toujours bienveillante et toujours amie, plutôt qu'une Russie toujours envieuse et toujours envahissante?* Ces paroles remarquables prouvent que dans d'autres circonstances, et s'il eût été possible de séparer la cause des Polonais du principe insurrectionnel qui leur avait mis les armes à la main, le prince de Metternich ne serait peut-être pas resté sourd aux suggestions du cabinet français; elles s'accordaient d'ailleurs avec le regret souvent exprimé par le même ministre de la facilité imprévoyante avec laquelle l'Autriche, dirigée par M. de Kaunitz, avait, à une autre époque, consenti au partage de la Pologne. Les efforts de notre gouvernement pour entraîner le cabinet de Vienne à une intervention pacifique, soit pendant la lutte, afin d'arrêter l'effusion du sang, soit quand vint l'issue fatale, afin de prévenir l'atteinte dont les traités étaient menacés, ne furent malheureusement accueillis que par des réponses évasives, ou de stériles protestations. La conduite des autorités autrichiennes envers les malheureux Polonais obligés de se réfugier en Gallicie ne fut rien moins que généreuse. Il semblait que la cour de Vienne fût portée à mettre d'autant plus d'éclat dans les témoignages de son zèle pour la cause du czar, qu'elle sentait le besoin de lui déguiser son penchant réel, peut-être même de lui faire oublier certaines démarches moins publiques tentées lors de la dernière campagne de Turquie, et qui n'avaient point échappé à son inquiète sur-

veillance. Ce qui est avéré, c'est que les bons offices du gouvernement français ne firent nulle part défaut aux courageux défenseurs de la nationalité polonaise. De vives remontrances furent adressées au cabinet de Berlin, qui l'empêchèrent de prêter au czar une assistance trop directe. Rien ne fut épargné pour engager l'Angleterre à intervenir avec nous par voie de médiation. Son cabinet hésita d'abord, puis finit par éluder nos propositions. Partout et toujours nous nous montrâmes disposés à faire pour les Polonais ce que comportaient le temps et les circonstances. Cependant nous ne les avions point encouragés dans leur noble, mais périlleuse entreprise. D'autres sont venus, en 1848, qui, sans lever un soldat, sans dépenser un écu, n'ont pas craint, par leurs folles déclamations, d'envoyer périr au fond des sables de l'Allemagne ces pauvres exilés, surpris de ne plus trouver une patrie à servir, ni même un champ de bataille où tomber glorieusement.

Le cabinet de Vienne avait donc pris, on le voit, une part assez restreinte aux conférences de Londres, ou du moins il n'était intervenu avec un peu d'activité, comme représentant des intérêts de la confédération germanique, que dans la question spéciale soulevée au sujet du Luxembourg. Il s'était, autant qu'il avait pu, tenu à l'écart dans la question polonaise. Les événemens qui éclatèrent à deux reprises dans le nord de l'Italie pendant les années 1831 et 1833 le touchèrent de plus près, et multiplièrent ses points de contact avec le gouvernement français.

En Italie, les vues de la France et de l'Autriche étaient directement opposées. La France avait un intérêt évident, celui de l'indépendance des états italiens; l'Autriche, un intérêt non moins considérable, celui de leur tranquillité. Les chances de collision entre les deux politiques étaient d'autant plus probables, que le cabinet de Vienne, faisant pour lui-même une question d'existence du maintien des gouvernemens italiens, se croyait en droit d'agir immédiatement par la force même des armes aussitôt qu'un autre mode d'action viendrait à lui échapper. Afin de diminuer le mérite des actes de vigueur auxquels le gouvernement français a dû plusieurs fois avoir recours pour écarter de l'Italie le fléau d'une occupation autrichienne permanente, on a souvent avancé que l'Autriche n'avait point sérieusement songé à intervenir par les armes dans les révolutions intérieures des états italiens, et qu'elle bornait son ambition à préserver de toute commotion la Lombardie et les états vénitiens. Rien de moins fondé que cette opinion. Avant même qu'aucune insurrection eût éclaté en Italie, les résolutions du gouvernement autrichien étaient parfaitement arrêtées. Dès la fin de l'année 1830, la cour de Turin ayant témoigné quelques appréhensions à l'égard d'un corps de réfugiés piémontais qui cher-

chait à s'organiser sur la frontière de France, le cabinet de Vienne en prit occasion pour se prononcer *sur les nécessités politiques qui devaient, à ses yeux, l'emporter sur le désir même de la paix, et pour déclarer qu'une révolution dans le Piémont devant avoir pour suite inévitable un soulèvement dans la Lombardie, il se croyait obligé de prendre, à tout prix, les mesures les plus propres à étouffer dès le principe une tentative de cette nature. Tous ses désirs se bornaient en Italie à maintenir ce qui existait; mais toute insurrection voisine des provinces lombardes lui créait un danger avec lequel il ne pouvait transiger. La question du Piémont était pour lui celle de l'Italie tout entière, et, si le principe de non-intervention à l'aide duquel la France venait de constituer la Belgique lui était opposé, il protestait à l'avance contre l'impossibilité de le reconnaître, quelles que pussent être d'ailleurs les conséquences de la détermination que lui dictait l'intérêt de la monarchie.* Il n'y avait pas lieu à se tromper sur les dispositions véritables du prince de Metternich. Les instructions envoyées à tous les ambassadeurs d'Autriche en Italie, les dispositions militaires prises sur les frontières de la Lombardie s'accordaient de tous points avec son langage, et ce langage n'était lui-même rien moins qu'arrogant, et témoignait d'une volonté froidement mûrie. *Les gouvernemens ne pouvaient souffrir,* disait le prince chancelier, *qu'en vertu d'un principe inapplicable, on restreignît ainsi la sphère de leur action politique. La vraie doctrine était, selon lui, que chacun d'eux pouvait agir comme bon lui semblait. Il déclarait que, pour établir le droit d'intervention des gouvernemens, il était prêt à s'exposer à l'intervention des peuples, parce qu'alors la question nettement posée deviendrait une question de force; qu'il aimait mieux périr par le fer que par le poison, car, les armes à la main, il avait du moins une chance que le poison ne lui laissait pas; qu'en un mot, si l'intervention de l'Autriche en Italie devait amener la guerre, il était prêt à l'accepter, car, péril pour péril, il préférait un champ de bataille à une révolution.*

Les doctrines et les déclarations du cabinet autrichien restèrent invariables sur le droit qu'il avait d'intervenir en Italie, et sur le devoir que lui imposait le soin de sa propre conservation de ne souffrir aucun mouvement révolutionnaire dans le voisinage immédiat de ses possessions italiennes. J'en ai dit assez pour faire comprendre combien il a dû en coûter à Vienne, après la première occupation de Bologne et de la partie septentrionale des états pontificaux, pour céder aux vives représentations du général Sébastiani, et pour prendre à l'instant même, en 1831, l'engagement de faire retirer les troupes qui avaient déjà occupé tous les petits états du nord de l'Italie et une partie des possessions du saint-siége. On sait que l'exécution de cet engagement fut complétée, au mois de juillet, par l'évacuation de la place d'Ancône et des Légations. Ce qui n'est peut-être pas aussi généralement connu, c'est

que, la première irritation causée à Paris par cette brusque invasion étant un peu calmée, le cabinet autrichien essaya d'éluder sa promesse en la subordonnant, pour l'exécution complète, à la garantie que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, réunis à Rome, donneraient au saint-père pour le maintien de son pouvoir temporel et l'intégrité de son territoire. La fermeté que mit le général Sébastiani à rappeler que les engagemens relatifs à l'évacuation des états pontificaux avaient été pris envers lui seul, et indépendamment de toute garantie, ramena la question à ses véritables termes. L'Autriche dut se résigner de bonne grace à remplir une promesse sur l'exécution de laquelle notre cabinet ne voulait admettre aucune discussion.

La hardiesse de l'occupation d'Ancône frappa tous les esprits; mais, de peur d'avoir à le louer de cet acte de rigueur, les adversaires obstinés de l'ancien gouvernement donnèrent à entendre que l'intervention simultanée de la France et de l'Autriche avait été consentie avec le cabinet de Vienne. C'est le contraire qui est la vérité. Les personnes bien informées savent que l'expédition d'Ancône fut arrêtée par M. Périer dans la matinée même du jour où il apprit la seconde entrée des Autrichiens dans les Légations. Les ordres furent tout aussitôt donnés à nos forces militaires et navales. La résolution avait même été si soudaine, que notre ambassadeur à Rome, chargé, quelque temps auparavant, d'entretenir le cardinal secrétaire d'état de la nécessité où serait peut-être le gouvernement français de prendre position dans les états du saint-siége, pour contenir les mouvemens de l'Autriche, avait été tout récemment autorisé à lui annoncer que ce projet était, pour le moment, abandonné. Cette circonstance, jointe aux détails de l'occupation de la ville, opérée de nuit et sans avis préalable, avec toutes les apparences d'une attaque de vive force, causèrent beaucoup d'humeur au gouvernement pontifical. Quant à l'irritation du prince de Metternich, il faut renoncer à la raconter, car elle fut telle que le chancelier d'Autriche n'hésita pas à déclarer *que la mesure elle-même et les circonstances qui l'avaient accompagnée en devaient faire nécessairement une affaire européenne, tous les cabinets étant également intéressés dans les questions que soulevait une si audacieuse violation du droit des gens*. Bientôt après cependant, soit que la colère du prince eût été trop violente pour n'avoir pas eu quelque chose de factice, soit qu'il désespérât d'agir sur le cabinet français par de semblables éclats, les dispositions devinrent plus calmes. La cour de Vienne dut se résigner et souffrir ce qu'elle n'avait pu empêcher.

Nous venons de voir comment les affaires de Belgique, de Pologne et d'Italie nous ont successivement donné maille à partir avec les cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg et d'Autriche. L'attitude et le

ton de notre diplomatie les avaient surpris et froissés. Leur mauvais vouloir était grand contre nous, et cela était naturel. Rien ne leur avait réussi depuis 1830; tous les événemens, conséquences de notre révolution, tournaient contre eux. Les idées du siècle les environnaient de toutes parts comme une marée montante, et c'était à la voix de la France que ces flots redoutables semblaient obéir. Comment les faire reculer? comment conjurer les périls suscités par une ancienne ennemie dont on avait bien compté n'avoir plus jamais rien à redouter? N'était-ce pas le cas ou jamais de recourir à ce système de coalition dont on s'était jadis si bien trouvé? Quelque ferme résolution préalablement arrêtée entre les trois grandes puissances, signifiée solennellement, ne suffirait-elle pas pour donner à réfléchir au gouvernement français, pour l'empêcher de pousser trop rudement ses avantages? L'essai, au moins, n'en devait-il pas être tenté?

Le public a peut-être un peu perdu aujourd'hui la mémoire, si tant est qu'il y ait jamais fait grande attention, des promenades que, de 1830 à 1833, les souverains du nord de l'Europe avaient pris l'habitude de faire régulièrement dans le nord de l'Allemagne. On ne passait point d'été sans apprendre que l'empereur d'Autriche, ou le roi de Prusse, ou l'empereur de Russie, ou leurs ministres dirigeans, s'étaient tout à coup et fortuitement rencontrés dans je ne sais quelle petite ville d'Allemagne dont le nom à demi barbare résonnait pour la première fois aux oreilles des nouvellistes. Dans ces entrevues, d'ailleurs assez courtes, mais qui causaient grand émoi aux diplomates de tous les pays, s'agitait périodiquement la question, tous les ans plus embarrassante, de la conduite à tenir vis-à-vis de la France. Chacun des princes apportait dans ces entretiens intimes ses impressions particulières, résultant soit de la position spéciale de son gouvernement à notre égard, soit de ses sentimens personnels envers la nouvelle dynastie française. L'empereur Nicolas, provocateur ordinaire de ces conciliabules, en était l'ame; il aurait bien voulu en être le conseiller exclusif et au besoin le chef unique. Le czar affichait, à cette époque, une aversion profonde pour notre révolution, qui avait si fort dérangé tout son système de politique extérieure, et à laquelle il avait hautement prédit une très médiocre durée. Il ne pouvait lui pardonner de n'avoir point encore vérifié sa prophétie, et de n'avoir, en maintes occasions, opposé à ses boutades de mauvaise humeur que la plus tranquille indifférence. C'était donc lui qui mettait en avant les résolutions extrêmes, qui cherchait à jeter les souverains de Prusse et d'Autriche dans quelques-unes de ces manifestations qui lient irrévocablement ceux qui s'y sont une fois laissé entraîner. Le plus souvent, les aventureux projets de l'empereur Nicolas étaient de prime abord écartés. Quelquefois, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche pro-

posaient d'autres plans, dont l'insignifiance révoltait leur impétueux allié. A son tour, il préférait l'inaction à leurs demi-mesures, et les augustes interlocuteurs se séparaient, non point sans avoir échangé beaucoup de témoignages de confiance et d'amitié réciproques, non point sans s'être promis, le cas échéant, un mutuel appui, mais sans avoir pu tomber d'accord de la marche à suivre pour contenir cette France, objet de leur constante préoccupation. Au milieu de l'automne de 1833, le czar obtint cependant un demi-succès. L'état de l'Europe et les événemens survenus depuis les dernières entrevues l'aidaient merveilleusement à triompher des hésitations contre lesquelles il avait échoué jusqu'alors. Les conférences de Londres approchaient de leur dénoûment; le royaume de Hollande allait être, suivant toute apparence, pacifiquement scindé en deux petits états indépendans, dont l'un au moins devait se jeter dans notre alliance. A Madrid, le roi Ferdinand, en abolissant la loi salique, en convoquant les cortès pour reconnaître les droits à la couronne de sa fille Isabelle, au détriment de ceux de son frère don Carlos, venait, sur le déclin de ses jours et par une inconséquence que ses antécédens n'avaient pas fait prévoir, d'en appeler imprudemment à l'opinion de son peuple et de rouvrir pour lui la carrière des révolutions. En Portugal, dom Pedro luttait avec un avantage marqué contre dom Miguel. L'Italie ressentait, comme de coutume, le contrecoup des mouvemens de la péninsule espagnole, et le roi Charles-Albert venait d'être obligé de réprimer sévèrement, à Gênes et à Chambéry, des tentatives révolutionnaires, qui, à tort ou à raison, passaient pour avoir été tramées sur le territoire français par des réfugiés trop peu surveillés. Aux portes de l'Autriche, la république helvétique travaillait avec succès à modifier son pacte national dans un esprit moins aristocratique et plus conforme aux idées dominantes. A Francfort, au siége même de la confédération germanique, des troubles sérieux avaient éclaté, et la ville avait dû être occupée par les troupes autrichiennes et prussiennes. Jamais la vieille Europe ne s'était sentie aussi ébranlée. Les communications des souverains du Nord entre eux et les allées et venues des diplomates allemands devinrent plus fréquentes. Le roi de Prusse, qui s'était rendu à Tœplitz, en Bohême, se rencontra, le 14 août, avec l'empereur d'Autriche au château de Theresienstadt, où MM. de Metternich et Ancillon avaient accompagné leurs souverains. Le 9 septembre, l'empereur Nicolas, précédé de son vice-chancelier, M. de Nesselrode, arriva à Munchen-Graetz, bourg de la Bohême, où se trouvait déjà l'empereur d'Autriche, où le prince royal de Prusse s'était aussi rendu de son côté.

Ce fut pendant leur séjour d'une semaine à Munchen-Graetz que les trois grands personnages que nous venons de nommer tombèrent d'accord de la démarche dont nous allons parler. A leurs yeux et à

ceux de leurs ministres, il était évident que les changemens dont certains états européens placés sous leur influence étaient menacés n'avaient de chance de réussite définitive qu'autant qu'ils seraient, comme la révolution belge en 1830, assurés de rencontrer, une fois accomplis, l'adhésion et au besoin la protection de la France. Quelle force n'auraient point, au contraire, ces gouvernemens aux prises avec leurs populations, si, préservés d'un semblable péril, ils pouvaient compter sur l'appui des trois cours absolutistes! Cette conviction inspira les termes d'une déclaration qu'on convint d'adresser au gouvernement français. Il avait d'abord été question d'en rendre la rédaction identique, afin de mieux constater le parfait accord des trois cours. Le vieux roi de Prusse, animé, dès cette époque, à notre égard des sentimens bienveillans que sa participation au mariage du duc d'Orléans fit plus tard mieux connaître, obtint, si je ne me trompe, à grand'peine, que chaque cabinet rédigerait séparément une note qui serait remise par son ambassadeur à Paris, et qui renfermerait seulement à la fin, en termes exactement semblables, les déclarations convenues. Tous ces pourparlers avaient amené de longs retards; l'hiver approchait, et le ministre des affaires étrangères du cabinet du 11 octobre ne songeait déjà plus guère au congrès de Munchen-Graetz, quand les ambassadeurs des trois cours se présentèrent successivement dans son cabinet et lui remirent les communications officielles de leurs gouvernemens. La circulaire suivante, écrite sur-le-champ par M. de Broglie à nos agens du dehors, fera connaître l'esprit de ces communications, l'attitude prise en cette circonstance par les divers ambassadeurs étrangers chargés de les notifier, et les réponses du gouvernement français.

Le ministre des affaires étrangères à M. N.....

« Paris, 6 novembre 1833.

« M. N....., le chargé d'affaires d'Autriche, m'a donné lecture, il y a peu de jours, d'une dépêche que M. de Metternich lui a adressée à la suite et en conséquence des conférences de Bohême. Le chancelier d'Autriche, après y avoir longuement développé l'opinion que la propagande révolutionnaire est un fléau européen que tous les gouvernemens doivent repousser par des efforts communs et combinés, établit que si la France, qui a si bien su se défendre elle-même des tentatives des perturbateurs, ne réussissait pas désormais à déjouer également les machinations auxquelles ils se livrent, sur son territoire, contre les états étrangers, il pourrait en résulter pour quelques-uns de ces états des troubles intérieurs qui les mettraient dans l'obligation de réclamer l'appui de leurs alliés; que cet appui ne leur serait pas refusé, et que toute tentative pour s'y opposer serait envisagée, par les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, comme une hostilité dirigée contre chacun d'eux.

« Bien que la dépêche de M. de Metternich, dans sa rédaction vague et confuse, et au milieu des éloges qui y sont prodigués à l'habileté et à l'énergie du gouvernement du roi, n'ait pas, à beaucoup près, le caractère hostile et tranché qu'on pourrait lui supposer d'après le seul énoncé des argumens et des conclusions dont elle se compose, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de les réfuter avec force.

« J'ai répondu à M. de Hügel que, si je ne devais voir dans le document qu'il venait de me lire qu'une profession de foi plus ou moins contestable, je croirais superflu de la discuter, mais que, comme cette communication était sans doute autre chose qu'une manifestation de principes, j'étais amené à chercher quel pourrait en être le but.

« Aurait-on voulu, ai-je dit, insinuer que nous favorisons la propagande révolutionnaire? Je ne le pense pas.

« Si j'avais à cet égard la moindre incertitude, je repousserais par le démenti le plus formel l'apparence d'une imputation dans laquelle le gouvernement du roi verrait une injure gratuite qu'il est décidé à ne pas tolérer. Vous apprendrez bientôt que notre envoyé auprès de la cour de Stockholm a, conformément aux ordres que je lui ai transmis, quitté cette capitale sans prendre congé du roi Charles-Jean, parce que ce prince avait cru pouvoir lui exprimer, sur la politique du gouvernement du roi, des soupçons analogues à ceux auxquels je fais allusion.

« Penserait-on seulement que, sans favoriser l'action des propagandistes réfugiés parmi nous, nous la laissons s'exercer trop librement? Ce que je puis vous dire, c'est que nous avons fait pour la réprimer tout ce que nous permettent les lois qui nous régissent. Nous ne pouvons, nous ne voulons pas aller au-delà.

« Quant à l'espèce d'intimidation que semble renfermer la fin de cette lettre de M. de Metternich, voici ma réponse : Il est des pays où, comme nous l'avons déclaré pour la Belgique, pour la Suisse, pour le Piémont, la France ne souffrirait à aucun prix une intervention des forces étrangères. Il en est d'autres à l'égard desquels, sans approuver cette intervention, elle peut ne pas s'y opposer, dans une circonstance donnée, d'une manière aussi absolue. C'est ce qu'on a pu voir lorsque l'armée autrichienne est entrée en Romagne. Ce qu'il faut en conclure, c'est que, chaque fois qu'une puissance étrangère occupera le territoire d'un autre état indépendant, nous nous croirons *en droit* de suivre la ligne de conduite que nos intérêts exigeront, c'est que ce sont là de ces occasions où, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit à ses risques et périls.

« M. de Hügel s'est récrié contre l'interprétation que je semblais donner à la dépêche de M. de Metternich; il m'en a relu plusieurs passages pour me convaincre qu'elle était conçue dans un sens bienveillant. Je me suis borné à lui répliquer que mes réponses n'étant basées que sur les suppositions que j'avais cru pouvoir rattacher à la dépêche autrichienne, elles tombaient d'elles-mêmes, si ces suppositions n'étaient pas fondées.

« Le lendemain, M. le ministre de Prusse et M. l'ambassadeur de Russie sont venus me faire des communications conformes, au fond, à celles que j'avais reçues de M. Hügel, mais bien différentes dans la forme.

« Une très longue dissertation sur la propagande, les protestations les plus

multipliées et les plus vives d'affection et d'estime pour le gouvernement français, l'éloge le plus complet, non-seulement de la vigueur et de l'habileté qu'il a mises à combattre ses ennemis intérieurs, mais encore des mesures qu'il a prises à l'effet d'empêcher les révolutionnaires d'abuser de son hospitalité pour troubler les états voisins, l'espérance que, s'affermissant chaque jour davantage, il pourra rendre ces mesures plus complètes encore : tel est le fond de la dépêche de M. Ancillon, dont M. de Werther m'a donné connaissance. Seulement, à la fin on y trouve textuellement reproduites les conclusions de la lettre de M. de Metternich sur les dispositions où sont les trois cours de secourir les gouvernemens qui réclameraient leur appui contre des troubles intérieurs, et de considérer comme autant d'hostilités dirigées contre chacune d'elles les tentatives faites pour s'y opposer; mais, dans le document prussien, le morceau est si peu en rapport avec ce qui le précède, qu'il semble y avoir été introduit après coup par une main étrangère.

« La dépêche de M. de Nesselrode se termine également par ces mêmes conclusions littéralement répétées. M. le comte Pozzo s'est borné à m'en lire les dernières phrases, paraissant n'attacher aucune importance à la démarche dont il était chargé, et n'y voir qu'une de ces formalités oiseuses dont les hommes de sens et d'expérience savent apprécier la portée véritable. J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication; de même que j'avais parlé à M. de Hügel un langage raide et haut, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, un peu dédaigneux envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû clairement ressortir de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et par la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées, nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts.

« Vous pourrez, monsieur, faire part du contenu de cette dépêche au ministre du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. »

Ainsi, les déclarations concertées des trois puissances du Nord venaient se heurter contre d'autres déclarations non moins catégoriques du cabinet français. On lui annonçait l'intention d'intervenir, si l'on en était requis, pour protéger certains gouvernemens menacés; il répondait que lui aussi interviendrait, le cas échéant, pour garantir certaines nationalités compromises. Au droit revendiqué par ses adversaires, il opposait son propre droit d'agir en chaque occurrence suivant ses intérêts du moment, sans faire autrement compte de l'espèce d'injonction qui lui était adressée. Enfin il signifiait à l'avance son intention bien arrêtée de ne souffrir en aucun cas, à aucun prix, l'intervention de forces étrangères en Belgique, en Suisse et en Piémont. Le chancelier d'Autriche admit tout d'abord, sans trop de difficultés, les déclarations

de la France par rapport à la Belgique et à la Suisse : il reconnut qu'il y avait là pour nous un intérêt majeur sur lequel nous ne pourrions transiger; mais ce qui regardait le Piémont lui tenait plus à cœur, il avait même donné à entendre au cabinet de Berlin que la réponse française n'avait point été aussi nette pour le Piémont que pour la Suisse et la Belgique. On verra, par l'extrait suivant de la correspondance de Vienne, que la rare présence d'esprit de notre ambassadeur ne permit pas au prince chancelier d'entretenir de longues illusions.

M. de Sainte-Aulaire à M. de Broglie.

« Le 20 novembre 1833.

« ..... La dépêche achevée, sans attendre mes observations, le prince a commencé la lecture du rapport par lequel le baron de Hügel lui rend compte de l'entretien qu'il a eu avec votre excellence. Le rapport m'a paru fait dans un bon esprit, et en général avec exactitude. Une omission fort remarquable a cependant donné lieu à un incident dont je vous dois un compte détaillé. Votre excellence a signifié très positivement au baron de Hügel que la France ne tolérerait à aucun prix une intervention étrangère en Suisse ou en Belgique. Après avoir lu ce passage, le prince s'est interrompu pour louer votre prévoyance et pour approuver cette restriction, conforme de tout point aux intérêts de la France et aux principes du droit public. « La Suisse est un état fédératif qui a « ou doit avoir en lui-même les moyens de pourvoir à sa conservation. Sa neu- « tralité est d'ailleurs reconnue par toutes les puissances de l'Europe. La neu- « tralité de la Belgique l'est aussi, et cette circonstance, commune aux deux « états, les place dans un cas exceptionnel qui légitime tout-à-fait la doctrine « de M. le duc de Broglie sur la non-intervention. »

« J'ai admis ce plaidoyer en votre faveur, monsieur le duc, ajoutant qu'une explication peut-être plus directe encore de vos principes se trouvait dans la position territoriale des états dont il s'agit, position qui ne permettrait pas à la France, dans l'intérêt de sa dignité, d'admettre l'action d'une force étrangère. Le prince de Metternich, sans me répondre, a repris son papier et continué sa lecture; mais, comme j'ai remarqué qu'elle le conduisait à un autre sujet, j'ai demandé s'il ne passait pas quelque chose. « Non, m'a-t-il répondu en me montrant la « dépêche du baron de Hügel. — En ce cas, ai-je répliqué, je m'étonne qu'un « rapporteur exact et consciencieux ait pu faire une omission si grave. M. de « Broglie n'a certainement pas parlé de la Suisse et de la Belgique sans parler « aussi du Piémont.... »

« Après l'affirmation répétée par moi, que vous aviez toujours considéré le Piémont comme un territoire sacré, dont la France ne souffrirait à aucun prix l'invasion, le prince de Metternich a répliqué avec un calme assez solennel: « Rien de pareil ne m'est dit, vous le voyez, au nom de votre gouvernement; « mais voulez-vous me le dire? prenez-vous sur vous de me le déclarer? — Sans « hésiter, ai-je répliqué vivement. Je n'ai certes nulle mission pour vous faire

« une déclaration de guerre éventuelle; mais, si vous avez la moindre confiance « dans l'intelligence que j'ai des intérêts de la politique de mon pays, tenez « pour certain, sur ma parole, qu'un corps de troupes autrichiennes en Piémont « y rencontrerait bientôt une armée française. »

« Cette vivacité tranchante, qui n'est pas dans mes habitudes de discussion, a paru faire impression sur le prince de Metternich.... »

Le ministre des affaires étrangères du 11 octobre répondit à M. de Sainte-Aulaire par la dépêche qu'on va lire, et qui ne pouvait laisser subsister aucun doute sur l'intention du gouvernement français de s'opposer au besoin par la force des armes à toute intervention de l'Autriche en Piémont.

M. de Broglie à M. de Sainte-Aulaire.

« Paris, 7 décembre 1833.

« Monsieur le comte, j'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai pas lu sans quelque surprise celle où vous me rendez compte de l'entretien que vous avez eu avec M. de Metternich, relativement à mes réponses aux déclarations des envoyés d'Autriche, de Prusse et de Russie...

« Je n'ai pas besoin de vous dire qu'alors même que je n'aurais pas eu connaissance de ce qui avait eu lieu entre vous et M. de Metternich, je n'eusse pas hésité un instant à repousser de pareilles assertions. J'aime à croire que M. Ancillon n'a pas bien saisi le sens des informations qu'on lui a adressées, qu'il se l'est au moins exagéré; mais l'objet dont il s'agit est trop grave pour qu'il ne soit pas nécessaire de dissiper toute incertitude sur les intentions du gouvernement du roi. Aussi n'ai-je pas perdu un moment pour charger M. Bresson de rectifier la manière de voir du cabinet de Berlin, en lui donnant connaissance du texte même de votre dépêche du 20 novembre. De votre côté, monsieur le comte, vous voudrez bien demander à M. de Metternich quelle peut être l'origine d'un si étrange malentendu. Vous lui direz de plus que, puisque les déclarations que j'ai faites de vive voix aux envoyés des trois cours, et particulièrement au chargé d'affaires d'Autriche, ne paraissent pas avoir été partout comprises dans le sens et la latitude que nous y attachons, nous ne faisons aucune difficulté de les reproduire.

« J'ai dit, je le répète, à M. de Hügel, à M. de Werther et à M. le comte Pozzo, en termes également formels, bien qu'avec les modifications naturellement amenées par la différence de leur attitude, qu'à nos yeux les questions d'intervention étaient des questions exceptionnelles dans lesquelles, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit suivant ses convenances à ses risques et périls; que de même que les trois cours se réservaient le droit d'intervenir, lorsqu'elles le croiraient utile à leurs intérêts, dans les affaires d'un état indépendant, la France, le cas échéant, serait bien certainement libre de s'y opposer, si elle croyait devoir le faire.

« J'ai dit de plus à M. de Hügel, dont la communication provoquait plus spécialement cet éclaircissement, que la Belgique, la Suisse et le Piémont étaient

au nombre des pays où nous ne tolérerions, dans aucun cas, une intervention étrangère.

« Vous pourrez, monsieur le comte, donner lecture de la présente dépêche à M. de Metternich.

« Je vous envoie ci-jointe la copie d'une circulaire que je viens d'écrire à toutes nos légations; le texte même en explique assez l'objet pour que je n'aie pas à m'y arrêter ici. »

Cette dernière note, qui n'admettait guère de réplique entre gouvernemens qui ne voulaient pas pousser les choses à leurs dernières extrémités, termina la série des communications officielles échangées à la suite du congrès de Bohême. Les trois cours du Nord avaient été suffisamment édifiées sur la manière dont seraient reçus à Paris leurs essais collectifs d'intimidation; elles se gardèrent de les renouveler, et reprirent peu à peu, et chacune pour son propre compte, les relations que comportait leur situation particulière vis-à-vis de la France.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en plaçant à peu près à cette époque le moment où la coalition européenne étant, au moins ostensiblement, rompue, et le mauvais vouloir des cours du nord de l'Europe fort diminué à notre égard, notre gouvernement quitta insensiblement l'attitude que j'ai appelée accidentelle ou révolutionnaire. Pendant cette première période, qui n'a pas duré moins de quatre ans, les hommes d'état qui ont eu l'honneur de traiter au nom de la France ont-ils fait preuve de faiblesse ou d'impéritie? Mieux que les faits que j'ai rapportés, les pièces officielles que j'ai citées détruisent de banales accusations. Ces pièces sont rangées, à leur date et à leur numéro, dans les archives du ministère des affaires étrangères; elles sont dans les cartons de nos ambassades, aux mains des nouveaux fondés de pouvoir de la république, qui peuvent, s'ils le veulent, en faire leur profit; il n'y a donc pas moyen d'en nier l'authenticité. Elles n'ont jamais été produites aux chambres, et le public n'en a jamais eu connaissance; il n'est donc pas possible d'insinuer qu'elles ont été écrites pour les besoins des discussions parlementaires. En résulte-t-il que, dans les affaires de Belgique, de Pologne, d'Italie, le gouvernement tombé se soit montré insouciant ou si faible? Sans doute il ne s'est pas amusé à convier d'anciens ennemis à se liguer de nouveau contre lui; mais ses ministres et ses ambassadeurs, quand ils les rencontraient réunis devant eux pour d'assez douteux desseins, savaient, ce me semble, trouver naturellement au bout de leurs lèvres d'assez fermes paroles. Je l'avoue donc, j'ai peu compris le dédain superbe naguère affiché dans *le Moniteur* pour la diplomatie du dernier règne. On aurait dû laisser ces allures

magnifiques à ceux qui ont organisé la burlesque échauffourée de Risquons-tout comme pendant du siége d'Anvers, et préparé le sauvage guet-apens de Chambéry, à défaut de l'expédition d'Ancône. Les hommes nouveaux, s'ils ne veulent point prêter à rire, doivent se garder de semblables inadvertances. On dirait qu'ils ne peuvent se faire à leur nouvelle situation, qu'ils oublient qu'ils sont le pouvoir et qu'ils ne sont plus l'opposition. Par un coup de la Providence qui est devenu leur arrêt de condamnation, ces mêmes questions de Belgique, de Pologne, d'Italie, ne se sont-elles pas ranimées brûlantes à l'avénement de la république? Qui les a empêchés de conquérir la Belgique, de reconstruire la Pologne, d'émanciper l'Italie? La Belgique n'est-elle plus à nos portes? la Pologne est-elle plus loin de la France en 1848 qu'en 1830? Les cimes des Alpes sont-elles devenues plus élevées? Non. Les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui ont seulement un peu plus de bon sens qu'ils n'en avaient jadis. Ils ne se croient pas liés par leurs folles paroles d'autrefois. Ils ont pris sur eux, sans trop de remords, de nouer de pacifiques relations avec la Russie, avec la Prusse, avec l'Autriche. Grace au concours de l'Angleterre, ils espèrent fonder paisiblement un royaume de Lombardie, comme autrefois il a été fondé un royaume de Belgique, à coups de protocoles; ils ont soin d'avertir, toujours dans *le Moniteur*, qu'ils ne prétendent pas cependant imposer leur volonté. Ils ont mille fois raison, et nous les en louons. La bonne politique n'appartient exclusivement à personne, et la république a raison de la prendre à la monarchie, si elle peut. Il n'y a pas de honte. Ce qui est honteux, c'est d'insulter ceux que l'on imite. Pourquoi maudire? Est-ce de peur de paraître converti?

Nous achèverons de dire prochainement quelles ont été, jusqu'en 1848, les relations de la France avec les trois cours du Nord, et nous étudierons la nature des rapports particuliers entretenus avec l'Angleterre.

O. d'Haussonville.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

PREMIÈRE PARTIE.[1]

IIe PÉRIODE. — ROME, NAPLES ET PARIS. — LES MOISSONNEURS. — 1822-1831.

VI.

Le tableau de la *Corinne* n'était point le seul pas tenté par Léopold Robert dans le domaine de l'imagination. Cette même année 1822, il avait esquissé deux grandes compositions de *Roméo au tombeau de Juliette;* mais l'insuccès de *Corinne* le fit prudemment reculer, et les *Roméo* demeurèrent à l'état d'ébauche. De ce moment, il renonça à traiter aucune scène tirée du roman, de la poésie ou de l'histoire. Dès-lors il restreint sa peinture aux données humbles et familières, et ses laborieux efforts n'ont plus qu'un but : l'élévation du style et la délicatesse du sentiment dans une réalité de choix.

Ce qu'il y eut d'admirable et de frappant chez Léopold depuis cette

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

époque, c'est l'harmonie qui s'établit entre son talent et l'Italie. La campagne romaine inculte, silencieuse et comme désolée, la sévère beauté des lignes de l'horizon, l'unité divine des vastes déserts du ciel, l'éclat prestigieux de l'atmosphère, préparent une émotion inconnue à qui arrive dans la ville de Rome, « cette Niobé des nations. » Robert, avec un sentiment pieux de la nature, un amour d'artiste qui embrassait et le paysage, et le ciel, et la création entière, s'était identifié avec ces beautés graves qui allaient à son ame mélancolique et l'emportaient dans tous les lointains de l'imagination. Il sentait un frémissement ineffable, qu'il exprime souvent dans ses premières lettres, à la vue de cette ville écrasée sous le poids de vingt siècles, et cependant si vivante, bien que tant de touristes n'y voient qu'un cadavre. Des deux Romes juxtaposées, également mortes toutes deux, la grande Rome du moyen-âge n'était pas la moins étonnante à ses yeux. Et quel cadre magnifique que cette splendide nature, ces marais Pontins, cet infini solennel de la campagne romaine pour ces grands ossemens du passé! La magie aérienne qui enveloppe la ville de Naples, et son golfe, et ses environs, enthousiasmait Robert, tout en désespérant son pinceau, et plus d'une fois la population de ces beaux lieux lui fournit de magnifiques modèles : ainsi, après *l'Improvisateur*, le *Retour du pèlerinage à la Madone de l'Arc;* toutefois il revenait plus volontiers à la population romaine.

En effet, le Romain, imposant dans sa décadence, est encore le vieux Romain des temps historiques, et il offre une preuve éclatante, entre mille, de l'immutabilité des caractères originels des peuples. La dignité, chez lui, est de toutes les classes. Étranger à toute affectation, jamais pressé de montrer ce qu'il vaut, sérieux, fier, méditatif, presque triste, il semble chercher le mot de l'énigme assez obscure de ses destinées. Haut et superbe, il voit encore en nous le Gaulois; dans l'homme du Nord, un barbare. Lui dont la ville est le grand hôpital des dynasties déchues, son premier sentiment envers l'étranger est l'attente du respect, presque le mépris. Le *nil admirari* d'Horace est encore, avec l'antique *panem et circenses,* sa devise éternelle. Tout lui est spectacle. Le Napolitain qui s'agite, qui court, qui danse, chante et crie sans cesse, et qui épuise tous les excès de la vie et du repos, est un spectacle pour l'étranger; c'est l'étranger, au contraire, plébéien ou roi, qui est le spectacle du Romain. Et cependant semblable, en dépit de cette impérieuse nature, à ce lion qui a déposé sa royauté et se laisse conduire à la baguette d'un enfant, il laisse faire autour de lui, et ne se venge de ses maîtres que par je ne sais quel dédain superbe et nonchalant. A peine un instant, éveillé à la voix de Pie IX, a-t-il semblé vouloir reprendre sa place aux avant-postes du genre humain, et déjà le sort a désarmé son courage; déjà le calme hautain d'une insouciance séculaire a remplacé sa gloire d'un moment.

A Rome, c'est moins dans la haute société que dans le peuple qu'il faut aller chercher cette beauté majestueuse, élégante et reposée, qui porte la tête avec toute la dignité des sénateurs et des matrones de la république romaine, et dont Robert s'était constitué le peintre. C'est là surtout que de magnifiques vieillards, qui semblent comme descendus des tableaux de Raphaël, prouvent la vérité de cette belle parole de Joubert : « Les vieillards sont la majesté du peuple. » Quand le *fachino* romain, aux cheveux de jais luisant, au teint chaud, au regard intelligent, à la taille vigoureuse et légère, jette avec un instinct d'artiste sa veste de velours sur son épaule, à défaut de manteau, l'expression de ses traits prend un caractère de fierté particulière, et l'on retrouve le type élevé de la statuaire antique :

Solo isguardando
A guisa di leon quando si posa (1).

Tel était le milieu où Robert aimait à vivre; tels étaient ses héros et ses dieux, tandis que d'autres faisaient poser des Jupiter et des Romulus à cinq francs la séance. Plus d'une fois, se mêlant à ses modèles, il a fait son profit de tel trait vif et court échappé à quelque bouche du peuple, et qui décelait souvent une impression plus forte et plus intelligente des beautés de la nature et de l'art qu'on n'en trouve dans plus d'un gros livre de nos jugeurs jurés.

L'année 1822, la première où Léopold ait exposé au salon du Louvre, vit paraître, avec quelques-unes de ses peintures dont les brigands des montagnes de Terracine lui avaient fourni les modèles, de petits sujets de moines et de religieuses, et les regards en France commencèrent à se fixer sur lui. Les connaisseurs furent frappés davantage encore de *l'Improvisateur napolitain*, substitué à la *Corinne* et exposé en 1824. Cette composition, d'une noble simplicité et le premier grand tableau de Robert, prépara les succès éclatans qu'il devait obtenir plus tard. Le caractère des deux figures principales est écrit avec énergie et bien contrasté. On voit aussi que l'artiste, préoccupé de l'expression variée d'attention de chacun des personnages groupés autour du chanteur, s'est étudié à rendre l'extase moitié sensuelle, moitié intellectuelle, qui berce au son de la cantilène, sous leur climat privilégié, ces voluptueux Napolitains.

La Sicile, autrefois la Grande-Grèce, le royaume de Naples, dont la capitale est l'antique colonie des Cuméens, ont conservé dans les traits et dans les mœurs de leurs races populaires de profondes traditions de leur généreuse origine. La vie en plein air qui rend l'homme à la nature en l'enlevant à la société, l'habitude de la cadence dans la démarche, de la danse dans les fêtes religieuses et profanes, de la pompe

(1) Dante, *Purg.*, VI, v. 65-66.

dans les processions, des costumes éclatans, des tresses de fleurs et des ornemens de fruits dans tous les usages publics et privés, tout rappelle l'antiquité païenne. C'est un violon en tête que les paysans se mettent en marche pour aller ouvrir le labourage; c'est au son du tambourin et des castagnettes qu'ils rentrent les moissons et les vendanges. La femme danse-t-elle, son aspect revêt à l'instant une sorte de grandeur et de fierté, et son enthousiasme vertigineux et électrique finit par emprunter quelque chose du délire de la pythonisse. L'homme du peuple, comme pour attester que le laurier d'Horace, de Virgile et du Tasse n'a point épuisé le sein fécond de la *campagna felice*, a le don de l'improvisation poétique, cette liberté de la presse populaire de la vieille société italienne toujours divisée, quelquefois indépendante, jamais libre. La poésie est partout : dans le chant, dans la danse, dans les harmonies de la mer, dans tous les mystères d'une admirable nature qui fait vibrer à la fois les cordes de l'imagination, de l'ame et des sens. Robert en était encore à la fraîcheur des premières impressions d'un voyage à Naples. Comment n'eût-il pas été inspiré par cette population sauvage, il est vrai, indolente, frivole, dépourvue de dignité, mais non vulgaire, mais facile et bonne, si naïve surtout dans ses enthousiasmes et si fortement pittoresque?

Tout ce qu'il exposa aux Salons de 1822 et 1824 appartenait au même ordre d'idées : toujours de ces scènes familières qui s'offraient incessamment sur ses pas; mais *l'Improvisateur* attestait par la cadence des lignes, par l'élévation et la pureté du style, par le choix des détails, les efforts de l'artiste pour agrandir sa manière, et s'élever, à force de puissance de rendu, à force de vérité d'expression et de coloris, au niveau du génie créateur (1). Quelques détails du tableau trahissaient, il est vrai, l'incertitude qui avait pesé primitivement sur la composition. Ainsi, les jeunes filles assises aux pieds du rapsode, et qui, prises individuellement, sont toutes de fort belles études, ne se lient point d'intention, d'une manière assez complète, à l'ensemble de l'action, et l'on pourrait dire qu'elles figurent là moins pour l'acteur que pour le spectateur. Cette harmonie, cette unité de composition, — l'une des plus capitales difficultés de l'art, — fut, en tous les temps, comme nous le verrons dans la suite, l'un des écueils contre lesquels le talent de Robert eut le plus à lutter. « Ces dernières parties sont du peintre, » comme dit le Poussin, « et ne se peuvent enseigner. C'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut trouver ni recueillir, s'il n'est conduit par le Destin. »

La trace de ses courageux efforts n'était pas moins notable dans de petits tableaux de la même année 1824, représentant des *Pèlerins se*

(1) Ce tableau fut payé à Robert 3,500 francs.

reposant dans la campagne de Rome, deux *Religieuses effrayées du pillage de leur couvent par des Turcs*, un *Brigand en prière avec sa femme*, et la *Mort d'un brigand*, — compositions austères, exécutées avec une grandeur de faire et surtout une profondeur de sentiment dont Léopold seul avait donné l'exemple à l'exposition de 1824.

Lors de l'incendie de Saint-Paul-hors-les-Murs, il avait fait beaucoup d'études sur place. Il exécuta, en 1824, d'après ces motifs, un intérieur des ruines de cette basilique, le lendemain de l'incendie. Le sculpteur Thorwaldsen en fut si enchanté, qu'il lui en demanda une répétition (1).

En novembre 1825, Léopold termina pour l'ambassadeur de France, le duc de Laval, un tableau dont les figures ont plus de deux pieds, et qui fut fort goûté. Il parle ainsi de cette composition à son ami Navez : « C'est une femme de l'île de Procida, sur le bord de la mer, qui attend son mari. La fin de la journée annonce un orage. La mer, qui est très grosse, lui donne des craintes; elle tourne la tête pour chercher au loin la barque qu'elle désire; un jeune enfant dort près d'elle. Je crois que le sujet se devine assez : du moins, je n'ai jamais eu besoin de le dire. »

Un petit tableau représentant des *Chevriers des Apennins pansant une chèvre blessée* avait été composé par Léopold pour le peintre Gérard en 1824; deux ans plus tard, il lui envoya de Rome une seconde peinture : *Une Mère pleurant sur le corps de sa jeune fille exposée.* C'est un usage touchant des états du pape, usage plus pittoresque encore aux pays de montagnes où les costumes se conservent mieux dans leur pureté traditionnelle, d'exposer les morts à visage découvert, dans la maison mortuaire, jusqu'à ce que les confréries les emportent à leur dernière demeure. Robert avait été plusieurs fois témoin de ces tristes scènes, et il a fait une répétition de ce petit tableau pour un amateur distingué des arts, M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris. Gérard fit une critique fort délicate de ce dernier tableau, qui offrait les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédens (2).

(1) « Le tableau est assez grand. Il n'y a pour ainsi dire pas de figures. Je me suis fort amusé à le faire, parce que c'était une occupation nouvelle pour moi de faire des lignes droites et des colonnes... Je ne m'en crois pas davantage pour cela un Bramante, ni même un Perrault ou un Mansart. » Robert à Navez, 1er et 7 août 1824.

(2) « D'après ce dernier ouvrage, » écrit-il à Robert, dont il commence par louer la composition simple, noble et touchante, » je crains franchement que vous n'adoptiez une manière un peu rude, non par l'excès du fini, mais parce que les contours semblent peints à sec. Les plis de la manche de la mère ont quelque raideur, et la tête est peut-être trop virile. Je suis ennemi de la beauté systématique; mais dans toutes les classes et à tous les âges il y a, surtout chez le peuple que vous savez si bien peindre, un genre de beauté relative que vous pouvez mieux que bien d'autres découvrir et retracer. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que c'est au dessin et au caractère que vous avez su donner à ce genre, qu'on avait traité un peu trop négligemment avant vous, que vous devez la réputation bien méritée dont vous jouissez. »

En 1827, Léopold exposa des *Pèlerins reçus à la porte d'un couvent*, des *Filles d'Ischia au rendez-vous*, *l'Ermite de Saint-Nicolas recevant des fruits des mains d'une jeune fille*, et une *Pèlerine pleurant sur son enfant mourant*. Dans une lettre adressée de Rome à M. Marcotte, le 15 janvier 1826, Léopold décrit ainsi ces deux derniers tableaux destinés à cet amateur : « Je profite avec empressement de la permission que vous me donnez pour satisfaire l'envie que vous me témoignez de connaître les sujets des tableaux que j'ai l'honneur d'exécuter pour vous, bien que j'éprouve assez de difficulté à exprimer avec la plume des scènes qui sont plutôt des motifs saisis sur la nature, et qui se sentent mieux qu'ils ne peuvent se décrire. Dans le premier tableau, j'ai représenté une femme des montagnes voisines du lac Fucino, qui, dans le pèlerinage qu'elle fait à Rome avec son jeune enfant, est forcée de s'arrêter pour une maladie grave, ce qui arrive fréquemment aux malheureux habitans de la campagne. Son enfant a pris un accès de fièvre pernicieuse; elle est au moment de le perdre, et j'ai cherché à exprimer l'effet de la tendresse maternelle dans un moment aussi pénible. Le site où elle se trouve, sans être tout-à-fait portrait, est un motif qui m'a été inspiré dans les montagnes de Subiaco. L'autre sujet, qui est ébauché, m'a été fourni dans mon dernier voyage de Naples. C'est au sommet de la montagne la plus élevée qui se trouve dans l'île d'Ischia que j'ai vu un ermite recevant d'une jeune fille des fruits qu'elle lui avait apportés. Je vais l'exécuter tout de suite. »

Le petit tableau de la *Pèlerine* est un des plus fortement expressifs que Robert ait peints. Il n'est pas jusqu'à l'austérité du paysage qui n'ajoute à la tristesse pénétrante de la scène. Quant à l'*Ermite du Mont Epomeo*, il offre tout le charme que comportait le sujet, et servit de transition à la peinture d'*Une jeune Fille de Procida donnant à boire à un Pêcheur*, l'une des productions les plus heureuses de Léopold, et par laquelle il ouvrit l'année 1827. La jeune fille, un vase d'eau sur la tête, pose un genou en terre pour mettre le vase à la portée des lèvres altérées du pêcheur. La pantomime des deux figures est pleine de justesse, et, à la grace digne et simple de la femme, on ne peut se défendre du souvenir des compositions antiques.

VII.

A peu près à la même époque, Robert avait conçu le projet de personnifier les quatre saisons en quatre tableaux. Le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*, qui a lieu à Naples au printemps, devait ouvrir la série. Les *Moissons dans les marais Pontins* devaient représenter l'été. L'automne aurait été symbolisé par les *Vendanges en Toscane*, et l'hiver par le *Carnaval de Venise*. Le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* parut

en 1827, et la *Halte des Moissonneurs* figura au Salon de 1831. Léopold renonça au sujet du *Carnaval*, et *le Départ des pêcheurs de l'Adriatique*, qu'il y substitua, fut l'œuvre dernière du grand artiste. La mort seule l'a empêché de peindre les *Vendanges*, car il méditait ce sujet en travaillant à ses *Pêcheurs*, ainsi qu'on le voit dans une de ses lettres à M. Marcotte (Venise, 26 juillet 1832) : « Je vous ai parlé de la Toscane pour y placer le sujet de mon troisième tableau, qui est les *Vendanges*. J'aimerais à m'installer pour cela sur les lieux mêmes où je voudrais trouver mes inspirations. Il y a une petite ville extrêmement pittoresque (San-Geminiano), qui n'est pas éloignée de Volterra, et où la manière de recueillir le raisin est très originale. C'est encore un pays tout neuf, et qui conserve beaucoup du caractère étrusque mêlé à celui de la renaissance, qui plaît toujours tant. Ne pensez-vous pas qu'avec ces moyens on puisse faire une scène intéressante? Ce serait le repos à la fin d'une belle journée d'automne, et ce moment me fournirait des épisodes intéressans. L'idée m'en paraît philosophique, car c'est dans l'automne de la vie qu'on peut espérer de jouir du repos. Voilà un plan aussi bien arrêté que possible; mais, pour laisser avec sûreté le champ libre à mon imagination, j'aimerais à mieux connaître le pays où j'ai l'intention de placer cette scène. »

Le duc d'Orléans, qui goûtait le talent de Robert, avait d'avance destiné à ce tableau des *Vendanges* une place dans sa galerie toute moderne, où brillaient maints diamans de notre école : la *Françoise de Rimini* et la *Consolation des affligés* d'Arry Scheffer, le *Joseph* et la *Bataille des Cimbres* de Decamps, une magnifique *Scène orientale* du pauvre Marilhat, si cruellement frappé dans toute la force de son talent, *les Vaches* de Jadin, *l'Évêque de Liége* et *le Doge* d'Eugène Delacroix, le *Michel-Ange* de Robert Fleury, et enfin, sans parler d'un de ces chefs-d'œuvre microscopiques où Meissonnier rivalise avec les meilleurs Flamands, l'*Assassinat du duc de Guise* de Paul Delaroche, et l'*Œdipe* d'Ingres, tableau à côté duquel devait plus tard se placer sa *Stratonice*.

Le pèlerinage à la Madone de l'Arc, qui a pour but d'appeler sur la terre les bénédictions de la Vierge, a lieu aux fêtes de la Pentecôte, à la chapelle d'un village distant de quelques lieues de la capitale. C'est une de ces solennités qui participent à la fois du paganisme et du christianisme, et où l'ardeur du plaisir se mêle aux pratiques dévotieuses. Ces jours-là, tout le populaire de Naples est en ébullition comme son Vésuve, dont il est si fier. Des hommes, des femmes, des enfans, revêtus de leurs plus beaux habits, habits presque orientaux par la forme et par l'éclat des couleurs, montent sur un char attelé de ces magnifiques bœufs gris à grandes cornes de la Romagne, dignes de descendre des bœufs du Clitumne. Les mains sont chargées de thyrses

entrelacés de feuillages, de fruits et de fleurs, où pendent des amulettes, des chapelets, des images de la Vierge et des saints. Les fronts sont couronnés de pampres, de feuilles de figuier, de branches de citronnier chargées de leurs fruits. Des bouquets de genêt et de lavande verdissent les roues du char, et le joug des tranquilles animaux qui le traînent porte un trophée de branchages et de blé en herbe. Tout est joie, tout est fête et tumulte. La marche est ouverte par deux enfans dont le plus âgé frappe en cadence une crécelle de marteaux (1). Les chants, le bruit des tambourins et des castagnettes, répondent à cet étrange appel. De belles jeunes filles qui dansent forment le cortége du char, et la foule, une foule immense, l'entoure ou le suit à pied, à cheval, à âne, en cabriolets à berceaux d'osier (*calessi*) ornés aussi de bouquets et de verdure. Une fille du pays tiendrait à déshonneur de ne point figurer à la fête, et nous ne sommes pas loin de l'époque où plusieurs faisaient prendre par contrat à leur futur mari l'engagement de les y conduire (2).

Ce fut ce détail de mœurs qui fournit à Robert le sujet du premier des quatre tableaux destinés à symboliser les saisons : il s'agissait encore de prendre sur le fait la nature populaire, mais il fallut beaucoup d'efforts à l'artiste pour la saisir. Une lettre de Léopold à M. Navez (Rome, 1er octobre 1827) en contient l'aveu. « Mon tableau n'est pas fini encore, et même je prévois qu'il ne pourra partir que dans un mois. C'est ma plus grande page, puisqu'il a près de sept pieds, et, comme le sujet est compliqué, il m'a pris plus de temps que je n'avais pensé d'abord; mais tout a une fin dans ce monde, et j'espère qu'il en sera de même de mon éternel tableau. Il est vrai que je n'y ai pas travaillé de suite, et que j'ai fait, depuis que je l'ai commencé, un assez grand nombre de petits tableaux qui avaient leur destination. Si j'avais su le mal qu'il me donnerait, bien certainement je ne l'aurais pas commencé. Toutes les figures ont des mouvemens violens; par conséquent,

(1) Cet étrange instrument de percussion, formé de trois marteaux ou maillets mobiles, s'ouvrant en éventail, et maintenus par une lame de métal, est une particularité toute napolitaine, digne de la première enfance de l'art, et destinée à produire le *bruit rhythmé* qui, dans ces âges primitifs, constituait en grande partie toute la musique. Pour le peuple de Naples, plus le bruit est fort, plus il est beau : cette crécelle informe est donc son fait, et la musique qui en résulte rappelle merveilleusement celle des cymbales et des crotales que l'antiquité met aux mains des satyres et des bacchantes.

(2) A Venise, il y a aujourd'hui encore des femmes qui stipulent par article formel que leur mari leur donnera chaque année une loge pour l'ouverture du théâtre de la Fenice. Les contrats de l'Italie ont été de tout temps les confidens de traits de mœurs qui méritent d'être conservés. J'ai un contrat en original sous les yeux qui garantissait à l'épousée le droit de se choisir un *sigisbé*. Ce genre de contrat était fort commun; l'occupation française en a fait cesser le scandale. L'année dernière, une héritière génoise, épousant un noble milanais, fit stipuler en son contrat de mariage que son mari n'aurait pas le droit de la conduire chez l'*Autrichien vice-roi du royaume lombardo-vénitien*.

la nature ne peut pas servir comme elle le fait pour un sujet calme. Ensuite, les ajustemens que j'exécute ordinairement sur le modèle ont presque été faits d'idée (je n'ai pas de mannequin); et moi, qui suis toujours timide et qui ne sais pas d'avance ce que je dois faire, ou plutôt qui ne puis exécuter sur-le-champ et du premier coup ce que je sens, ce tableau, je puis dire, m'a rendu malheureux, et bien souvent j'ai eu envie de le crever. Si je ne l'ai pas fait, j'ai donné la meilleure preuve qu'on puisse donner de courage et de persévérance. Je me consolerais de toutes les peines qu'il m'a causées, si j'en étais satisfait. » Le tableau fini, il dit au même : « ..... Je t'en prie, quand tu m'écriras, parle-moi de mes tableaux; critique-moi vertement, si tu trouves que ce soit nécessaire. On me dit généralement que je suis tombé dans le sec et que je fais de l'allemand. »

Toujours plein de scrupules, le peintre n'avait rien donné au hasard; il avait tout combiné pour faire ressortir la grace abandonnée à la fois et majestueuse de cette race grecque de l'Italie méridionale; mais aussi, à force de s'étudier à écarter de la scène tout ce qui pouvait en altérer le caractère gracieux et grandiose, il l'a frappée d'une sorte de monotonie. A la rigueur, c'est bien là l'épisode principal de la fête; ce sont bien ces montagnes fortunées que baigne la mer et que couronnent au loin des terrasses, des *villa*, des couvens et le Vésuve, ce roi de tout paysage napolitain; mais les personnages posent plutôt qu'ils n'agissent, l'épisode est trop restreint pour le titre du tableau. En un mot, ce n'est point la foule, ce n'est point cette joie immense à laquelle semble prendre part la nature entière, et qui emporte une population tumultueuse, toujours dominée par la sensation du moment, et incapable de dépenser la vie sans l'agiter. Toutefois, avec un peu plus de sévérité dans le dessin, un peu plus de force de modelé dans les têtes et dans les mains, cette composition s'élèverait à la dignité de l'antique. En vain les critiques de la nouvelle école prétendirent-ils que ce n'était qu'un froid bas-relief : Robert devait, en 1831, leur donner un démenti par le succès universel d'une œuvre écrite dans le même style, mais plus puissante encore et d'une grandeur vraiment épique : l'*Arrivée des moissonneurs dans les marais Pontins*. Afin de se préparer à l'exécution de ce tableau, il fit un certain séjour dans ces marais si redoutés pour les émanations fiévreuses qu'ils exhalent.

« La peur que l'on a généralement de voir en détail les marais Pontins est exagérée, écrit-il le 10 août 1829 à M. Marcotte. D'abord, le mauvais air ne commence en réalité qu'à la fin de juillet; ensuite, il n'est pas ce qu'il a été, ou bien tous ceux qui en ont parlé autrefois ont dit beaucoup de choses ridicules. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'une amélioration de l'air se remarque parfaitement dans les villes et les villages voisins. Lorsque Pie VI eut la très bonne idée d'assainir une partie de

cette terre fertile, les grands travaux qu'on fut obligé d'exécuter firent sortir des miasmes qui frappèrent de mort la population des environs. Les villes de Cisterna, Norma, Sermonetta et Sezze furent presque entièrement dépeuplées; mais, après la succession d'années qui s'est écoulée, elles ont repris plus d'importance qu'elles n'en avaient jamais eu, et actuellement leurs habitans portent sur la figure l'empreinte d'une santé parfaite, tandis qu'autrefois ce n'étaient que teints jaunes et livides. L'année dernière, mon frère et moi, avions déjà poussé une reconnaissance dans ces endroits peu connus des étrangers; mais à deux nous étions trop peu pour prendre les dispositions propres à nous mettre tout-à-fait à l'abri, sinon du danger, du moins de la crainte. Cette dernière excursion a été beaucoup plus agréable. Un des amis de mon frère s'était associé à nous en quittant Rome, et Schnetz est venu nous retrouver à Cisterna, où nous avons fait un séjour. Ensuite, nous sommes partis tous quatre à pied pour nous engager dans les montagnes, nous arrêtant dans les villes que je vous ai nommées, et de plus à Piperno, Sonnino et Terracina, où nous nous sommes installés.

« On ne peut se faire une idée de la beauté des hommes et surtout des femmes de ces endroits. Schnetz ne revenait pas de sa surprise. Leur physionomie exprime ce qu'ils sentent avec une vivacité qui charme, et ils ont des traits nobles, grands et fins, avec un aspect de santé qui plaît. Quand je pense à nos braves et dignes Suisses, je suis fâché pour eux et pour moi de la comparaison. Je dis pour moi, car, si je ne trouvais pas cette différence, il y a long-temps que je serais dans nos montagnes. Je n'aime pas du tout les Italiens des villes; mais je vous assure que, dans les montagnes, ils ont quelque chose de tout-à-fait attrayant. Ils ont la naïveté de gens qui ne savent rien; mais cette naïveté est accompagnée d'un esprit naturel très prononcé et d'une imagination surprenante, ce qui rend leur commerce assez amusant. Avec cela, on découvre en eux (surtout parmi les femmes, qui généralement sont très scrupuleusement attachées à leurs maris) un mélange de grandeur d'ame et de qualités rares, et puis de superstitions outrées alliées à des caprices qui peuvent les rendre méchans sans savoir pourquoi. Ce mélange, qui peut plaire d'abord, ne satisferait pas à la longue. Quoi qu'il en soit, je me persuade qu'un bon gouvernement en ferait de bons sujets. »

Léopold avait, par amour de l'art, bravé les exhalaisons des marais Pontins; il en revint un peu malade. Rétabli au mois d'octobre, il écrivait à son ami Navez : « J'ai été fort long-temps peu bien, sans être cependant forcé de garder le lit. C'est par des soins convenables que j'ai échappé à une maladie réelle, et, en cette occasion, j'ai prouvé ce qu'on m'a dit souvent, à savoir, que j'ai manqué ma vocation, et que j'aurais dû me faire médecin. Schnetz, qui n'a ni mon tact en cela, ni ma pra-

tique, est pris, et, depuis plusieurs jours, il a la fièvre. Nous avons peut-être commis une imprudence au commencement de l'été, en faisant un séjour dans les marais Pontins, où nous nous sommes trop échauffés. Cela ne m'a pas empêché de travailler, quoique je l'aie fait mollement. J'ai pourtant commencé un tableau pour pendant à ma peinture du Luxembourg, mais d'un style plus sévère : c'est une scène de *Moissonneurs* dans les marais. Plusieurs personnes ont vu ma toile, et trouvent qu'elle sera de beaucoup préférable à celle qui représente la *Fête*. Je n'en serais pas surpris, parce qu'il me semble que je sens mieux le sujet que je traite actuellement. Je peux bien me tromper, car je n'ai rien encore de fini. »

Dans cette composition qu'il avait été trois ans à méditer et qui est aujourd'hui si célèbre, il avait voulu faire ressortir la différence qui distingue les Italiens de Rome de ceux de Naples. Il y eut cela de remarquable, qu'il l'exécuta avec plus d'entrain et de plaisir qu'aucune de ses grandes toiles. On l'a vu menaçant, par dégoût, de crever celle de *l'Improvisateur* et de la *Fête de Naples*. Il eut cent fois le même dessein pour celle des *Pêcheurs;* le tableau des *Moissonneurs* lui donna seul les joies de l'invention et de la verve. Ce fut ce tableau qui partagea les honneurs du Salon de 1831 avec l'*Offrande à la Madone*, chef-d'œuvre de Schnetz, et l'une des plus belles productions de l'école moderne.

Rien de superflu, dans cette admirable peinture des *Moissonneurs*, entre la pensée et l'expression. Partout bonheur et variété de poses, éloquence de pantomime fine à la fois et simple, majesté imposante, étude savante, caractère profond et varié des têtes, vigueur de coloris, balancement heureux des lignes. Sur les figures, et de toutes parts, on sent le soleil dont l'atmosphère est embrasée. Le fond fin de ton, bien dégradé, bien à son plan, n'eût pas été désavoué par Claude le Lorrain. Et toute cette variété pleine de puissance et de vie se résume en une saisissante unité.

Avant d'être envoyé à Paris, ce tableau avait été exposé au Capitole et fort applaudi des Romains, dont il flattait l'amour-propre national; mais le concert d'éloges et d'acclamations qu'il excita à son apparition au salon du Louvre est inexprimable. La foule, qui se laisse porter au flot de la mode, n'avait accueilli qu'avec distraction les premières œuvres de Robert, et ne s'était que lentement initiée à ce style sévère. Le petit nombre de vrais connaisseurs qui aiment réellement la peinture s'indignait de cette froideur et criait au mauvais goût du siècle. Grace à la déplorable habitude qui porte notre pays à tout parquer par classes et à numéroter ses admirations, le gros public avait crié plus fort : « Ce ne sont que des scènes familières, des figures de demi-nature, des tableaux *de genre,* » et l'on n'y prêtait qu'une attention secondaire, comme si autre chose que le talent pouvait créer noblesse et roture

parmi les artistes. Non, ce n'est point dans la dimension de la toile et dans la nature du sujet que réside la dignité de l'art, elle est toute dans le style imprimé à l'œuvre. Le goût si sûr des anciens trouvait autant de majesté divine, autant de *diligence et de beauté surnaturelle* (1) dans une statuette de Jupiter par Polyclète que dans le colossal Jupiter tonnant de Phidias. Une statuette d'Hercule, chef-d'œuvre de Lysippe, partageait avec les œuvres d'Aristote l'honneur de reposer sous le chevet d'Alexandre. L'art des pierres fines de Pyrgotelès, le graveur favori du héros macédonien, l'art des pierres de Dioscorides et d'Aspasius (2) n'est-il pas le même art que celui de la frise du Parthénon? La moindre toile de Raphaël, du Poussin, de Le Sueur, de Rembrandt, les petits tableaux de Terburg et de Metzu ne sont-ils pas autrement grands que les vastes machines des Carraches et du Tintoret, que ces toiles immenses où Le Brun, abusant d'une certaine audace de composition, d'une majesté naturelle de style, a superbement délayé Quinte-Curce dans les flots de sa mauvaise couleur? En ses petits émaux enfin, Petitot n'est-il pas grand par les mêmes qualités qui font les maîtres?

Certes, ce que nous représentait Léopold était vieux comme le soleil. Les types pittoresques des populations agrestes de l'Italie avaient souvent fourni des modèles à nos peintres; mais généralement ce genre avait été traité avec négligence ou maladroitement idéalisé. Schnetz seul, le dernier des Romains, retiré comme Robert dans cette sainte Italie, l'avait reproduite avec la simplicité puissante de sa belle nature. D'autres peintres, et des plus habiles, se sont essayés depuis dans ce même genre; mais leurs pâles productions n'ont servi qu'à prouver combien Léopold est un grand artiste. Un des défauts de certains peintres de notre temps est de prendre leurs études pour des tableaux. Il a été donné à Raphaël seul de faire autant de tableaux de ses études. Pour écrire et pour peindre avec génie, il faut penser avec génie; pour ne produire qu'avec talent, il suffit d'une certaine dose d'idées, de sens et de goût.

Du milieu de cette foule sort glorieusement l'illustre Ingres, qui, par son exemple, avait enseigné à Robert la volonté et la tenue dans le talent, le dédain de la mode comme celui de l'à-peu-près et du genre *bel-esprit* qui cherche à envahir notre goût national. Robert professait

(1) Expression du Poussin.

(2) Pyrgotelès, le seul graveur qui eût le droit de reproduire les traits d'Alexandre-le-Grand; Dioscorides d'Ægée, en Asie mineure, le plus célèbre graveur du siècle d'Auguste; Aspasius, qui fleurit dans le second siècle après Jésus-Christ. La Bibliothèque nationale de France, les musées de Naples et de Vienne, les cabinets de M. Roger à Paris, de M. Currie à Rome, possèdent de belles pierres de ces grands artistes. M. Currie, qui fait les honneurs de sa collection avec une grace et un savoir parfaits, a le chef-d'œuvre connu de Dioscorides, pierre *vraiment antique*, provenant du célèbre cabinet Poniatowski, où tant d'ouvrages modernes avaient usurpé les honneurs de l'antiquité.

pour ce grand artiste une admiration vraiment sentie; on aimera à en trouver l'expression éparse dans un choix de confidences empruntées à sa correspondance avec M. Marcotte.

VIII.

« Je vais commencer à parler peinture pour répondre à vos remarques sur la manière dont on la traite aujourd'hui. Je prends pour exemple Ingres, qui est à mes yeux le modèle des artistes, celui qui envisage l'art pour l'art, et qui dédaigne de devenir fabricant; mais, tout en mesurant sa hauteur, je suis fâché pour les arts et pour lui qu'il produise si peu. Son talent a tant de recherche, de caractère et de goût, une fermeté de dessin si remarquable, une exécution si consciencieuse, qu'il lui faut naturellement beaucoup de temps pour se satisfaire. Il travaille seul à ses ouvrages; c'est encore un point à considérer et qui lui ôte toute analogie avec les peintres anciens, dont la plus grande partie avait de nombreux élèves occupés à les aider. L'amour des arts à notre époque n'offre non plus aucun rapport avec celui qui était si général en Italie au xve siècle. La nouveauté et l'apparition de chefs-d'œuvre qui ne ressemblaient à rien produisaient un enthousiasme général. Les grands artistes en avaient plus de sûreté pour rendre leurs inspirations. Ils craignaient beaucoup moins la critique; ils n'avaient point à redouter, pour l'effet de leurs tableaux, de les voir, dans des galeries ou des expositions, au milieu d'un tumulte de cadres où les bonnes choses peuvent être écrasées par les médiocres, et leurs œuvres, placées dans des églises, ne devaient inspirer que des sentimens plus favorables. Pour cette grande raison, nos devanciers travaillaient avec plus de liberté. Ils ne craignaient pas, j'ose le dire, de se permettre des anachronismes, quand leur caprice les y portait. Présentement, rien n'est perdu pour les cent yeux de la critique : ceux qui s'en inquiètent sont arrêtés, comprimés. Je voudrais pour Ingres qu'il vécût en Italie. Je suis sûr qu'il serait plus heureux et produirait plus.

« .... Tout ce que vous me dites de lui me fait craindre davantage encore d'habiter une ville telle que Paris (*comme peintre, je veux dire*). Un homme sans passions est incapable de faire un artiste distingué, puisqu'il est reconnu qu'il faut toujours, à tout homme qui veut produire, une sensibilité qui aime à se faire jour. Mais l'ambition de satisfaire la vanité arrive aussi, lorsqu'on se trouve sur un grand théâtre, et toutes les passions qui, dans la retraite, demeurent cachées, se découvrent : les unes peut-être pour rendre heureux; les autres, le plus souvent, pour mettre des entraves à la tranquillité et au repos.... Je me rappelle toujours plusieurs conversations de M. Gérard, qui paraissait me parler confidentiellement et à cœur ouvert. Pourquoi ne pourrais-je

pas le penser? car quel intérêt cet homme aurait-il eu à me tromper par ses discours? Eh bien! il m'a répété souvent, et même chaque fois que je le voyais, combien je devais m'envisager heureux de travailler loin des intrigues. Il ne pouvait me dire assez combien il sentait qu'il avait ruiné sa carrière de peintre, en mettant un si grand empêchement au développement de son talent. Chez lui, comme chez beaucoup d'autres, l'ambition a détruit ou amorti la sensibilité; il le sent, mais son âge et l'habitude d'une vie que l'on ne peut changer le lient irrévocablement....

« Ce n'est pas à dire pour cela que les grandes villes soient toujours la ruine du talent; il y a des exceptions.... Mais, pour moi, il serait bien difficile de m'ôter cette conviction que, dans les arts surtout, un cœur gâté et devenu insensible est ce qu'il y a de plus pernicieux au monde pour le talent. Or, c'est un mal qui s'opère bien plus facilement dans ces grands gouffres de population où les sentimens vrais sont presque toujours tournés en ridicule, et où le caractère le mieux trempé pour le bien reçoit tant d'atteintes de nature à le changer avec le temps. Un homme s'y soutiendra, j'en suis sûr, c'est Ingres; mais comment y parvient-il? Par une force de volonté plus remarquable encore que son talent. Il l'a prouvé par toute sa vie, et cette constance admirable qui a lutté si long-temps, pour arriver au caractère vraiment classique qui le distingue, contre les attaques indécentes de la médiocrité, est le gage le plus convaincant de sa supériorité. Je l'admire, je vous assure, plus que personne, car il a conservé ce qui le rendra l'homme du siècle : un cœur enthousiaste de toute chose noble, grande et vraie (car peut-on avoir des sentimens nobles et élevés, s'ils ne sont pas vrais?). Avec cela, il possède un autre avantage que je remarque sans le blâmer, c'est le besoin que l'on reconnaisse généralement sa supériorité. Je ne blâme pas ce sentiment, parce qu'il part, j'en suis sûr, non de la pensée d'un succès personnel qui pourrait chatouiller un cœur vulgaire, mais d'un fonds louable, le désir de faire triompher ce qui est bien et beau. Combien son talent me touche et m'émeut autrement que les talens à effet, où l'on ne reconnaît pas avant tout une ame sensible et bonne!

« .... Cet homme, se conservant au premier rang par des succès, maintiendrait toujours les arts dans les bornes d'une élévation propre à les faire toujours estimer. Il est malheureux pourtant qu'il ait quelque chose qui ne soit compris que des adeptes. Le public ne s'en contente pas, et l'on ne peut exiger des marques d'admiration de ceux qui ne comprennent pas les beautés. Les ignorans, ailleurs qu'en France, ont toujours du respect pour les réputations faites par les connaisseurs; mais, en France, chacun veut porter un jugement. Il me semble toutefois que, si l'on se maintient dans la volonté de suivre ce que la nature peut inspirer, on est plus sûr d'être généralement goûté. Même dans

les sujets historiques, il faut toujours que ce soit la nature qui soit le premier point de départ. Si l'on songe trop à ce qui s'est fait de bien, et si l'on veut surtout l'imiter, on exagère nécessairement le caractère que l'on a à rendre; il ne part pas de source.... Combien Ingres ne ferait-il pas, s'il se laissait simplement conduire par son propre sentiment! J'espère cependant qu'on reviendra sur le premier jugement de son tableau (le *Saint Symphorien*). Le goût du public est, au premier abord, pour ce qui frappe les yeux, surtout dans ces immenses réunions de toiles où de bonnes choses ne peuvent être observées sur-le-champ....

« Je vous dirai que je suis bien aise de me rencontrer avec lui dans mes idées sur Raphaël et la nature....

« J'ai été obligé de cesser de vous écrire, par la visite d'un professeur de l'académie (de Venise). Naturellement nous avons beaucoup causé sur la peinture, mais nous ne nous entendions pas parfaitement, car il me parlait toujours *grands maîtres*, et moi toujours de la *nature*. Cela m'amène naturellement à répondre sur quelques points de vos lettres précédentes. Oui, j'accorde que Raphaël a fait un nombre prodigieux d'ouvrages admirables; mais Raphaël est Raphaël. Il a été, de tous les artistes, le plus heureusement doué, si l'on en excepte Michel-Ange, qui, à mon idée, est supérieur encore.

« Raphaël improvisait ses tableaux; de plus, il a eu le bonheur de venir dans un siècle où les arts étaient en grand honneur. Cependant je crois fermement qu'il n'a pas mis la main à beaucoup de tableaux que l'on regarde comme étant de lui : toutes ses Madones, qui sont si semblables, il n'est pas croyable que sa belle et si riche imagination lui ait permis de les exécuter ainsi. Si je ne me trompe dans cette dernière conjecture, Michel-Ange alors me paraît lui être supérieur et bien plus homme de génie, puisqu'il ne s'est pas astreint aux caprices de ceux qui lui commandaient des tableaux, et qui faisaient faire aux peintres des anachronismes ridicules. Raphaël s'en tire admirablement bien; mais je préférerais qu'il eût exécuté quelques autres compositions, comme celles des *Stanze*, plutôt que de représenter des prêtres et des religieux avec Notre-Seigneur et la Vierge (1).

« J'ai été enchanté de me rapporter autant avec vous sur le Poussin. Ses ouvrages font toujours mon admiration par la pensée profonde et toujours élevée qui le conduit. Tout ce qu'il a fait prouve tant de fonds, un sentiment si réfléchi, que l'on ne peut voir ses tableaux sans s'y arrêter long-temps. On aime à se pénétrer des résultats d'une imagination si sûre. En somme, de tout ce qui a produit dans les arts, c'est lui et Michel-Ange qui me remuent le plus : le premier, par le fond de phi-

(1) Allusion à la *Dispute du Saint-Sacrement*.

losophie si bien écrit; le second, par une imagination si grande, si gigantesque, si originale.

« Vous comparez Ingres à Raphaël? Il me semble qu'on pourrait plutôt le comparer à Léonard de Vinci, qui n'a jamais voulu se faire aider, et qui, par cette raison, a produit si peu d'ouvrages, quoiqu'il soit mort très vieux. »

Dans ses lettres à ses anciens camarades, Robert jetait à cœur ouvert quelques mots sur les artistes qui l'entouraient, sur Granet, sur Schnetz, sur Horace Vernet, sur les écoles étrangères représentées à Rome, etc.

Décembre 1821. — « J'ai trouvé le tableau de M. Granet superbe, étonnant d'illusion. Néanmoins, je t'avoue entre nous que je désirerais une scène plus intéressante; mais il faut avouer que c'est la nature même; il y a un cachet particulier de maître. »

Août 1824. — « Schnetz a envoyé son tableau de *Sainte Geneviève*. Je suis bien impatient de voir comment on l'accueillera, s'il arrive pour l'exposition. Tu serais étonné de la verve qu'il y a. C'est d'une nature si forte, d'une énergie si étonnante, qu'il me semble qu'on ne peut rien mettre en ligne. Je le regarde comme bien supérieur à son *Condé*. Il y a plus de liberté, plus de caractère historique, et le pathétique du sujet fait plus d'effet. Il est facile de penser que les imitateurs de l'antique lui feront des reproches. Il est si rare qu'ils comprennent ce sentiment vigoureux!

« Quand ce tableau était exposé dans l'atelier de Schnetz, il y avait trois autres tableaux considérables d'autres artistes, et exposés également chez eux : l'un d'Overbeck, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem;* c'est allemand, mais plein de naïveté: nous l'avons été voir ensemble, Schnetz et moi, et il nous a fait grand plaisir; — un autre, d'un Russe nommé Bruni, — *Horace qui vient de tuer sa sœur:* c'est de la touche sans étude; enfin, un sujet curieux, peint par un Anglais, *une Famille anglaise recevant la bénédiction de Pie VII:* on a bien ri de cette peinture; c'est tout ce qu'il y a de plus bizarre, avec un effet très original, mais sans nulle vérité. »

1825. — « Je reviens à Schnetz. Son lot, malgré ce qu'il y aurait à dire, est beau et très beau; il y a un sentiment d'exécution si vrai, et la pensée de ses tableaux offre toujours un quelque chose qui se trouve si peu facilement! J'avoue qu'il pourrait un peu plus penser aux grandes lignes dans ses compositions, et ensuite à l'harmonie, au séduisant d'un effet bien entendu. Il peut acquérir pour cela beaucoup. D'ailleurs, ses grands tableaux étaient des scènes qui exigeaient trop de figures. Je voudrais voir Schnetz traiter des sujets forts, où l'action ne fût qu'une, et qui, par conséquent, n'outrepassât point le nombre de quatre ou cinq figures; l'effet viendrait plus naturellement, et il pourrait mettre tout ce qu'il sait. Quoi qu'il en soit, je me suis beau-

coup réjoui de ses succès, et je suis persuadé qu'ils lui feront faire de nouveaux pas.... Nous partons pour Naples, Schnetz, Beauvoir et moi, dans un mois. Ce sera un voyage pittoresque, car nous le ferons à pied et par les montagnes. Le Moine s'y décidera aussi, je pense (1).

« Nous avons été bien attristés ce soir (28 juillet), en apprenant la mort de M. David, de cet homme extraordinaire. Son fils aîné était parti pour aller le rejoindre : il ne retrouvera plus son père. Je le plains sincèrement. Dans ta première lettre, je te prie, donne-nous tous les détails que tu sais sur la mort de notre cher maître, pour le talent duquel nous avions tous une si grande vénération. »

1829. — « Schnetz, qui est ici depuis plusieurs mois, vient de terminer entièrement un très beau tableau (figures de grandeur naturelle), qui augmente encore sa réputation. Je suis persuadé qu'il aura un plein succès au Salon, car il est original, outre le mérite de la peinture. Ce tableau est pour l'église de Saint-Étienne, et, en le lui demandant, on l'a instruit qu'au-dessus il y aurait cette phrase : « Consolation des affligés. » Il a eu l'idée de représenter l'intérieur d'une église avec un autel à la Madone. Au pied, se trouve une famille de paysans romains, qui l'implore pour une jeune enfant assise par terre et très malade. Ce groupe est admirable et le principal du tableau. Il y a aussi une vieille qui est parfaite, et plusieurs autres figures qui toutes sont occupées à implorer l'assistance divine. C'est enlevé, c'est d'une force d'expression qui émeut et d'une exécution meilleure que tout ce qu'il a encore peint. Il fallait réussir comme il a fait pour ne pas risquer d'être critiqué pour une innovation, car c'en sera une de voir cette composition placée à côté d'histoires de saints ou de traits de la vie de Jésus-Christ.

« H..... dit qu'il veut changer sa manière en peinture. Néanmoins on trouve que le tableau qu'il vient de finir est de la même peinture que ceux de Paris. Il représente le portrait du pape Pie VIII *porté* (2). La première chose qu'il ait faite ici est un tableau raté qu'il ne finira point.

(1) Le Moine, sculpteur français médiocre, établi à Rome, qui a répandu dans diverses églises de cette ville, notamment à Saint-Louis-des-Français et à San-Lorenzo in Lucina, de faibles monumens de son ciseau. On a de lui, au jardin du Palais-National à Paris, le groupe en marbre d'un jeune pâtre tenant une chèvre, ouvrage exécuté avec une mollesse que rachète peu la composition. C'est pourtant son chef-d'œuvre.

(2) Il est d'usage, à Rome, lors de l'exaltation du pape à Saint-Pierre, et lors de son installation comme évêque de Rome à Saint-Jean-de-Latran, que le saint-père, assis sur une sorte de trône, soit promené dans l'église, porté à dos d'hommes, entouré de suisses en costume du XVI[e] siècle dessiné par Raphaël, et escorté, de chaque côté, d'un massier qui tient un immense éventail. Cette cérémonie a encore lieu le jour de Pâques, quand le pape donne la bénédiction *Urbi et Orbi* du haut de la tribune de Saint-Pierre. Le jour de la Fête-Dieu, il est encore porté; mais, cette fois, assis sur un petit tabouret masqué de brocards d'or, il est censé à genoux, appuyé devant un prie-Dieu, etc. C'est une de ces cérémonies que représente le tableau d'Horace Vernet, tableau un peu théâtral qui est maintenant dans la galerie historique de Versailles.

C'est une *Judith coupant la tête à Holopherne*, ou plutôt *s'y préparant*. Elle a déjà le coutelas en main, et *se retrousse la manche*, — motif, par parenthèse, trivial et bas, et qui ne donne l'idée que d'une femme bourreau. Il se faisait ensuite un jeu de sa facilité. On allait le voir un jour; en votre présence, il disait : — Tiens, ce bras est mauvais, cette jambe est de travers; — crac! il barbouillait pour les changer et faire admirer sa facilité extraordinaire; mais ces *ficelles* ne jettent pas de la poudre aux yeux ici... Il a fait plusieurs études de têtes qui sont véritablement bien. Ce n'est pas fort comme le seraient celles d'un homme plus solide, mais, en somme, elles sont bien, sans qu'il y ait à crier miracle. »

« Une société des amis des arts vient de se former à Rome (mars 1830), et sa première exposition a lieu, dans ce moment, au Capitole.... Il y a plusieurs années que différens artistes allemands et italiens avaient conçu ce projet. M. Guérin, auquel on en avait parlé d'abord, n'avait pas pensé que ce fût avantageux pour les arts. Il croyait, au contraire, que cela serait de nature à engager beaucoup de jeunes gens à les embrasser sans vocation, dans l'espoir de vendre facilement leurs travaux après quelques années. M. Guérin trouvait d'ailleurs la France désintéressée dans cette institution, qui n'avait pour objet réel que d'aider une foule d'artistes du Nord tombés à Rome sans ressources et y végétant dans le besoin, tandis que les Français ne sont point dans ce cas, et qu'ils ne viennent à Rome que pour acquérir du talent et non pour chercher à y vivre. Si Horace Vernet n'a pas envisagé la question au même point de vue, c'est qu'il n'a considéré qu'une chose : l'honneur de la nation, et, en cela comme toujours, il a prouvé assez de tact, car bien certainement, si aucun Français n'eût exposé, on ne dirait pas, comme chacun le fait généralement, que cette école est de beaucoup supérieure aux autres.

« Horace y a sa *Judith*, qui, à mon sentiment comme à celui de beaucoup d'artistes et d'amateurs, n'est pas exempte de défauts graves et ne donne pas une idée juste du sujet; mais, comme ce tableau est exécuté avec l'adresse qu'on lui connaît, et que de plus on ne lui fait pas le reproche, comme à son *Pape*, d'être de la peinture de décoration, en somme il plaît assez.....

« Les deux derniers tableaux de Schnetz se distinguent d'une manière brillante. Orsel a une grande peinture qui lui fait honneur. Roger en a une aussi dans son genre qui plaît beaucoup. J'ai à l'exposition un tableau fini depuis peu et destiné; une quinzaine de personnes m'ont déjà fait des offres, et parmi elles se trouvent plusieurs Italiens et même des Romains, chose étonnante, car, depuis que je fais des tableaux, aucun Romain, pour ainsi dire, n'a visité mon atelier. Ils ne vont pas plus chez les autres, sinon chez leurs peintres; mais, comme

ils ont du jugement et que les peintures de leurs compatriotes leur donnent peu d'envie de décorer leurs appartemens, ils ne font aucune acquisition. L'exposition est bien curieuse sous ce rapport : on y voit à côté les unes des autres les différentes écoles. L'allemande a des vices très grands, mais elle a des qualités majeures, si l'on veut être juste, et l'école anglaise, sous le rapport de la couleur et d'une certaine naïveté d'expression, est à voir, mais pas l'ombre de goût un peu élevé.

« L'exécution française ne plaît pas tout-à-fait aux Anglais et aux Allemands. Les premiers recherchent un choix de couleur et une manière de peindre totalement opposés à nos méthodes. Les autres n'aiment pas la touche et la peinture qui n'est pas faite avec des glacis, des frottis de brosse *à crever l'œil d'une mouche*, comme disait M. David. Pour eux, l'exécution française est trop matérielle.

« L'école italienne est d'une faiblesse, d'une misère désolante; il n'y a rien, mais rien qu'on puisse remarquer avec plaisir : on dirait de la peinture *d'ennuyés*. »

« ... J'avais entendu rapporter par quelques amateurs et artistes (écrivait plus tard Robert à M. Marcotte) que les meilleurs tableaux des expositions italiennes étaient des compositions historiques : je n'y ai vu qu'une affectation de noblesse sans vérité et un mérite très commun, sans parler de la faiblesse de l'exécution; mais tout ce qui se dit amateur en Italie ne sort pas, en fait d'art, de cette catégorie de sujets, et n'accorde son approbation qu'aux artistes qui traitent ce qu'ils appellent « le genre noble. » Quand cette noblesse n'est pas accompagnée de vérité, ce n'est plus qu'une singerie qui ne peut plaire aux véritables connaisseurs. A une exposition, j'ai vu la foule se porter à un tableau très simple, qui, je le crois, n'eût pas eu grand succès à Paris, étant dépourvu de qualités essentielles, mais où j'ai trouvé un grand sentiment de vérité et beaucoup de finesse d'expression. Cette observation m'a prouvé combien la foule est plus éloignée de partialité et d'erreur que certaines personnes qui font profession de s'y connaître, parce qu'elle se laisse toujours conduire par le sentiment, et que le sentiment veut avant tout la vérité.

« Il faut avouer que tout a bien changé à l'égard des arts. Toutes les années, les artistes de chaque nation augmentent à Rome, et les amateurs, qui viennent en infiniment plus petit nombre à présent, apportent des idées de patriotisme qui les empêchent en grande partie de visiter même les ateliers des artistes en réputation qui ne sont pas leurs compatriotes. C'est fini, on fait beaucoup trop de tableaux, et les artistes qui commencent sont bien à plaindre. A mon arrivée à Rome, il n'y avait aucun Anglais qui y exerçât les arts; actuellement il y en a un grand nombre, dont quelques-uns ont un talent réel, de celui-là

surtout qui plaît aux riches insulaires. Les Allemands ont aussi un goût particulier, et leurs artistes les contentent merveilleusement. Il n'y a pas jusqu'aux habitans des pôles qui n'aient leurs jeunes peintres, que naturellement ils protégent. Dire qu'il y a des Sibériens et des Cosaques qui sont dans les arts, c'est dire assez que tout le monde se mêle de faire des ouvrages pour ses nationaux, chose toute naturelle, et qu'on ne peut blâmer; mais, par suite, cette masse considérable de tableaux produira une satiété universelle, comme elle existe déjà chez les Romains, parmi les seigneurs les plus riches, parmi ceux même qui placent leurs collections de tableaux anciens dans leurs plus beaux appartemens, et se retirent dans les mansardes pour laisser aux étrangers le libre accès de leurs galeries. Plus le concours de curieux est grand, plus ils sont honorés. Malgré cela, ils ne donneraient pas un *iota* pour encourager leurs artistes. Aussi, depuis dix ans, aucun de tous les princes romains n'a-t-il acheté un tableau. »

En général, tout ce que disait Robert des diverses écoles de peinture représentées à Rome est encore vrai de nos jours, et nous avons recueilli avec d'autant plus de soin ces jugemens qu'aujourd'hui même il n'aurait, à peu d'exceptions près, rien à retirer de cette opinion sévère exprimée il y a dix-huit ans.

IX.

A l'apparition des *Moissonneurs*, l'œuvre non la plus parfaite du pinceau de Robert, mais celle où se résument avec le plus d'énergie son système de composition et les habitudes sérieuses de sa pensée, le cri d'admiration fut général. Ainsi, sans coterie, sans cabale, par la seule autorité de son talent, Léopold avait su conquérir une gloire à laquelle applaudissaient la plupart même de ses rivaux. Aux yeux des peintres alors en possession de la vogue, il pouvait bien avoir le tort du succès; mais il avait aussi cet avantage inappréciable, que sa retraite à Rome l'avait rendu, comme le pensait Gérard, complétement étranger à toutes les querelles qui bouleversaient, en France, le domaine de la pensée et des arts, et que dès-lors il n'excitait les défiances de personne.

Les écoles de peinture, qui, depuis plusieurs siècles, s'entremêlent et se détrônent tour à tour, étaient, à cette époque, dans un moment de crise. On reniait les dieux classiques, et l'ancien comme le nouveau servait de base à des théories plus ou moins ingénieuses, que le temps a fait triompher par leur côté vrai, et qu'il a brisées aux endroits contestables. Chacun, bien entendu, voyait la vérité suprême de son côté, et la soutenait comme on soutient une faction. Tous les débris des anciennes palettes des temps gothiques et même du temps de Louis XV étaient revenus pêle-mêle sur la mer qui les avait engloutis. On avait

repris avec fureur, en peinture et en sculpture, mille idées disparates abandonnées ou décriées naguère, et destinées à l'être encore le lendemain même de leur triomphe. C'était un tumulte d'essais confus qui n'avaient d'analogie que par l'impuissance. Cette anarchie qui, dans les beaux-arts, a suivi la révolution de 1830, a été pour la peinture une époque meurtrière.

Il est vrai que la vieille école, s'arrogeant sans façon le nom d'école du beau, en vertu d'une loi académique inventée par l'érudition à la vue des premières fouilles d'Herculanum et de Pompeï, appliquait à tous les arts sa recette universelle, l'imitation de l'antique, un faux idéal parodié d'après les anciens, et l'on voyait constamment un perfide et maladroit souvenir des bas-reliefs et de la bosse s'interposer entre ses yeux et la nature. C'est ce qui fit dire, avec plus de justesse que d'urbanité, au peintre anglais Constable, le père de notre école moderne de paysage : « Ils font leurs tableaux avec des tableaux et des plâtres, et ne connaissent pas plus la nature que les chevaux de fiacre ne connaissent les pâturages. » Pourtant, ne le dissimulons pas, le tort non moins grand de l'ancienne école devant les novateurs pressés de jouir, c'est qu'elle n'enseignait qu'une voie lente pour arriver au savoir; c'est que, par un principe sage, dont malheureusement elle appliquait mal les conséquences, elle pensait que le génie même n'est pas dispensé d'apprendre pour connaître, et que c'est dans une forte discipline de l'ame que les plus fiers talens, les esprits les plus originaux ont trouvé leur premier ressort. Robert en est l'exemple : si la nature, institutrice de sa première enfance, l'avait initié au sentiment du simple et du grand, si les champs et la montagne avaient fait de lui le peintre du peuple, c'étaient les enseignemens de David qui l'avaient rendu l'artiste consciencieux, sévère, en quelque sorte inexorable pour lui-même.

Ainsi, d'un côté agonisait l'école ancienne décriée; de l'autre s'agitait l'école nouvelle, qui n'avait souci que de l'inspiration, et qui cependant avait son pédantisme et s'était faite antiquaire. En résumé, que gagnait-on au change? La casaque et les fontanges au lieu de la tunique, le soulier à la poulaine ou la mule au lieu du cothurne, les Grecs modernes au lieu des anciens. Une exactitude de costumier suppléait au défaut de la composition. L'école avait bruyamment inscrit sur sa bannière : « Retour à la vérité, » mais sans daigner se souvenir que la vérité n'est que la réalité de choix, la réalité possible. Alors, incorrecte à plaisir, laide et triviale par goût, plus avide de commotions que d'émotions, la foule bouillonnante et capricieuse se précipita dans la réalité nue et grossière. L'école de David avait préconisé le dessin, rien que le dessin; les nouveaux venus ne virent de salut que dans le faire impétueux, la fantaisie, l'effet et la verve, et honnirent le dessin,

comme si l'art sans étude, l'art sans dessin, n'était pas, pour emprunter un mot de Bacon, « la statue de Polyphème à laquelle on aurait arraché son œil. » Bientôt les hommes les plus vigoureux qui avaient imprimé le mouvement à la réforme furent dépassés et impuissans à contenir les imitateurs. Des ébauches, de simples pochades furent prônées à l'égal des œuvres les plus sérieuses, et le sentiment de l'art s'abâtardit par la promiscuité de l'usage. Il y eut autant de juges que de peintres, autant de peintres que d'élèves effrénés de renommée, et l'on eût dit que chacun des hommes de génie dont les ateliers regorgeaient allait s'écrier comme Vespasien mourant : « Je sens, mes amis, que je deviens dieu! »

Encore si ce tapage réformateur avait produit cette espèce de fusion généreuse dont l'Allemagne littéraire avait donné l'exemple au temps de Goethe, de Wieland et de Klopstock. Non, les généreuses concessions sont rares dans tous les temps; chacun voulait faire école. Après l'école du laid, on eut l'école du joli : le laid et le joli, deux variétés de la manière et de la peinture de pratique. La seule conquête de cette époque fut une école de paysage, dont nous étions dépourvus depuis Desportes et Oudry, car on ne saurait appeler de ce nom ce triumvirat caduc et solennel des Bidault, Bertin (1) et Bourgeois (les trois B, comme on les appelait alors, par allusion aux quatre G : Gros, Guérin, Girodet et Gérard), qui régnait en ce temps-là. Thiénon et Nicole, deux dessinateurs de même force, étaient les ombres de satellites de ces ombres de planètes. Watelet et Régnier, si ternes qu'ils fussent, étaient, par le contraste, transformés en novateurs fougueux aux yeux des disciples badauds des trois B. Quoi de plus? De courageux artistes en appelèrent de la monotonie des paysages soi-disant historiques et *poussinesques* de l'empire à la sainte nature primitive, et notre jeune école fut fondée. Elle jetait, au temps de Robert, un vif éclat, et se maintient aujourd'hui avec honneur en regard de l'Angleterre, dont l'école paysagiste est si merveilleusement habile en peinture, comme elle l'a été en poésie (2).

(1) Il est bien entendu qu'il s'agit là du vieux Jean-Victor Bertin, le Nestor du feuillis classique, mort en 1842. Son homonyme, M. Édouard Bertin, ami de Robert, et qui lui avait acheté un charmant tableau, n'appartient à la même famille ni comme homme, ni, à coup sûr, comme peintre. On a de celui-ci, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, une *Tentation du Christ*, un *Christ au mont des Oliviers*; dans le musée du Luxembourg, une vue de la *Forêt de Nettuno* et une de la *Forêt de Fontainebleau*. M. Véron possède une des plus belles œuvres de ce peintre. — M. Édouard Bertin, qui malheureusement produit trop peu, est un talent sérieux et puissant, qui met un cachet élevé à tout ce qu'il touche.

(2) S'inspirant de Constable ou de Bonington, surtout de la nature, MM. Flers, Jadin, Cabat, Laberge, furent les premiers qui arborèrent l'art sur des rives nouvelles, en même temps que Paul Huet, Corot et Aligny. Ces deux derniers eusssent peut-être

Quelle pouvait être la place de l'humble et timide Robert dans une pareille mêlée? De son belvédère lointain, il n'apercevait même point la lutte, et, confiné dans sa foi silencieuse, il continuait de conclure à sa façon et de faire son chemin tout seul.

On était donc en pleine fièvre romantique quand s'ouvrit le Salon de 1831, où parurent *les Moissonneurs*, et, avec ce tableau, une *Mère napolitaine pleurant sur les débris de son habitation ruinée par un tremblement de terre*, l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains*, et les *Pifferari devant une Madone*, trois peintures qui sont au nombre des meilleurs ouvrages de Robert. Rien de plus simple que le sujet des *Pifferari*. Ce sont de ces joueurs de cornemuse et de chalumeau, mendians couverts de peaux de mouton, qui descendent des Abruzzes et des Calabres avec leurs familles, à l'époque de l'Avent, pour donner à Rome des sérénades aux Madones dont tous les coins de rue sont décorés. Hors ce temps, on leur ferme la ville, à moins qu'ils ne soient engagés comme modèles. Dès quatre heures du matin, ces gens-là inondent les rues de Rome, et jouissent de l'odieux privilége de l'éveiller en sursaut au bruit du fausset criard et mélancolique de leurs instrumens. Chaque quartier les paie par neuvaine. L'Italien de Rome est fort dévot à la Vierge, et lui demande tout, même des choses qui la feraient rougir. La femme *innamorata*, l'homme qui ne dort pas, le dévot qui veut se mettre en paix avec sa conscience, son voisin ou son curé, s'abonnent pour une ou deux neuvaines. Robert a tiré un excellent parti de son sujet. Deux de ces pauvres paysans s'arrêtent devant une Madone; l'un enfle sa cornemuse tandis que l'autre vient de souffler dans un chalumeau. Les derniers sons qu'il en a tirés expirent dans les airs; alors il chante, et, l'œil pieusement tourné vers l'image de la Vierge, il semble attendre qu'un sourire d'indulgence et de faveur s'imprime sur les lèvres de la Mère de Dieu. A leurs pieds sont deux petites filles dont le recueillement fait ressortir l'ardeur musicale, l'air de foi vive et profonde des musiciens campagnards: églogue charmante qui respire un parfum de naïveté, de vérité locale, et laisse dans l'ame une douce et pénétrante émotion. Quand l'illustre peintre anglais sir David Wilkie passa l'hiver de 1825-1826 à Rome, il peignit, de sa seconde manière, deux petits tableaux dans le genre de Léopold : *la Princesse Doria-Pamfili lavant les pieds à de*

trouvé le grand, s'ils l'eussent moins cherché; le vrai a été au-devant des premiers. Sur leurs pas se sont pressés de plus jeunes : Jules Dupré, Rousseau, Français, Charles Leroux, Troyon; et tous ces émules, anciens ou nouveaux, forment une pléiade de talens frais et rians. Est-il un *flamand* plus joli que ce *Parc de Saint-Cloud*, par Français, semé de figures de Meissonnier? Quel sujet de vive improvisation c'eût été pour Diderot! Que tous ces artistes dérobent quelques rayons au soleil, qu'ils n'encourent point le reproche, qu'on peut adresser à quelques-uns d'entre eux, de se montrer inégaux, et leurs ouvrages seront recherchés un jour comme les diamans des maîtres.

pauvres pèlerines, et un sujet de *Pifferari* tout-à-fait identique à celui de Robert. Il est curieux de comparer ces deux derniers ouvrages. La conception de Wilkie est heureuse, l'ordonnance est d'un peintre; mais son exécution manque d'accent, de profondeur et de puissance. L'œuvre de Léopold a plus de foi, et témoigne d'un sentiment plus fort de l'Italie pittoresque et religieuse.

Plus puissant et plus sympathique encore était le sentiment excité par la *Femme Napolitaine*. Absorbée, anéantie dans une pensée de destruction et de mort, la pauvre mère est immobile, et si un enfant à la mamelle, qui repose près d'elle sur les débris, ne se jouait avec l'insouciance de son âge, rien là ne serait vivant que la douleur. C'est toujours le même ton local compris et rendu en maître, toujours la même poésie de dessin, le même pouvoir de modelé, la même harmonie générale; mais on voit que, mis à l'aise par l'unité d'idée où il se complaît, le peintre a pu se livrer à toutes les beautés pittoresques de détail et d'ensemble qu'il lui était donné d'atteindre. Ce tableau me paraît être son chef-d'œuvre; il est irréprochable, et, dans la tête de la mère surtout, l'artiste a su atteindre à ce *grand goût*, à ce pathétique d'expression qui semble n'être le secret que des maîtres de l'art. Les mêmes observations générales peuvent s'appliquer à l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains*, sujet dont la profonde tristesse révélait l'état de l'ame de l'artiste, mais dont l'austère ordonnance et la fermeté d'exécution attestaient une force de pinceau peu commune.

A côté de ces tableaux figurait, à la même exposition, celui des *Petits Pêcheurs de grenouilles dans les marais Pontins*. Le plus âgé tient en main sa ligne intacte encore, tandis que le plus jeune, penché vers la terre, gémit sur sa ligne brisée. Quelques esprits délicats virent dans le ton mélancolique et l'à-propos de cette composition une allégorie douloureuse où Léopold avait retracé le souvenir de la vie brisée de son frère Alfred.

Ce fut aussi dans cette même année 1831 que, cédant aux conseils du peintre Gérard, qui le pressait de peindre de grandeur naturelle, Léopold, dont toutes les figures, les *Moissonneurs* compris, n'étaient que de demi-nature, et le plus souvent même plus petites, peignit de grandeur naturelle une *Tête de femme* et un *Jeune Grec aiguisant un poignard* (1). Ces essais étaient heureux; la tête de femme surtout respirait un charme inexprimable. Ce n'était qu'un portrait, qu'une étude, et

(1) « On a trouvé que la couleur et l'exécution sont assez vigoureuses, et j'ai cherché un dessin ferme et positif. D'ailleurs, mon modèle, ayant une très belle tête, m'a servi plus qu'un autre qui m'eût laissé avec le désir de faire quelque changement de mon chef. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce tableau de grandeur naturelle, et je vous avoue que j'aimerais quelquefois à changer comme cela mes occupations. » (Lettre de Robert à M. Marcotte, 1829.) Cette figure de Grec fut exposée en 1830 à Berne par le propriétaire, M. Fritz Pourtalès, et valut à l'auteur une médaille d'or.

par cela même l'artiste, dégagé de la préoccupation, toujours pénible pour lui, de l'ordonnance d'une composition, avait pu se livrer en toute liberté à l'entrain de son pinceau. Il eut toujours, pour le dire en passant, une délicatesse extrême et une prédilection marquée pour les études de femme. On le voit par une de ses lettres à M. Marcotte.

« ..... Je trouve une bien grande différence entre exécuter des figures d'hommes ou des figures de femmes. La raison en est simple : ce qui frappe et touche dans la peinture est un caractère d'énergie, de force dans les hommes; de sensibilité, de douceur dans les femmes. La nature est moins avare de ces dernières qualités que des premières, à mes yeux du moins. Trouver dans un homme avili ce qui est propre à frapper, attirer et plaire, est un travail qui, je vous assure, donne bien plus de peine que de chercher quelque chose de touchant et de sensible dans une femme. C'est ce qui fait que généralement même les plus habiles peintres y ont mieux réussi. Il n'y a que les ouvrages de Michel-Ange qui se distinguent d'une manière particulière; mais son génie était si supérieur, qu'il a presque inventé la représentation d'une force, d'un caractère et d'une énergie qu'il n'a pu trouver dans la nature qu'avec de grandes difficultés et une observation continuelle. Voilà pourquoi, à mon sens, il doit être placé tout-à-fait au premier rang. »

Fidèle à ce penchant d'artiste, à sa nature sensible, qui ne s'attachait pas seulement, comme le font un si grand nombre d'artistes modernes, à la beauté extérieure et matérielle de la femme, mais à sa beauté morale, Robert a immortalisé sur la toile nombre de ces types nobles et expressifs que l'Italie a le privilége de conserver dans leur pureté. Déjà il s'était plu à peindre, pour M. d'Argenteuil, deux belles études de femme, de demi-nature, et il donne sur l'une d'elles une particularité assez curieuse dans une lettre datée de Rome, 4 juin 1826.

« J'ai accompagné les deux petits tableaux que je vous envoie d'une étude de tête d'une jeune femme de Sora, qui est fort jolie, mais qui offre un caractère de beauté bien différent de celui qu'on se représente d'ordinaire comme celui de l'Italie, et par conséquent tout-à-fait opposé à celui qui m'a frappé dans la jeune fille qui a posé pour le tableau de l'*Ermite*. J'ai pensé que ce contraste vous intéresserait, puisqu'il se trouve dans la nature, et qu'il y a, dans les montagnes, des villages dont la population presque entière se distingue par ce type si particulier... Nous voyons tous les jours le caractère italien sans mélange disparaître de Rome; mais si les cheveux, d'un brun extrêmement clair, des habitans que je viens de vous signaler les rapprochent beaucoup des septentrionaux, je trouve qu'ils n'ont pas moins un caractère italien, lequel se remarque dans leurs expressions vives et variées, et surtout encore dans la finesse et la régularité des traits... »

Un passage de sa correspondance avec Victor Schnetz garde le sou-

venir de la découverte du modèle de *la Jeune Femme*, qui eut tant de succès au salon de 1831; et comme si ce bonheur d'artiste eût jeté un charme particulier sur une existence si souvent déchirée, on jouit du calme où reposait son ame quand il traçait ces mots :

« Frascati, 15 septembre 1830.

« ... Je suis dans un calme de passion qui me charme : je philosophe tout seul, bien doucement, en contemplant notre belle plaine de Rome, l'horizon et le ciel, et je respire avec un véritable ravissement l'excellent air que nous avons ici. J'ai commencé une tête de grandeur naturelle, d'après la plus jolie créature que j'aie vue. Je suis sûr qu'elle vous plairait, mais beaucoup. Elle a seize ans, plus grande que Maria Grazia, admirablement faite; une tête d'une pureté remarquable, mais surtout d'une expression délicieuse; enfin, c'est une figure qui ferait partout le plus grand effet, même à côté des plus belles voisines!... »

Il est remarquable qu'avec un sentiment si vif des beautés les plus délicates de la création, Léopold ait à peine tenté de peindre le nu. Une curieuse lettre qu'il adressa, le 12 septembre 1827, à M. d'Argenteuil, montre jusqu'où, sur cette question, pouvaient aller ses scrupules de protestant spiritualiste : « Des deux sujets que j'ai traités pour messieurs vos frères, quelques personnes ont trouvé dans celui qui est destiné à M. Marcotte aîné un peu de liberté. Ce n'a été nullement mon intention. Cependant, pour ne pas faire toujours des figures vêtues de la tête aux pieds, j'ai peint deux jeunes filles qui se déshabillent pour se baigner. Je les ai supposées dans un endroit entièrement retiré, où elles ne doivent craindre aucun regard curieux. Si monsieur votre frère se trouvait avoir cette opinion en voyant le tableau, je m'engage volontiers d'avance à lui en faire un autre. Le second tableau est un sujet plus sérieux. J'ai supposé un vieil ermite mort tranquillement au pied de son ermitage, et qui est trouvé par un *pecararo*. J'ai représenté ce dernier lui soulevant le capuchon et cherchant à voir si c'est le repos éternel. Je suis extrêmement impatient d'apprendre le jugement que vous porterez de ces tableaux. »

Les scrupules de Léopold étaient exagérés. Le tableau des *Baigneuses de San-Donato* était d'une décence parfaite. Si d'autres artistes, plus soucieux de produire des sensations que de s'adresser à l'intelligence, ont donné l'occasion de dire que le cynisme, impitoyablement chassé de la langue, a trouvé un asile dans la peinture; s'ils ont oublié trop souvent qu'il est une faute de goût quand il ne serait pas une injure aux bienséances, il faut, d'une autre part, dans la nue imitation de la nature humaine, savoir distinguer entre la *nudité* et le *nu*. Tandis que la nudité est la honte des écoles de décadence, le nu aura toujours sa décence, le nu sera toujours une des plus belles ressources de l'art

sérieux. Grace au climat, aux opinions, aux mœurs de la Grèce, l'art antique a pu tout à son aise interroger sans voile la beauté vivante et la reproduire. Pour nous, dont les idées sur ce point délicat sont plus sévères, le problème sera moins aisé à résoudre; mais, sans se préoccuper d'une morale étroite et prude qui, dans son zèle aveugle, briserait toutes les statues de nos musées, le véritable artiste saura satisfaire à toutes les conditions de l'art et respecter en même temps les saints préjugés de la modestie. Raphaël et Michel-Ange, Titien et Rubens, Poussin et le religieux Le Sueur, en ont, comme tant d'autres gardiens des grandes doctrines, multiplié les preuves.

X.

Depuis 1816, Léopold Robert n'avait pas revu la France. Il fit, durant l'exposition des *Moissonneurs* au salon du Louvre, en 1831, un voyage à Paris avec son frère Aurèle, et tomba au milieu de l'orage soulevé contre l'école qui avait été son berceau, et pour laquelle il conservait un vieux respect. Les deux écoles se pressèrent à l'envi autour de lui. Fiers de son origine, les classiques le revendiquèrent; et de fait ils partaient du même principe, ils tendaient vers le même but, le beau; mais combien ils différaient sur les moyens et dans les résultats! Sans aller, comme les classiques, par des chemins détournés, Robert attaque franchement la question. Au lieu de faire le pastiche des statuaires anciens; au lieu, pour ainsi parler, de sculpter en peinture, il regarde la nature même, la copie d'original à son tour, et parvient ainsi à s'approprier au plus haut point cette noblesse et ce haut style que les Girodet et les Guérin n'avaient fait que rêver. D'un autre côté, le tact naturel de Léopold l'avait mis de bonne heure en garde contre toute exagération. S'il ne prenait point les livrées de son ancienne école dégénérée, il n'avait pas moins de répugnance pour la fureur d'outrer la nature, et se méfiait des avances de réformateurs qui ne voyaient en lui que le triomphe de l'imitation sur la création. Aussi, dès qu'il reprit les pinceaux, retourna-t-il tout droit à sa peinture, telle qu'il l'avait conçue jusqu'alors, et aucune des deux écoles ne vint à bout de le confisquer à son profit.

Étourdi de tout le bruit de la rue, des ateliers et du Salon, Robert, facile comme il l'était à effaroucher, ne comprit rien au mouvement des idées d'alors, et, dès qu'il eut touché le sol de Paris, il fut pris d'un vif désir de se dérober. Déjà, avant de venir, il exprimait des craintes à M. Marcotte (Florence, 15 mai 1831) : « Je ne puis me cacher que la vue de tant d'intrigues et de clameurs me fera mal, à moi qui aime tant la tranquillité. Ces immenses réunions de tableaux me tuent, parce que je pense toujours que les miens y sont faibles, ou plutôt je

remarque dans les autres des qualités que je n'ai pas. » Le cri d'admiration qui l'accueillit à son arrivée ne suffit point pour rassurer ses esprits émus. Il se trouvait quelques critiques parfois justes, souvent rigoristes, qui revisaient à son endroit le jugement du public. Il le sut, mais leur voix semblait aller se perdre dans la glorieuse victoire des *Moissonneurs*, des *Pifferari* et de *la Mère napolitaine*. On ne saurait dire cependant qu'il eût été insensible à ces attaques. Délicat, en effet, comme tous les artistes, au contact de la critique, de même qu'à celui de l'éloge, il s'effrayait de l'un à l'égal de l'autre. On n'aura que trop souvent, dans la suite de ce récit, l'occasion de se convaincre que ce double souvenir ne fut pas étranger à la défiance qu'il montra plus tard de son talent et de sa fortune.

Léopold Robert avait été nommé, en 1825, membre de l'académie de Berlin, et, dans cette ville, il était fort considéré des artistes et des amateurs. Le comte de Raczynski, le comte de Hahn, Mme de Souwaroff et le célèbre sculpteur Rauch lui avaient commandé des tableaux. C'était surtout des commandes faites par les artistes qu'il était le plus flatté. Tandis qu'il recueillait tant de marques d'estime de la plupart des connaisseurs de Berlin, tandis qu'il recevait un accueil si flatteur de ceux de Paris, et que même un hetman de Cosaques, le prince Laboukime, lui achetait un tableau, le dénigrement ne lui manquait pas ailleurs. Un esprit jaloux, le Romain Vincent Camuccini, cherchait à rabaisser son talent. L'Italie, qui, à notre époque, se soutient très haut quant à la sculpture, est, dans la peinture, tombée au dernier point de faiblesse et d'impuissance, en dépit de la leçon vivante de tous les chefs-d'œuvre de ses anciennes écoles. Camuccini et le chevalier Agricola, tristes successeurs des Carle Maratte, des Pompée Battoni, des André Appiani, ces peintres de la décadence, en étaient une preuve flagrante. On avait vu à Paris le vieux Le Thière pleurer d'admiration devant les *Moissonneurs*. On avait vu Gérard, qui avait tendu la main à Léopold dans ses premiers débuts, lui commander aussi des tableaux, de 1824 à 1826, pour le soutenir en des momens difficiles. Chose plus rare encore pour l'un des doyens de l'art, dont l'histoire tient toujours un peu de la mythologie de Saturne, on avait vu Gérard encourager le nouveau venu de ses conseils, le prôner comme son enfant, jouir de son succès comme d'un succès propre. Incapable de tels sentimens, le Romain Camuccini à l'amertume de critiques légitimes ajoutait des critiques injustes. Dépourvu de naturel et de vérité, cet homme était un artisan d'adresse et d'industrie, un arrangeur habile plutôt qu'un véritable artiste. Trop faible pour dérober leurs secrets aux maîtres et demeurer original tout en se portant leur imitateur, il est resté faux et conventionnel dans sa composition, dans ses lignes, dans sa couleur, et n'a que trop justifié ce jugement prononcé sur lui par notre Pierre Guérin : « Il s'est nourri des anciens

et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer.» C'était cependant là l'homme qui tenait le sceptre des arts dans la patrie de Michel-Ange et de Raphaël! Également injuste envers M. Ingres, il lui était arrivé le même malheur qu'à Diomède, qui, en poursuivant un ennemi devant Troie, se trouva avoir blessé une divinité. Toujours, comme l'académicien de Venise, il avait à la bouche : « Les maîtres, » et Robert : « La nature.» Ces deux principes, qui assurément ne devraient point s'exclure, s'excluaient l'un l'autre quand ils devenaient les mots d'ordre de deux systèmes ennemis.

Et qu'on ne croie pas pour cela que Léopold n'eût point fait des grands modèles une étude profonde, et ne se fût pas imbu du génie antique en interrogeant les restes divins de la statuaire grecque. Les anciens, il le savait autant que personne, sont ceux qui ont le mieux compris et appliqué cette vérité éternelle : «que la fin de l'art est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique, » et c'est dans ce sens qu'il me répétait un jour ce mot de Winckelmann : « que la contemplation de l'Apollon du Belvédère le rendait meilleur.» Mais Rome est le tombeau ou le piédestal des intelligences : si les faibles succombent à l'épreuve, les forts y grandissent après avoir d'abord douté d'eux-mêmes; témoin Robert. L'étude de l'antique lui avait appris à lire dans la nature les beautés sans nombre qu'elle recèle; et les efforts heureux qu'il a faits pour élever le caractère de ses œuvres à la dignité simple des grands modèles disent assez s'il les avait compris. Seulement, en sa ferme organisation, l'invasion grecque et romaine n'avait point détruit la virginité du naturel, et, ce qu'il redoutait avant tout, c'était l'appauvrissement du génie natif par le pastiche. Copier et se mouler sur autrui n'est point d'un artiste, c'est contrefaire misérablement comme ces mimes et baladins des funérailles de l'antiquité.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques;

ce vers exquis d'expression, d'André Chénier, était la devise de Robert, amant passionné du vrai. Il vient, en effet, pour les esprits droits et sûrs, un temps où l'on trouve la nature si belle, si franche, si *liée*, même dans ses défauts, qu'on penche à la rendre telle qu'on la voit, et c'est l'extrême difficulté qu'on rencontre à être assez vrai pour plaire, en la suivant de près, qui seule en puisse détourner.

« Nos maîtres David, Girodet, etc., dit Robert, n'ont pas formé d'élèves, parce que l'étude des arts est devenue bien différente. On pense tant à l'intérêt maintenant! Les maîtres ont des élèves pour se faire de l'argent, et non pour se faire aider à des tableaux. C'est l'argent qui compte; mais je ne puis concevoir qu'on ait un atelier d'élèves faisant chaque semaine, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, une figure nue, tournée, retournée et contournée. Il y a là une fausseté

d'enseignement que les anciens n'ont pas eue. On lie l'imagination en voulant apprendre par ce moyen la science du dessin. Je sais, quant à moi, que, lorsque j'étais à Paris à étudier, je pouvais dessiner d'idée une figure sous toutes ses faces et la disséquer jusqu'aux os, en nommant tous les muscles, leur office, leur origine et leurs insertions. A présent, cela me serait de toute impossibilité, je vous assure; et, pourtant, je me sens capable de mieux composer une figure, de la mieux faire marcher, et de l'exécuter avec plus de justesse et de science sans me tourmenter à faire plus que la nature n'indique. »

Telles étaient les paroles de Robert. Or, un homme pourvu d'une aussi vivace prédilection pour la nature ne pouvait être goûté par l'artificiel Camuccini. La France vengea Robert. Son tableau fut acheté par la liste civile, à la suite de l'exposition de 1831, et l'artiste reçut publiquement la croix de la Légion-d'Honneur des mains du roi.

A l'imitation de la Restauration, sous laquelle les récompenses nationales étaient distribuées aux artistes par le souverain lui-même, Louis-Philippe avait clos en personne la première exposition de son règne et remis sans intermédiaire les récompenses aux plus dignes. Cette solennité eut un grand éclat. Tout ce que la France possédait de plus éminent parmi les artistes et les connaisseurs se groupait, dans le grand salon du Musée, autour du roi. Les seuls artistes qui reçurent cette décoration de la Légion-d'Honneur, qui, pour les gens de cœur, n'a jamais été un hochet, furent Léopold Robert et son ancien camarade d'atelier, Henriquel-Dupont, ce véritable artiste, peintre avec le burin, qui répand sur toutes ses œuvres une fleur si vive de sentiment et de goût, et qui aux charmes du talent joint les charmes du caractère. Des applaudissemens unanimes couvrirent les noms de Robert et de Dupont, aimés de tous; mais rien n'égale la sensibilité modeste avec laquelle Léopold reçut la distinction dont il était l'objet, rien n'égale le bonheur de ses amis, quand ils le virent si heureux. Sa première visite, à son arrivée à Paris, avait été pour son premier maître de dessin, le vieux Charles Girardet, établi alors dans une ruelle du quartier Saint-André-des-Arcs. La reconnaissance l'y porta de nouveau. « Je viens, lui dit-il, faire hommage de mes couronnes à celui qui m'a mis le crayon à la main. » Et le vieillard et l'élève pleuraient en s'embrassant.

L'administration chargée des encouragemens dans les arts, qui semblait s'être fait une loi de ne jamais deviner un grand artiste, avait bien quelques torts à réparer envers Léopold. En effet, il exposait depuis 1822, et six années s'étaient écoulées sans que le gouvernement lui eût acheté ou commandé aucun ouvrage! Il avait fallu qu'en 1828, dans son vif désir de voir figurer une de ses œuvres au musée du Luxembourg, le pauvre Léopold fît le sacrifice d'une partie considérable du prix de son tableau de *la Madonna dell' Arco* pour l'y faire admettre. Encore le tableau n'y entra-t-il point sans difficulté, et

il fallut que le premier peintre du roi, le baron Gérard, usât de son crédit pour faire acheter 4,000 francs une page qui en vaudrait 30,000. Quant aux *Moissonneurs*, ils furent payés 8,000 francs, prix qu'avait demandé Robert (1).

C'est encore au Luxembourg que Léopold eût désiré que son tableau fût exposé, et, dans cette pensée, il avait refusé à Rome des offres bien autrement avantageuses. Tout heureux qu'il était de voir son œuvre achetée par la liste civile, il se consola difficilement qu'elle dût figurer dans la pénombre de la galerie du Palais-Royal, qui était close au public. C'est depuis la mort de Léopold que le roi avait tiré les *Moissonneurs* de sa galerie particulière pour les donner au Louvre. Figurer au Luxembourg parmi les peintres vivans de l'école française était pour Robert une affaire de sentiment. La France, où il avait fait ses premières études en peinture, où il avait contracté ses premières amitiés, la France, où il voyait ses émules et ses juges, était pour lui la patrie. Français de cœur, il voulait être traité en Français.

« Les premières années que j'étais ici, dit-il à son ami Navez, dans une lettre écrite de Rome en 1828, je voulais ménager le passé et le présent; mais j'ai reconnu que, dans le fait, c'est une duperie, et qu'on ne s'attache personne. Tu sais que mon pays est sous la domination du roi de Prusse : aussitôt que j'ai obtenu ici quelque succès, on m'a réclamé comme compatriote. Cependant il ne m'a pas été difficile de voir qu'on ne le faisait que pour m'éloigner de la France que j'aime, et que je ne pouvais rien espérer de bien honorable ni de bien solide d'un gouvernement qui ne nous regarde que comme de demi-sujets. Au contraire, j'ai trouvé en France beaucoup de personnes qui se sont intéressées et s'intéressent encore à moi. Presque tous mes tableaux y vont, et j'ai pris mon parti; mais ce n'est pas sans savoir que je me suis fait beaucoup d'ennemis. Enfin, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Te rappelles-tu de combien de sarcasmes, toi et d'autres, me poursuiviez là-dessus? Actuellement on ne me dit plus rien de semblable. Je viens d'avoir encore une preuve que le gouvernement français veut bien m'envisager comme un de ses nationaux, puisqu'il vient de faire l'acquisition de mon grand tableau du *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* pour le placer dans la galerie du Luxembourg. C'est un honneur qui me flatte beaucoup, et qui me fait espérer de voir continuer l'attention qu'on veut bien accorder en France à mes productions. »

Robert avait à peine quitté Paris, que s'ouvrit le champ de bataille

(1) Les *Moissonneurs* ont eu, à cette époque, la bonne fortune d'être gravés en taille-douce avec une finesse, un goût et un bonheur de rendu et d'harmonie vraiment extraordinaires, par l'un des premiers artistes modernes, M. Paul Mercurj. La valeur de cette petite estampe, exécutée in-4° sur cuivre, pour le journal *l'Artiste*, est montée aujourd'hui à un prix excessif, et les épreuves, dites *d'Artiste*, ne se sont pas vendues moins de 3 à 400 francs, dans le temps où les objets d'art se vendaient.

dernier et définitif où se rencontrèrent les deux écoles rivales. Ce fut la mémorable vente de l'amateur Coutan, qui eut lieu en 1831, et dont le résultat fut pour Léopold l'objet d'une vive curiosité, quand il fut de retour à Florence, avant de passer à Venise. Coutan avait donné indistinctement droit de bourgeoisie dans ses *albums* aux dessins de tous les habiles : c'était comme un *pandæmonium* où figuraient pêle-mêle les Girodet avec les Géricault, les Delaroche avec les Delacroix, les Thiénon, les Thomas, les Watelet avec les Bonington, les Charlet, les Decamps, les Ingres. Pour protester contre l'invasion des idées qui avaient reçu leur baptême de Géricault et de Delacroix, les derniers des classiques s'arrachaient les dessins des leurs, et le conflit des amours-propres fit la fortune de la vente. Ce furent les dernières lueurs du soleil couchant de l'école classique; depuis, les dessins des Girodet, des Guérin et des Gérard, sont tombés à des prix injurieux. Ceux de Géricault, d'Ingres, de Robert, de Bonington, de Decamps, de Charlet, se maintiennent à des taux élevés; mais la vogue en est partagée par des lavis légers, qui, il y a vingt-cinq ans, étaient à vil prix, — les croquis de Watteau, de Fragonard, de Boucher, de Lancret, — improvisateurs charmans de jolis masques qui rient éternellement, de délicieuses marionnettes qui ressemblent assez à des hommes. A voir le retour de la vogue de toutes les bluettes du *règne Pompadour* et de ce carnaval de sept ans qu'on appelle la Régence, on se demande, en vérité, si nous sommes faits pour l'art sérieux. Le gros public n'admire Ingres, le savant peintre, que sur parole et par respect humain. Nicolas Poussin, ce peintre des penseurs, comme on l'appelait, ne serait pas mieux accueilli de nos jours qu'il ne le fut au temps passé; Eustache Le Sueur paraîtrait fade. En définitive, on serait tenté d'appliquer à l'art sérieux ce que Voltaire disait des œuvres littéraires : « Le public, en fait de livres, est composé de quarante ou cinquante personnes, si le livre est sérieux. »

Le goût est aussi rare que le talent, les bons juges sont aussi rares que les bons peintres.

XI.

Robert, en quittant Paris, laissait, on le voit, la peinture française dans une phase périlleuse : lui-même entrait dans une époque critique de sa vie, et nous touchons à la partie en quelque sorte psychologique de cette étude; mais, avant d'assister aux cruelles angoisses qui, de douleur en douleur, ont conduit à la mort le peintre des *Moissonneurs*, profitons de l'époque où il était encore en pleine possession de lui-même pour nous résumer sur le caractère et la valeur de son talent.

« L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes : la mort

les sépare, » a dit Voltaire. De cette épreuve, qui rappelle celle que subissaient les rois d'Égypte après leur mort, Léopold Robert, depuis plus de treize ans que la postérité est venue pour lui, est sur plusieurs points sorti vainqueur. Tandis que les sectateurs exagérés de David, maladroits Argonautes embarqués à la recherche de la beauté, se sont engloutis dans l'oubli, Robert surnage avec une réputation plus pure, maintenant qu'elle est dégagée de cette atmosphère mondaine, souvent suspecte, où son succès l'avait jeté. Sa place est désormais fixée parmi les peintres les plus habiles de notre école; et, en effet, à côté des œuvres des maîtres, ses principales productions exposées au musée du Louvre soutiennent, sans trop de désavantage, la comparaison.

Robert, cependant, n'était point un artiste complet. Il avait ses défauts : qui n'a pas les siens? — Il est deux familles bien distinctes entre les artistes : d'abord les génies d'instinct, et par conséquent inégaux dans leur essor. Tel jour la lave coulera sur la toile en traits de feu; quelques jours encore, et le volcan sommeillera ou sera éteint. Puissans de verve et de sentiment poétique et pittoresque, avides de l'infini, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble et les détails, obéissant aux grandes lois intérieures qui les dominent, dédaigneux de procéder de celui-ci ou de celui-là, ils frappent une nouvelle monnaie et rajeunissent l'effigie sans altérer le coin. Ils sont fondateurs, originaux sans alliage, marchant droit dans leur individualité et dans leur force, nés d'eux-mêmes, en un mot fils de leurs œuvres. Ces génies-là sont controversés, car ils ne sont pas accessibles à tous, et chacun les interprète suivant sa façon de sentir. — Voilà les uns.

A côté de ces esprits générateurs fleurissent les intelligences égales et progressives. Pureté, sobriété, ordonnance, tel est leur programme. Toujours sûrs d'eux-mêmes, ils obéissent plus au raisonnement qu'aux tumultes de l'imagination, qu'aux courans de la séve. Leur veine, calme et sans caprice ni fantaisie, donne son jet en son temps et sans qu'une goutte s'en perde sur la route. Leur talent a ses procédés nobles, savans, définis : l'analyse en met à nu la racine. A eux le grand soleil pour mûrir, à eux l'héroïque patience, la correction scrupuleuse, une vie consumée dans l'ajustement du beau, une idée et un sillon où ils se maintiennent; et progressivement ils grandissent, donnent leurs branches, et leurs fruits, et leur ombre. On voit en eux, pour ainsi parler, se superposer les couches de la végétation. — Voilà les autres : ceux-ci finissent toujours par être compris de tout le monde, et, dès-lors, se concilient à peu près tous les suffrages.

Robert tient de ces deux familles : — de la première, par la vérité et l'originalité de nature, par le dédain de la mode, par le profond caractère; — de la seconde, par la timide sobriété de la pensée comme par le procédé d'exécution.

Il a, il est vrai, cet immense mérite que, sans ancêtres dans les arts, il est lui, toujours lui; mais la composition ne lui apparaît point une, entière et tout armée. Que la toile soit petite ou grande, la partie esthétique et de conception n'a pour lui que malaise et labeur : il ne saurait produire sans s'ouvrir les quatre veines. Lorsqu'il commence, il ne sait où il va, et voilà pourquoi son goût le porte, comme il le dit lui-même, vers les sujets où il n'y a qu'une idée. Après qu'il en a rencontré un qu'il veut traiter, il essaie, sous des formes innombrables, les lignes et les masses dont il veut faire usage; il arrange, il défait, il arrange encore. Ce n'est pas tout : subjugué comme il l'est par l'amour de la vérité, qui pour lui est la religion du devoir, il va,

Comme un poète qui prend des vers à la pipée,

il va cherchant autour de lui des modèles pour en adapter les traits, l'expression, les gestes à son canevas laborieux. Une belle tête, une expression, une pose, un geste, naturels, francs et hardis, s'offrent-ils à son regard, au lieu d'en confier la garde à la poésie de sa mémoire et de se les assimiler, il les *glace* sur le papier. A force de révision et de délibération, à force de difficulté à saisir l'ensemble, il se perd dans le dédale des détails, et, comme le dit le poète allemand, les arbres l'empêchent de voir la forêt. Sa main-d'œuvre devient un art véritable; mais, en dépit de cet art même, on aperçoit la place des pièces de rapport et des soudures. Rivarol disait de l'abbé Delille : « Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème! » Ce mot peut, jusqu'à un certain point, s'appliquer à Robert, dépourvu de toute spontanéité de jet, et qui travaille en mosaïque. Quand ce bon Delille avait achevé quelque morceau, il avait coutume de dire : « Maintenant où mettrons-nous cela? » Ne serait-ce point le langage que Robert se tenait à lui-même, procédant de l'expression à la pensée, au lieu d'aller de la pensée à l'expression?

Sera-t-il dieu, table ou cuvette?

Au contraire, qu'on examine les dessins des maîtres, qu'on suive dans les traits d'une plume ou d'un crayon rapide la première pensée de telle de leurs œuvres, tout, sauf à revenir, tout, du premier coup, a été écrit avec ce parti pris, avec cette intuition d'ensemble qui fait jaillir la Minerve tout armée; et, dans les linéamens informes, l'œil trouve la place de chaque chose : le principal et l'accessoire, la lumière et l'ombre.

Loin de là, Robert concevait et exécutait figure à figure, et ce qu'il déployait ensuite de peine et d'artifice pour relier et fondre le tout ensemble, pour grandir en même temps son style et l'élever au-dessus de la prose, est inoui. « Je fais mes tableaux d'une manière si singu-

lière, dit-il lui-même dans une lettre à Gérard, qu'il ne m'est possible d'en donner la description que quand ils sont près d'être terminés. Je ne peux faire une ébauche arrêtée, car je ne peux conserver les mêmes motifs. La nature que je vois, que j'observe sans cesse, me fournit des idées nouvelles, des mouvemens de figure différens; je fais des changemens à n'en plus finir, et cependant je ne sais comment j'arrive au terme après un embrouillement où quelquefois je ne me reconnais pas moi-même (1). »

« Je ne perds pas une heure de temps sans regret, écrit-il à M. Marcotte le 1er novembre 1832, quand je peux travailler depuis le commencement du jour jusqu'à la nuit, et ce n'est pas par devoir, c'est par passion. Je suis si heureux quand je puis travailler ainsi! Et c'est toujours après ces bonnes journées, pendant les dernières heures, que je suis le mieux dispos. J'ai calculé approximativement ce que la *Fête de la Madone de l'Arc* et les *Moissonneurs* m'ont coûté de temps, et je suis certain que, si j'y eusse travaillé de suite, j'aurais employé plus d'un an à chacun de ces tableaux. Ceci paraît extraordinaire à ceux qui ne voient que quelques figures de petite dimension; mais s'ils savaient que sur ces toiles, si simples en apparence, il a été nécessaire de faire quatre ou cinq fois plus d'ouvrage que celui qu'on y voit! C'est malheureux, mais je vous assure qu'il n'en peut être autrement à mon égard. J'en prends mon parti en brave. Vous me connaissez, et vous savez combien je suis incapable de faire un discours improvisé pour rendre ce que je sens. Il en est de même pour mon talent en peinture. Quant aux petits tableaux, je les fais assez facilement, parce qu'ils ne demandent qu'une idée. Mais, aussitôt qu'il doit y avoir l'accord qu'exige une composition plus compliquée, je n'ai plus assez de logique pour me conduire pas à pas au but et sans m'écarter de la route qu'il trace. Je me dirige par instinct, en aveugle: je tâte, je tâte, jusqu'à ce que je sois content, ou pour mieux dire jusqu'où la patience me conduit. »

« Je sais, ajoute-t-il (lettre du 30 suivant), qu'on trouve le genre que je traite trop facile; mais, pour être bien fait, il a des difficultés qu'on ne connaît pas. Pour trouver le beau d'une chose, ne faut-il pas la voir, la tourner et retourner sous toutes ses faces? Que s'il ne s'agissait que de

(1) Cette lettre est écrite le 31 mai 1832, de Venise. La même idée et à peu près la même expression étaient sous la plume de Léopold dans une lettre adressée quelques jours avant, le 8 du même mois, à Mme Huguenin-Robert, sa sœur: « J'ai deux figures terminées. Celle que je viens de finir est une des plus importantes du tableau (*les Pêcheurs*). Je crois avoir réussi; c'est un pêcheur qui revient de son travail; j'ai un modèle superbe. Je vous parlerai de toutes les figures que je ferai, car je ne puis vous faire la description de mon ébauche. J'ai une manière d'opérer à moi. Il faut nécessairement que je me serve de la nature et que je fasse chaque figure l'une après l'autre. Mes ébauches ne me servent à rien, car, quand des idées nouvelles, que je crois bonnes, surviennent, il faut que je fasse des changemens : c'est plus fort que moi. »

faire vrai, il n'y aurait qu'à copier servilement son modèle; mais, dès qu'on veut ajouter à cette qualité l'élévation et la noblesse, la difficulté devient plus grande : on rencontre l'écueil de la *manière*, qui est juste l'opposé de ce qu'on doit chercher. Quand on vient comme moi dans un pays pour en rendre le caractéristique, il faut, avant de pouvoir le rendre, faire un travail long et pénible. S'il est question, par exemple, d'agencer une grande composition, pensez-vous que le premier modèle venu soit convenable pour servir à rendre une figure ou un sujet? Avec de grandes draperies on peut ajuster toutes les poses; mais avec de malheureux haillons, qui n'ont que l'aspect de la misère et qui n'inspirent que la pitié pour ceux qui les portent, n'y a-t-il donc qu'à copier ce qu'on a sous les yeux pour donner un sentiment de noblesse et de goût? Oh! non, je vous assure; j'en ai fait trop souvent l'expérience. Ce n'est que par l'étude la plus grande, la patience la plus méritoire, ce n'est que par la force d'un sentiment intime qu'on peut arriver à une création. Que si l'on ne veut que gagner de l'argent, oh! alors c'est autre chose : on prend son parti, et l'on fait de la fabrique; mais, pour moi, ce serait impossible. J'ai voulu toute ma vie faire de la peinture comme je la sens. Je ferai un tableau pendant que d'autres en feront dix : qu'est-ce que cela me fait? Je ne leur envie pas ce qu'ils gagnent de plus que moi; au contraire, je m'envisage bien plus heureux, puisque je me trouve avoir une bien plus grande indépendance avec mes goûts simples. »

Ainsi, on le voit, l'à-peu-près n'allait point à cette nature correcte et sévère; et, comme il y avait en cet homme un sens droit, le génie et la passion de la vérité, une volonté de fer, une indomptable patience, il arrivait qu'à la fin la poésie se dégageait et se faisait jour. Sa langue avait d'abord bégayé sa pensée avant de trouver le mot propre; tout à coup, après de longs efforts, elle se déliait jusqu'à l'éloquence. Qu'importe, en définitive, que l'enfantement d'une œuvre ait été long et pénible, si le résultat est bon? Dans les arts, il n'y a que l'excellent qui compte. L'histoire ne nous rappelle-t-elle pas le Rhodien Protogènes passant plusieurs années à peindre son chasseur Jalise? Et, chez les modernes, Léonard de Vinci n'a-t-il point consacré des mois, d'autres disent des années, de labeur assidu au portrait de la *Lisa Giocondo*, l'une des peintures les plus comptées de ce grand artiste? Raphaël, dont une si prodigieuse abondance d'idées conduisait la main, refit jusqu'à sept fois sa *Galatée* de la Farnésine. Quand le Poussin composa son *Testament d'Eudamidas*, la plus digne à la fois et la plus simple de ses compositions (1), il fit une foule innombrable d'é-

(1) Cette magnifique peinture a été engloutie dans un naufrage, comme on la transportait de Londres en Russie. En ces derniers temps, un curieux, M. Desmares, fouillant les magasins d'un marchand de tableaux, fit, sous un pouce de poussière, la précieuse

tudes et d'essais avant d'arriver à cette simplicité qui dit tant avec si peu de choses, et qui est le comble de l'art : ira-t-on chicaner le Poussin sur la voie qu'il a prise pour arriver au sublime? Le pressait-on un peu trop pour quelque peinture, il répondait familièrement : « On ne peint point à tire d'aile, et, comme dit le proverbe italien, avec le temps et la paille se mûriront les nèfles. » Et il prenait son temps.

Un point dont la critique doit tenir compte, c'est que le modelé manquait parfois aux têtes que peignait Robert, et que fort souvent, dans les *Moissonneurs* même, les mains restaient à l'état de lourde ébauche et n'étaient point articulées. Malheureusement, l'éducation du burin lui avait laissé crudité de ton, sécheresse et âpreté de contours, comme si ces contours fussent peints à sec; une silhouette trop découpée, un arrangement trop formel et trop symétrique, défaut surtout des tableaux qu'il peignit avant les *Moissonneurs*. Sa couleur était noire et sans transparence, et une exécution monotone produisait toujours égalité de valeur dans les vêtemens divers, lourdeur et raideur dans les linges et les draperies. Il demeura long-temps ainsi, plus graveur encore que peintre, sculptant trop souvent des détails dans le chêne, comme ces chefs-d'œuvre taillés à la pointe du couteau par les Phidias de Berne et de Nuremberg. Cette rigidité, cette sécheresse, cette maigreur, dont il convenait lui-même dans sa réponse aux critiques de Gérard (1) et dans ses lettres à M. Marcotte, ne semblent-elles pas d'ailleurs être les défauts natifs de toutes les races allemandes? Hans Holbein, Albert Durer, Lucas Cranack, fins, il est vrai, et faciles, sont secs, découpés, et n'ont jamais atteint à ce *succoso*, à cette plénitude harmonieuse qui, après le Pérugin, fit la gloire des maîtres de l'Italie, et fut si souvent l'écueil de Robert.

Moins peintre que Gros, chez qui l'effervescence et la richesse d'une exécution qui déborde sont trop fortes, non pour son imagination, mais pour sa pensée; — plus ferme et plus magistral que Gérard, dont l'organisation si éminemment fine et délicate, dont l'intelligence si

découverte d'une composition première de l'*Eudamidas*, datée et signée du Poussin. Malheureusement cette composition, fort différente de celle qui a été gravée par Pesne et qui va paraître gravée en commun par Bervic et Toschi, est beaucoup moins heureuse, et ne peut qu'augmenter nos regrets.

(1) « ...... Je vous remercie, monsieur, et je reçois avec la plus vive reconnaissance les observations que vous avez pris la peine de me faire sur le petit tableau que je vous ai fait remettre. Je les aime de tous, mais elles me sont d'autant plus précieuses de vous, monsieur, qu'elles me viennent de l'artiste le plus distingué de ce siècle. Toutefois, si votre critique a été si peu sévère, je l'attribue à votre indulgence et à votre bonté. Je reconnais que, dans mes derniers ouvrages, j'ai eu une propension à tomber dans la sécheresse et la maigreur. Aussi, chercherai-je dorénavant à me préserver de cet écueil en me rappelant toujours vos conseils et vos observations. » (Robert à Gérard, Rome, 21 décembre 1826.)

ouverte à tout ce qu'il y a d'élevé, ne rencontrent qu'une séve froide, une langue pâle pour vivifier la toile; — plus sérieux enfin que l'école de nos jours, vouée généralement aux frivolités du métier, école de fleurs artificielles et d'élégans à-peu-près, — Léopold offre, en tant que peintre, cet heureux phénomène d'un équilibre complet entre la tête et la main, entre l'invention et l'exécution; mais cette invention timide tient un compas toujours trop ouvert, mais cette exécution manque de largeur. Souvent de la grace et de l'élégance dans un geste, moins souvent dans tout l'ensemble d'une figure, et cependant bonheur dans les poses et dans les expressions; un sentiment exquis du dessin, des lignes majestueuses, un style antique, mais aussi trop d'égalité dans la raison; jamais l'entrain d'une grande nature en verve, jamais rien de cette fantaisie multiforme, de ce je ne sais quoi qui va de soi seul et se joue, et qui, dans les grands maîtres italiens, étonne par sa puissance de fécondité, par ses mille ressources inspirées, unies à un principe constant d'ensemble et d'harmonie : voilà Robert. En un mot, c'est un peintre plus réaliste qu'idéaliste. Qu'on mette, par exemple, en parallèle la *Famille malheureuse*, refaite par Prudhon, avec la peinture de Léopold représentant l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains* : l'effet produit par ce dernier tableau est grave et solennel, mais combien la poésie de l'autre est plus pathétique et plus touchante! Des deux peintures, l'une vous étonne, l'autre vous saisit, vous émeut comme un cri du cœur. Ne demandez point à Robert une composition dont l'imagination fasse seule les frais, une allégorie, un dessin de caprice; il ne saurait atteindre à la puissante poésie de *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime;* son crayon ne saurait faire revivre *Phrosine et Mélidor*, ni *l'Avarice foulant aux pieds les sentimens de la Nature*, ni même *les Vendanges*, et tant d'autres charmantes compositions dont la main facile de Prudhon a fait autant de chefs-d'œuvre, comme en se jouant. Celui-ci, en quelque sorte, tient toujours le milieu entre la terre et le ciel :

Et même, quand il marche, on sent qu'il a des ailes;

mais encore une fois, le crayon de Léopold ne se joue jamais : il garde toujours son sérieux et sa lenteur d'allure. A chacun son génie : le sien n'a point d'ailes.

Robert, il est vrai, n'avait pas dit son dernier mot dans le tableau des *Moissonneurs*. C'était son point de maturité complète à cette époque : il s'y montrait avec des défauts de moins et des qualités de plus; mais, en parlant de son dernier ouvrage, les *Pêcheurs de l'Adriatique*, nous aurons à remarquer que chaque œuvre nouvelle attestait chez lui un progrès nouveau, que sa palette prenait successivement plus de richesse, son exécution plus de largeur, plus de cette liberté qui vivifie la toile, de même qu'un sang pur anime une belle carnation.

Quoi qu'il en soit, les *Moissonneurs* furent, à leur apparition, l'occasion de discussions plus ou moins vives. On souriait en entendant voler de bouche en bouche les noms du Giorgion, du Poussin et de Raphaël; mais, certes, le discret artiste, si modeste même qu'il ne comprenait pas son succès, n'avait la prétention d'être ni Raphaël, ni le Giorgion, ni le Poussin; et le prudent esprit qui, redoutant la haute mer et les tempêtes des régions de l'idéal, avait eu le bon sens de ne point quitter terre, sentait à merveille qu'il n'avait le vol ni de l'un ni des autres. En résumé, tout en laissant à chacun sa place, on ne peut disconvenir que, dans sa sphère, nul n'a été nourri de plus forte étude que Léopold. Il a parlé un langage magnifique et simple que tout le monde comprend aujourd'hui, mais qui n'appartient qu'à lui seul. Sa volonté réfléchie, infatigable, pour rassembler et coordonner dans un sentiment élevé tout ce qui peut concourir à la beauté d'une œuvre, lui donne de l'analogie avec le Poussin; et si pour l'idéal, si pour l'étendue, la richesse et l'originalité du cadre et de la pensée, il n'a qu'une lointaine filiation avec Raphaël, peut-être pourrait-on ajouter qu'il a possédé au plus haut point les qualités de ses propres défauts, qu'il a senti avec l'ame du divin maître la réalité de choix, et qu'il a compris la nature rustique, comme il semble que Raphaël l'eût comprise lui-même, s'il eût fait des paysans. Les Thébains avaient rendu une loi qui, sous des peines pécuniaires assez fortes, prescrivait aux statuaires et aux peintres de donner à leurs figures la plus grande beauté possible : Léopold n'était pas de ces artistes de serre chaude, qui sont nobles par décret, de propos délibéré, ou par convention d'école; il l'était par instinct, usant librement de toutes les formes de la riche nature qu'il avait sous les yeux, plaçant la noblesse, non dans telle recette académique, mais dans la convenance et la propriété de chaque chose. En un mot, par la vérité de la forme, par le sentiment profond de la nature, il a, dans ses œuvres, comme frappé en médaille la beauté franche et primitive qui sort du sein du peuple pour perpétuer cette noble race humaine, image de Dieu. Interrogé sur la voie qu'il avait suivie pour ennoblir les haillons, pour découvrir la beauté suprême dans les plus triviales créatures : « Je me suis souvenu, répondit-il, de mon catéchisme; Dieu a fait l'homme à son image, et, pour l'artiste qui en est convaincu, la vie n'offre rien de grand ni rien de petit. »

Nous connaissons l'artiste, il nous reste à étudier l'homme. Chemin faisant, nous suivrons Léopold dans les progrès de son dernier tableau, dont l'histoire est trop irrévocablement liée au récit de ses souffrances morales pour qu'il soit possible de l'en séparer.

F. Feuillet de Conches.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LE DANEMARK

ET LA

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

LA GUERRE ET LES NÉGOCIATIONS.

L'émeute grondait hier aux portes de l'assemblée constituante de Francfort, entourée tout récemment encore de la faveur des patriotes allemands. Quel était son crime? Aucune liberté publique, aucun droit populaire n'était en jeu. Il ne s'agissait nullement de demander compte aux représentans de l'Allemagne du soin scrupuleux avec lequel ils ont naguère décrété le maintien des titres de noblesse; il s'agissait d'une question de droit international, de l'armistice conclu au mois d'août entre le Danemark et la Prusse, annulé dans un premier mouvement de précoce souveraineté, puis ratifié par un autre mouvement de tardive sagesse, sous l'empire des difficultés qui naissaient déjà de toutes parts devant les pas de la jeune assemblée.

Les exaltés de Francfort, héritiers consciencieux des traditions teutoniques de 1814, ne reconnaissaient point les nécessités et les convenances politiques qui avaient obligé la constituante allemande à se

contredire à quelques jours de distance. Ils semblaient croire que l'assemblée avait pu prendre une aussi grave résolution sans y être contrainte en quelque sorte par les plus hautes considérations d'intérêt politique et national. Ils tenaient pour certain que la cause de l'Allemagne était trahie par la nouvelle majorité. Peu leur importait de savoir qu'en rompant l'armistice, en reprenant les hostilités, ils humiliaient devant l'Europe et la diplomatie prussienne et la confédération; ils n'avaient qu'une seule pensée et qu'un seul but : la guerre.

La guerre, pour quelle cause? Il y a plusieurs années que cette question est débattue dans la presse et dans les universités du Danemark et de l'Allemagne. Elle a donné lieu à des polémiques quelquefois violentes, soit par la voie des feuilles publiques, soit sous forme de brochures ou de traités de longue haleine entre les publicistes et les érudits danois et allemands, qui préludaient ainsi à la lutte armée des deux pays (1). Après de si nombreuses et de si vives discussions, et depuis que les faits ont parlé, les obscurités dont le différend semblait enveloppé à l'origine ont disparu, et le doute n'est plus possible.

Le Danemark est habité par deux populations de race distincte : l'une entièrement scandinave, qui occupe les îles et le Jutland, au nord du royaume, et qui incline du côté de la Suède, l'autre entièrement germanique, à l'extrémité méridionale, dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg, et qui incline du côté de l'Allemagne. Au centre, se trouve le duché de Schleswig, sujet ou prétexte de la querelle, qui est scandinave au nord, germanique au midi, et formé d'une sorte de mélange au centre. La race scandinave y domine (2). Les Allemands prétendent fortifier la souveraineté du pouvoir fédéral sur le Holstein considéré comme territoire annexé à la confédération germanique, et ils voudraient en même temps que le Holstein, en s'éloignant de plus en plus du Danemark jusqu'à ce que la séparation fût complète, entraînât avec lui le Schleswig tout entier, sous prétexte que ce duché, sans faire partie de la confédération germanique, est allemand et attaché au

(1) Parmi les écrits les plus lucides et les plus francs sur la matière, nous devons citer : *Le Duché de Schleswig dans ses rapports avec le Danemark et le Holstein*, par C. Molbech, traduit du danois; — *De l'Insurrection du duc d'Augustembourg et de l'agression prusso-germanique*, par F. Krieger (en danois); — *Des Droits de la couronne de Danemark sur le duché de Schleswig*, par M. René de Bouillé; — *Les Duchés de Schleswig et de Holstein*, par Twiss (en anglais); — *La Vérité sur la question du Schleswig*, par Borring. — On a pu lire ici même, dès 1846 (15 septembre), une étude développée sur *l'Agitation allemande et la Question danoise*, par M. Alexandre Thomas. Chacun de ces écrits défend avec plus ou moins de vivacité la cause du Danemark. On peut consulter dans le sens opposé : *La Question du Schleswig-Holstein*, par Stein; — *Histoire politique des duchés de Schleswig-Holstein*, par Haüsser.

(2) La population du duché est de 360,000 habitans; 200,000 sont Danois, les autres sont Allemands ou Frisons.

Holstein par un lien administratif et indissoluble. Ils appuient en droit leur prétention sur une charte profondément oubliée et plus que suspecte de l'an 1460, d'après laquelle les duchés seraient éternellement unis, indépendans et héréditaires seulement en ligne mâle, ce qui serait une considération grave en un moment où la ligne masculine de la dynastie danoise menace de s'éteindre.

La population allemande ne s'est répandue dans le Schleswig méridional qu'à partir du XIVe siècle; elle y est étrangère. Les Allemands objectent, il est vrai, que la langue germanique est depuis le moyen-âge celle de l'administration et du gouvernement, et même, dans un grand nombre de districts, celle de l'enseignement et de l'église. Ce fait s'explique par la présence sur le sol d'une noblesse allemande qui, sous des ducs allemands et sous une dynastie de rois allemands mis en possession de la couronne danoise, a su accaparer l'administration du pays, et ce même fait est la réfutation péremptoire des accusations dirigées par la presse germanique contre la prétendue tyrannie du gouvernement danois. La nationalité germanique est persécutée, confisquée par la race danoise! Eh quoi donc! les Allemands arrivent dans le duché à la faveur des circonstances historiques en qualité d'hôtes et d'étrangers; ils y sont reçus fraternellement, ils s'y établissent, ils y prennent possession de toutes les hautes fonctions, ils font prévaloir leur langue dans l'enseignement, dans l'église et dans l'état, et c'est le germanisme qui est opprimé! Il n'était pas même inquiété, et le tort des gouvernemens danois qui ont précédé le gouvernement actuel, c'est justement d'avoir toujours fermé les yeux sur les empiétemens des fonctionnaires, de la noblesse et de la langue germaniques, c'est d'être restés sourds aux plaintes de la race danoise qui se sentait peu à peu envahie, débordée par l'esprit allemand, les mœurs et les idées allemandes.

A l'époque du mouvement rétrograde qui succéda en Allemagne à l'élan patriotique et libéral de 1814, la liberté de la presse fut suspendue dans les états de la confédération; le roi de Danemark dut, aux termes de l'acte fédéral de Vienne, adopter cette mesure pour son duché de Holstein. Le reste du royaume, avec le duché de Schleswig, y échappait, et demeurait naturellement sous le régime plus ou moins libéral de la loi danoise; mais les fonctionnaires allemands du Schleswig, subissant l'influence de ceux du Holstein, et obéissant à cette pensée de réaction qui triomphait en Allemagne, prirent sur eux de supprimer de fait la liberté de la presse dans le Schleswig. C'est ainsi qu'en toutes choses le gouvernement danois et la race danoise persécutaient et étouffaient le germanisme dans le duché de Schleswig.

Voici donc ce qui résulte de tous les débats élevés sur ce point d'histoire et de politique entre les publicistes des deux pays : c'est que le Schleswig appartient par le droit de nationalité comme par le fait au

Danemark, que les Allemands sont étrangers dans le pays, que la noblesse allemande a confisqué les droits de la population danoise, que la cause des Danois dans le Schleswig est la cause de la nationalité et du droit commun, tandis que la cause des Allemands est la cause de l'oppression et de la noblesse.

Le nom et les intentions avouées des hommes qui se sont placés dès l'origine à la tête du parti de la séparation, et qui ont mis le feu à ce rêve primitivement pacifique des théoriciens allemands, jettent d'ailleurs une grande lumière sur le mouvement lui-même, et mettent les esprits clairvoyans en mesure d'en pénétrer le vrai caractère. Qui donc, en effet, suscita dans les états provinciaux du Schleswig la première démonstration hostile à l'unité danoise? Qui provoqua dans le même sens la polémique ardente des feuilles et des professeurs du Holstein et de l'Allemagne? Qui se chargea d'agiter, par missions secrètes, notes diplomatiques et démarches personnelles, les cabinets de l'Allemagne, de faire appel aux ambitions intéressées du roi de Prusse pour la patrie allemande et pour la marine allemande? Ce fut le chef de la famille princière d'Augustembourg, grand propriétaire dans le Schleswig, et prétendant à la couronne ducale du Holstein dans le cas où le duché deviendrait indépendant. Chef de la noblesse féodale du Schleswig-Holstein, le duc espérait, en unissant la fortune du Schleswig à celle du Holstein, augmenter de moitié l'héritage éventuel qu'il prétendait tenir de ses ancêtres en vertu du droit féodal. Les chevaliers des duchés aspiraient évidemment à mettre leurs priviléges nobiliaires sous la protection de l'hérédité féodale du prince, comme le prince lui-même aspirait à redevenir souverain sous la tutelle de la confédération germanique. Lorsqu'au mois de mars dernier éclata l'insurrection du Schleswig, la famille d'Augustembourg était à la tête du mouvement; la noblesse suivait les princes des duchés. L'agitation préparée par le travail patent ou souterrain de plusieurs années ne devint sanglante que par suite des promesses constitutionnelles et presque démocratiques d'un roi libéral nouvellement arrivé au trône de Danemark, et le jour même de l'avénement ministériel des publicistes, des magistrats, des prêtres, des orateurs les plus chers à l'opinion démocratique.

Les précédens de la question, les hommes qui l'ont soulevée, les circonstances dans lesquelles ils ont agi, tout accuse l'esprit nobiliaire et l'intérêt étroit qui ont dominé dans le débat. Or, l'intervention diplomatique et militaire de la confédération germanique n'ajoute aucun prestige à la conduite des insurgés du Schleswig et du Holstein. Tous les prétextes mis en avant par les Allemands, l'idée de race en particulier, se retournent contre eux-mêmes. Ainsi, soit que l'on pèse les faits, soit que l'on examine les principes, on est frappé de l'injustice de l'agression dont le Danemark vient d'être le théâtre et la victime.

Quand l'Allemagne s'émeut et se soulève au nom du droit naturel de la race germanique, ou elle se trompe sur l'histoire, pleine des témoignages de l'origine danoise du Schleswig, ou elle pense (et c'est une pensée difficile à justifier) que la présence d'une minorité allemande, fraternellement accueillie chez des populations étrangères, suffit pour lui assurer légalement la possession de ce pays, ou bien elle a un intérêt maritime, par exemple, à s'emparer du territoire du Holstein et du Schleswig, pourvu de ports excellens et d'un littoral peuplé de marins hardis; mais un intérêt ne constitue pas un droit. Dans toutes ces hypothèses, le droit de nationalité, le droit écrit, en un mot la justice sous toutes ses formes est du côté du Danemark, et l'intérêt que ce pays défend, c'est le plus élevé, le plus impérieux qui puisse régler la conduite d'un peuple, c'est l'intérêt de son existence. Le Danemark possède, y compris l'Islande et les colonies, une population de deux millions cinq cent mille ames. En abandonnant le Holstein, il en perd quatre cent cinquante mille. Il en perdrait trois cent soixante mille de plus, si le Schleswig devait appartenir à l'Allemagne. Ce serait pour ce petit état une ruine complète à laquelle il ne peut pas se résigner de son plein gré.

I. — L'INSURRECTION ET LA GUERRE.

La guerre par laquelle le Danemark vient de passer pour aboutir à la négociation laborieuse d'un armistice enfin ratifié aujourd'hui est survenue à la suite de l'insurrection des populations allemandes des duchés, et cette insurrection, sans être libérale, a éclaté à la faveur du mouvement universel de l'Allemagne. Cependant les esprits s'y préparaient depuis plusieurs années, avec la sympathie et l'encouragement plus ou moins manifeste de la confédération germanique. Christian VIII, prince paisible et ami des arts, mais dépourvu de fermeté, négligea de prendre des mesures contre l'agitation chaque année croissante et couverte par la tolérance des fonctionnaires allemands. Ce furent les paysans du Schleswig d'abord, puis les états provinciaux du Jutland, et enfin la municipalité de Copenhague, qui osèrent avertir le gouvernement du péril. Le peuple danois s'effrayait à bon droit des théories hautement développées qui menaçaient le royaume d'une dissolution, et il supplia instamment le roi d'aviser, ou du moins de faire entendre des paroles capables de rassurer à cet égard le patriotisme alarmé de ses sujets. Le gouvernement danois attendit donc, pour se prononcer, les sollicitations et les encouragemens des corps politiques, des paysans eux-mêmes et de l'opinion. Il publia, en juillet 1846, une lettre patente qui ne méconnaissait point les droits fédéraux de la diète germanique sur le Holstein, mais qui, sans briser les liens administratifs

des duchés de Holstein et de Schleswig, établissait fortement les droits de la couronne danoise sur le Schleswig. De là des protestations très vives dans les états provinciaux du Holstein et dans ceux du Schleswig, composés en majorité d'Allemands; de là des appels sympathiques à la fraternité de la nation allemande. L'émotion ne fut pas moins grande en Allemagne que dans les duchés; la presse, les universités, les gouvernemens répondirent à l'appel par des paroles et par des chants fraternels. Le protecteur couronné du chantre du *Rhin allemand*, poète lui-même, comme on sait, déclara publiquement, en présence d'une députation de la ville de Munich, qu'il trouvait sainte et sacrée la cause du Schleswig-Holstein. Un autre souverain, plus directement intéressé que le roi de Bavière à la ruine du Danemark, obligé ainsi à une réserve plus grande dans les paroles, mais plus hardi dans les actes, le roi de Prusse, en un mot, employait toute son influence à Francfort pour obtenir de la diète une décision fédérale hostile au roi de Danemark. Enfin la diète, dépassant évidemment les limites de son pouvoir envers ce prince, et affectant de confondre la cause très distincte des deux duchés, paraissait refuser au Danemark le droit de maintenir la loi de succession danoise dans le Schleswig. Cette solution, qui n'en était pas une, blessait le Danemark sans contenter les patriotes allemands. Elle fut toutefois suivie d'un temps de halte qui a duré jusqu'au mois de janvier de cette année, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Christian VIII. Cette mort prématurée, puisque le roi entrait à peine dans la première phase de la vieillesse, semblait rapprocher le terme marqué pour une solution définitive par le parti germanique; elle appelait au trône celui qui, dans les espérances de ce parti, allait être le dernier représentant de la dynastie, Frédéric VII, prince sans postérité après deux mariages et deux divorces. La conduite de Frédéric VII, en raison même de sa franchise, devait ajouter de nouveaux élémens à l'irritation renaissante de la noblesse des duchés, plus que jamais inquiète pour ses priviléges. On savait que le roi nouveau avait des opinions arrêtées sur le Schleswig, qu'il regardait comme une portion inséparable du royaume. On savait aussi qu'au milieu des exigences de l'esprit public, travaillé profondément par les idées libérales, Frédéric VII reconnaissait pour insuffisantes les institutions provinciales octroyées en 1834 au pays. Le royaume allait donc obtenir une constitution. Serait-elle unitaire? embrasserait-elle à la fois les duchés avec le Jutland et les îles? laisserait-elle de côté le Holstein et consacrerait-elle la fusion du Schleswig dans les autres provinces danoises? Cette question grave, émouvante pour le parti allemand, allait être enfin posée, sinon résolue.

Le roi voulait d'abord convoquer une sorte d'assemblée consultative, qui serait chargée d'élaborer la législation nouvelle. Il fai-

sait d'ailleurs aux deux duchés, qui ne sont pas la moitié du royaume, la concession, peut-être imprudente et assurément paternelle, de leur donner un nombre de députés égal à celui du Jutland et des îles. Les représentans du Holstein et du Schleswig se trouvaient ainsi en possession de toute l'influence qu'ils pouvaient désirer. Ils avaient un moyen légal de poser en face du parti danois, sous les yeux du gouvernement, la question de nationalité comme ils la comprenaient. C'était, en un mot, une conquête politique pour la monarchie entière, pour le Schleswig et le Holstein comme pour le Danemark proprement dit, qui devenait un pays constitutionnel sans cesser d'être un pays d'états, car on laissait à chaque province sa diète provinciale.

Qu'on ne l'oublie point, ces événemens s'accomplissaient avant que la révolution de février eût imprimé à l'Allemagne et à l'Europe le mouvement constitutionnel dont elles sont en ce moment agitées. En renonçant à ses prérogatives absolues, le roi Frédéric VII ne cédait ni aux menaces ni à la force victorieuse; il ne subissait pas de contrainte; cette convocation d'une assemblée générale était le premier acte de son règne, et alors le calme le plus profond était dans les faits, dans la marche apparente des choses, dans les prévisions de tous les esprits tenus jusqu'alors pour sensés. Le parti germanique s'émut cependant très fort, et la révolution de Berlin survenant le 17 mars, après celle de Paris, il conçut les plus vives espérances, car le mot de patrie allemande avait été prononcé très haut par le roi de Prusse lui-même, et la question fédérale devenait une question de race bien plus que de liberté.

Une effervescence encore inconnue dans les duchés se fit dès-lors ressentir principalement à Kiel et à Rendsbourg : des clubs s'ouvrirent; il y eut des assemblées populaires, des *meetings* solennels où l'on déclara le moment venu d'établir le nouvel état de Schleswig-Holstein et de l'incorporer dans la confédération germanique. L'exaltation des esprits, d'ailleurs prompts à l'enthousiasme, dépassait toutes les bornes : il était clair qu'une insurrection ne tarderait pas à éclater; on était décidé à saisir l'occasion de la crise européenne pour tenter de résoudre la question par les armes. L'on n'ambitionnait plus seulement d'arracher au gouvernement danois une décision sur la successibilité au trône princier de Schleswig-Holstein, on voulait aussi constituer dès l'instant l'unité éternelle et indissoluble de ces duchés, et se jeter peut-être, enseignes déployées, dans les bras de l'Allemagne.

Une députation de cinq membres, choisis parmi les plus vifs partisans de l'agitation, se rendit à Copenhague, avec mission de demander au roi une reconnaissance officielle de l'individualité nationale des deux duchés et l'incorporation du Schleswig uni au Holstein dans la confédération germanique. A cette demande d'un démembrement

du royaume, le roi répondit qu'il ne s'opposait pas à une alliance plus étroite du Holstein avec l'Allemagne, occupée à se donner une nouvelle organisation, mais que, dans le cas où cette alliance s'accomplirait, le Schleswig, province danoise, ne pourrait plus rester uni au Holstein. Le roi déclarait, en effet, qu'il n'avait ni le droit, ni le pouvoir, ni la volonté de faire entrer dans la confédération le Schleswig, lequel n'a jamais été en rapport ni avec l'Allemagne, ni avec l'empire, ni avec la diète. En présence du mouvement unitaire de l'Allemagne, le Danemark abandonnait ainsi, quant au Holstein, sa première pensée d'une loi uniforme pour la monarchie entière; mais il persistait plus que jamais dans son idée si légitime de maintenir l'assimilation politique du Schleswig au Jutland et aux îles.

La présence des députés du parti germanique à Copenhague coïncidait avec le mouvement libéral qui modifiait le ministère danois au profit des idées démocratiques. Les ministres qui arrivaient au pouvoir par cette voie honorable et heureuse, connus pour leur patriotisme comme pour leurs doctrines constitutionnelles, apportaient avec eux la résolution bien formelle de ne point transiger sur la question de Schleswig, lors même que quelques concessions deviendraient nécessaires pour le Holstein. L'insurrection était toutefois si bien préparée, que les chefs désignés du mouvement projeté n'avaient pas attendu la réponse du roi à la mission envoyée à Copenhague, ni la nouvelle de l'avénement du ministère libéral. A peine avaient-ils appris la retraite de l'ancien ministère, sur la faiblesse et l'inertie duquel ils avaient compté, qu'ils arboraient leur drapeau et se déclaraient en révolte ouverte.

Le frère du duc d'Augustembourg, le prince Frédéric de Noër, lieutenant-général, mis en retraite pour cause de connivence avec le parti germanique, se rendit lui-même (24 mars) à Kiel, en Holstein, où les jeunes gens de l'université et du club gymnastique s'organisaient en corps francs, et où la garnison était allemande. Le commandant de la ville et plusieurs officiers refusèrent de prendre part à l'insurrection; mais la troupe se laissa entraîner, et un gouvernement provisoire, formé de cinq membres, parmi lesquels figurait le prince de Noër, s'installa à la suite de ce premier succès remporté sans résistance. Le prince, qui comptait sous ses ordres à peu près douze cents fusils, prit le chemin de fer de Kiel à Altona, du nord-est au sud-ouest, mais il s'arrêta à Neumünster, au centre du Holstein, pour se replier de là, par un embranchement, vers Rendsbourg, à l'entrée du Schleswig méridional, sur l'Eider. Il se présenta dans cette place à la garnison, dont il prit le commandement, sans que les officiers déconcertés eussent le temps d'essayer leur influence sur les troupes entraînées à la rébellion.

Il est vrai, d'ailleurs, que les chefs de l'insurrection ne manquaient

ni de belles paroles ni de prétextes spécieux, et qu'ils savaient parfaitement tromper l'opinion quand ils désespéraient de la séduire par de solides raisons. On avait, par exemple, dès le premier moment, imaginé d'imprimer en Holstein, sous le titre et la forme d'un journal de Copenhague, la fausse annonce d'une prétendue contrainte exercée par le parti libéral sur le roi. Frédéric VII, au dire de ce journal, était captif dans son palais; les démocrates danois voulaient lui extorquer une résolution hostile aux Allemands du Schleswig-Holstein; c'était donc pour défendre l'indépendance du roi qu'un gouvernement provisoire se formait et que le prince de Noër se plaçait à la tête des troupes. Un officier de la garnison de Rendsbourg s'étant avisé de révoquer en doute les intentions du prince, celui-ci répliqua, non sans paraître un peu déconcerté, que, s'il ne déposait pas le commandement entre les mains du roi lui-même, l'armée aurait le droit de le traiter comme un parjure. Bien que les exploits militaires des huit princes d'Augustembourg et de Glucksbourg dans les annales de cette lutte se réduisent au pillage d'une fabrique de draps dans le Jutland à la suite de l'armée prussienne, le prince de Noër n'en est pas moins resté tout le temps qu'a duré la guerre à la tête de l'insurrection.

C'est par cette supercherie et par ces surprises que le soulèvement des populations allemandes du Schleswig et du Holstein a commencé. Il ne s'agissait d'ailleurs que de gagner les garnisons allemandes et d'entraîner la jeunesse allemande des universités. On ne comptait guère sur le concours effectif de la population commerçante ou agricole. La noblesse disait très haut, il est vrai, et pour honorer sa cause aux yeux de l'Europe, que le pays se suffirait à lui-même, qu'il avait assez de ressources, assez d'armes et assez de bras pour chasser les Danois et empêcher leur retour, et qu'il ne voulait point partager l'honneur de décider lui-même de son sort et d'assurer ses nouvelles destinées; mais le duc d'Augustembourg avait sondé les dispositions de la Prusse : il connaissait l'avis de cette puissance si directement intéressée dans le débat. En toute occasion, le roi de Prusse eût sans doute pris fait et cause pour l'indépendance du Schleswig-Holstein, berceau présumé de la future marine allemande. Les circonstances spéciales où se trouvaient sa personne humiliée et son armée mise en suspicion le poussaient à chercher un moyen de se relever et de rendre à ses troupes leur popularité un peu amoindrie. La cause du Schleswig-Holstein était populaire parmi les exaltés allemands : le roi de Prusse se hâta de l'embrasser. Les troupes prussiennes, auxquelles se joignirent un peu plus tard des Hanovriens, des Mecklenbourgeois et des soldats d'Oldembourg, franchirent la frontière du Holstein le 6 avril sans déclaration de guerre. Le roi de Prusse avait pris l'initiative, et Francfort avait ensuite accordé son assentiment. On verra toutefois, dans le cours de

la guerre et des négociations, les rôles quelquefois intervertis, et la Prusse en désaccord apparent avec la nouvelle Allemagne, soit que le roi subisse, par impuissance, les caprices de l'autorité fédérale, soit qu'il cherche à rejeter sur elle, par calcul, la responsabilité d'une politique injuste.

Les Danois n'en porteront pas moins la peine de leur fermeté, et les voilà d'un même coup, et par une funeste complication d'événemens, en présence d'une insurrection à réprimer et d'une guerre étrangère à soutenir. Un territoire qui forme à peu près le tiers de la monarchie menace hautement de s'en détacher, et fournit sept mille hommes armés comme troupes régulières et corps francs à l'appui de cette menace. Un grand pays, l'Allemagne, intervient avec enthousiasme pour seconder la révolte avec vingt mille hommes de troupes régulières susceptibles de s'accroître à volonté. Le Danemark est un état maritime très puissant par rapport à son étendue, mais son armée est peu nombreuse, et au moment où ces événemens éclatent sur lui comme la foudre, il échappe à peine à une administration sans prévoyance, qui n'a rien préparé pour la lutte. Il est capable de mettre sur pied, en déployant toutes ses ressources, environ vingt-cinq mille hommes; mais cinq mille au plus peuvent entrer immédiatement en campagne. Par bonheur, l'administration nouvelle, forte de la confiance de la nation et animée d'un patriotisme résolu, se multiplie en face du danger. Elle lance toutes ses forces disponibles sur le Schleswig, et reprend en quelques jours les villes de Flensbourg et de Schleswig, après avoir mis en complète déroute l'armée insurrectionnelle. Le Danemark combattait avec l'enthousiasme particulier aux guerres de principes, et il eut bientôt étouffé la révolte; mais alors il se trouva en face de l'armée prussienne, qui n'attendait plus que l'occasion de croiser l'épée.

Jusqu'au moment où le Schleswig fut envahi, le Danemark hésita à faire usage des moyens de représailles dont il eût pu frapper la Prusse à l'aide de sa marine; il se contenta d'ailleurs, par la suite, d'un blocus peu sévère et de la saisie de quelques vaisseaux. Il ne songea point à concéder de lettres de marque ni à attaquer les villes maritimes de l'ennemi, mesures autorisées par l'usage et triplement légitimes contre un adversaire puissant dont la conduite n'est justifiée par aucun droit, et qui entrait en campagne sans l'antique et respectable formalité de la déclaration de guerre. Avant d'en venir aux mains, on eut un moment l'espoir, au moins en Danemark, que la question se trancherait par des négociations. Les plénipotentiaires des parties belligérantes devaient s'assembler à Hambourg le lundi de Pâques (24 avril). Le général en chef danois, Hedemann, avait, par suite de cette espérance, reçu l'ordre formel d'éviter tout combat. Il avait ses positions près de la ville de Schleswig, et se tenait, en conséquence de cet ordre, dans l'expectative

avec quelque sécurité, lorsque, le dimanche de Pâques, il fut attaqué par le général prussien Wrangel et vingt-six mille Allemands. Les troupes danoises comptaient seulement onze mille hommes. Malgré cette surprise, qui s'explique peut-être par l'insoumission de Wrangel aux ordres patens du roi de Prusse, et malgré l'infériorité du nombre, les Danois soutinrent ce choc inattendu avec un courage impétueux et ne plièrent qu'après huit heures de combat. Ils avaient suivi l'instruction bien connue de Nelson à Trafalgar : chaque soldat avait fait son devoir.

Le Danemark fut toutefois obligé de reconnaître l'impossibilité où il se trouvait de repousser l'ennemi. Cependant, si sa position insulaire et maritime lui défendait de courir plus long-temps la chance des batailles rangées, elle lui permettait d'opposer avec avantage la tactique à la force. En restant sur la terre ferme, l'armée danoise était contrainte de se replier devant le général Wrangel du midi au nord du Schleswig, et de se retrancher dans le Jutland, où elle pouvait se trouver acculée. Peut-être les Prussiens eussent-ils été amenés ainsi de combats en combats à pénétrer dans le Jutland en conquérans. Ils devaient y entrer sans rencontrer d'obstacles, mais en divisant leurs forces. En effet, les Danois, se portant à l'est, passèrent sans difficulté dans l'île d'Als, qui est jetée à deux cents mètres de la côte orientale du Schleswig et séparée par le petit Belt de l'île plus vaste de Fionie, séparée elle-même de la Seeland, où est Copenhague, par le détroit du grand Belt. La Fionie domine le Jutland méridional, comme l'île d'Als domine le Schleswig. Une partie de l'armée passa de l'île d'Als en Fionie, pendant que Wrangel occupait le Jutland sans coup férir et le frappait pour tout exploit d'une contribution de 11 millions de francs. La facilité des communications maritimes mettait le général Hedemann en position de réunir toute son armée en peu d'heures, soit en Fionie pour opérer une descente en Jutland, soit dans l'île d'Als pour tomber sur le Schleswig, tandis que les forces de Wrangel se divisaient en deux corps placés à plusieurs jours de marche l'un de l'autre. Le général Hedemann, retranché dans une position très forte par son passage dans l'île d'Als et la Fionie, pouvait, soit attaquer les Prussiens en Jutland, soit les prendre par derrière en Schleswig, afin de les forcer ainsi à rétrograder. Après avoir, du côté de la Fionie, simulé une descente sur le Jutland, le général danois se replia soudainement sur l'île d'Als pour débarquer en Schleswig. L'armée était déjà lancée dans l'intention d'opérer une reconnaissance, lorsque arriva de Copenhague la nouvelle de l'évacuation du Jutland obtenue par l'influence diplomatique des puissances amies du Danemark; les choses étaient trop avancées pour que l'on pût éviter un engagement. Les deux corps d'armée en vinrent aux mains (28 mai). L'action fut conduite avec vigueur et se termina heureusement

pour les Danois. Attaqués en dernier lieu par l'artillerie allemande au moment où ils se retiraient, ils eussent réussi à la séparer de l'armée ennemie, sans la précipitation de l'un des détachemens chargés de prendre en flanc les assaillans.

Après ce combat du 28 mai, qui concourait avec l'ordre intimé au général Wrangel d'évacuer le Jutland, la lutte prit un caractère nouveau; elle devint beaucoup plus diplomatique que militaire, ou du moins la marche des deux armées fut de ce moment dominée par les négociations ouvertes pour la pacification du pays. Le général Hedemann reçut, dans ces conjonctures, l'ordre de se tenir, autant qu'il serait possible, dans une attitude d'observation. Le général Wrangel avait dû recevoir du gouvernement prussien les mêmes recommandations. Cependant plusieurs combats ont encore eu lieu depuis cet effort de la diplomatie pour substituer les débats pacifiques au jugement de l'épée. C'est ainsi que, le 5 juin, les Danois furent l'objet d'une surprise qui faillit leur être funeste. Les Allemands devaient célébrer ce jour-là la fête du roi de Hanovre par une grande revue; ils en profitèrent pour tomber à l'improviste sur les Danois, qui furent cernés et repoussés dans leurs retranchemens, mais qui reprirent ensuite de l'élan et ressaisirent leurs positions. Enfin, à une époque plus récente, le 28 et le 29 juin, quelques escarmouches non moins inattendues que le combat précédent ont été engagées dans le nord du Schleswig par les troupes allemandes, qui ont gagné de ce côté-là un terrain favorable.

Ainsi, après la bataille de Schleswig et l'invasion du Jutland, la question s'est modifiée. Depuis le 29 juin, elle a été exclusivement diplomatique; les deux armées, entièrement inactives, sont restées dans une attitude de simple observation : les Allemands étaient répandus sur divers points du Schleswig, les Danois dans la partie orientale du duché en face de l'île d'Als et au nord du côté du Jutland. Ce n'est pas que le général Wrangel n'ait joué un rôle décisif dans tous les événemens qui se sont accomplis depuis les derniers coups de canon échangés. Instrument de la pensée de Francfort, quoique nommé par la Prusse, il a dominé l'action de son propre gouvernement. Les agens diplomatiques de la Prusse signaient des arrangemens, le cabinet les ratifiait, le général refusait de les mettre à exécution. Il a commencé par entraver les négociations ouvertes successivement ou simultanément à Londres, à Malmöe, à Berlin et à Francfort, et on l'a vu, quand elles étaient arrivées à leur terme avec la solennité voulue et la propre consécration de la Prusse, les repousser comme non avenues, remettant ainsi tout en question. Pour ramener l'Allemagne à des dispositions pacifiques, il a fallu que la défaveur universelle de l'opinion européenne vînt avertir l'assemblée de Francfort; il a fallu que la Prusse,

craignant pour sa considération et pour son indépendance même, menaçât d'abandonner le pouvoir central dans la poursuite d'ambitions définitivement condamnées par l'Europe.

Pour combien la Prusse est-elle dans cette étrange conduite de l'Allemagne? pour combien le parlement de Francfort? Quelle part de responsabilité revient à chacune des deux autorités? La Prusse est-elle faible ou rusée? la confédération est-elle tyrannique ou dupe? En attendant que l'avenir jette une lumière suffisante sur ces affaires enveloppées encore de quelque obscurité, il est du moins incontestable que le gouvernement danois, modéré en face de l'insurrection des duchés, énergique en présence de l'armée allemande, n'a manqué ni de dignité, ni de droiture dans les négociations. L'histoire des deux armistices en fournira les preuves.

II. — LES NÉGOCIATIONS ET LES BASES DE LA PAIX.

Sitôt que le Danemark s'est vu attaqué dans son droit et dans son avenir par l'invasion de l'armée allemande, il en a averti les puissances intéressées à l'équilibre territorial et maritime du nord. Placé au nord dans une situation géographique analogue à celle des Turcs sur le Bosphore, il a pensé que l'importance de son rôle, comme gardien des clés de la Baltique, lui assurait des alliés. Il s'est d'ailleurs souvenu qu'il avait avec la Russie, l'Angleterre et la France, d'anciens traités applicables précisément à la possession contestée du Schleswig, dont ils sont la garantie. Ces traités remontent au dernier siècle, à l'année 1720 pour l'Angleterre et la France, et à 1773 pour la Russie. Le Danemark a bien le droit d'en invoquer le souvenir, quand ses adversaires ne craignent pas de s'appuyer sur des chartes féodales du xv[e] siècle.

Les grandes puissances se retranchèrent toutefois, lors des premières ouvertures du Danemark, dans une réserve que la situation générale de l'Europe, à défaut d'autres motifs, suffirait seule à expliquer. La France, fort occupée chez elle, dominée d'ailleurs par la pensée d'une sorte de pacte à conclure avec l'Allemagne, dans l'intérêt de la Pologne et de l'Italie, remarqua à peine cet incident international dont elle ne sentait point manifestement la portée. L'Angleterre objecta aux premiers entretiens par lesquels le cabinet danois voulut sonder ses dispositions qu'elle ne voyait pas encore dans le simple fait de l'invasion allemande le cas prévu par le traité de 1720. La Russie fut un peu plus explicite, et donna de bonnes paroles. Enfin la Suède, qui, avec la Norvége, se croyait atteinte, ou du moins menacée de loin dans son intérêt territorial et dans ses destinées de race, reçut avec une cordialité amicale les communications du gouvernement danois.

La Norvége, détachée naguère du Danemark, que l'on voulait punir

de sa constante fidélité à l'alliance française, a conservé pour ce pays le plus vif et le plus fraternel attachement. Le lien du sang, joint aux souvenirs d'une histoire long-temps commune, explique bien cette sympathie des Norvégiens pour les Danois. La Suède appartient, comme la Norvége, à la race scandinave; après une longue rivalité avec le Danemark en des temps glorieux pour ces deux états, elle est revenue au sentiment de la communauté des intérêts et de la fraternité des races. La Suède, la Norvége et le Danemark se trouvent ainsi rapprochés par un même mouvement de nationalité. Depuis plusieurs années, ce mouvement a pris un caractère très marqué et donné lieu souvent entre les peuples des trois royaumes à des manifestations significatives. Les populations de la Suède et de la Norvége devaient donc ressentir une vive sympathie pour les Danois aux prises avec l'Allemagne, et le roi de Suède était ainsi sollicité à intervenir au moins diplomatiquement dans la querelle, et au besoin par les armes.

A la suite de la bataille de Schleswig, livrée le 23 avril, le ministre de Suède à Berlin reçut des instructions positives. Le cabinet suédois distinguait entre les devoirs que lui imposait l'occupation du Schleswig et ceux qui lui incombaient le jour où les états danois proprement dits seraient menacés. Il n'entendait point intervenir directement dans l'affaire du Schleswig, dont la solution appartenait en premier lieu aux puissances garantes, avant que celles-ci, ou au moins l'une d'elles, eussent prêté un secours effectif au Danemark. Le roi de Suède déclarait que, dans ce cas, il pourrait se décider à unir ses efforts à ceux de la puissance qui interviendrait pour maintenir les droits du Danemark sur le Schleswig; mais, dans l'hypothèse d'une attaque portée en Jutland, il jugeait l'indépendance de ses propres états trop menacée pour ne point offrir au Danemark un appui efficace; un corps d'armée suédois passerait alors en Fionie ou dans toute autre île de la monarchie danoise, au choix du roi de Danemark, afin de s'opposer à tout progrès ultérieur de l'armée allemande. Cette déclaration du roi Oscar fut appuyée par de grands préparatifs de guerre, auxquels la Suède et la Norvége se prêtèrent avec enthousiasme. En même temps, des volontaires suédois et norvégiens, devançant la pensée du roi, passaient le Sund et venaient combattre sous les drapeaux danois. Enfin, sur la nouvelle de l'occupation du Jutland, la flotte suédoise s'approcha du théâtre de la guerre, et un corps d'armée passa dans les îles danoises, tandis qu'un corps plus considérable se concentrait dans la province suédoise de Scanie.

Quant au gouvernement russe, qui, après la Suède, secondait le plus directement le Danemark, il avait évidemment d'autres intérêts et des intentions particulières difficiles à préciser. La Russie obéissait-elle ici à une pensée hostile à l'Allemagne unitaire et conquérante? cherchait-

elle simplement une occasion d'être partie agissante dans une question d'où peut dépendre le sort de la Baltique? ou bien n'avait-elle point quelque arrière-pensée de faire revivre, elle aussi, à l'exemple de l'Allemagne, les titres féodaux de la famille impériale de Holstein-Gottorp sur une portion du Holstein, dans le cas où la monarchie danoise tomberait en dissolution? Toujours est-il qu'elle montra, dès le commencement de la lutte et plus encore par la suite, des dispositions très bienveillantes pour le cabinet de Copenhague. Une note diplomatique de cette puissance, analogue à celle de la Suède, suivit de près celle du cabinet de Stockholm, et la flotte russe fut envoyée en croisière dans les eaux de l'archipel danois, sous les ordres de l'un des fils du czar. Les Allemands ont fait un crime aux Danois du concours de la diplomatie russe; mais l'accusation est peu sincère, et d'ailleurs, pour le Danemark, le premier intérêt est de vivre et de sauvegarder ses droits. La Russie est ici ostensiblement du côté du bon droit. Le Danemark ne devait pas et ne pouvait pas refuser cet appui, en présence de l'injuste et redoutable agression de l'Allemagne.

Pendant que l'attitude de la Suède et de la Russie se dessinait ainsi peu à peu et se présentait avec un caractère favorable à la cause danoise, la Prusse, qui sans doute ne voulait point paraître intraitable, manifestait, de son côté, l'intention de se prêter à des négociations et demandait officiellement la médiation de l'Angleterre. Le cabinet britannique accueillit cette demande avec empressement. L'Angleterre, puissance médiatrice, ne devait pas être pour le Danemark ce qu'elle eût été comme puissance garante; mais ne pouvant, quant à présent, compter sur l'appui effectif et armé de l'Angleterre, le Danemark fondait du moins quelque espoir sur les dispositions conciliatrices annoncées par le cabinet anglais. La médiation de la reine d'Angleterre proposée par la Prusse fut donc acceptée par le roi de Danemark, qui émit simplement l'idée d'inviter le cabinet de Saint-Pétersbourg à y prendre part. La Prusse eût peut-être consenti à admettre la Russie officiellement dans cette négociation; mais tel n'était point l'avis de Francfort. Les négociations s'ouvrirent à Londres sous la seule médiation de l'Angleterre. La confédération germanique, sous la responsabilité de laquelle la Prusse avait couvert sa conduite dès l'origine, accorda officiellement à cette puissance l'autorisation de traiter, depuis lors renouvelée par le vicaire de l'empire.

Le cabinet britannique proposa, le 18 mai, un premier armistice qui paraissait devoir répondre aux vœux des deux parties. Les hostilités cesseraient par terre et par mer; les deux duchés seraient évacués à la fois par les deux puissances belligérantes; les troupes insurrectionnelles du Holstein et du Schleswig devraient être licenciées; on établirait dans chacun des deux duchés individuellement une administra-

tion intérimaire dont le roi de Danemark désignerait les membres pour le Schleswig, et la confédération germanique pour le Holstein. Dans l'intérêt de l'ordre, il serait créé deux corps de gendarmes de force égale; l'un, destiné au Schleswig, serait sous la dépendance du Danemark, et l'autre, celui du Holstein, sous celle de la confédération. Tous les prisonniers seraient en outre remis en liberté, et l'embargo jeté sur les vaisseaux allemands serait levé comme indemnité des contributions de guerre dont les provinces danoises avaient été frappées. Ce projet d'armistice échoua devant les exigences de la Prusse, qui demandait le maintien du gouvernement insurrectionnel des duchés.

La Prusse protestait sans doute de son bon vouloir. Sur les représentations pressantes de la Suède, de la Russie et de l'Angleterre, elle ordonnait l'évacuation du Jutland, accomplie de si mauvaise grace par le général en chef de ses troupes. Sollicitée d'ailleurs chez elle par les réclamations de son commerce, qui commençait à sentir les inconvéniens du blocus, peut-être comprenait-elle qu'il lui serait difficile de persister dans la guerre injuste entreprise contre le Danemark; mais, tourmentée par l'ambition qui l'avait conduite dans cette lutte, ou bien, si l'on veut, dominée par le génie conquérant de l'Allemagne unitaire, elle ne parlait de traiter que pour mettre en avant des propositions inacceptables. C'est ainsi qu'elle prit l'initiative d'une nouvelle négociation qui s'ouvrit à Malmoë, dans la province de Scanie, à quelques heures de Copenhague et de Berlin, sous la médiation en quelque sorte improvisée de la Suède, sans toutefois se prêter d'abord aux concessions justement exigées par le Danemark, disposé pour sa part à céder sur quelques points.

L'une des difficultés les plus grandes à résoudre était d'organiser d'une manière satisfaisante pour les deux parties l'administration des duchés pendant l'armistice. Le vœu de la Prusse était de maintenir le gouvernement qui s'était installé au moment de l'insurrection. C'était humilier le Danemark devant la révolte. Le Danemark voulait, de son côté, la dissolution du gouvernement insurrectionnel, et il eût, en outre, désiré une administration séparée, comme la nationalité même, pour chacun des duchés. La conséquence des négociations nouées à Malmoë sous la médiation du roi de Suède fut d'amener à cet égard une transaction que l'Angleterre et la Russie appuyaient. L'armistice, rédigé dans cet esprit, fut signé le 2 juillet. Il était conclu pour trois mois, et stipulait un mois de dédit pour la reprise des hostilités, des indemnités réciproques, l'évacuation des deux duchés. Quant à l'administration intérimaire des duchés, elle resterait commune pour le Schleswig et le Holstein; mais le gouvernement insurrectionnel disparaîtrait, et le mode d'administration existant avant le mois de mars, c'est-à-dire avant l'insurrection, serait remis en vigueur. Toutefois, les

membres de l'ancienne administration provinciale en fonction avant le 17 mars ne pourraient, pas plus que les membres du gouvernement insurrectionnel, faire partie du nouveau conseil administratif. Enfin, le duché allemand de Lauenbourg, donné naguère au Danemark comme indemnité de la perte de la Norvége, et entraîné de force dans la révolte des duchés par les troupes fédérales, devait être replacé dans l'état de choses antérieur à l'invasion.

L'armistice de Malmoë résolvait ainsi avec netteté les seules difficultés sérieuses qui pussent prolonger la guerre; cette convention fut ratifiée sans retard par la Prusse et par le Danemark. Il ne restait plus qu'à la communiquer aux deux généraux en chef chargés de l'exécuter. Le négociateur prussien en porta les ordres avec les pleins pouvoirs au général Wrangel, tandis qu'un fonctionnaire danois accomplissait la même mission près le général Hedemann. L'Europe tenait l'affaire pour terminée. Qu'arrive-t-il néanmoins le 15 juillet, au moment où les deux envoyés se rencontrent à Colding afin de se concerter sur les mesures ultérieures à prendre pour l'exécution de l'armistice? C'est que le représentant de la Prusse annonce avec surprise au représentant du Danemark, non moins étonné, le refus positif du général Wrangel d'obéir à la convention signée et ratifiée par son gouvernement. L'armistice stipule qu'en cas de rupture les deux armées reprendront les positions occupées par elles le 27 juin: Wrangel repousse cette stipulation, parce que le 28, à la suite d'une attaque peu loyale, il a saisi une position plus avantageuse. L'armistice ordonne le licenciement des troupes et des corps francs des insurgés: le général prussien ne veut pas désorganiser l'insurrection. D'ailleurs il n'est point satisfait des conditions qui séparent la cause du Lauenbourg de celle du Schleswig-Holstein, et il désapprouve quelques détails du règlement administratif que l'on substitue au gouvernement insurrectionnel. Et puis, voici enfin qu'apparaît à propos le fantôme de Francfort, la grande image de la patrie allemande, le vicaire de l'empire germanique nouvellement reconstitué, sans la ratification duquel l'armistice ne saurait être valable, suivant le général prussien.

Malgré l'offense et d'où qu'elle pût venir, le roi de Suède fut d'avis, avec le consentement du Danemark, de tenter un essai pour ramener Wrangel à la raison; mais cette démarche, dans laquelle éclatait l'esprit conciliant de la puissance médiatrice, n'eut aucun résultat. Les négociations furent encore une fois rompues.

Dans les propositions que la Prusse avait faites comme dans l'armistice qu'elle avait signé, cette puissance agissait et parlait non point pour elle seule, mais aussi au nom de la confédération germanique. Elle était autorisée, elle avait les pouvoirs nécessaires, et, en traitant avec elle, la puissance contractante et les puissances médiatrices ou

alliées se croyaient en présence d'un pouvoir sincère et sérieux. Ou il n'était pas sincère ou il n'était pas sérieux. L'incident semblait révéler un désaccord entre l'Allemagne théorique, l'Allemagne de l'avenir, et un grand état de l'Allemagne réelle, de l'Allemagne d'aujourd'hui; mais ce désaccord apparent n'entraîna pourtant point de lutte entre l'autorité de la Prusse et l'autorité centrale. Les pleins pouvoirs de la Prusse traitant au nom de la confédération germanique furent confirmés par le lieutenant-général de l'empire. En même temps le Danemark, sans intention de reprendre les hostilités, donnait quelque extension au blocus et pesait, par l'embouchure de l'Elbe et du Weser, sur le commerce de Hambourg et de Brême. L'Angleterre, la Russie et la Suède adressaient de leur côté de vives représentations à Francfort. Malmoë redevint pour la seconde fois le théâtre d'une tentative d'arrangement. La Prusse s'y présenta avec des exigences fort semblables à celles dont le général Wrangel s'était armé pour repousser l'armistice; on demandait de nouvelles concessions au Danemark, principalement au sujet du Lauenbourg, des positions militaires à reprendre en cas de rupture, et du gouvernement des duchés. Dans l'intervalle survint un événement heureux pour le Danemark, et qui ne fut point sans influence sur les discussions diplomatiques de Malmoë.

La France, qui, dans les premiers mois de la république, avait vu avec indifférence la querelle du Danemark et de l'Allemagne, et qui avait évité de s'expliquer sur la garantie de 1720, n'avait plus, après les déclarations de Francfort sur la Lombardie et la Pologne, les mêmes raisons d'ajourner son avis sur la question du Schleswig. Elle l'eût même exprimé plus tôt, si ce n'est qu'au moment où elle allait le faire, elle eût couru le danger de paraître à la suite de l'Angleterre et de la Russie. N'ayant à cet égard aucun engagement, elle avait retardé de quelques semaines pour mieux choisir son heure, et, la croyant venue, elle avait adressé à la fois à Francfort et à Berlin une note catégorique, dans laquelle elle rappelait le traité de 1720 et se reconnaissait pour garante des droits du Danemark sur le Schleswig. Cette déclaration, qui coïncidait avec les nouvelles négociations de Malmoë, devait fortifier l'action des trois puissances amies du Danemark et faciliter la signature du nouvel armistice. Une convention a effectivement été signée le 26 août, la Prusse agissant en son nom propre et au nom de la confédération germanique. Cette puissance a obtenu du Danemark des concessions jusqu'alors refusées, mais qui ne sont point sans compensations. Par exemple, l'armistice est conclu pour sept mois, et il éloigne ainsi le péril de la guerre en hiver au moment où le Danemark serait privé en grande partie de ses ressources maritimes et de celles de ses alliés. Il est vrai que, dans l'hypothèse de la reprise des hostilités, les puissances belligérantes doivent réoccuper non point leurs positions d'a-

vant le 27 juin, mais celles qu'elles tiennent au 26 août. Il est vrai aussi que le Lauenbourg ne rentrera point dans le *statu quo ante bellum*, mais qu'il sera administré par une commission de trois membres, nommés l'un par le roi de Danemark, l'autre par le roi de Prusse, le troisième d'un commun accord, avec le titre de président. Le principe des indemnités réciproques est conservé. Quant à l'administration du Schleswig et du Holstein, les termes du premier armistice sont légèrement modifiés. La commission des cinq membres doit administrer au nom du roi de Danemark, en sa qualité de duc de Schleswig et de Holstein et avec la même autorité, moins le pouvoir législatif, dont l'exercice est suspendu pendant la durée de l'armistice. Toutes les lois, ordonnances et mesures administratives émanées du gouvernement insurrectionnel seront abrogées; la nouvelle administration pourra cependant remettre en vigueur telle de ces mesures dont le maintien lui paraîtrait indispensable ou utile pour la marche régulière des affaires courantes, à la condition qu'elles ne contiendront rien qui engage l'avenir. Les deux duchés auront des troupes nationales, mais distinctes pour chacun, comme la nationalité elle-même. Deux commissaires, l'un Danois, l'autre Allemand, veilleront officieusement au maintien impartial des lois dans l'intérêt des populations danoises comme dans celui des populations allemandes. Les conditions de la paix restent d'ailleurs à poser ultérieurement. Les puissances contractantes ne renoncent nullement aux avantages ni aux droits que, chacune pour son compte, elles ont essayé de défendre ou de conquérir.

Voilà donc par quelles vicissitudes la négociation a dû passer pour aboutir à une simple suspension d'hostilités qui laisse en litige la question tout entière. Encore le pouvoir qui représente la confédération germanique, et au nom duquel la Prusse a traité, prétendait-il rejeter l'œuvre des plénipotentiaires de cette puissance. La majorité l'avait décidé après de violentes critiques des conditions d'un armistice cependant favorable, et dans lequel elle n'eût pas été éloignée de voir une trahison. Elle en repoussait l'un après l'autre tous les articles. Elle trouvait étrange qu'après avoir attendu trois mois une suspension d'hostilités, le Danemark, incapable de se défendre avec avantage par mer pendant la saison des glaces, eût obtenu que la durée de l'armistice fût de sept mois. Il semblait à cette majorité que la nationalité allemande était livrée sans défense au roi de Danemark, parce que le gouvernement insurrectionnel et les corps francs des duchés n'avaient point été maintenus, et que la question de la nationalité du Schleswig se trouvait réservée par la distinction entre les troupes du Schleswig et du Holstein. Cependant le Danemark admettait l'unité administrative des duchés pour tout le temps de l'armistice, et partageait en quelque sorte avec la Prusse l'administration et le gouvernement de deux provinces, dont l'une au moins

ne peut et ne doit relever que de la couronne danoise. Le parlement de Francfort s'emportait enfin avec la même violence contre la situation faite au Lauenbourg, entraîné de force dans le mouvement germanique du Holstein. Le Danemark avait le droit de demander que ce duché, suivant son propre vœu, fût mis hors de cause, et néanmoins l'assemblée allemande n'était pas satisfaite de le voir placé sous le régime d'un gouvernement mixte dans lequel la Prusse avait sa part d'influence. Il fallait donc mettre promptement obstacle à l'exécution de l'armistice; il fallait recommencer la guerre, violer la foi jurée par la Prusse, sous prétexte que cette puissance était sortie du cercle de ses instructions.

Le désaveu était cette fois trop éclatant; la Prusse ne pouvait pas l'accepter sous peine de paraître abdiquer toute son indépendance diplomatique dans les mains du parlement de Saint-Paul. Après l'élan d'enthousiasme auquel l'assemblée de Francfort avait trop facilement cédé dans un moment d'exaltation plus que patriotique, la prudence est venue donner d'autres conseils. L'unité germanique semblait compromise par ses propres entraînemens; de graves difficultés allaient surgir peut-être au sein de la confédération sous les yeux de l'Europe railleuse et prête à se montrer hostile. Le parlement s'est déjugé fort à propos. L'armistice est ratifié, et les négociations vont s'ouvrir pour une paix définitive.

Quelles en seront les bases? Les diplomates allemands resteront-ils dans le cercle des primitives prétentions des docteurs en droit féodal qui ont fourni des prétextes à l'insurrection et à la guerre? Persisteront-ils à s'appuyer sur ces chartes du XVe siècle, d'où les érudits ont tiré, non sans recourir aux interprétations complaisantes et suspectes, les propositions du gouvernement révolutionnaire des duchés? Peut-on admettre que la diplomatie de l'Allemagne nouvelle, de l'Allemagne quasi-libérale et quasi-unitaire, ose produire dans un congrès de pareils argumens, empruntés à une semblable époque? Non, il faudra que le débat soit enfin placé sur son véritable terrain, c'est-à-dire sur le terrain du droit moderne, de celui qui, en l'absence d'un droit plus parfait, pressenti, mais non défini encore, domine et règle les rapports internationaux des états constitués et reconnus par l'opinion européenne. C'est à ce droit-là et au bon sens pratique qu'il convient d'en appeler, en laissant bien et dûment de côté cette thèse de jurisprudence féodale au nom de laquelle l'Allemagne s'est armée.

Or, quelle est la lettre et quel est l'esprit des traités encore aujourd'hui en vigueur entre le Danemark, la confédération germanique et l'Europe? Non-seulement le Schleswig est de toute antiquité danois et peuplé en majorité de Danois, non-seulement ce duché est le boulevard du Danemark et le seul appui de son existence du côté de l'Allemagne, mais des conventions spéciales sont venues corroborer ces droits de la

nationalité et ces conditions de l'indépendance danoise. La France et l'Angleterre en 1720, la Russie en 1773, ont garanti au Danemark la possession paisible et perpétuelle du Schleswig. Aucun traité de date plus récente n'a infirmé cette garantie, qui vient d'être renouvelée par la France elle-même. Quant au Holstein, l'union absolue de ce duché au Danemark a été consommée en droit et en fait, en 1806, au moment de la dissolution de l'empire germanique. Lorsque la confédération se reconstitua sur de nouvelles bases, en 1815, le roi de Danemark en redevint membre à titre de duc de Holstein, mais sans que son droit de possession sur ce territoire fût mis en discussion ou révoqué en doute, et, si grand que fût de la part du Danemark le crime d'avoir été le plus fidèle allié de la France, ce n'était pas le lendemain du jour où il avait perdu la Norvége avec le seul duché de Lauenbourg pour compensation, ce n'était pas le lendemain de ce funeste démembrement de la monarchie danoise, que le congrès de Vienne eût pu avoir la pensée de rendre pour elle la possession du Holstein temporaire et conditionnelle. L'Allemagne de 1815, irritée contre le Danemark, son ennemi de la veille, et armée de la force victorieuse, n'a songé alors à réclamer ni l'indépendance du Schleswig et du Holstein, ni leur éternelle union, ni même l'hérédité mâle. Pourquoi n'a-t-elle mis en avant aucun de ces droits prétendus, si ce n'est parce qu'elle n'en soupçonnait pas l'existence et qu'elle reconnaissait une monarchie danoise indépendante et indissoluble dont la souveraineté législative était simplement limitée par celle de la diète germanique dans le Holstein?

A la vérité, les temps sont bien changés depuis l'établissement du pacte de 1815, et l'Allemagne nouvelle semble avoir hâte de s'affranchir de l'esprit qui l'a dicté. On ne saurait nier d'ailleurs qu'en modifiant aujourd'hui ce pacte, elle n'obéisse à une intention libérale qui ne manque point tout-à-fait d'essor. Ce mouvement des intelligences vers l'unité, fût-elle impossible dans le présent, donne des droits nouveaux à ceux qui le dirigent et cherchent à le centraliser. L'Allemagne, travaillant à devenir unitaire, a le droit incontestable d'exiger des états fédérés, quant à leur souveraineté, des concessions mesurées sur le degré de consistance qu'elle pourra prendre dans l'opinion des peuples allemands. Ce droit, nous le reconnaissons; mais le Danemark, dès l'origine de la révolution allemande, n'est-il pas allé spontanément au-devant des exigences de l'Allemagne? Loin de faire opposition aux progrès de l'unité germanique, n'en a-t-il pas reconnu hautement la légitimité? S'il croit devoir s'unir le Schleswig par une constitution unitaire, ne laisse-t-il pas le Holstein libre de s'associer plus étroitement de son côté aux évolutions de la pensée allemande?

Reste sans doute la grande théorie de l'avenir, la question de l'unité réelle et corporelle de l'Allemagne, le droit des races d'où la

science veut faire sortir le nouveau code international des peuples. Qui oserait contester la gravité de cette théorie à la vue de toutes les agitations dont elle couvre l'Europe, du Rhin à la Vistule et des Alpes à la mer Noire? L'idée de race contient en germe, nous n'en doutons point, des rénovations inattendues, le rajeunissement de nations veillies et tenues pour mortes, et, si l'on veut, une refonte de l'Europe sur des bases rationnelles et solides. Que l'heure désirée de ces grandes choses arrive, et pour notre part nous la saluerons de tout notre enthousiasme. Voici même un moyen assuré d'en hâter la venue, et nous le conseillons cordialement à l'Allemagne : ce serait d'abord de renoncer pour elle-même, par un bel acte de désintéressement, à sa domination peu aimée sur l'Italie septentrionale, sur Trieste et l'Illyrie, sur la Bohême, la Pologne et la Hongrie; ce serait ensuite de réaliser son unité sur son propre territoire, de détruire les trente-huit souverainetés locales dont la confédération est formée, d'absorber dans son vaste sein les petits états et les grands, de faire disparaître l'Autriche, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, la Prusse et le reste, afin de n'être plus qu'un seul corps avec une seule tête. Oh! assurément, le jour où Francfort aurait accompli ce grand sacrifice d'une part et ce grand travail de l'autre, le germanisme victorieux pourrait légalement entretenir l'Europe des droits de la nouvelle Allemagne sur le Holstein.

Par malheur, ce jour n'est pas venu, et l'histoire contemporaine de l'Allemagne nous en fournit partout les preuves. Qui donc, en effet, vient d'accomplir un nouveau partage de la Pologne dans le duché de Posen, alors même qu'il semblait le plus convenable de ménager cette grande victime? Par quelle main le sang des Bohêmes a-t-il coulé dans les rues de Prague désolée? Quels sont les ennemis les plus ardens de l'indépendance italienne? Et quant à la constitution intérieure de l'Allemagne nouvelle, par combien de vicissitudes, combien de luttes intestines ne devra-t-elle point passer peut-être avant d'arriver à la réalisation de cette unité que tant de siècles accumulés n'ont pu former, et à laquelle le présent oppose encore des obstacles si puissans?

Le démembrement du Danemark au profit de l'Allemagne n'est donc pas plus autorisé par les droits naturels de la race que par les droits écrits des traités. Les diplomates de la Prusse et de la confédération sont ainsi condamnés par le bon sens et par la raison publique à se renfermer dans le cercle des conventions modernes et des convenances actuelles, sans remonter dans le passé jusqu'au moyen-âge et sans se placer par anticipation dans un avenir qui s'annonce à peine. La diplomatie des puissances ne manquera point de placer la question sur ce terrain, et par ce seul fait la question se trouvera résolue dans le sens danois, car l'histoire et les stipulations des traités sont précises : le Schleswig appartient de plein droit et à perpétuité au Danemark, et le Holstein doit

demeurer sous la souveraineté du roi de Danemark, limitée simplement par la souveraineté plus ou moins étendue que le peuple allemand reconnaîtra à la diète sur chacun des états de la confédération.

C'est l'intérêt de l'Allemagne elle-même que le différend se règle dans ces termes. Il est difficile, en effet, que le Danemark accepte d'autres conditions, et il serait difficile également que les puissances garantes ou médiatrices n'intervinssent pas directement et effectivement dans la querelle, si la confédération germanique persistait à méconnaître des droits aussi évidens. Quelles seraient les conséquences de cette intervention? Une guerre générale dans laquelle l'Allemagne désorganisée aurait sur les bras, avec le Danemark puissant par sa marine, la Suède et la Russie, l'Angleterre peut-être, pendant que la France, l'ame déchirée d'avoir à se prononcer contre un peuple auquel elle souhaitait depuis long-temps la liberté et la nationalité, serait cependant obligée de donner raison à ses adversaires. Voilà ce qu'aurait gagné la race allemande à abuser de sa force dans un premier essor d'ambition mal raisonnée pour porter atteinte à l'indépendance et à la nationalité de la race danoise. La guerre générale et les Cosaques combattant pour le bon droit sur Dantzik et Lubeck contre une prétention oppressive et antinationale de l'Allemagne, tel serait l'étrange et peut-être funeste renversement de rôles dont la nouvelle confédération donnerait le spectacle dès le berceau. Elle n'en sortirait ni plus honorée ni victorieuse. Les radicaux n'y trouveraient pas même l'avantage d'occuper les armées allemandes loin des délibérations du parlement de Francfort. A la place des soldats réactionnaires de la Prusse, ils courraient le risque d'être visités par les baïonnettes encore moins parlementaires des Russes. Il est donc de l'intérêt des amis de la liberté, en Allemagne, que la diplomatie allemande se présente avec des propositions admissibles dans les conférences qui vont s'ouvrir pour la paix. Et si le revirement d'opinion qui vient de s'accomplir à Francfort est sérieux, si l'assemblée n'a point pris à tâche de mettre en défaut toutes les prévisions raisonnables, il y a lieu d'espérer que la paix se fera.

HIPPOLYTE DESPREZ.

DE

L'INDUSTRIE AGRICOLE

EN FRANCE.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

III. — LA PRATIQUE.

Les agronomes se plaisent à démontrer que le département du Nord n'a que 55 ares pour chaque habitant; que, quoique fort bien cultivé, il pourrait être mieux exploité encore; qu'il serait facile de développer presque partout le même degré de productivité, et qu'alors le nombre des habitans de la France pourrait s'élever impunément à 95 millions. Il n'y a pas d'impossibilité physique à l'accomplissement d'un si beau rêve. Cependant, quand on a décomposé, comme j'ai essayé de le faire, les élémens de notre société agricole, quand on a pris en considération les lois et les mœurs, les difficultés de capital et de main-d'œuvre, il ne reste plus, au lieu de l'extase du savant, qu'un sentiment d'inquiétude. On se demande si jamais on parviendra, sans des se-

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

cousses dangereuses, à délivrer notre agriculture des obstacles qui la paralysent.

A toutes les époques de crise, des voix s'élèvent pour demander qu'on augmente les ressources sociales au moyen des défrichemens; on s'étonne que chaque pays laisse en friches une large portion de son territoire; on s'exalte en calculant, d'après les livres, les quantités de grains que l'on pourrait récolter, si l'on promenait la charrue à travers ces déserts stériles. Cette illusion des hommes sans pratique fait sourire les agriculteurs de profession; mais n'est-il pas dans les instincts de ceux-ci d'exagérer les difficultés et de confondre parfois la routine et l'expérience?

L'idée de féconder les terres improductives n'a pas manqué de se produire depuis février. La France renferme plusieurs millions d'hectares qui ne sont pas soumis à une exploitation régulière, et qu'on utilise à peine comme pâturages. On doit distinguer, parmi les terrains incultes, ceux qui appartiennent à des particuliers de ceux qui sont propriétés communales. Les premiers n'ont été négligés jusqu'à ce jour que parce qu'ils sont de qualité médiocre. Les biens dont la jouissance est commune comprennent, avec des superficies plus ou moins ingrates, des terres auxquelles il ne manque que la culture pour être classées parmi les meilleures. Destinées originairement au pâturage en commun, ces terres, qui appartiennent à tous, ne sont soignées par personne. Le piétinement des animaux les écrase; l'herbe y est dévorée dès qu'elle se montre. Les ressources qu'elles offrent pour la nourriture du bétail ne sont pas estimées à plus de 10 francs par hectare. C'est de la sauvagerie à laquelle il faut évidemment mettre un terme. Diverses propositions à ce sujet ont été adressées au comité de l'agriculture; M. Tendret, de l'Ain, a résumé les avis dans un rapport qui est déjà déposé, et l'assemblée aura à se prononcer l'un des premiers jours.

La discussion qui va s'ouvrir n'est pas de celles qui passionnent les citadins, mais elle excitera une vive émotion dans les campagnes. Elle touche au ressort le plus essentiel de l'industrie agricole. Dans l'état actuel de la propriété rurale, l'usage des communaux et la vaine pâture sont des fléaux, tout le monde le reconnaît; mais il faut avouer en même temps que ces pratiques des vieux âges sont la sauvegarde du pauvre. Aliénez le pâturage communal, complétez cette mesure en faisant enclore les champs particuliers, suivant la recommandation des agronomes, vous donnez une vive impulsion à l'agriculture; mais, du même coup, vous arrachez au pauvre petit communier la chétive ressource qui lui permettait d'avoir une vache, une chèvre, un porc. Vous renversez les chaumières au profit de la ferme. Vous accroissez la richesse du pays pris dans son ensemble; mais, si vous n'offrez pas

une compensation aux malheureux que vous dépossédez, vous envenimez la plaie dont la société souffre : vous augmentez le paupérisme.

Dans tous les pays de l'Europe où le débat s'est engagé, il a pris, sous cette préoccupation, un caractère solennel. En Angleterre, l'aristocratie, qui a provoqué le partage des communaux, a eu la perfidie de le soumettre à tant de formalités et de frais, que les petits et moyens cultivateurs ont dû renoncer à en profiter. La transformation des terres vagues en propriétés closes a constitué, je l'ai déjà dit, une formidable puissance; mais la concurrence des grandes fermes a ruiné et fait disparaître la petite propriété. Cette manœuvre eût été matériellement impossible à une époque moins florissante; elle eût soulevé une résistance désespérée, si l'extension prodigieuse des manufactures n'avait pas ouvert des refuges aux victimes de la spoliation.

Les campagnes prussiennes étaient désertes, lorsqu'à la suite des guerres, Frédéric II offrit les plus grandes facilités au partage des communaux. On put sans inconvéniens diviser 5,100,000 hectares entre 535,068 familles, puisqu'aujourd'hui même les *biens des paysans* ont une étendue ordinaire qui les classerait chez nous bien près de la grande propriété.

Après les défrichemens ordonnés au dernier siècle par Marie-Thérèse, il restait encore en Belgique des terrains incultes. La vente aux enchères ou le partage de ces terrains a été ordonné l'année dernière (loi du 25 mars 1847), après un débat long-temps poursuivi au milieu d'une animation des plus vives (1). Tous les orateurs voulaient le soulagement des pauvres; mais les uns signalaient une cause de misère où les autres croyaient voir une ressource. Les résultats ne sont pas encore appréciables, et d'ailleurs l'opération, limitée aux bruyères de la Campine et du Luxembourg, n'intéresse qu'une faible partie de la population.

Une réforme dans le régime des communaux était demandée depuis long-temps en France, quand les idées révolutionnaires firent leur première explosion à la fin du dernier siècle. La convention avait pour politique de créer des intérêts nouveaux, d'implanter profondément la démocratie, en la faisant participer à la propriété du sol. Sous l'empire de cette idée, elle décréta, le 1er juin 1793, le partage des terres indivises par portions égales et par tête. Le partage devait être effectué de droit lorsque le tiers des habitans de la commune en avait fait la demande. Quoique l'aliénation des lots fût interdite pendant dix ans, on trouva moyen d'en trafiquer avant même que la répartition fût ac-

(1) On vient de publier à Bruxelles (1848) le recueil des documens et discussions sous ce titre : *Loi sur le Défrichement des terrains incultes*, un grand volume de plus de cinq cents pages à deux colonnes. Cette publication témoigne de l'intérêt que le pays a pris à ce débat.

complie. L'opération tournait au profit des riches : c'était aller à l'encontre des intentions du législateur. Malgré la tentation offerte à la cupidité individuelle, les sentimens de prévoyance et d'équité l'emportèrent. On hésita à dépouiller les générations à venir au profit des vivans; on recula devant la crainte d'arracher aux pauvres une ressource nécessaire. Dix-neuf communes sur vingt sont restées dans l'indivision. Si des parcelles sont parfois détachées du fonds commun, c'est dans un but d'utilité publique et sous le contrôle de l'autorité. Ces aliénations ne composent pas chaque année 6,000 hectares.

L'administration n'a pas fait connaître avec une exactitude suffisante comment se compose aujourd'hui le patrimoine des communes, dans quelles localités les biens sont situés, dans quelles proportions s'y trouvent les terres stériles, les terres arables, les bois, les marais. Royer, dans ses *Notes sur l'agriculture*, attribue en moyenne à chaque département 106,873 hectares, ce qui donnerait pour toute la France plus de 9 millions d'hectares. Ce chiffre, que je crois exagéré, comprend sans doute les surfaces vagues de toute nature. M. Tendret, dans son rapport, où l'on cherche vainement des détails plus précis, annonce, pour la contenance totale des communes, 2,792,803 hectares : cette évaluation est probablement limitée aux terres arables, jugées propres à recevoir une exploitation avantageuse.

Avec la crise de février, inquiétudes vagues pour les subsistances, retour instinctif vers l'agriculture, doléances sur les terres incultes, calculs des millions d'hectolitres que devraient produire des millions d'hectares délaissés, et, finalement, projets pour la mise en valeur des propriétés communales, tout cela était dans le cours habituel des préoccupations révolutionnaires. Il est incontestable que le régime des pâturages communs n'est plus en harmonie avec les tendances de l'industrie agricole, et qu'il en résulte une déperdition de produits incalculable. Comment donc parviendra-t-on à concilier les traditions et les droits acquis avec le progrès industriel?

Faut-il, à l'exemple de la Belgique, exproprier les communes pour cause d'utilité publique, donner une valeur vénale aux terrains par des irrigations faites aux frais de l'état, et vendre les biens à l'enchère (1), en faisant appel à l'industrie privée? Si les systèmes suspects de favoriser l'agiotage aux dépens du pauvre doivent être proscrits, c'est à coup sûr dans les circonstances où nous sommes. Les ventes par priviléges et à bas prix aux habitans de la commune, le partage gratuit, proposition renouvelée par M. Guignes de Champvans, et en général tous les systèmes qui tendent à aliéner définitivement le patri-

(1) Les bruyères ainsi mises en vente dans la province de Limbourg ont produit en moyenne 395 francs par hectare. Les frais et indemnités d'appropriation s'étaient élevés à 195 francs.

moine collectif, ont été repoussés d'une manière absolue par le comité. Les membres de la commune ne sont que des usufruitiers; ils ne peuvent, sans immoralité, réaliser les biens dont la jouissance seulement leur est transmise, et déshériter leurs descendans. Affermer les bonnes terres serait un moyen de les régénérer; mais le prix du bail versé dans la caisse communale serait-il un dédommagement pour le pauvre? Féconder le fonds par le travail en commun, ne serait-ce pas rétablir les corvées?

Entre ces combinaisons, qui, avec cent autres, ont été essayées ou proposées en Europe depuis un siècle, l'embarras est fort excusable. Le comité de l'agriculture s'en tire en faisant de l'éclectisme. Il demande, par l'organe de son rapporteur, que les terrains disponibles dans chaque commune soient divisés en autant de lots qu'il y a de chefs de famille. Cependant, plutôt que de réduire les lots à une exiguité dérisoire, on en diminuerait le nombre en commençant la distribution par les citoyens les plus pauvres. Les communes n'aliéneraient pas les fonds; elles se contenteraient d'affermer les parcelles à longs termes, moyennant une redevance calculée sur le taux de 30 à 40 francs par hectare, à verser dans la caisse municipale. On suppose qu'une somme double resterait au locataire pour prix de ses peines.

Il m'en coûte de protester contre une combinaison dictée par un sentiment de sympathie que je partage. Néanmoins j'aurais à me reprocher mon silence, si je m'abstenais de dire que, dans ma conviction, le système du comité est le plus funeste aux intérêts généraux du pays, le plus illogique eu égard à l'état de notre agriculture, le plus stérile pour ceux même qu'on prétend secourir. Quelles sont les causes de notre infériorité agricole? Les faits que nous avons consultés ont assez clairement répondu : morcellement du sol, insuffisance du capital. Eh bien! le projet du comité émiette les dernières surfaces laissées intactes, et il s'adresse précisément aux plus pauvres pour l'opération la plus dispendieuse de l'agriculture.

2,792,803 hectares de communaux à partager entre 36,666 communes rurales donnent, par groupe, une étendue moyenne de 76 hectares. Admettons 150 à 200 familles par commune : fera-t-on des lots d'un demi-hectare? Non; car l'addition d'une si faible parcelle détruirait le pâturage commun sans enrichir personne. On fera des lots un peu plus forts, que l'on attribuera, dit-on, aux plus pauvres; mais qui choisira? Instituera-t-on un concours de la misère? Admettra-t-on les ouvriers pauvres ou seulement les pauvres propriétaires? Encore faudra-t-il que les élus possèdent quelques ressources pour féconder le lot qu'on leur aura confié : il faudra qu'ils offrent quelques garanties pour le paiement des fermages convenus.

Améliorer, c'est attendre. On dit proverbialement qu'un fermier

doit être plus fort que sa terre. Cela signifie que le cultivateur est parfois obligé de nourrir sa terre, au lieu d'être nourri par elle. C'est le cas ordinaire dans les défrichemens, à moins qu'on ne livre à la charrue des terres d'une richesse exceptionnelle, comme il arrive dans les colonisations lointaines. Un sol dégradé par une longue inculture exige, pour être revivifié, un amendement, des engrais, de nombreuses manipulations; il faut qu'une série de récoltes préparatoires précède les cultures exigeantes. On a calculé que, si le produit net représente 25 pour 100 sur la première avance faite à la terre, et sans compter la main-d'œuvre courante, le défricheur n'entre en bénéfice qu'à partir de la huitième année. Votre concessionnaire, choisi parmi les plus pauvres, aura-t-il la patience et la liberté d'attendre? Non, sans doute. A peine installé, il défoncera péniblement le sol. S'il possède déjà un coin de terre, il appauvrira ses anciennes cultures pour répandre sur son nouveau champ le quart de l'engrais nécessaire. Il se hâtera de semer quelques grains ou des racines; mais, un rendement trop faible ne l'indemnisant pas de ses peines, il se découragera peu à peu, et finira par transmettre clandestinement ses droits à un voisin plus capable de les faire valoir.

Vous vous flattez de créer une richesse nouvelle; craignez, au contraire, d'accroître la pauvreté en multipliant les cultivateurs nécessiteux et impuissans. Je ne suis pas de ceux qui proscrivent absolument la petite culture. J'ai déjà constaté qu'elle peut être aussi rationnelle, aussi productive que la grande industrie agricole. La moyenne du morcellement en France étant de 4 hectares 58 ares par parcelle, ce sont précisément les contrées les plus riches qui descendent au-dessous de cette moyenne, et les régions les plus négligées qui sont le moins fractionnées (1). C'est là un fait exceptionnel; il ne faut pas se tromper sur sa signification. Le cultivateur de la Flandre ou de l'Alsace, exerçant à proximité des centres populeux, associé à un grand mouvement commercial, utilisant, à défaut de fumier, les résidus des fabriques, peut donner un grand prix au moindre carré de terre. Lorsqu'on déplore la subdivision illimitée et irréfléchie du sol, on a en vue ces autres propriétaires qui ne mangent ni viande ni pain blanc; on se rappelle que, sur 6 millions d'habitations rurales soumises à l'impôt, il y a 3 millions et demi de cabanes avec une porte et une ou deux fenêtres, quelquefois même sans fenêtre!

Y eût-il possibilité d'allouer au paysan le capital en engrais, en

(1) Les départemens où l'étendue moyenne des parcelles est la plus petite sont le Bas-Rhin (172 ares), le Haut-Rhin (214 ares), le Nord (237 ares). — Les départemens où la moyenne du morcellement est la plus grande sont les Landes (21 hectares 22 ares), les Basses-Alpes (11 hectares 63 ares), la Lozère (11 hectares 38 ares).

outils, et j'ajouterai en instruction, indispensable pour féconder le petit champ qu'on lui promet, on ne lui aurait encore rendu qu'un faible service. Chaque parcelle attribuée à un concessionnaire sera naturellement éloignée du champ qu'il possède déjà, enclavée, comme un carré d'échiquier, dans les divisions du champ commun. Il en résultera un des plus graves inconvéniens de la culture morcelée, l'éparpillement des parcelles. On sait les mécomptes de la culture parcellaire : perte de terrain pour la multiplication des chemins, perte de temps considérable pour les façons de labour, le charriage des engrais; impossibilité, sur un espace trop restreint, de corriger les vices du sol, de varier les cultures, d'introduire les pratiques perfectionnées; perte de semence évaluée à un huitième en sus, par la nécessité d'en répandre plus sur les petites pièces que sur les grandes. Le progrès le plus important à réaliser, le bon sens l'indique, ce serait l'extension des cultures fourragères, afin d'obtenir, par la multiplication du bétail, une plus grande quantité d'engrais. De cette façon, sans s'épuiser en travail pour élargir le champ arable, on procurerait un bénéfice réel au pays, en augmentant, soit le rendement des terres, soit la qualité des produits. « Si l'on parvenait, dit Royer, à porter uniformément le poids de l'hectolitre de froment à 80 kilogrammes au lieu de 75, il en résulterait un surcroît de production de 75 à 80 millions de francs par année. » La découpure de nos friches en petits carrés, leur partage entre des travailleurs besogneux, contribueront-ils aux perfectionnemens du sol? Si les agronomes répondent négativement, le système qu'on propose est jugé.

Il suffit, si je ne m'abuse, de remonter à l'origine des communaux, de constater les motifs de leur établissement, pour concevoir une solution également conforme aux principes de l'agronomie et aux tendances politiques de notre temps. Pas de récoltes sans engrais, pas d'engrais sans bétail, pas de bétail sans prairies, voilà la loi : c'est la nature qui l'a dictée. Des pâturages communs ont donc été réservés par nos ancêtres en faveur de ceux qui ne possédaient pas assez de terres pour cultiver des fourrages et entretenir du bétail sur leur propre fonds. Les communaux, il est vrai, ne répondent plus à leur destination. Tandis que, dans les domaines particuliers, on a créé l'art de multiplier les ressources fourragères au moyen des prairies artificielles, des irrigations et des bons assolemens, le patrimoine indivis des pauvres est devenu de plus en plus improductif. Faut-il pour cela l'anéantir? Non; mieux vaut le régénérer en lui appliquant les perfectionnemens de la science agricole. Il faut transformer, pour ainsi dire, les prairies communales en fabriques de fourrages ou d'engrais.

Ce système suppose, non pas l'exploitation en commun, mais une

exploitation intelligente au profit de la communauté, ce qui est bien différent. Si, dans l'état d'inculture, le rapport d'un hectare est évalué à 10 ou 12 francs, c'est la représentation de trois quintaux de foin. Si une commune de 200 familles possède 80 hectares de terres vagues, le contingent de chacune est de 150 kilogrammes, représentant, en argent, 5 à 6 francs : ce n'est pas même dix jours d'entretien pour une tête de gros bétail. « Le pâturage est plus nuisible qu'utile, dit un professeur habile, lorsque les animaux n'y trouvent pas au moins leur ration d'entretien. » Le bétail du pauvre, n'ayant pas d'autre ressource que l'herbe écrasée du communal et la vaine pâture quand les champs particuliers sont dégarnis, on peut se faire une idée de ce qu'il doit souffrir.

Supposons, au contraire, que le terrain communal, enclos et parfaitement traité, soit consacré exclusivement aux cultures fourragères, herbages ou racines : on peut admettre sans exagération un rendement équivalent à 40 quintaux métriques de bon foin par hectare, soit 3,200 quintaux. Chaque famille aura droit alors à 16 quintaux : c'est la nourriture d'une vache à l'étable pendant les quatre à cinq mauvais mois. Il ne reste que peu à faire, même au plus pauvre cultivateur, pour compléter la ration annuelle. Poussons le principe à ses dernières conséquences; imaginons, dans chaque centre, les prairies communales développées en proportion des terres arables. Alors chaque cultivateur, si petit que soit son champ d'exploitation, peut en obtenir des récoltes satisfaisantes; la petite propriété se trouve ainsi réconciliée avec la science agricole.

Le principe étant admis, il y aurait dix manières de l'appliquer à l'égal avantage des pauvres et des riches. Un cultivateur exercé, choisi par les habitans du canton, rétribué par les fonds de la commune, dirigerait l'entreprise sous le double contrôle du conseil municipal et des inspecteurs du gouvernement. On tiendrait compte de la main-d'œuvre fournie par les salariés, ou des avances faites par les habitans, en argent, en attelages, en outils, en semences. Les avances, comme les salaires, seraient soldés par un prélèvement sur les récoltes. Pour la répartition des produits, deux combinaisons seraient possibles. Ou bien on partagerait immédiatement toute la récolte en nature, et chacun utiliserait son lot à son gré; ou bien la commune, faisant consommer ses fourrages par des troupeaux à elle, distribuerait seulement le fumier de ses étables entre les cultivateurs du lieu, et en ferait, avec la vente des animaux consommateurs, un revenu en argent, applicable au soulagement des pauvres ou à des dépenses d'utilité publique.

Aux personnes que toute nouveauté effarouche, il n'est pas inutile de dire que l'idée émise ici n'est pas sans précédent. Chaque paroisse avait autrefois ses pratiques particulières dans l'usage des pâtures communales, et notre vieux droit coutumier offrait plus d'un exemple

du partage des herbes fauchées (1). D'ailleurs, la transformation des landes incultes en prairies artificielles ne pourrait pas être réalisée instantanément. Une terre n'est pas conquise et fécondée dès qu'on en a déchiré la surface. Un véritable défrichement est une opération nécessairement progressive. Avis à ces fondateurs de colonies agricoles qui se flattent d'apaiser des misères criantes en transplantant dans les campagnes ce qu'on appelle aujourd'hui le trop plein des villes, ce qui serait à peine le nécessaire, si l'agriculture était assez florissante pour consommer largement les produits de l'industrie.

Celui qui entreprend un défrichement possède bien rarement l'engrais nécessaire pour opérer avec fruit sur une grande étendue. L'acheter serait souvent impossible, et toujours ruineux; il faut donc le fabriquer avec les faibles ressources d'une entreprise à son début. Le procédé consiste à produire sur le terrain déjà défoncé la plus forte somme possible de nourriture convertible en engrais, afin d'élargir progressivement le rayon de culture. Par exemple, un hectare étant semé en betteraves ou en pommes de terre, le produit consommé sur place fournira assez de matière fertilisante pour achever l'amélioration du premier hectare et commencer la transformation du second. Même procédé pour les années suivantes, avec des résultats d'autant plus marqués, que, sur des champs déjà en valeur, l'engrais peut être économisé par de bons assolemens. C'est en quelque sorte un placement à intérêts composés, dont les résultats sont tels, qu'au bout de dix ans, 50 à 60 hectares pourraient être amendés et utilisés. Ce que j'avance n'est pas une hypothèse de ma part: c'est, pour ainsi dire, l'analyse des calculs établis par d'habiles agronomes qui ont formulé la théorie du défrichement, calculs que j'ai sous les yeux.

Tout en reconnaissant la vérité de la théorie, on peut comprendre pourquoi la pratique a été si rare : c'est qu'elle exige des frais écrasans pour le vulgaire des laboureurs, et, de plus, cette persévérance qui est la vertu des agronomes passionnés. Indépendamment de la fourniture du fumier au début de l'opération, il faut enfouir un capital dont le chiffre augmente chaque année à mesure que le champ s'élargit. Sans doute, le dédommagement sera proportionné aux avances. Le matériel toujours accumulé et la plus-value de la terre consti-

(1) En 1763, la société académique de Berne, ayant mis au concours cette même question du partage des communaux, accorda l'accessit à un mémoire qui concluait ainsi : « Un soir marqué, toute la commune se rend sur les prés communs; chaque communier s'arrête à la place qu'il juge à propos de choisir, et lorsqu'à minuit le signal est donné, depuis le haut de la colline chacun fauche l'herbe qu'il a devant soi en droite ligne, et tout ce qu'il a coupé jusqu'à midi du jour suivant est à lui. Il peut le faner à sa commodité comme lui appartenant, et ensuite le voiturer dans sa grange. L'herbe qui reste sur pied après cette opération est foulée et broutée par le bétail que chacun y envoie en commun. »

tueront à la longue un domaine d'une valeur considérable : l'excédant de bénéfice sera énorme; mais, pour atteindre ce but, il aura fallu faire des déboursés continuels pendant dix ans, sans autres recouvremens que quelques produits du bétail. Or, des spéculations à si longs termes sont très exceptionnelles dans notre société, où la propriété, à peine formée, se morcelle et s'éparpille entre plusieurs mains. C'est encore l'impossibilité de fournir immédiatement des dividendes qui a fait échouer les défrichemens entrepris par des sociétés d'actionnaires. Ce qui est peu séduisant pour des spéculateurs particuliers devient facile pour une commune. Son but n'étant pas d'augmenter immédiatement son revenu, il doit lui suffire de ne pas trop surcharger le présent au profit de l'avenir.

L'établissement de ces prairies communales, destinées à répartir entre les usagers, soit le fourrage, soit le fumier, pourrait être justifié mathématiquement. Dans l'état actuel de la production, il y a une relation étonnante, à force d'exactitude, entre l'étendue des prairies et la fécondité des différentes branches qui constituent l'industrie agricole. A mesure que la surface consacrée aux plantes fourragères s'élargit, celle des terres incultes diminue; le rendement des terres ensemencées devient plus fort; le bétail gagne en nombre et en valeur. l'impôt s'accroît au profit de l'état, sans lésions pour les particuliers; Ce principe fondamental se vérifie dans les documens français d'une manière si instructive, que je n'hésite pas à reproduire la démonstration malgré sa sécheresse.

On sait que, dans la *Statistique agricole* publiée par le ministre du commerce, la France est divisée en quatre régions, dont chacune comprend vingt-un ou vingt-deux départemens.

La région du nord-est, la plus riche des quatre, est aussi celle qui possède relativement le plus de pâturages, quoiqu'elle soit encore bien loin de l'idéal préconisé par les agronomes. Pour 1,000 hectares de cultures épuisantes, on y compte 495 hectares de ces cultures fourragères qui améliorent, et seulement 199 hectares de terres incultes. Dans cette région, le rendement des terres à blé est de 1,104 litres par hectare, ou cinq fois et demie la semence. Le bétail est évalué en masse à 529,978,504 francs; la somme des impôts afférente aux propriétés non bâties dépasse 32 millions.

La région la plus pauvre, celle du sud-ouest, n'a su établir, pour 1,000 hectares de cultures épuisantes, que 395 hectares de prairies. La proportion des espaces que la fatigue du sol a condamnés à l'inculture s'y élève à 354 hectares, c'est-à-dire à 44 pour 100 de plus que dans l'autre région! Le rendement des céréales y tombe à 810 litres par hectare; ce qui fait, pour le midi, où l'ensemencement est plus léger que dans le nord, un peu plus de 4 et demi pour 1. L'estimation du bétail

descend à 402,691,852 fr., et l'impôt sur les terres ne fournit plus que 25 millions. Bref, l'infériorité de la culture fourragère étant de 25 pour 100, l'infériorité de la récolte et l'abaissement de l'impôt sont précisément de 25 pour 100, et, si la dépréciation du bétail est plus considérable encore, c'est parce qu'en général les prairies, moins soignées dans le midi que dans le nord, y sont moins productives (1).

Une proposition soumise à l'assemblée nationale par M. Dezeimeris a pour but d'instituer des primes au profit des cultivateurs qui accorderaient la plus large place aux cultures fourragères, relativement à l'étendue de leurs propriétés. Je ne crois pas que beaucoup de paysans ignorent la vertu de l'engrais, et il me semble que, s'ils ne poussent pas à la production des fourrages, c'est que l'argent leur manque pour entretenir le bétail consommateur. Qu'on y réfléchisse, et on reconnaîtra que l'établissement des prairies communales est le seul moyen de corriger les abus du morcellement. En dix ans, 2 ou 3 millions d'hectares, défrichés par plus de 30,000 communes, pourraient être conduits à l'état de valeur productive. Que les récoltes soient transformées en viande dans les étables de chaque commune ou dans celles des particuliers, il sera créé en fumier, à raison d'une tête de gros bétail par hectare, environ 200 millions de quintaux, équivalant à un surcroît de 25 millions d'hectolitres de froment : c'est une valeur de 375 millions de francs, et de la nourriture assurée pour 8 millions d'hommes. 144 millions de kilogrammes de viande seraient livrés annuellement à la circulation, et de plus, des pailles, du laitage, des cuirs, des laines, des graisses à proportion; des bénéfices considérables pour le transport de toutes ces marchandises; un immense mouvement commercial dans les comptoirs, la baisse des matières alimentaires au profit des ateliers. Ces chiffres sont ceux de la théorie, et je sais que, dans les calculs de l'agronomie, il est toujours prudent de rabattre (2). Quels que fussent néanmoins les mécomptes de la pratique, il resterait encore un bénéfice considérable.

Il y a trente-trois ans, au lendemain d'une révolution, il se produisit un projet analogue au nôtre dans quelques-uns de ses détails écono-

(1) J'avais en vue cette démonstration, lorsque j'ai dit, dans le précédent article, que la *Statistique agricole* publiée en 1840 par le gouvernement méritait plus de confiance qu'on ne lui en accorde dans le monde scientifique. En découvrant, au milieu d'un déluge de chiffres, cette parfaite coïncidence de tous les résultats, je suis resté convaincu qu'elle ne peut pas être l'œuvre du hasard. Il n'est pas permis non plus de supposer qu'on a tourmenté les chiffres pour mettre d'accord les faits et les principes. Il eût fallu, pour cela, se livrer à des calculs interminables, et, si l'on eût pris tant de peine, ce n'eût pas été probablement pour établir et divulguer des résultats vraiment déplorables, qui devaient fournir des armes aux adversaires du gouvernement monarchique.

(2) Il y aurait à déduire d'abord la faible valeur donnée par les biens communaux dans leur état actuel.

miques, mais bien différent quant à son esprit. Les émigrés ramenés en France par le flot de l'invasion caressaient l'idée de reconstruire artificiellement le passé. Des conférences s'établirent entre les chefs du parti et les principaux représentans de l'aristocratie anglaise qui se trouvaient alors à Paris. Ceux-ci, sachant, par leur propre expérience, que l'agriculture est la base de la puissance politique, que l'herbe et le bétail sont les élémens de la richesse agricole, donnèrent l'idée d'un plan dont la rédaction fut confiée à M. Daru, et qui fut approuvé par l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur. « Ce plan, dit M. Rubichon, à qui j'emprunte ce fait curieux, consistait à organiser dans chacune des 37,000 communes de la France une ferme de 100 hectares d'un seul tenant, ou du moins aussi agglomérée que possible, exclusivement destinée à l'éducation des bestiaux. Les propriétaires de ces fermes devaient former un corps et avoir le droit d'émettre un papier-monnaie sous leur responsabilité. Il était possible à quiconque possédait 100 hectares de terre de se joindre à ce corps et de participer à ses priviléges, à la charge de cultiver sur le plan de la société, afin de donner sécurité des capitaux qu'elle accordait. »

Comme spéculation agricole, le résultat eût été infaillible; mais, entreprendre la recomposition d'une aristocratie territoriale, c'eût été jeter à l'opinion publique un défi trop audacieux. Ce projet fut ajourné, c'est-à-dire annulé, car tout projet économique qui n'est pas réalisé dans le feu de la première conception, et avec cet ensemble de détails pratiques dont l'auteur a l'instinct, sans pouvoir les spécifier, avorte presque toujours. L'établissement des prairies communales par le défrichement des biens communaux, ou même par des terres achetées à frais communs, procurerait à la démocratie cette base large et solide que chercha vainement la monarchie restaurée. Ce que le règne du privilége n'a pas osé faire, la république aurait le droit et le devoir de l'entreprendre, puisqu'elle travaillerait dans l'intérêt général des citoyens.

J'ai dit que l'agriculture, c'est-à-dire la fabrication des alimens, n'existe que par exception à l'état d'industrie rationnelle. La déperdition des forces est énorme, inimaginable. On ne s'en fait encore qu'une faible idée en analysant, comme je l'ai essayé précédemment, les diverses manières dont le travail agricole se distribue et s'exécute chez nous. Bien que la lutte entre le capital et la main-d'œuvre ne soit pas flagrante dans les campagnes comme dans les ateliers des villes, elle y existe de plus ancienne date à l'état d'animosité sournoise. Si elle n'attaque pas systématiquement la société dans ses bases, elle l'affaiblit d'une manière indirecte, en neutralisant les admirables ressources de notre territoire, en préparant cette pénurie qui agace les populations et provoque les tentatives révolutionnaires.

Il y a dix ans à peine, la société centrale d'agriculture, c'est-à-dire la réunion des plus grands propriétaires de France, couronnait la réimpression d'un des meilleurs traités d'économie rurale qui existent, celui de M. Crud, disciple et traducteur éclairé du célèbre Thaër. Le ministre du commerce subventionnait la publication. La noble ambition de l'auteur était « de soustraire les populations aux fréquentes atteintes d'une profonde misère, en introduisant un système d'économie rurale nouveau pour elle, un système qui tendît à donner au peuple des campagnes cette existence assurée, paisible et douce qui, en le rendant heureux, moral et bienveillant, l'attache à la tranquillité publique. » Quel est donc, par rapport aux ouvriers, le résultat d'une expérience de vingt années, appliquée dans de larges proportions et dans plusieurs pays? M. Crud déclare qu'il lui semble aussi avantageux que juste d'associer au produit net du domaine celui qui le dirige, et il ajoute : « Je suis tellement partisan de ce principe, que je voudrais intéresser de la même manière au succès de l'exploitation tous ses principaux employés, les maîtres ouvriers, et jusqu'aux premiers et plus anciens valets. J'ai moi-même essayé d'employer cette méthode dans mes propriétés de la Romagne, et je me propose de lui donner là une extension encore plus grande. » Des combinaisons de ce genre commencent à s'introduire dans les grands domaines de l'Allemagne et de la Pologne. Chez nous, on a effarouché la propriété : elle se blottit dans l'ornière, dans la crainte d'être entraînée trop avant. Tout projet conciliateur serait repoussé sans examen, comme entaché d'hérésie sociale. La majorité de l'assemblée nationale déclarait, il y a peu de jours, à propos de la colonisation de l'Algérie, que l'association des intérêts n'est pas applicable à l'agriculture. Dans les crises politiques, le plus grand mal que se font les partis extrêmes, c'est de s'aveugler mutuellement.

Le propriétaire, qui oppose à toutes les réformes une force d'inertie inébranlable, a-t-il donc tant à se louer de l'état des choses? Je ne le crois pas; peut-être même que, si les classes riches voulaient s'enquérir et réfléchir, elles seraient les premières à proposer certaines modifications dans les rapports actuels du capital et du travail. Je vais citer, non pas des écrivains aventureux, mais des hommes graves et expérimentés qui ont donné des gages aux principes d'ordre et de conservation. « L'ouvrier à la journée, dit M. de Gasparin dans son chapitre sur les conditions du travail agricole, déploie la moindre quantité de forces qu'il lui est possible sans encourir de reproches. Le minimum d'activité finit par passer tellement en habitude, qu'il est admis comme la règle. Le travail à l'année est encore moins lucratif. Il y a un contrat qui rassure l'ouvrier contre une expulsion subite. Un homme qui a été long-temps valet de ferme devient incapable du travail exigé des ouvriers à journée. » On va dire peut-être que ces hommes sont

des fainéans, dont les ressorts, amollis par la débauche, ne peuvent plus supporter le joug du travail. Non, ces hommes font nombre pour la plupart dans la classe des propriétaires à 5 francs d'impôt. Courbés sur le carré de terre qui ne reçoit pas d'autre engrais que leur sueur, ils y déploient une énergie inépuisable. Leur tâche étant terminée, ils louent leurs bras à un voisin plus riche qu'eux, « et alors, ajoute M. de Gasparin, ils reprennent les allures nonchalantes des autres ouvriers, et se reposent dans le travail salarié. »

Le bail à rente fixe est sans contredit le plus agréable des placemens pour le propriétaire-capitaliste; il a cependant ses inconvéniens, à en juger par la maxime suivante : « Voulez-vous avoir des fermiers solvables, commencez par les enrichir. » Dans le métayage, il y a, je le sais, beaucoup de familles anciennes qui se font un devoir de conserver, à l'égard de leurs colons, les mœurs paternelles du vieux temps : trop souvent aussi ce sentiment respectable est exploité par le paysan. Le *monsieur* est-il résolu à faire valoir ses droits, il en résulte entre lui et le colon une irritation sourde qui a pour mesure la gêne qu'ils éprouvent l'un et l'autre; le titre de *monsieur*, synonyme de tyran, devient une injure entre métayers. Il y a des contrées qui sont arrivées, à force de misère, à un état voisin de la sauvagerie. « Dans le département des Hautes-Alpes, dit M. Blanqui dans un rapport adressé à l'Académie des sciences morales, on trouve des populations plus éloignées de l'influence française que les îles Marquises. L'importation d'une brouette y produirait autant de sensation qu'une locomotive. » Ces contrées sont devenues inhabitables pour les personnes qui tiennent aux mœurs civilisées. Dans la région des Pyrénées, la tolérance du glanage, du grapillage, a inoculé dans les classes pauvres des habitudes pillardes qui prennent parfois un caractère menaçant pour la propriété. « Malheur à qui ose se plaindre de ces envahissemens! disent les inspecteurs de l'agriculture dans un rapport officiel; la vengeance ne tarde pas à se faire sentir; elle atteint le propriétaire et ceux qui ont dirigé les poursuites : on coupe leurs vignes, on saccage leurs récoltes. Les dommages causés par ces espèces de Vandales deviennent souvent irréparables. » Dans le Nord, les inspecteurs signalent un autre fléau, le *mauvais gré*. On appelle de ce nom une coalition permanente des fermiers et des locataires qui frappent d'interdit le domaine qu'un propriétaire voudrait reprendre dans l'espoir d'en tirer un parti plus avantageux. Un cultivateur assez audacieux pour braver le mauvais gré aurait à subir des avanies et des déprédations ténébreuses qui le conduiraient tôt ou tard à la ruine. Il faut que le propriétaire subisse la loi du tenancier. Cette infernale coutume, au dire des inspecteurs, était limitée autrefois à quelques cantons de la Picardie et de la Flandre, « mais elle s'infiltre de plus en plus dans les mœurs et

gagne insensiblement les communes adjacentes. » Jusqu'ici les moyens répressifs sont restés sans succès, l'action de la justice se trouvant paralysée par la connivence de presque tout un canton.

Il suffirait, pour constater les souffrances de la propriété rurale, d'établir son bilan financier. Lorsqu'on a défalqué du revenu brut que les statistiques les plus probables lui assignent, les contributions foncières, celles des portes et fenêtres, les taxes communales, l'intérêt des créances hypothécaires, les rentes non hypothécaires, les droits d'enregistrement et de mutation multipliés par l'instabilité des entreprises, on s'étonne d'éprouver, pour les détenteurs de la richesse nationale, une sorte de commisération. Un calcul de ce genre a été fait, comme exemple, pour l'un de nos départemens les plus riches (1). En 1834, le revenu net de la propriété foncière dans le département de Seine-et-Oise étant de 30,305,000 francs, il a été établi que, après paiement des impôts et des dettes, le revenu réel, la somme disponible restée dans les mains des propriétaires a été seulement de 6,296,431 francs.

Il serait naturel que les possesseurs du sol cherchassent à modifier un état de choses qui leur est si peu favorable; mais la passion ne raisonne pas ainsi. A l'avant-dernier congrès agricole, un orateur ayant soutenu qu'on augmenterait le sentiment moral et l'énergie créatrice des ouvriers ruraux, en leur offrant une chance éventuelle de bénéfices dans des opérations bien conçues, fut traité d'utopiste. La majorité de l'assemblée se prononça en faveur d'une proposition tendant à obtenir du gouvernement qu'il forçât les enfans trouvés et les vagabonds à résider dans les campagnes, afin que les bras à bon marché ne manquassent pas à la terre.

Malgré tout, quand les propriétaires ne sont plus sous l'influence de leurs préventions, et qu'ils obéissent à la seule impulsion de leur bon sens, ils entrent d'eux-mêmes dans la voie des réformes. Une tendance bonne à constater est celle de substituer au métayage la culture par maîtres-valets (alliance de mots qui sonne mal aujourd'hui et dont il serait convenable de s'abstenir). On appelle de ce nom des chefs de culture, gagés à l'année en argent et en grains, vivant chez eux à leur compte, placés, en un mot, auprès du propriétaire rural, comme un premier commis de fabrique. C'est un progrès en ce sens que le propriétaire méridional ne craindra plus de faire des avances à la terre; mais des améliorations foncières auxquelles le cultivateur n'est pas intéressé ne lui montrent en perspective qu'un surcroît de fatigue : nouvelle cause de mésintelligence et d'insuccès. Il faut que l'ouvrier sente qu'il travaille pour lui-même en travaillant pour son patron et que la

(1) Article *Impôts*, par M. Bigot de Morogues, ex-pair de France, dans le grand *Dictionnaire d'agriculture*.

rétribution de la main-d'œuvre augmente dans la mesure des services qu'elle a rendus. Un simple amendement à l'ancienne règle du métayage réaliserait cette condition : il suffirait de remplacer le partage du produit brut en nature par une répartition proportionnelle du produit net. Je vais m'expliquer.

Les bonnes terres soumises au métayage donnent à peine une rente de 40 francs net par hectare au propriétaire, après la reprise de ses avances pour l'impôt et les frais courans d'exploitation. Une famille laborieuse, placée sur une métairie de moyenne étendue, c'est-à-dire d'une dizaine d'hectares, peut réaliser de 600 à 800 francs, sur lesquels il faut déduire le prix de sa nourriture et certains frais à sa charge. Il semble qu'à ce compte le travail de quatre à cinq personnes est peu payé; mais il est constaté, suivant un compte exact dressé par M. de Gasparin, que, dans l'état barbare de notre culture à moitié fruits, le métayer travaille seulement cent cinquante-huit jours; ainsi, quoique la famille ait à peine à dépenser 2 francs par jour, chaque journée de travail effectif, déduction faite des chômages, est cependant payée à raison de 4 à 5 francs. On comprendra par là comment il se fait que 10 hectares de bonnes terres ne laissent pas à partager entre le maître et le colon plus de 1,000 à 1,500 francs.

Si le propriétaire avait avantage à fournir sans lésinerie le capital d'amélioration nécessaire, si l'ouvrier trouvait son compte à travailler le plus et le mieux possible, si les chômages étaient supprimés par une habile ordonnance des cultures, on obtiendrait infailliblement un revenu brut plus considérable. Le partage, non plus en denrées, mais en valeurs numéraires, s'établirait sur les bases suivantes : pour le propriétaire, intérêt fixe et prime éventuelle proportionnés à la valeur du fonds et au capital de roulement fourni par lui; pour le métayer, salaire fixe payable en nature et prime éventuelle payable en argent, après la vente des produits, dans la mesure du travail fourni par lui et par sa famille.

On saisit l'esprit de la modification proposée. L'état actuel du métayage, c'est le commerce retombé en enfance. Il nous reporte à ces premiers âges où la monnaie n'avait pas encore été inventée pour la juste pondération des échanges (1). Dans le partage des récoltes en nature, une mauvaise métairie ne vaut que par le travail de l'ouvrier qui s'y épuise. Le maître touche un revenu très fort comparativement à la faible valeur qu'il engage. Si ce dernier consacrait une somme importante en travaux d'amélioration, il pourrait arriver qu'il retrouvât à peine l'intérêt légitime de ses avances, tandis qu'au contraire, le

(1) Le métayage, dans la Suisse et la Lombardie, n'est pas le même qu'en France; il y devient souvent une société en participation très compliquée.

métayer réaliserait trois fois plus en travaillant moins. Lorsque toutes les valeurs, capital, main-d'œuvre et récoltes, seront évaluées en argent, il deviendra facile de répartir les fruits avec une exactitude mathématique à l'égal avantage des intérêts associés. Il n'y aura plus d'améliorations impossibles pour le propriétaire méridional, surtout s'il est favorisé par un bon système de crédit.

Je n'ai pas la prétention de formuler d'une manière définitive un nouveau mode d'économie rurale : il faudrait, pour le justifier, des démonstrations et des calculs hors de propos ici. J'ouvre seulement un champ de recherches à ceux qui pensent, comme moi, que de larges et profondes réformes sont inévitables, et qu'il vaut mieux les accomplir à bon escient que de laisser faire à la fatalité.

Les principes du libre échange, appliqués à l'agriculture, sont-ils favorables ou contraires aux intérêts de la propriété? Suffit-il d'abaisser les barrières de douanes pour que l'alimentation soit plus économique et plus abondante? Je ne pense pas qu'il soit possible de trancher cette double question d'une manière absolue. L'économie rurale de chaque pays est commandée par le régime, et, pour ainsi dire, par le tempérament de chaque société. Si, à défaut de doctrine, on interroge les faits connus, ils se présentent avec tant de diversités et de contradictions, qu'il est difficile d'en tirer un enseignement général et positif. Sous l'ancien régime, l'importation des blés était permise chez nous. Comme la France produisait en céréales au-delà de ses besoins, la permission d'acheter à l'étranger, contrariée d'ailleurs par les douanes intérieures, ne blessait pas les intérêts de la propriété. L'exportation était au contraire interdite. Vers le milieu du siècle, l'école de Quesnay essaie de constater théoriquement que le libre commerce, stimulant la production, a le double avantage d'assurer l'approvisionnement et de maintenir dans un juste équilibre les intérêts du producteur et du consommateur. On cite l'exemple de l'Angleterre, où règne l'abondance, quoique l'exportation y soit non-seulement tolérée, mais excitée par des primes. L'influence de la grande propriété triomphe des préjugés populaires. Qu'en arrive-t-il? Pendant les huit années de probibition qui précèdent le régime libre (1756-1763), le prix moyen du blé, rapporté aux mesures adoptées aujourd'hui, équivaut à 10 francs 73 centimes l'hectolitre; pendant les huit années qui suivent (1764-1771), sous l'empire du laisser-faire, les prix s'élèvent d'un tiers (moyenne, 15 francs 09 centimes), si bien que le mécontentement du peuple compromet la réforme libérale (1). Je ne prétends pas tirer de ces faits une conclusion contraire au libre échange. Je reconnais que le caprice des saisons

(1) On peut vérifier ceci dans les *Archives de statistique*, volume publié en 1837 par le ministère du commerce. On y trouve le prix moyen du blé depuis 1756.

a fait succéder à des récoltes abondantes une série d'années calamiteuses. J'admets encore, suivant la plainte des économistes, que l'expérience n'a pas été faite loyalement, et que des manœuvres frauduleuses ont faussé le jeu naturel de la spéculation; je veux dire seulement que, sans proscrire le laisser-passer, il ne faut pas trop compter sur lui pour nourrir les peuples.

Aujourd'hui, l'exportation est à peu près libre, et c'est l'importation qui est entravée. Les libre-échangistes retournent donc leurs batteries contre l'importation. Ils y voient, toujours à l'exemple de l'Angleterre, le remède à tous nos maux. Je consulte encore les archives du commerce, et je trouve que, pendant une période de vingt-deux années de liberté (de 1797 à 1818 inclusivement), la moyenne des prix est de 21 francs 87 centimes, et que pendant les dix-sept années de la période suivante (1817 à 1835), époque de prohibition, la moyenne n'est plus que de 19 francs 58 centimes.

Le fait est d'autant plus remarquable que les hommes de la restauration, après avoir voté l'exclusion des blés étrangers dans l'espoir de reconstituer une noblesse territoriale, voyaient avec autant d'étonnement que de dépit le prix des grains baisser à mesure qu'ils fortifiaient leur monopole. C'est que, dans l'illusion même de ce monopole, on opérait des défrichemens, on élargissait les cultures, on poussait à la production au-delà des besoins, de sorte que le privilége, dans son aveuglement, se détruisait lui-même.

L'entrée franche du bétail étranger n'apporterait pas non plus à l'état actuel des choses ces grands changemens où les uns voient la ruine et les autres un avantage signalé. Elle ne causerait qu'un faible préjudice aux éleveurs; elle n'augmenterait pas d'une manière sensible la consommation de la viande; elle en ferait à peine baisser le prix. Actuellement, quoique les droits protecteurs soient calculés sur le taux de 27 pour 100, ils ne représentent en réalité que 12 à 15 pour 100, parce qu'on n'introduit que des animaux de choix, dont le prix est bien supérieur à l'estimation administrative. En second lieu, les pays limitrophes, où la propriété est soumise comme chez nous à des lois peu favorables à la tenue des grands pâturages, n'ont pas à nous envoyer des bestiaux en nombre assez grand pour que les prix de nos marchés en soient affectés. Tirer le bétail de ces pays éloignés où il est encore nombreux et à vil prix, ce serait un triste calcul, malgré la facilité toujours croissante des communications. La fatigue du chemin épuiserait les animaux, et les dépenses qu'il y aurait à faire pour recommencer leur engraissement absorberaient les bénéfices faits sur le prix d'acquisition.

Si le principe de la liberté du commerce souffrait quelques restrictions, ce devrait être en ce qui concerne les engrais. On a peine à con-

cevoir que l'administration ferme les yeux sur leur exportation toujours croissante. L'étranger qui vient, la bourse en main, mettre aux engrais un prix que nos pauvres cultivateurs ne peuvent pas atteindre, commet un crime de lèse-nation, aussi bien que s'il achetait, pour les transporter dans son pays, les élémens qui entretiennent la vie. En 1845, par exemple, l'étranger a acheté chez nous environ 32 millions de kilogrammes de résidus oléagineux (tourteaux), qui ont répandu, entre les mains d'un petit nombre d'agriculteurs, moins de 1,900,000 fr. A raison de 8 parties pour 100 de fumier de ferme, et de 10 kilogrammes de fumier pour 1 de froment, c'est une acquisition certaine de 500,000 hectolitres faite au préjudice des consommateurs par nos voisins; c'est une valeur d'au moins 10 millions de francs, cédée à 80 pour 100 de perte; c'est la nourriture de 150,000 ames et du travail pour plusieurs milliers d'ouvriers qu'on nous a ravis. Tous les agronomes éclairés demandent que l'exportation des engrais soit, sinon prohibée, du moins entravée par un droit qui favorise les acheteurs nationaux.

Un procédé beaucoup plus sûr pour augmenter les ressources alimentaires et en abaisser les prix, c'est de multiplier les moyens de transport. Chaque ville a son rayon d'approvisionnement qui est plus ou moins vaste, en raison de la promptitude et du bas prix des communications. Un inappréciable service, rendu par les chemins de fer, est d'élargir ces rayons d'approvisionnement et d'y faire entrer des localités improductives jusqu'alors, parce que les débouchés leur manquaient. Un courant d'échanges s'établit ainsi entre les campagnes et les villes : la vie est rendue à des terres mortes au profit du paysan, tandis que la ration du citadin devient plus copieuse. Pour les objets qui demandent à être promptement consommés, et dont la valeur est assez grande pour supporter les frais d'un long trajet, les chemins de fer sont incomparables. Paris reçoit ainsi la viande dépecée, le gibier, le poisson, le lait, les œufs, les fruits des départemens les plus éloignés. Mais, ce qu'il faut surtout à l'industrie rurale, ce sont les transports, à très bas prix, pour l'envoi des denrées encombrantes et des matériaux propres à l'amendement des terres. L'agriculture française n'a pas le quart des moyens de transport dont elle aurait besoin : c'est là une des causes de son infériorité et de sa détresse. On estime que dix-sept départemens sont sans voies navigables, et que, pour vingt-cinq autres, les cours d'eau sont sans utilité. Nos canaux ont été tracés sous l'influence des manufacturiers, beaucoup plus que dans l'intérêt des cultivateurs, si bien que, suivant une remarque qui a été déjà faite, il est plus facile à l'Américain de venir chercher du plâtre pour ses prairies à Montmartre, qu'aux agronomes de certains cantons peu éloignés de Paris.

Une illusion contre laquelle il est bon de prémunir le public des

villes, c'est la croyance qu'on augmenterait les moyens de consommation, en attachant un plus grand nombre d'ouvriers aux cultures alimentaires. Le contraire précisément aura lieu, à mesure que se perfectionnera l'industrie agricole. Moins les fruits de la terre sont surchargés par les frais de la main-d'œuvre, et plus le prix en devient accessible au pauvre. En Angleterre, où la population rurale est descendue à 22 pour 100, une famille de cultivateurs nourrit trois familles après s'être alimentée elle-même. En France, il faut deux laboureurs pour nourrir un artisan. Ce que l'agriculture produit en excès, occasionnant, par l'échange, une égale fabrication dans les villes, lorsque le fermier anglais achète pour 3 francs, le fermier français ne peut acheter que pour 50 centimes. Le contraste est instructif. Ne cédons pas légèrement à cette manie de transplanter dans les campagnes les ouvriers des villes. Chacun ne peut être employé avantageusement que dans le métier qu'il sait, sous le régime dont il a l'habitude. Un tisserand ou un bijoutier ne ferait pas meilleure figure en plein champ, sous le soleil, qu'un bouvier ou un vigneron dans une manufacture. Persuadons-nous qu'il y a une étroite solidarité entre tous les travailleurs, et que le niveau de l'aisance monte ou baisse à peu près également pour toutes les professions. Que mille communes s'enrichissent en fabriquant abondamment des denrées alimentaires, elles aspireront au bien-être et demanderont aux villes des étoffes et des meubles : l'ouvrier citadin profitera doublement par l'abaissement du prix des vivres et par une demande plus forte de son travail.

Les projets d'améliorations et de réformes agricoles sont si nombreux depuis quelque temps, qu'il me serait impossible d'en épuiser aujourd'hui la série; il y faudra revenir. Cette émulation est de bon augure. Un Anglais dont la parole fait autorité, Arthur Young, écrivait en 1789 : « Qu'il me soit permis d'observer que le sol de la France est presque partout meilleur que celui de l'Angleterre. Il est réellement remarquable que le produit de ce premier pays soit tellement inférieur à celui du dernier. » L'heure du progrès semble venue pour nous. Dans les circonstances où nous nous trouvons, ce n'est pas un malheur que d'avoir à accomplir de ces vastes opérations dans lesquelles se retrempe la vitalité d'un peuple. Par le bien-être qu'elles répandent et le mouvement qu'elles provoquent, les réformes agricoles deviennent un palliatif puissant dans les crises sociales. Les difficultés sont plus grandes chez nous que chez nos voisins, plus grandes aujourd'hui qu'au dernier siècle : entre l'impatience fiévreuse de certains novateurs et la routine défiante des propriétaires, il faudra qu'une influence supérieure intervienne. Nécessité fera loi.

André Cochut.

LA PHOTOGRAPHIE.

I.

L'invention de la photographie appartient à deux hommes dont les travaux et le rôle respectif dans cette grande découverte sont très nettement établis. Joseph-Nicéphore Niepce a, le premier, trouvé le moyen de fixer, par l'action chimique de la lumière, l'image des objets extérieurs; Louis-Mandé Daguerre a perfectionné les procédés photographiques de Niepce, et a découvert dans son ensemble la méthode générale actuellement en usage.

Joseph Niepce était un simple propriétaire de Châlons qui vivait retiré avec sa famille dans une maison de campagne aux bords de la Saône. Aidé de l'un de ses frères, Claude Niepce, qui possédait des connaissances étendues dans les arts mécaniques, il consacrait ses loisirs à des recherches de science appliquée. Les frères Niepce s'occupèrent ensemble, en 1806, de la construction d'une machine motrice dans laquelle l'air, brusquement chauffé, devait remplacer l'action de la vapeur. Cette machine attira l'attention de Carnot, qui en fit l'objet d'un rapport à l'Institut. La culture du pastel, à laquelle ils se livraient, leur donna ensuite l'occasion de préparer avec cette plante une matière colorante identique à l'indigo des Indes, question d'une haute importance à une époque où les guerres extérieures privaient le commerce français des produits coloniaux. Enfin, une invention des plus précieuses pour les beaux-arts vint changer la direction des travaux de Niepce. La lithographie venait d'être importée en France, et cet art curieux fixait alors toute l'attention des industriels et des artistes; partout on fouillait les carrières pour y chercher du calcaire lithographique. Niepce fit divers

essais de reproduction sur quelques pierres d'un grain délicat destinées à être broyées sur la route de Lyon. Ces tentatives ayant échoué, il imagina de substituer aux pierres un métal poli. Il essaya de tirer des épreuves sur une lame d'étain avec des crayons et des vernis lithographiques. C'est dans le cours de ces recherches qu'il conçut l'idée d'obtenir sur des plaques métalliques la représentation des objets extérieurs par la seule action des rayons lumineux.

Par quelle série de transitions mystérieuses Niepce fut-il conduit, en partant de simples essais typographiques, à aborder le problème le plus compliqué, le plus inaccessible peut-être de la physique de son temps? La question serait bien difficile à éclaircir. Niepce était fort éloigné d'être ce que l'on nomme un savant. Il appartenait à cette classe d'infatigables chercheurs qui, sans trop de connaissances techniques, avec un bagage scientifique des plus minces, s'en vont loin des chemins courus, par monts et par vaux, cherchant l'impossible, appelant l'imprévu; Niepce, pour tout dire, était un demi-savant. La race des demi-savans est trop dédaignée; il est peut-être bon de n'en pas trop médire. Les demi-savans font peu de mal à la science, et, de loin en loin, ils ont des trouvailles inespérées. Précisément parce qu'ils sont malhabiles à apprécier d'avance les élémens infinis d'un fait scientifique, ils se jettent du premier coup tout au travers des difficultés les plus ardues; ils touchent intrépidement aux questions les plus élevées et les plus graves, comme un enfant insouciant et curieux touche, en se jouant, aux ressorts d'une machine immense, et parfois ils arrivent ainsi à des résultats si étranges, à de si prodigieuses inventions, que les véritables savans en restent eux-mêmes confondus d'admiration et de surprise. Ce n'est pas un savant qui a découvert la boussole, c'est un bourgeois du royaume de Naples; ce n'est pas un savant qui a découvert le télescope, ce sont deux enfans qui jouaient dans la boutique d'un lunetier de Middlebourg; ce n'est pas un savant qui a découvert les applications de la vapeur, c'est un ouvrier; ce n'est pas un savant qui a trouvé la vaccine, ce sont les bergers du Languedoc; ce n'est pas un savant qui a imaginé la lithographie, c'est un chanteur du théâtre de Munich; ce n'est pas un savant qui a imaginé les aérostats, c'est une femme, Mme Montgolfier, un jour qu'elle s'avisa de faire sécher son jupon sur un panier; ce n'est pas un savant qui a découvert le galvanisme, c'est un médecin de Bologne qui, en traversant sa cuisine, s'arrêta devant sa ménagère, occupée à préparer un bouillon aux grenouilles. Il est donc prudent de ménager un peu cette race utile des demi-savans. C'est peut-être parce que Niepce n'était qu'un demi-savant que la photographie existe. Si Niepce, par exemple, eût été un savant complet, il n'eût pas ignoré qu'en se proposant de créer des images par l'action chimique de la lumière, il se posait en face des

plus graves difficultés de la science humaine; il se fût rappelé qu'en Angleterre l'illustre Humphry Davy, le patient Wedgewood, après mille essais infructueux, avaient déclaré le problème insoluble. Le jour où cette pensée audacieuse entra dans son esprit, il l'eût donc reléguée aussitôt à côté des rêveries de Wilkins ou de Cyrano Bergerac; il eût tout au plus poussé un soupir de regret et passé outre. Heureusement pour nous, pour la science, pour les arts, Niepce n'était savant qu'à moitié. Il ne s'effraya donc pas trop des difficultés qui l'attendaient. Il ne pouvait guère prévoir qu'une question en apparence si simple allait lui coûter vingt années de recherches, et que la mort le surprendrait avant qu'il eût reçu la récompense et la satisfaction légitime de ses travaux.

Les essais photographiques de Niepce remontent à l'année 1813; c'est dans les premiers mois de 1814 qu'il fit ses premières découvertes. Les principes de ses procédés photographiques étaient d'une simplicité merveilleuse. Il savait, ce que savent tous les peintres, qu'une certaine substance résineuse de couleur noire, le bitume de Judée, exposée à l'action de la lumière, y blanchit assez promptement; il savait ce que savent tous les chimistes, que la plupart des composés d'argent, naturellement incolores, noircissent par l'action des rayons lumineux. Voici comment il tira parti de cette propriété. Il s'occupa d'abord d'un objet assez insignifiant en apparence, mais qui avait l'avantage de préparer et d'éprouver les procédés pour l'avenir : il s'appliqua à reproduire des gravures. Il vernissait une estampe sur le *verso* pour la rendre plus transparente, et l'appliquait ensuite sur une lame d'étain recouverte d'une couche de bitume de Judée. Les parties noires de la gravure arrêtaient les rayons lumineux; au contraire, les parties transparentes ou qui ne présentaient aucun trait de burin les laissaient passer librement. Les rayons lumineux, traversant les parties diaphanes du papier, allaient blanchir la couche de bitume de Judée appliquée sur la lame métallique, et l'on obtenait ainsi une image fidèle du dessin, dans laquelle les clairs et les ombres conservaient leur situation naturelle. En plongeant ensuite la lame métallique dans de l'essence de lavande, les portions du bitume non impressionnées par la lumière étaient dissoutes, et l'image se trouvait ainsi mise à l'abri de l'action ultérieure de la lumière.

Cependant la copie photogénique des gravures n'était qu'un prélude à des opérations plus intéressantes. Le but à atteindre, c'était la reproduction des dessins de la chambre obscure. Tout le monde connaît la chambre obscure. C'est une sorte de boîte fermée de toutes parts, dans laquelle la lumière s'introduit par un petit orifice. Les rayons lumineux émanant des objets placés au dehors s'entre-croisent à l'entrée, et produisent une représentation en raccourci de ces objets. Pour donner plus de champ à l'image et pour en augmenter la netteté, on place

devant l'orifice lumineux une lentille convergente. C'est donc là véritablement un œil artificiel dans lequel viennent se peindre toutes les vues extérieures. Ces images éphémères, il fallait les fixer; la chambre obscure est un miroir, de ce miroir il fallait faire un tableau.

Niepce résolut ce problème en 1824. Sur une lame de plaqué ou cuivre argenté, il appliquait une couche de bitume de Judée. La planche ainsi recouverte était placée dans la chambre noire, et l'on faisait tomber à sa surface l'image transmise par la lentille de l'instrument. Au bout d'un temps assez long, la lumière avait agi sur la substance sensible. En plongeant alors la plaque dans un mélange d'essences de lavande et de pétrole, les parties de l'enduit bitumineux que la lumière avait frappées restaient intactes; les autres se dissolvaient rapidement. On obtenait donc ainsi un dessin dans lequel les clairs correspondaient aux clairs, et les ombres aux ombres; les clairs étaient formés par l'enduit blanchâtre de bitume, les ombres par les parties polies et dénudées du métal, les demi-teintes par les portions du vernis sur lesquelles le dissolvant avait partiellement agi. Ces dessins métalliques n'avaient qu'une médiocre vigueur; Niepce essaya de les renforcer en exposant la plaque à l'évaporation spontanée de l'iode ou aux vapeurs émanées du sulfure de potasse, dans la vue de produire un fond noir ou coloré, sur lequel les traits se détacheraient avec plus de fermeté et de vigueur; mais il ne réussit qu'incomplétement. L'inconvénient capital de cette méthode photographique, c'était le temps considérable exigé pour l'impression lumineuse. Le bitume de Judée est une substance qui ne s'impressionne que très lentement à la lumière; il ne fallait pas moins de dix heures d'exposition pour produire un dessin. Pendant cet intervalle, le soleil, qui n'attendait pas le bon plaisir de cette substance paresseuse, déplaçait les lumières et les ombres avant que l'image fût entièrement saisie. Le succès n'était jamais assuré d'avance. Ce procédé était donc fort imparfait; néanmoins, comme on le voit, le problème photographique était résolu dans son principe.

Envisageant dès-lors sa découverte sous tous les aspects, Niepce pensa qu'en appliquant l'art de la gravure à ses produits, il rendrait son invention plus utile et lui prêterait un développement sérieux. Ses tentatives dans cette nouvelle direction furent couronnées de succès. En attaquant ses plaques par un acide faible, il creusait le métal en respectant les traits abrités par l'enduit résineux. Il formait ainsi des planches à l'usage des graveurs (1).

Cependant, à l'époque même où Niepce voyait ainsi réussir ses premiers essais photographiques, il y avait à Paris un homme que le

(1) Nous avons vu chez un de nos habiles graveurs, M. Lemaître, quelques épreuves sur papier provenant du tirage de ces planches. Ces épreuves ont les qualités et les défauts ordinaires des gravures photographiques.

genre tout spécial de ses connaissances et la nature de ses occupations habituelles avaient conduit à s'occuper de recherches analogues : c'était M. Daguerre. Peintre habile, il était depuis long-temps connu des artistes; mais il ne s'était guère occupé que des décorations de théâtre. Les toiles remarquables qu'il avait composées pour l'Ambigu et pour l'Opéra lui avaient fait en ce genre une sorte de célébrité. Il avait surtout fondé sa réputation par l'invention du *Diorama*. On connaît les effets remarquables qu'il avait réussi à produire en représentant sur une même toile deux scènes différentes qui apparaissaient successivement sous les yeux des spectateurs par de simples artifices d'éclairage. *La Messe de minuit, l'Éboulement de la vallée de Goldau, la Basilique de Sainte-Marie* et quelques autres toiles qui furent consumées dans l'incendie du Diorama en 1839, ont laissé de précieux souvenirs dans la mémoire des artistes. Ces études si spéciales du jeu et des combinaisons de la lumière avaient amené M. Daguerre à entreprendre de fixer les images de la chambre obscure. Toutefois, malgré des recherches persévérantes, il est certain qu'il n'avait encore rien trouvé, lorsqu'il apprit par hasard que dans un coin ignoré de la province un homme avait résolu ce difficile problème.

C'est au mois de janvier 1826 que M. Daguerre reçut dans la boutique d'un opticien de Paris, ami et confident de Niepce, la nouvelle de cette découverte imprévue. Il écrivit aussitôt à l'inventeur pour se mettre en rapport avec lui, et dès ce moment une correspondance active s'établit entre les deux physiciens. Elle dura quatre ans. Au bout de ce temps, séduit par les promesses de M. Daguerre, et estimant d'ailleurs que ses procédés en étaient venus à un point tel qu'il lui serait difficile, en restant livré à ses seules ressources, de les faire beaucoup avancer, Niepce proposa à M. Daguerre de s'associer à lui pour s'occuper en commun des perfectionnemens que réclamait son invention. Un traité fut conclu entre eux à Châlons, le 14 décembre 1829, et après la signature de l'acte, Niepce communiqua à M. Daguerre tous les faits relatifs à ses procédés photographiques.

Une fois initié au secret de la découverte de Niepce, M. Daguerre s'appliqua sans relâche à la perfectionner. Il remplaça le bitume de Judée par la résine que l'on obtient en distillant l'essence de lavande, matière qui jouit d'une certaine sensibilité lumineuse. Au lieu de laver la plaque dans une huile essentielle, il l'exposait à l'action de la vapeur fournie par cette essence à la température ordinaire. La vapeur laissait intactes les parties de l'enduit résineux frappées par la lumière, elle se condensait sur les parties restées dans l'ombre. Ainsi le métal n'était nulle part mis à nu. Les clairs étaient représentés par la résine blanchie, les ombres par la résine qu'avait dissoute l'huile essentielle, et qui formait à la surface du métal une couche transparente. L'opposition de

teintes entre le mat des particules blanchies et la diaphanéité des autres parties de la plaque produisait seule les effets du dessin. Toutefois cette modification du procédé de Niepce ne diminua que faiblement la durée de l'exposition dans la chambre noire : sept à huit heures étaient encore nécessaires pour obtenir une vue. Cette méthode avait d'ailleurs un inconvénient fort grave : au bout d'un certain temps, l'image s'effaçait en partie.

Heureusement, le hasard, qui avait joué un grand rôle dans les premières expériences photographiques, amena cette fois encore les inventeurs sur la voie véritable. On a vu qu'avant son association avec M. Daguerre, Niepce avait essayé de donner plus de vigueur à ses dessins en renforçant les noirs à l'aide des émanations sulfureuses ou des vapeurs de l'iode. Or, il arriva un jour qu'une cuiller laissée par mégarde sur une plaque d'argent iodée y marqua son empreinte sous l'influence de la lumière ambiante. Cet enseignement ne fut pas perdu. Aux substances résineuses on substitua l'iode, qui donne aux plaques d'argent une sensibilité lumineuse exquise. Ce fut le premier pas vers l'entière solution d'un problème qui avait déjà coûté vingt ans de recherches assidues; mais il n'était pas réservé à l'inventeur de jouir du triomphe définitif dans lequel il avait placé les espérances de sa vie : Niepce, alors âgé de soixante-trois ans, mourut à Châlons, le 5 juillet 1833. Il mourut pauvre et ignoré. L'auteur de la plus intéressante découverte de notre siècle s'éteignit sans gloire, oublié de ses concitoyens, avec la pensée désolante d'avoir perdu vingt années de sa laborieuse carrière, dissipé son patrimoine et compromis l'avenir de sa famille à la poursuite d'une chimère.

Resté seul, M. Daguerre continua ses recherches avec ardeur. Cinq ans après la mort de Niepce, il avait imaginé dans tout son ensemble la méthode admirable qui lui a mérité l'honneur d'attacher son nom à une science nouvelle.

La découverte de Niepce et de Daguerre fut connue pour la première fois par l'annonce publique qu'en fit M. Arago dans la séance de l'Académie des Science du 7 janvier 1839. Chacun se souvient de l'impression extraordinaire qu'elle produisit en France et bientôt dans toute l'Europe. Le nom de Daguerre acquit en quelques jours une célébrité immense. Toutes les voix de la presse célébrèrent à l'envi ce nom presque inconnu la veille; mais, on le sait, du modeste et infortuné Niepce, pas un mot. Dans ce concert d'acclamations enthousiastes, il n'y eut pas un cri de reconnaissance pour le pauvre inventeur mort à la tâche.

Dans sa communication académique, M. Arago s'était borné à faire connaître le principe de la découverte et à présenter les produits de cet art nouveau. Il avait dû se taire sur les procédés employés par l'habile artiste. Cependant une telle découverte ne pouvait rester se-

crète. Concentrée entre les mains d'un seul, elle serait restée longtemps stationnaire; devenue publique, elle devait, au contraire, grandir et s'améliorer par le concours de tous. Il était donc nécessaire qu'elle devînt une propriété publique. Dans la séance du 15 juin 1839, le gouvernement présenta à la chambre des députés un projet de loi portant la demande d'une récompense nationale accordée aux inventeurs de la photographie, qui consentaient à rendre leurs procédés publics. A la suite des rapports remarquables de M. Arago à la chambre des députés et de M. Gay-Lussac à la chambre des pairs, la convention provisoire conclue entre le ministre de l'intérieur et MM. Daguerre et Niepce fils fut convertie en loi. On accorda une pension viagère de 6000 francs à M. Daguerre, et une pension de 4000 francs à M. Niepce fils. Le chiffre un peu mesquin de cette rénumération s'efface évidemment devant la pensée qui l'a dictée. Nul, dans le gouvernement ni dans les chambres, n'avait prétendu payer la découverte à sa véritable valeur. Le titre de *récompense nationale* témoigne suffisamment que c'était là surtout un hommage solennel de la reconnaissance du pays au désintéressement et au génie des inventeurs.

II.

Nous devons maintenant donner une description succincte de la méthode photographique inventée par M. Daguerre. On appréciera mieux ensuite les perfectionnemens successifs qui assurent à cette méthode un rang si élevé parmi les découvertes modernes.

Les images daguerriennes se forment, comme tout le monde le sait, à la surface d'une lame de plaqué ou cuivre recouvert d'argent. Une lame de plaqué est exposée pendant quelques minutes aux vapeurs spontanément dégagées par l'iode à la température ordinaire, elle se recouvre d'une légère couche d'iodure d'argent, et le mince voile ainsi formé présente une surface éminemment sensible à l'impression des rayons lumineux. La plaque iodée est placée alors au foyer de la chambre noire, et l'on fait arriver à sa surface l'image formée par la lentille de l'instrument. La lumière a la propriété de décomposer l'iodure d'argent: par conséquent, les parties vivement éclairées de l'image décomposent en ces points l'iodure d'argent; les parties obscures restent, au contraire, sans action; enfin, les espaces correspondant aux demi-teintes sont influencés selon que ces demi-teintes se rapprochent davantage des ombres ou des clairs.

Quand on la retire de la chambre obscure, la plaque ne présente encore aucune empreinte visible; elle conserve uniformément sa teinte jaune d'or. Pour faire apparaître l'image, une autre opération est nécessaire; la plaque doit être soumise à l'action des vapeurs du mercure.

On la dispose donc dans une petite boîte et l'on chauffe légèrement du mercure liquide disposé dans un réservoir à la partie inférieure de la boîte. Les vapeurs de mercure se dégagent bientôt et viennent se condenser sur le métal; mais le mercure ne se dépose pas uniformément sur toute la surface métallique, et c'est précisément cette condensation inégale qui donne naissance au dessin photographique. En effet, les gouttelettes de mercure viennent se condenser uniquement sur les parties que la lumière a frappées, c'est-à-dire sur les portions de l'iodure d'argent que les rayons lumineux ont chimiquement décomposées; les parties restées dans l'ombre ne se recouvrent pas de mercure; ainsi pour les demi-teintes. Il résulte donc de cet effet curieux que les parties éclairées sont accusées sur la plaque par un vernis brillant de mercure, et les ombres par la surface même de l'argent non impressionnée. Pour les personnes qui assistent pour la première fois à cette curieuse partie des opérations photographiques, c'est là un spectacle étrange et véritablement merveilleux. Sur cette plaque, qui ne présente aucun trait, aucun dessin, aucun aspect visible, on voit tout d'un coup se dégager une image d'une perfection sans pareille, comme si quelque divin artiste la traçait de son invisible pinceau.

Cependant tout n'est pas fini. La plaque est encore imprégnée d'iodure d'argent, et, si on l'abandonnait à elle-même en cet état, l'iodure continuant à noircir sous l'influence de la lumière ambiante, tout le dessin serait détruit. Il faut donc débarrasser la plaque de cet iodure. On y parvient en la plongeant dans une dissolution d'un sel, l'hyposulfite de soude, qui a la propriété de décomposer l'iodure d'argent. Après ce lavage, l'épreuve peut être exposée sans aucun risque à l'action de la lumière la plus intense; tout à l'heure on ne pouvait la manier que dans l'obscurité ou tout au plus à la faible lueur d'une bougie; on peut maintenant l'exposer impunément à l'action directe des rayons solaires. On voit en définitive que, dans les épreuves daguerriennes, l'image est formée par un mince voile de mercure déposé sur une surface d'argent; les reflets brillans du mercure représentent les clairs, les ombres sont produites par le bruni de l'argent; l'opposition, la réflexion inégale de la teinte de ces deux métaux suffisent pour produire les effets du dessin.

Tel est l'ensemble des opérations dans le procédé primitif imaginé par Daguerre, et nous devons dire que ce procédé, tel qu'il a été décrit par l'inventeur, est d'une exécution à la fois si simple et si facile, que l'on est assuré de réussir dans tous les cas en suivant à la lettre les instructions qu'il a données. Les perfectionnemens apportés plus tard à la méthode originelle ont eu pour résultat d'abréger le temps des opérations; mais les manœuvres sont devenues par cela même plus difficiles et le succès moins certain. Lorsque la durée de l'opération est une circonstance secondaire, quand il s'agit, par exemple, de reproduire

une vue extérieure ou un monument, le plus court est de recourir aux instructions publiées par M. Daguerre en 1839; on peut les considérer comme un véritable modèle de précision et de clarté.

Une fois tombée dans le domaine public, la photographie a fait des progrès immenses. Un résumé rapide suffira pour faire comprendre l'importance de ces perfectionnemens divers.

Les épreuves obtenues d'après les procédés de M. Daguerre, bien que remarquables à divers titres, avaient cependant un assez grand nombre de défauts qui en diminuaient beaucoup la valeur artistique. Elles offraient un miroitage des plus désagréables, le trait n'était visible que sous une incidence particulière de la plaque, et, dans certains cas, ce défaut allait si loin, que l'épreuve ressemblait plutôt à un moiré métallique qu'à un dessin. Le champ de la vue était extrêmement limité. Les objets animés ne pouvaient être reproduits; la vie manquait dans ces tableaux. Les masses de verdure n'étaient accusées qu'en silhouette, et le ton général des dessins était criard. Enfin, il était à craindre que, par suite de la volatilisation spontanée du mercure, l'image ne finît, sinon par disparaître entièrement, au moins par perdre de sa netteté et de sa vigueur. La plupart de ces défauts étaient la conséquence du temps considérable exigé pour l'impression lumineuse : en effet, un quart d'heure d'exposition à une lumière très vive était indispensable pour obtenir une épreuve. Aussi les premiers efforts des artistes eurent-ils pour but de diminuer la durée de l'exposition de la plaque dans la chambre obscure.

Ce premier résultat fut en partie réalisé par des modifications très heureuses apportées à l'objectif de la chambre noire. M. Daguerre avait fixé avec beaucoup de soin les dimensions de l'objectif; mais on reconnut bientôt que les règles qu'il avait posées à cet égard, excellentes pour la reproduction des vues et des objets éloignés, ne pouvaient s'appliquer aux objets plus petits ou plus rapprochés. On imagina donc de raccourcir le foyer de la lentille; par cet artifice, on put condenser à la surface de la plaque une quantité de lumière beaucoup plus grande, et, la plaque étant plus vivement éclairée, on put diminuer d'une manière notable la durée de l'exposition dans la chambre noire. Bientôt un opticien français, M. Ch. Chevalier, imagina une modification particulière de l'objectif qui doubla, pour ainsi dire, la puissance de l'instrument. L'emploi d'un double objectif achromatique permit à la fois de raccourcir les foyers pour concentrer sur la plaque une grande quantité de lumière, d'agrandir le champ de la vue et de faire varier à volonté les distances focales. La disposition et la combinaison de ces deux lentilles sont tellement ingénieuses, que, sans employer de diaphragme, on conserve à la lumière toute sa netteté et toute son intensité. Le système du double objectif permit de réduire de beaucoup la durée de l'exposition lumineuse; on put opérer en deux ou trois minutes.

Toutefois ce problème capital d'abréger la durée de l'exposition lumineuse ne fut résolu qu'en 1841 d'une manière vraiment complète, grace à une découverte d'une incalculable valeur. M. Claudet, artiste français, domicilié à Londres, et l'un des cessionnaires du brevet que M. Daguerre a pris en Angleterre pour l'exploitation de ses procédés, découvrit en 1841 les propriétés des *substances accélératrices*. On donne en photographie le nom de substances accélératrices à certains composés qui, appliqués sur la plaque préalablement iodée, en exaltent à un degré extraordinaire la sensibilité lumineuse. Par elles-mêmes ces substances ne sont pas photogéniques, c'est-à-dire qu'employées isolément, elles ne formeraient point une combinaison capable d'être chimiquement influencée au contact de la lumière; mais, si on les applique sur une plaque iodée, elles communiquent à l'iode la propriété de s'impressionner en quelques secondes. Les composés capables de stimuler ainsi l'iode sont extrêmement nombreux. Le premier, dont la découverte est due à M. Claudet, est le chlorure d'iode; mais il le cède de beaucoup en sensibilité aux composés découverts postérieurement. Le brôme en vapeur, le brômure d'iode, la chaux brômée, le chlorure de soufre, le brômoforme, l'acide chloreux, la liqueur hongroise, la liqueur de Reiser, de Thierry, sont les substances accélératrices les plus actives. Avec l'acide chloreux, on a pu obtenir des épreuves irréprochables dans une demi-seconde et même dans un quart de seconde.

La découverte des substances accélératrices a permis de reproduire avec le daguerréotype l'image des objets animés. On a pu dès-lors satisfaire au vœu général formé depuis l'origine de l'art photographique, on a pu obtenir des portraits. Déjà avant cette époque on avait essayé de faire des portraits au daguerréotype; mais le temps considérable qu'exigeait alors l'impression lumineuse avait opposé des obstacles insurmontables. On opérait avec l'objectif à long foyer, qui ne porte dans la chambre obscure qu'une lumière d'une faible intensité; il fallait donc placer le modèle en plein soleil et prolonger l'exposition pendant vingt minutes. Comme il est impossible de supporter si longtemps, les yeux ouverts, l'éclat des rayons solaires, il avait fallu se résoudre à faire poser les yeux fermés. Quelques amateurs intrépides osèrent se dévouer, mais le résultat ne fut guère à la hauteur de leur courage. Pendant six mois, avec la prétention déclarée d'obtenir des portraits photographiques, on n'a guère reproduit que des images contractées et cadavéreuses qui ne semblaient bonnes qu'à faire prendre le daguerréotype en horreur. Néanmoins toutes les préventions durent disparaître, tous les préjugés durent tomber en présence des résultats qu'amenèrent la découverte et l'emploi des substances accélératrices. Dès ce moment, la physionomie put être saisie en quelques secondes et reproduite avec cette continuelle mobilité d'impressions qui forme le signe et comme le cachet de la vie. C'est à partir de cette époque que

l'on vit paraître, de jour en jour perfectionnés, ces admirables portraits où l'harmonie de l'ensemble est encore relevée par le fini des détails. C'est alors que put être vraiment réalisé le rêve du conteur allemand : « Qu'un amant, voulant laisser à sa maîtresse un souvenir durable, se mire dans une glace et la lui donne ensuite, parce que son image s'y est fixée. »

Après la découverte des substances accélératrices, la *fixation des épreuves* marqua un nouveau progrès de l'art photographique. Les images daguerriennes obtenues à l'origine étaient déparées par un miroitement métallique des plus désagréables. Le dessin ne présentait d'ailleurs que peu de fermeté, puisque le ton résultait seulement du contraste formé par l'opposition de teintes du mercure et de l'argent. Enfin (et c'était là un des plus graves inconvéniens), l'image était extrêmement fugitive, elle ne pouvait supporter le frottement; le pinceau le plus délicat promené à sa surface effaçait entièrement le dessin. M. Fizeau fit disparaître tous ces inconvéniens à la fois en recouvrant l'épreuve photographique d'une légère couche d'or. Il suffit pour obtenir ce résultat de verser à la surface de l'épreuve une dissolution de chlorure d'or mêlée à de l'hyposulfite de soude, et de chauffer légèrement. La plaque se recouvre aussitôt d'un mince vernis d'or métallique. Cette opération si simple en elle-même est cependant le complément le plus utile de la découverte de Daguerre. Elle a permis en effet de rehausser à un degré remarquable le ton des dessins photographiques, de bannir presque entièrement le miroitage et de communiquer à l'épreuve une grande solidité, c'est-à-dire une résistance complète au frottement et à toutes les actions extérieures.

Comment la dorure d'un dessin photographique peut-elle communiquer à celui-ci la vigueur de ton qui lui manquait et faire disparaître le miroitement? C'est ce qu'il est facile de comprendre. L'or vient recouvrir à la fois l'argent et le mercure de la plaque; l'argent, qui forme les noirs du tableau, se trouve bruni par la mince couche d'or qui se dépose à sa surface : ainsi les noirs sont rendus plus sensibles, et le miroitage de l'argent n'existe plus; au contraire, le mercure, qui forme les blancs, acquiert par son amalgame avec l'or un éclat beaucoup plus vif, ce qui produit un accroissement remarquable dans les clairs. Le ton général du tableau est d'ailleurs singulièrement rehaussé par l'opposition plus vive que prennent les couleurs des deux métaux superposés. Tous ces avantages ressortent d'une manière surprenante, si l'on compare deux épreuves dont l'une est fixée au chlorure d'or et l'autre non fixée. La dernière, d'un ton gris bleuâtre, paraît exécutée sous un ciel brumeux et par une faible lumière; l'autre, par la richesse de ses teintes, semble sortir de la chaude atmosphère et du beau ciel des contrées méridionales. Quant à la résistance qu'une épreuve ainsi traitée oppose au frottement et aux actions extérieures, elle s'explique sans

peine, si l'on remarque que le mercure, qui tout à l'heure formait le dessin à l'état de globules infiniment petits et d'une faible adhérence, est maintenant recouvert d'une lame d'or uniforme, qui, malgré son extraordinaire ténuité, adhère à la plaque en vertu d'une véritable action chimique. Les épreuves ainsi fixées offrent assez de résistance au frottement pour pouvoir être conservées et transportées dans un portefeuille : elles présentent donc plus de solidité qu'un dessin ordinaire au crayon.

Les perfectionnemens successifs apportés au procédé originel de Daguerre ont changé d'une manière très notable, comme on le voit, l'ensemble de l'opération photographique. Il ne sera donc pas inutile de préciser en peu de mots la méthode actuellement suivie. Voici la série consécutive des opérations qui s'exécutent aujourd'hui pour obtenir l'épreuve daguerrienne : exposition de la lame métallique aux vapeurs spontanément dégagées par l'iode à la température ordinaire; — exposition aux vapeurs fournies par la chaux brômée, le brôme ou toute autre substance accélératrice; — exposition à l'action de la lumière dans la chambre obscure; — exposition aux vapeurs mercurielles pour faire apparaître l'image; — lavage de l'épreuve dans une dissolution d'hyposulfite de soude pour enlever l'iodure d'argent non attaqué; — fixage au chlorure d'or.

La méthode actuelle, en permettant d'opérer cent fois plus vite que par le procédé primitif, a introduit dans la photographie un perfectionnement immense; mais il faut reconnaître aussi qu'elle a rendu les opérations beaucoup plus compliquées. L'exposition à la lumière étant abrégée de trente ou quarante fois le temps ordinaire, les erreurs sur la durée de cette exposition, sur le temps nécessaire pour l'application de l'iode et des substances accélératrices, sont devenues plus faciles et plus désastreuses. L'artiste le plus exercé n'est jamais assuré d'avance de réussir dans l'opération qu'il entreprend, et ces obstacles continuels seraient susceptibles de décourager le plus fervent adepte, si la photographie n'était par elle-même un art des plus attrayans. Ce sont précisément ces difficultés, cette incertitude sur le succès définitif, qui prêtent aux opérations photographiques un charme toujours nouveau et toujours renaissant. Si le daguerréotype n'était qu'une machine aveugle dont le résultat pût être toujours calculé avec certitude, si le maniement de l'appareil ne laissait aucune part aux soins habiles et aux prévisions de l'intelligence, il perdrait son intérêt le plus vif aux yeux des amateurs et des artistes.

Parmi les modifications apportées dans ces derniers temps aux procédés photographiques, il en est encore quelques-unes que nous devons signaler : nous voulons parler des emprunts curieux que l'on a faits à diverses sciences pour perfectionner les épreuves daguerriennes

ou pour leur prêter certaines qualités spéciales. Ici se rangent en première ligne les applications de la galvanoplastie.

La galvanoplastie est un art tout récent, qui n'est aujourd'hui ni assez apprécié ni assez connu. Il consiste à produire, par l'action de l'électricité, un dépôt métallique à la surface de différens corps, et surtout à la surface d'autres métaux. En décomposant certains sels par la pile voltaïque, on peut appliquer avec économie le cuivre sur l'argent, l'or sur l'acier, l'argent sur l'étain, le platine sur le fer, sur le bronze, etc. Si l'on soumet, par exemple, à l'action d'un courant électrique une dissolution de sulfate de cuivre en plaçant dans la liqueur une image daguerrienne, le cuivre provenant de la décomposition du sel se dépose peu à peu sur toute la plaque, et, se moulant sur les faibles inégalités de la surface, il donne naissance, au bout de vingt-quatre heures, à une planche de cuivre sur laquelle le dessin photographique se trouve reproduit avec une entière fidélité. « Je ne saurais rendre, dit M. Ch. Chevalier, la surprise que j'éprouvai, la première fois que je réussis à reproduire une épreuve photographique au moyen du galvanisme. L'idée de cette expérience me vint en cherchant un objet propre à être placé dans l'appareil galvanoplastique; ne trouvant ni médaille ni empreinte, j'imaginai de souder une petite épreuve daguerrienne au conducteur de l'appareil; je croyais vraiment sacrifier l'épreuve et n'obtenir tout au plus qu'une feuille de cuivre bien plane. Le lendemain, en présence de MM. Richoux et de Kramer, je détachai les deux plaques, et nous trouvâmes sur le cuivre une contre-épreuve parfaite de l'original (1). » Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la plaque daguerrienne qui a servi de type à ce merveilleux moulage n'est aucunement altérée, et qu'elle peut être reproduite ainsi un grand nombre de fois sans se détruire ou sans se détériorer sensiblement. Il faut ajouter cependant que cette application de la galvanoplastie est plus curieuse qu'utile, car on se décide difficilement à soumettre une belle épreuve à une pareille opération.

Les procédés galvanoplastiques appliqués aux images daguerriennes ont fourni d'autres résultats pleins d'intérêt. Afin de communiquer aux épreuves des tons particuliers ou des effets plus vigoureux, on les a revêtues, par l'action de la pile, d'une mince couche d'un autre métal richement coloré. Si l'on place dans une dissolution d'or une planche photographique, en plongeant dans la liqueur les pôles d'une pile voltaïque extrêmement faible, on la recouvre, en quelques instans, d'un mince vernis d'or. Cette pellicule métallique donne à l'épreuve des tons qui sont souvent du plus heureux effet, et varient depuis la teinte verdâtre jusqu'au jaune intense. On obtient avec le cuivre, en opérant

(1) *Mélanges photographiques*, page 74.

dans des conditions semblables, des tons vigoureux, qui varient depuis le rose le plus pâle jusqu'au rose vif. L'argent a été essayé dans le même cas; mais ce métal, qui donne au tableau une douceur et un chatoiement très agréables, lui retire cependant une partie de sa vigueur.

Depuis deux ou trois ans, on voit à plusieurs étalages de produits photographiques des portraits coloriés qui excitent la curiosité de quelques passans. Il ne s'agit pas, comme on a paru le croire d'abord, d'images obtenues dans la chambre obscure avec les couleurs naturelles, mais tout simplement de couleurs appliquées à la main. Il serait difficile de rien imaginer d'aussi barbare. Colorier une planche daguerrienne est aussi ridicule que vouloir enluminer une gravure de Reynolds ou de Rembrandt. Le mérite essentiel des épreuves photographiques réside dans l'admirable dégradation des teintes et dans une harmonie si parfaite de la lumière et des ombres, qu'elle défie à jamais le burin. Toutes ces qualités restent ensevelies sous cet absurde empâtement de couleurs. Arrivons à quelque chose de plus sérieux, aux efforts que l'on a faits et qu'on ne cesse de faire en France pour transformer une épreuve daguerrienne en planche propre à la gravure.

Il ne faut pas que les produits du daguerréotype, d'une perfection si achevée, restent à l'état de type unique; il faut que l'impression puisse les multiplier indéfiniment; il faut perfectionner et surtout régulariser les procédés de gravure photographique actuellement connus; il faut qu'ils ne restent pas plus long-temps concentrés entre les mains d'un ou deux artistes, paralysés dans leur développement par toutes les entraves des brevets. Alors seulement le daguerréotype aura dit son dernier mot, alors la photographie aura trouvé des applications utiles, complètes, étendues, dans la pratique des arts. Le jour où les planches daguerriennes pourront être économiquement transformées en planches de gravure, nous n'aurons plus rien à demander à la photographie, car nous obtiendrons sur le papier des images parfaites, redressées, inaltérables, d'une correction et d'une finesse achevées, et qui présenteront l'inappréciable avantage de pouvoir être multipliées indéfiniment. Nous sommes loin encore d'avoir atteint un si désirable but; cependant les résultats obtenus jusqu'ici et que nous allons rapidement indiquer font concevoir à cet égard d'assez légitimes espérances.

L'idée de transformer les plaques photographiques en planches à l'usage des graveurs était si naturelle, que, dès les premières applications du procédé de Daguerre, un grand nombre de personnes s'occupèrent de ce problème. M. Fizeau est celui qui l'a résolu avec le plus de bonheur. Voici un court aperçu du procédé curieux qu'il a imaginé. On commence par soumettre la plaque à l'action d'une liqueur légèrement acide qui attaque l'argent, c'est-à-dire les parties noires de l'image, sans toucher au mercure qui forme les blancs. On obtient ainsi une planche gravée d'une grande perfection, mais d'un très faible

creux. Or, la condition essentielle d'une bonne gravure, c'est la profondeur du trait, car si les creux sont trop légers, les particules d'encre au moment de l'impression surpassant en dimension la profondeur du trait, l'épreuve au tirage est nécessairement imparfaite. Pour creuser plus avant, on frotte la planche gravée et peu profonde d'une huile grasse qui s'incruste dans les cavités et ne s'attache pas aux saillies. On dore ensuite la plaque à l'aide de la pile voltaïque. L'or vient se déposer sur les parties saillantes et ne pénètre pas dans les creux abrités par le corps gras. En nettoyant ensuite la planche, on peut l'attaquer très profondément par l'eau-forte, car les parties saillantes recouvertes d'or sont respectées par l'acide. On creuse ainsi le métal à volonté. Enfin, comme la mollesse de l'argent limiterait singulièrement le tirage, on recouvre la planche d'une couche de cuivre par les procédés galvanoplastiques. Le cuivre, métal très dur, supporte donc seul l'usure déterminée par le travail de l'impression.

On a réussi, en Angleterre, à graver les épreuves photographiques par un procédé plus hardi encore. M. Grove est parvenu à ce résultat par la seule action d'un courant électrique. Si l'on attache une image daguerrienne au pôle négatif d'une pile voltaïque chargée d'une liqueur faiblement acide, en plaçant au pôle positif une lame de platine, l'acide attaque l'argent de la plaque et grave en creux le dessin. Une plaque ainsi traitée peut à peine se distinguer de l'épreuve daguerrienne. Si on l'examine à la loupe, on y retrouve les détails les plus fins et les plus délicats de l'impression lumineuse.

Ainsi, un dessin tracé par la lumière est gravé par l'électricité. Tout est surprenant, tout est merveilleux dans ces mille inventions nouvelles qui chaque jour apparaissent autour de nous. La lumière est domptée, le fluide électrique est un serviteur obéissant; de la lumière on fait un pinceau et de l'électricité un burin. Partout la main de l'homme est bannie. A la main tremblante de l'artiste, au regard incertain, à l'instrument rebelle, on substitue les forces inévitables des agens naturels. C'est ainsi que tous les arts, toutes les industries se trouvent aujourd'hui sous le coup de révolutions profondes dont il est impossible de calculer la portée; c'est ainsi que les puissances aveugles de la nature menacent de remplacer partout la main et presque l'intelligence des hommes. Rien n'est plus propre à marquer la grandeur actuelle des sciences, à faire deviner le rôle immense qu'elles sont appelées à jouer dans l'avenir.

III.

Ce n'est pas seulement sur des plaques métalliques, c'est sur de simples feuilles de papier que l'on a appliqué les procédés photographiques; il nous reste à parler de la belle série de ces travaux.

Lorsqu'un amateur de Lille, M. Blanquart-Evrard, publia au commencement de l'année 1847 la description des procédés de la photographie sur papier, cette communication fut accueillie par les amateurs et les artistes avec un véritable enthousiasme, car elle répondait à un vœu depuis long-temps formé et jusque-là resté à peu près stérile. On devine sans peine en effet les nombreux avantages que présentent les épreuves photographiques obtenues sur papier. Elles n'ont rien de ce miroitage désagréable qu'il est si difficile de bannir complétement dans les épreuves sur métal, et qui a l'inconvénient de rompre toutes les habitudes artistiques; elles présentent les qualités ordinaires d'un dessin; une bonne épreuve sur papier ressemble à une *seppia* faite par un habile artiste. L'image n'est pas simplement déposée à la surface comme dans les épreuves sur argent, elle se trouve formée jusqu'à une certaine profondeur dans la substance du papier, ce qui assure une durée indéfinie et une résistance complète au frottement. Le trait n'est point renversé comme dans les dessins du daguerréotype; le dessin est au contraire parfaitement correct pour la ligne, c'est-à-dire que l'objet est reproduit dans sa situation absolue au moment de la pose. En outre, un dessin-type une fois obtenu, il est possible d'en tirer un nombre indéfini de copies. Enfin, l'énorme avantage de pouvoir substituer une simple feuille de papier aux plaques métalliques d'un prix élevé, d'une détérioration facile, d'un poids considérable, d'un transport incommode, l'absence de tout ce matériel embarrassant, si bien nommé *bagage daguerrien*, qui rendait si difficile aux voyageurs l'exécution des manœuvres photographiques, la simplicité extrême des opérations, le bas prix des substances employées, sont autant de conditions qui assurent à la photographie sur papier une utilité pratique véritablement sans limites.

Il est donc facile de comprendre l'intérêt avec lequel le monde des savans et des artistes accueillit les résultats obtenus par M. Blanquart. Cependant, il faut le dire, il se passait là un fait assez étrange, et peut-être sans exemple dans la science. Les procédés publiés par M. Blanquart n'étaient, à cela près de quelques modifications utiles dans le manuel opératoire, que la reproduction de la méthode publiée depuis plus de six ans par un riche amateur anglais, M. Talbot. Or, dans son mémoire, M. Blanquart n'avait pas même prononcé le nom de M. Talbot, et cet oubli singulier ne provoqua, au sein de l'Académie ni ailleurs, aucune réclamation.

En effet, depuis 1834, alors que l'art photographique était encore à naître, M. Talbot avait essayé de reproduire sur le papier les images de la chambre obscure. Déjà d'ailleurs, et long-temps avant cette époque. d'autres physiciens avaient abordé cette question, car c'est un fait à remarquer, que les premiers essais de photographie ont eu pour objet

le dessin sur papier. Niepce, au début de ses travaux, avait dirigé dans ce sens des recherches qu'il fut ensuite forcé d'abandonner. Avant lui, en 1802, Humphry Davy, dont le nom se retrouve à l'origine de toutes les grandes inventions modernes, s'en était occupé de concert avec Wedgevood. Ils avaient réussi à obtenir sur du papier enduit de nitrate d'argent des reproductions de gravures et d'objets transparens. Ils avaient essayé de fixer aussi les images de la chambre obscure; mais la faible sensibilité du sel d'argent leur avait opposé un obstacle insurmontable. On n'obtenait d'ailleurs ainsi, à proprement parler, que des silhouettes ou des images inverses, dans lesquelles les noirs du modèle étaient représentés par des blancs, et *vice versâ*. En outre, le dessin obtenu, on n'avait pas réussi à le préserver de l'altération consécutive de la lumière; abandonnée à la clarté du jour, l'image noircissait complétement, car le sel d'argent non influencé noircissait à son tour et ensevelissait le dessin. On ne pouvait donc examiner ces productions éphémères que dans l'obscurité, en s'aidant de la faible lueur d'une lampe (1).

M. Talbot parvint à surmonter tous ces obstacles; il résolut complétement la double difficulté de fixer sur le papier les images de la chambre obscure et de les préserver de toute altération ultérieure. En 1839, il se disposait à mettre sa découverte au jour, lorsqu'il fut surpris par la publication imprévue des résultats de M. Daguerre. Il fit connaître cependant, quelques mois après, l'ensemble de ses méthodes. En 1841, il compléta ses descriptions dans une lettre adressée à l'Académie des Sciences de Paris; mais l'attention était dirigée d'un autre côté, et l'annonce du physicien anglais ne fit en France aucune sensation. Quelques personnes essayèrent de répéter ses procédés, divers essais infructueux firent croire que M. Talbot n'avait dit son secret qu'à moitié, et peu à peu la photographie sur papier tomba parmi nous dans un complet oubli. Seulement quelques artistes nomades, munis de quelques renseignemens plus ou moins précis, parcouraient la province, vendant aux amateurs le secret de cette nouvelle branche de la photographie. C'est dans ces circonstances que M. Blanquart fit paraître son mémoire. Il y reproduisait, sauf quelques modifications, le procédé de M. Talbot; seulement ses descriptions étaient beaucoup plus précises et plus complètes que celles du physicien anglais. Tel est l'historique fidèle de la découverte de la photographie sur papier. C'était pour nous un devoir que de bien établir à ce sujet les droits méconnus d'un savant étranger, assez malheureux déjà d'avoir été devancé dans sa découverte par M. Daguerre pour que l'on respecte au

(1) *Description d'un procédé pour copier des peintures sur verre et pour faire des silhouettes par l'action de la lumière sur le nitrate d'argent.* (*Journal de l'Institution royale de Londres*, t. I, page 170, 1802.)

moins les titres incontestables qui recommandent son nom à la reconnaissance publique.

Avant de présenter l'exposé sommaire des procédés de la photographie sur papier, il faut donner en quelques mots la théorie générale de l'opération. Tout le monde sait que les sels d'argent naturellement incolores, étant exposés à l'action de la lumière solaire ou diffuse, noircissent très promptement par suite d'une décomposition chimique provoquée par l'agent lumineux. D'après cela, si l'on place au foyer d'une chambre noire une feuille de papier imprégnée d'une dissolution d'un sel d'argent, l'image formée par l'objectif s'imprimera sur le papier, parce que les parties vivement éclairées noirciront la couche sensible, tandis que les parties obscures restant sans action laisseront au papier sa couleur blanche. On obtiendra ainsi une sorte de silhouette dans laquelle les parties éclairées du modèle seront représentées sur l'épreuve par une teinte noire et les ombres par des blancs. C'est ce que l'on nomme une image inverse ou *négative*, selon l'expression consacrée; maintenant, si l'on place cette image sur une feuille de papier imprégnée d'un autre sel d'argent, et qu'on expose le tout à l'action directe du soleil, l'épreuve négative laissera passer la lumière à travers les parties transparentes du dessin et lui fermera passage dans les portions opaques. Le rayon solaire, allant ainsi agir sur le papier sensible placé au contact de l'épreuve négative, donnera naissance à une image sur laquelle les clairs et les ombres seront placés dans leur situation naturelle. On aura formé une image directe ou *positive*. Tel est le principe général de la photographie sur papier (1).

Le procédé pratique de cette branche curieuse de l'art photographique se compose, d'après cela, de deux séries distinctes d'opérations : la première ayant pour effet de préparer l'image inverse; la seconde, de former l'épreuve redressée. On obtient l'épreuve inverse en recevant l'image de la chambre obscure sur un papier enduit d'iodure d'argent. Comme ce sel s'impressionne beaucoup plus promptement quand on l'entretient à l'état humide, on place le papier photogénique sur quelques doubles de papier humectés d'eau, et, pour lui donner une surface égale et parfaitement unie, on le presse entre deux glaces. Les choses ainsi disposées, on place ce système au foyer de la chambre obscure, l'interposition de la glace transparente ne nuisant aucunement à l'action de la lumière. Au bout de trente à cinquante secondes, l'effet lumineux est produit; l'iodure d'argent se trouve décomposé dans les

(1) En appliquant une gravure, une lithographie, sur un papier imprégné de chlorure d'argent, et en exposant le tout au soleil, on peut reproduire cette gravure, cette lithographie d'une manière très simple et sans appareil optique. C'est une petite opération qui ne manque pas d'intérêt et qui peut avoir son utilité. On a jugé nécessaire de créer un mot pour la désigner : on l'appelle *autophotographie*.

parties éclairées, et, dans les points sur lesquels a agi la lumière, l'oxide d'argent est rendu libre. Cependant l'altération chimique qui vient d'avoir lieu n'est en aucune façon accusée à la surface du papier, on n'y observe aucune trace de dessin; mais, si on le plonge dans une dissolution d'acide gallique, ce composé forme, avec l'oxide d'argent mis en liberté, un sel, le gallate d'argent, d'une couleur noire foncée, et l'image apparaît subitement. Il ne reste plus qu'à enlever l'excès du composé d'argent non influencé pour préserver l'épreuve de l'action ultérieure de la lumière. On y parvient en plongeant le dessin dans une dissolution d'hyposulfite de soude qui décompose immédiatement l'iodure d'argent. Pour obtenir l'image redressée, on place l'épreuve négative sur un papier imprégné de chlorure d'argent, on les serre tous deux entre deux glaces, l'épreuve négative en dessus, et on expose le tout au soleil ou à la lumière diffuse. La durée de l'exposition varie depuis une demi-heure jusqu'à quatre heures à la lumière diffuse, et au soleil depuis quinze jusqu'à vingt-cinq minutes. Au reste, comme on peut suivre de l'œil la formation du dessin, on est toujours le maître de s'arrêter quand on juge le trait suffisamment renforcé. Enfin, pour fixer l'image, on la place dans une dissolution d'hyposulfite de soude qui enlève l'excès de chlorure d'argent non influencé. Il paraît qu'en prolongeant plus ou moins la durée du séjour dans le bain d'hyposulfite de soude, on peut communiquer à l'épreuve une couleur qui varie, en parcourant toute l'échelle des tons bruns et des bistres, jusqu'au violet foncé et au noir intense. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'épreuve négative peut servir à donner un très grand nombre d'autres épreuves positives, et qu'une fois obtenue, cette espèce de type peut fournir des reproductions indéfinies.

Il existe un autre procédé de photographie sur papier qui a l'avantage de donner du premier coup une épreuve directe sans passer par l'épreuve inverse. Il consiste à placer dans la chambre noire un papier imprégné de chlorure d'argent préalablement noirci par l'action de la lumière et plongé ensuite dans une dissolution d'iodure de potassium. Le mélange de ces deux composés produit un effet aussi précieux qu'inattendu. La lumière le détruit et fait apparaître par conséquent la surface blanche du papier. On forme un dessin blanc sur un fond coloré, et l'image est directe. Les plus belles épreuves connues de photographie sur papier s'obtiennent ainsi, et on arrive même à des résultats si admirables, que la gravure peut à peine en égaler la perfection. Nous avons vu quelques-uns de ces dessins devant lesquels un artiste serait tenté de briser ses crayons. Malheureusement ils s'altèrent à la lumière; conservés pendant quelques années, ils finissent, dit-on, par s'effacer. Il paraît de plus qu'on ne peut opérer que par une exposition prolongée en plein soleil; la reproduction des objets animés serait donc

interdite. Toutefois nous en sommes, pour tout cela, réduits aux conjectures, car les détails de ce procédé ne sont encore que très imparfaitement connus.

La photographie sur papier est loin d'être parvenue aujourd'hui à son dernier degré de perfection. Sous le rapport de l'art, ses produits sont infiniment au-dessous des planches daguerriennes. On y chercherait en vain la rigueur, la délicatesse du trait, la dégradation admirable des teintes qui font le charme des épreuves métalliques. Il ne peut guère d'ailleurs en être autrement. La surface plane et polie d'un métal offre pour l'exécution d'un dessin photographique des facilités véritablement sans pareilles; au contraire, la texture fibreuse du papier, ses aspérités, la communication capillaire qui s'établit entre les diverses parties de sa surface inégalement impressionnées, sont autant d'obstacles qui s'opposent à la rigueur absolue du tracé linéaire comme à l'exacte dégradation des teintes. Il ne faut donc pas s'attendre à voir, comme quelques personnes l'ont pensé, la photographie sur papier détrôner la photographie sur métal. Ces deux branches de l'art ont chacune leurs qualités et leurs avantages spéciaux; toutes deux elles marcheront parallèlement, satisfaisant à des exigences diverses. Lorsqu'il s'agira de reproductions qui demandent une netteté et une rigueur absolues, quand on voudra réaliser les plus parfaites conditions de l'art, on aura recours aux opérations sur plaques métalliques. On s'adressera aux dessins sur papier quand on cherchera dans les reproductions photographiques ce qu'il faut y chercher surtout, c'est-à-dire des images fidèles dans leur ensemble, arrêtées dans leurs principaux détails, qui, obtenues par une manipulation prompte et facile, puissent se conserver sans trop de précaution, se renfermer en grand nombre sous un faible volume et se transporter aisément. Ainsi le daguerréotype conservera le privilége de la reproduction des grands sites artistiques, des monumens, des portraits, des représentations délicates qui intéressent l'histoire naturelle; les papiers photogéniques seront aux mains du voyageur qui ne sait pas dessiner, ou de l'artiste qui veut éviter une perte de temps.

Outre la photographie sur métal et sur papier, il y a encore la photographie sur verre. M. Niepce de Saint-Victor a proposé, il y a quelques mois, de remplacer les plaques métalliques par une lame de verre ou par une feuille mince et flexible de *mica*. On étend à la surface de ces lames une couche d'albumine, et l'on opère ensuite comme dans le procédé de M. Talbot pour les épreuves sur papier. L'égalité de la couche et le poli de la surface permettent d'obtenir des épreuves qui se placent, pour la perfection, presque à côté des produits formés sur métal, en réunissant tous les avantages ordinaires des épreuves sur papier.

La photographie sur papier n'est pas cependant le dernier mot de

l'art : est-il nécessaire d'ajouter que, pour clore la série des créations photographiques, un dernier pas reste à franchir? Il reste à reproduire la couleur. Aux produits déjà si merveilleux de l'appareil de Daguerre, à ces images d'une si admirable fidélité, d'une délicatesse si parfaite, il faut ajouter le charme du coloris. Il faut que le ciel, les eaux, toute la nature inanimée ou vivante puisse s'imprimer sous nos yeux en conservant la richesse, la variété, l'harmonie de ses teintes. L'action de la lumière nous donne aujourd'hui des dessins, il faut que ces dessins deviennent des tableaux. Mais, avant tout, le fait est-il réalisable et la reproduction spontanée des couleurs naturelles ne dépasse-t-elle point la limite des moyens dont la science dispose aujourd'hui?

Certes, si l'on eût, il y a quatre ou cinq mois, adressé cette question à quelque savant initié aux lois générales de l'optique, il n'eût guère hésité à condamner cette espérance. « Rien n'autorise, aurait-il dit, rien ne justifie l'espoir de fixer un jour les images de la chambre obscure en conservant leurs teintes naturelles; aucune des notions que nous avons acquises sur les propriétés et les aptitudes de l'agent lumineux ne se trouve liée à un phénomène de cet ordre. Au point de vue théorique, on comprend sans difficulté l'invention de Daguerre et le parti qu'on en a tiré; il a suffi, pour en venir là, de trouver une substance qui, au contact des rayons lumineux, passât du blanc au noir ou du noir au blanc. Il n'y avait dans cette action rien de très surprenant, rien qui ne fût en harmonie avec les faits que l'optique nous enseigne; mais de là à l'impression spontanée des couleurs, il y a véritablement tout un monde de difficultés insurmontables. Remarquez bien, en effet, qu'il s'agit de trouver une substance, *une même substance*, qui, sous la faible action chimique des rayons lumineux, soit influencée de telle manière, que chaque rayon inégalement coloré provoque en elle une modification chimique particulière, et de plus que cette modification ait pour résultats de donner autant de composés nouveaux reproduisant intégralement la couleur propre au rayon lumineux qui les a frappés. Il y a dans ces deux faits et dans l'accord de ces deux faits des conditions tellement en dehors des phénomènes habituels de l'optique, que l'on peut affirmer sans crainte qu'un tel problème est au-dessus de toutes les ressources de la science. » Voilà ce que notre physicien n'eût pas manqué de répondre, et certes il eût trouvé peu de contradicteurs. Pourtant une observation entièrement inattendue est venue changer, on peut le dire, toute la face de la question.

M. Becquerel a réussi à imprimer sur une plaque d'argent l'image du *spectre solaire* (1). On sait ce que les physiciens entendent par spec-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, février 1848.

tre solaire. La lumière blanche, la lumière du soleil, résulte de la réunion d'un certain nombre de rayons diversement colorés dont l'impression simultanée sur notre œil produit la sensation du blanc. Si l'on dirige, en effet, un rayon de soleil sur un verre transparent taillé en prisme, les différens rayons composant ce faisceau de lumière sont inégalement réfractés dans l'intérieur du verre; au sortir du prisme, ils se séparent les uns des autres, ils divergent en éventail et viennent former, sur l'écran où on les reçoit, une image oblongue où l'on trouve isolées toutes les couleurs simples qui composent la lumière blanche; on y voit assez nettement indiqués le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. On donne le nom de *spectre solaire* à cette bande colorée qui provient de la décomposition de la lumière. C'est là l'image que M. Becquerel a imprimée d'une manière durable sur une plaque d'argent qu'il avait préalablement exposée à l'action du chlore. Ce fait suffit évidemment pour prouver que la reproduction photogénée des couleurs est une opération désormais réalisable, car il fait voir qu'il existe des agens chimiques capables de s'impressionner au contact des rayons lumineux de manière à conserver les teintes des rayons qui les ont frappés.

Il ne faudrait pas cependant s'exagérer les conséquences de ce fait. L'observation de M. Becquerel présente une valeur théorique de premier ordre, mais elle ne fournit encore aucun moyen pratique d'arriver à la reproduction des couleurs. En effet, cette image colorée n'a pu être fixée par aucun agent chimique; par conséquent, lorsqu'on l'expose à la clarté du jour, le chlorure d'argent continuant à s'impressionner, toute la surface de la plaque devient noire, et tout s'évanouit; pour l'empêcher de se détruire, il faut la conserver dans une obscurité complète. Une autre circonstance défavorable, c'est l'extrême lenteur avec laquelle s'accomplit l'impression lumineuse. L'action directe du soleil s'exerçant pendant deux heures est indispensable pour obtenir un résultat; aussi les images de la chambre obscure seraient-elles trop faiblement éclairées pour agir ainsi sur la plaque; des journées entières n'y suffiraient pas. Enfin, il faut mentionner encore une circonstance plus grave. Les couleurs simples, les teintes isolées du spectre sont jusqu'ici les seules que l'on ait pu fixer; les teintes composées, c'est-à-dire toutes celles qui appartiennent aux objets éclairés par la lumière ordinaire, ne s'impriment jamais sur le chlorure d'argent. Les objets blancs, par exemple, au lieu de laisser sur la plaque une teinte correspondante, s'y impriment en noir.

Ainsi, le fait découvert par M. Becquerel est loin de justifier toutes les espérances que l'on a pu concevoir à ce sujet. Il démontre seulement, contrairement à tout ce que l'on avait pensé jusqu'ici, que le problème de la reproduction photogénée des couleurs pourra recevoir

un jour une solution satisfaisante, et que les personnes qui s'adonneront à ces recherches ne trouveront plus comme autrefois, dans les principes de la science, la condamnation anticipée de leurs tentatives. Quelque limitée qu'elle soit dans ses conséquences actuelles, cette observation n'en conserve pas moins une importance capitale. On peut espérer, en effet, que des recherches bien dirigées feront découvrir d'autres agens chimiques jouissant des propriétés du chlorure d'argent et répondant mieux que cette substance aux exigences des applications pratiques. La lumière est, de tous les agens naturels, celui dont l'étude est encore aujourd'hui la moins avancée, et depuis quelques années on a vu se succéder dans cet ordre de phénomènes des découvertes si inattendues, qu'à ce sujet il est bien difficile de ne pas s'abandonner à quelques espérances.

IV.

On connaît maintenant l'histoire et les plus récens progrès de la photographie. Si nous avons cru devoir nous étendre sur cette série d'opérations délicates, si nous les avons décrites avec quelque détail, c'est, on le comprendra aisément, parce que nous voyons dans cette découverte autre chose qu'un procédé ingénieux, qu'un agent mécanique de plus mis à la disposition des arts du dessin. La science a déjà tiré de la photographie de grands services, elle peut en attendre de plus grands encore. Tel est le principal titre des arts photographiques à notre attention, et c'est la portée scientifique de l'invention de Niepce et Daguerre qu'il nous reste à démontrer. La tâche sera facile.

Une des branches importantes de la physique, la *photométrie*, qui traite de la comparaison de l'intensité des diverses lumières, a emprunté aux procédés photographiques les plus précieuses ressources d'expérimentation. Avant la découverte du daguerréotype, les physiciens ne pouvaient déterminer avec rigueur l'intensité comparative de deux sources lumineuses que lorsque celles-ci brillaient simultanément. Les moyens de mesure perdaient la plus grande partie de leur valeur, quand les deux lumières n'étaient pas visibles à la fois. C'est ainsi que l'intensité comparée de la lumière solaire et de la lumière des étoiles ou de la lune n'avait pu jusque-là être fixée avec une exactitude satisfaisante. L'emploi des moyens photographiques a permis de procéder, avec une rigueur tout-à-fait inattendue, à ces déterminations si délicates. Une plaque daguerrienne étant exposée à l'influence chimique de l'image formée au foyer d'une lentille par un objet lumineux, le degré d'altération subie par la couche sensible sert de mesure à l'intensité de la lumière émise. On a pu comparer ainsi avec une entière précision les rayons éblouissans du soleil et les rayons trois cent

mille fois plus faibles de la lune. MM. Fizeau et Foucault ont recouru aux mêmes moyens pour examiner comparativement les diverses sources lumineuses naturelles ou artificielles qu'il importait d'étudier.

Les procédés photographiques ont été employés pour enregistrer d'une manière continue les indications des instrumens météorologiques, tels que le baromètre, l'aiguille aimantée, etc. Aujourd'hui, grace à cet admirable artifice, dans plusieurs observatoires de l'Europe, les instrumens de météorologie enregistrent eux-mêmes leurs propres observations. L'aiguille indicatrice de l'instrument vient se peindre sur la surface d'un cylindre tournant sur son axe d'un mouvement uniforme et exécutant une révolution dans l'espace de vingt-quatre heures. Le cylindre, étant préparé comme une plaque daguerrienne, conserve dans une sorte de traînée continue la trace de l'indicateur, et présente ainsi une courbe dont chaque ordonnée indique l'état de l'instrument à l'heure marquée par l'abscisse correspondante.

Plusieurs physiciens avaient cru reconnaître que la lumière solaire émise deux ou trois heures avant midi diffère, par quelques caractères, de celle qui est émise aux périodes correspondantes après le passage au méridien. Il était donc utile de chercher à apprécier les caractères propres à la lumière solaire aux différentes heures du jour. M. Herschell et quelques autres physiciens ont construit divers instrumens nommés *actinographes*, qui permettent d'arriver facilement à ce résultat. Le degré d'altération d'une couche de bromure d'argent sert de mesure à l'intensité d'action chimique de la lumière émanant du soleil à chaque période de la journée.

Tels sont les services que la photographie a déjà rendus aux sciences physiques : les applications de cette découverte à l'histoire naturelle sont plus variées encore et plus générales. La possibilité d'obtenir dans quelques instans des dessins parfaits d'animaux, de plantes et d'organes isolés, donne aux naturalistes voyageurs la faculté d'accroître indéfiniment les richesses de leurs collections d'études. Les procédés daguerriens constituent donc une des ressources les plus efficaces offertes à l'avancement des sciences naturelles. L'étude si intéressante, mais si peu avancée encore des races humaines trouvera surtout dans l'usage de la photographie la source de progrès inespérés. L'imperfection actuelle de l'anthropologie tient surtout à l'absence d'un musée de types authentiques. On conçoit dès-lors l'utilité que présenterait pour cette science intéressante une collection de ce genre exécutée dans les conditions si parfaites de l'art photographique. Les portraits daguerriens des Botocudes ou naturels de l'Amérique du Sud apportés en France en 1844 par M. Thiesson, et les études de types africains recueillies par le même artiste dans un voyage postérieur, ont montré tout ce que l'anthropologie comparée peut attendre de l'em-

ploi des procédés daguerriens. M. Donné a réalisé une autre application de la photographie à l'histoire naturelle qui est aussi curieuse qu'utile. Il a daguerréotypé l'image amplifiée des objets microscopiques. L'image formée au microscope solaire par les globules du sang, par exemple, est reçue sur une plaque iodurée et y laisse son empreinte. Les épreuves que l'on obtient ainsi ont servi de modèles aux dessins de l'atlas microscopique de M. Donné.

Est-il nécessaire d'ajouter que les opérations photographiques peuvent se combiner non moins utilement avec les travaux de la cosmographie, de l'archéologie, de l'architecture? « Pour copier les millions et millions d'hiéroglyphes qui couvrent, même à l'extérieur, les grands monumens de Thèbes, de Memphis, de Karnak, a dit M. Arago dans un rapport présenté à la chambre des députés, il faudrait des vingtaines d'années et des légions de dessinateurs. Avec le daguerréotype, un seul homme pourrait mener à bonne fin cet immense travail. Munissez l'institut d'Égypte de deux ou trois appareils de M. Daguerre, et, sur plusieurs des grandes planches de l'ouvrage célèbre, fruit de notre immortelle expédition, de vastes étendues d'hiéroglyphes réels iront remplacer des hiéroglyphes fictifs ou de pure convention, et les dessins surpasseront partout en fidélité, en couleur locale, les œuvres des plus habiles peintres, et les images photographiques, étant soumises dans leur formation aux règles de la géométrie, permettront, à l'aide d'un petit nombre de données, de remonter aux dimensions exactes des parties les plus élevées, les plus inaccessibles des édifices. »

Auxiliaire puissant de la physique, de l'histoire naturelle et des arts du dessin, la photographie réunit, on le voit, des titres suffisans pour figurer parmi les plus importantes découvertes des temps modernes. Quelques amateurs passionnés ne se contentent pas cependant pour elle d'une si belle part, et prétendent lui assigner dans la sphère de l'art un rang non moins élevé que dans le domaine de la science. Il serait superflu de discuter cette erreur, et nous ne la signalerions même pas, si elle ne pouvait avoir pour conséquence de donner aux essais qui se poursuivent sur le terrain de la photographie une direction aussi fausse que puérile. C'est, répétons-le en finissant, dans une alliance de plus en plus étroite avec les sciences physiques et naturelles qu'est tout l'avenir de l'invention de Daguerre; c'est aussi dans cette voie déjà si féconde que la photographie, il faut l'espérer, continuera de s'affermir. Grace à elle, si l'art moderne ne peut s'enorgueillir d'une nouvelle conquête, l'histoire des découvertes utiles aura du moins compté une page de plus.

L. Figuier.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848.

DEUXIÈME PARTIE.

LA GUERRE DE LOMBARDIE, LE SIÉGE ET LA CAPITULATION DE MILAN.[1]

I.

Lorsque la révolution milanaise éclata, je me trouvais à Naples. Je ne pus résister au désir de rejoindre aussitôt mes concitoyens, et je me hâtai de louer un bateau à vapeur qui devait me transporter à Gênes. A peine le bruit de mon départ s'était-il répandu, que je pus reconnaître combien la cause lombarde éveillait de chaudes sympathies dans la population napolitaine. Des volontaires de toutes les classes venaient me supplier de les emmener avec moi en Lombardie, et, pendant les quarante-huit heures qui s'écoulèrent avant mon embarquement, ma maison ne désemplit pas : près de dix mille Napolitains voulaient partir sur-le-champ, mais le bateau à vapeur que j'avais loué ne pouvait contenir que deux cents passagers. Ce fut donc un corps de deux cents volontaires seulement que je consentis à transporter en

(1) Voyez la livraison du 15 septembre dernier.

Lombardie, et la petite phalange, on le devine, ne tarda pas à se trouver au complet. On avait rarement vu toute une population s'arracher aussi brusquement à un long repos sous l'influence d'une même pensée de guerre et de dévouement. Parmi les jeunes gens qui demandaient à me suivre en Lombardie, les uns, appartenant aux premières familles de Naples, s'étaient échappés furtivement de leurs maisons pour venir me trouver, et n'emportaient sur eux que quelques carlins; les autres, modestes employés, échangeaient sans regret contre la vie des camps la place qui les faisait vivre; des officiers s'exposaient au châtiment des déserteurs pour aller porter le mousquet contre l'Autrichien; des pères de famille s'éloignaient de leurs femmes et de leurs enfans, et un jeune homme, dont le mariage long-temps attendu devait être célébré le lendemain du jour fixé pour mon départ, faisait passer la défense de la patrie avant les plus chers devoirs.

Je n'oublierai jamais le moment de ce départ. Le temps était admirable, et l'embarquement devait avoir lieu à cinq heures du soir. Lorsque j'arrivai au bateau, la mer était déjà couverte de légères embarcations accourues de toutes parts afin de nous souhaiter un heureux voyage. Au milieu de cette foule de navires, le nôtre était aisément reconnaissable à la rangée d'armes étincelantes qui couvraient le pont et dépassaient le bordage. Mes volontaires m'attendaient. Pendant les courts instans qui furent remplis par les derniers préparatifs, nous fûmes encore assaillis d'innombrables demandes. De tous les petits bâtimens qui entouraient le nôtre s'élevaient des voix suppliantes pour nous conjurer d'inscrire un nom de plus sur notre liste, déjà complète. Nous ne pûmes malheureusement opposer que des refus réitérés à ces instances si pressantes, et, lorsque notre bateau se détacha du rivage, un seul cri partit de cent mille bouches; tous nous laissaient pour adieu ces mots : « Nous vous suivrons! »

Notre traversée fut des plus rapides. A Gênes, nous trouvâmes un accueil vraiment cordial. La population milanaise s'était préparée également à saluer notre arrivée par des témoignages de sympathie auxquels le gouvernement provisoire jugea prudent de s'associer. Mes deux cents volontaires étaient, après les soldats piémontais, les premiers Italiens venus en Lombardie pour prendre part à ce que l'on appelait alors la *croisade* et la *guerre sainte*. La présence à Milan du premier corps de volontaires napolitains semblait garantir que la guerre contre l'Autriche allait devenir une guerre italienne, au lieu d'être une guerre lombardo-piémontaise. Les départs consécutifs de quatre autres légions napolitaines vinrent bientôt ajouter au sentiment de confiance que l'arrivée de ces premiers volontaires avait déjà inspiré. Quelques-uns de nos gouvernans se refusèrent pourtant à le partager. Appelée en quelque sorte à répondre du sort des jeunes gens qui m'avaient suivie

de Naples à Milan, je cherchai plus d'une fois à appeler sur eux l'intérêt du gouvernement provisoire, et je me heurtai trop souvent contre une mauvaise volonté qui ne se déguisait guère. Il m'arriva, par exemple, de présenter mes volontaires napolitains comme l'avant-garde d'une armée de cent mille hommes, composée de toute la jeunesse italienne, qui n'hésiterait pas à accourir au moindre appel. — Dieu nous garde, s'écriait-on, d'un pareil secours! — Je jugeai inutile de prolonger la discussion. Pourtant ce sont des volontaires napolitains qui ont concouru à la défense de Trévise et de Vicence, et aujourd'hui encore Venise renferme dans ses murs attaqués des défenseurs qui ont quitté pour la secourir les beaux rivages de Sorrente et les gorges sauvages de la Calabre.

Quand j'arrivai à Milan, les Autrichiens n'avaient quitté la ville que depuis huit jours, et les barricades encombraient encore les rues. C'était la première fois que je voyais les couleurs italiennes flotter sur les murs de la capitale lombarde. J'éprouvais une joie profonde et sans mélange. Tout m'annonçait que l'enthousiasme politique n'était pas refroidi, mais tout aussi ne tarda pas à me prouver que la situation du pays n'était pas comprise par ceux à qui était échue la difficile mission de la dominer et de la diriger.

Si je jetais les yeux sur le théâtre de la guerre, je ne me sentais rassurée ni par les mouvemens de l'armée piémontaise, ni par la direction donnée aux généreux efforts de nos volontaires. Charles-Albert, à la tête de plus de cinquante mille hommes de belles et de bonnes troupes, marchait, il est vrai, sur les places fortes encore occupées par les Autrichiens, tandis qu'un appel aux armes parcourait l'Italie, et forçait les princes à envoyer leurs contingens en Lombardie. Un moment (ce fut pendant les quelques jours qui précédèrent la capitulation de Durando et le rappel des troupes napolitaines), le chiffre des troupes régulières italiennes marchant contre l'Autriche s'éleva presque à cent mille hommes. En même temps, le général Perron organisait le contingent lombard, qui devait suffire, et au-delà, à réparer les pertes de cette armée. Personne pourtant ne suivait sans inquiétude la marche de la guerre. Entouré de son vieil état-major de comtes et de marquis piémontais, Charles-Albert se plaisait à tracer des plans stratégiques qui eussent peut-être fait honneur à Frédéric-le-Grand ou à Charles XII, mais qui n'avaient plus de sens depuis la révolution opérée par Napoléon dans l'art de la guerre. Les troupes piémontaises s'avançaient à pas lents vers Mantoue et Vérone, perdant un temps précieux à de longs travaux de siége, tels que chemins souterrains, redoutes, etc., qui ne devaient servir à rien, et chaque jour cependant de nombreux renforts arrivaient d'Allemagne. L'enthousiasme des soldats piémontais se refroidissait d'ailleurs, il faut bien l'avouer, devant les souffrances qui

venaient les surprendre loin de l'ennemi. C'est surtout l'armée piémontaise qui eut à se plaindre du gouvernement provisoire. Les autorités communales, qui avaient été maintenues dans leurs fonctions, étaient pour la plupart aux gages de l'Autriche, de sorte que les vivres destinés aux Piémontais furent très souvent livrés aux Autrichiens. En même temps, aucune manœuvre de l'armée italienne n'échappait aux espions de Radetzky. De là une défiance qui devait bientôt séparer fatalement deux peuples dont l'union importait au salut de l'Italie.

Du côté de la frontière, défendue par nos volontaires si dédaignés, la guerre avait un autre caractère. Il faut le dire à la louange des jeunes légions italiennes, les seuls passages à travers lesquels aucun Autrichien ne put se frayer un chemin, ce furent les défilés des Alpes tyroliennes, placés sous leur garde, dominant Brescia, Bergame et Salo. On accusait, il est vrai, les volontaires de manquer de discipline et d'unité dans leurs mouvemens. Pendant plusieurs jours, en effet, après l'ouverture des hostilités, les commandans Mannara, Anfossi, Thamberg, Griffini, Torre, Borri et Arcioni avaient été livrés à leurs propres inspirations, et chacun avait pu diriger ses colonnes comme bon lui semblait. Enfin, le bruit s'étant répandu que le Tyrol avait été occupé par nos volontaires, la crainte d'agir contrairement au droit des gens et d'attirer sur lui-même le courroux de la diète de Francfort décida le gouvernement provisoire de Milan à investir du commandement des colonnes de la frontière le général Allemandi, Piémontais d'origine, mais dont la Suisse était la patrie d'adoption. Les marches et contre-marches inexplicables qui furent exécutées sous les ordres de ce général, et dont les suites furent souvent désastreuses, firent bientôt crier à la trahison. Je ne rapporterai qu'un seul des faits qu'on mit en avant contre le général Allemandi.

Dans les premiers jours d'avril, quelques volontaires de la colonne Mannara s'étaient attardés dans le village de Castel-Nuovo, situé à quelques toises du lac de Garda, du côté de la grande route de Milan à Venise. Surpris pendant la nuit par un corps d'Autrichiens qui leur était dix fois supérieur en nombre, les volontaires lombards réussirent, à force de bravoure et de sang-froid, à se dégager en bon ordre du cercle fatal qui les enfermait; mais Castel-Nuovo restait, et les Autrichiens résolurent d'assouvir leur rage sur les habitans. Le bruit de la fusillade et du tocsin ne tarda pas à avertir le corps des volontaires, campé à Riva, sur les bords du lac, que l'on se battait du côté de Castel-Nuovo. Le général Allemandi se décida à envoyer quelques hommes au secours de ce malheureux village. Tous les volontaires sont en un instant rassemblés et prêts à partir. Ils reçoivent des complimens sur leur zèle et l'ordre de s'embarquer sur un bateau à vapeur qui va les transporter à quelques pas de Castel-Nuovo. On part; ces vo-

lontaires étaient, pour la plupart, des jeunes gens de bonne famille, accoutumés à une vie douce et même efféminée, n'ayant jamais vu le feu, ni supporté les fatigues des camps. Ils n'en étaient que plus impatiens et plus joyeux de se trouver en face de l'ennemi. Le bateau avait gagné le large; les volontaires apercevaient à quelque distance un point lumineux dont le reflet colorait en rouge une partie du ciel; ils comprenaient que c'était là Castel-Nuovo en feu, et ils eussent volontiers gagné la terre à la nage. Une heure, deux heures s'écoulent, et Castel-Nuovo ne semble pas se rapprocher. Un des volontaires qui avait servi jadis dans la marine autrichienne, soupçonnant quelque ruse, descend alors à la machine; il trouve les robinets ouverts, de façon à ce que la vapeur s'échappât au lieu de pousser la roue. Il remonte, et le machiniste, interrogé sur un fait aussi étrange, répond en tremblant que tel est l'ordre donné par le capitaine du bateau. Le commandant du détachement des volontaires est alors averti, le capitaine du bateau est arrêté, le machiniste reçoit l'ordre de remettre la machine en mouvement; mais il était trop tard. Lorsqu'au point du jour les volontaires purent atteindre le rivage (1), la dernière maison de Castel-Nuovo achevait de brûler, et la dernière victime des Autrichiens rendait l'ame. Le capitaine du bateau fut remis entre les mains du général Allemandi et des magistrats civils de Riva pour qu'on instruisît son procès, précaution fort inutile, car, deux jours plus tard, il fut rendu à la liberté, et put remonter sur son bateau, qu'il continua de commander.

Le général Allemandi ne tarda pas à être rappelé par le gouvernement de Milan, qui enjoignit aux autorités de Bergame de lui donner une escorte jusqu'à Milan. Le gouvernement central lui destinait une escorte d'honneur; mais le bruit de la trahison du général était si généralement accrédité, que les autorités de Bergame pensèrent qu'il s'agissait d'une escorte de sûreté. Elles le placèrent donc au milieu d'un escadron chargé de le conduire jusqu'à Milan, où le général arriva un matin dans le triste appareil d'un prisonnier d'état. Le gouvernement lombard se hâta de lui accorder réparation pleine et entière. Aucune enquête publique n'eut lieu, et on déclara officiellement que le général Allemandi était un excellent patriote. Le colonel Jacques Durando, auteur d'un ouvrage sur l'Italie et frère du commandant de l'armée romaine, fut promu au grade de général, et remplaça Allemandi dans le commandement des volontaires.

Je n'ai pas à raconter l'histoire des combats et des fatigues qui éprouvèrent la patience des légions confiées au général Jacques Durando. Avant toutefois d'aborder le récit des événemens qui se passèrent au cœur de la Lombardie, je me bornerai à indiquer les principales posi-

(1) Il suffit ordinairement de quarante à cinquante minutes pour faire le trajet de Riva à Castel-Nuovo.

tions occupées par ces volontaires. Les faits que j'ai déjà racontés me dispensent de dire comment ces positions furent défendues. Les colonnes de Mannara, Anfossi, Thamberg, occupaient les défilés qui mènent des lacs de Garda et d'Idro dans le Tyrol italien, la vallée de Lodrone, le fort d'Anfo, le pont de Storo, la vallée du Caffaro, les monts du Fouale, etc. Les colonnes Griffini, Torres et Arcioni s'étaient portées du côté de Mantoue. Outre la première colonne de volontaires napolitains qui fut incorporée à la colonne Thamberg, d'autres légions des mêmes volontaires furent dirigées de Pavie par les bateaux du Pô sur Mantoue et sur la Vénétie. Des bataillons de volontaires des duchés se portèrent du même côté; enfin les volontaires toscans, et le bataillon universitaire de Pise entre autres, gardèrent aussi les environs de Mantoue. La Vénétie tout entière était confiée aux volontaires de la légion Antonini, venue de Paris et composée d'Italiens, de Français et de Polonais. On y avait également envoyé une partie de la garde nationale de Milan, qui avait obtenu d'être mobilisée, et à laquelle s'étaient joints les séminaristes de cette ville.

Telle était donc la situation des forces italiennes : aux frontières et dans la Vénétie, de nombreux corps de volontaires luttant contre des difficultés sans nombre avec un courage infatigable; dans la Lombardie même, l'armée piémontaise en présence des Autrichiens maîtres de quelques places fortes. Quant à l'attitude des troupes ainsi partagées, on peut la caractériser en deux mots : si l'armée piémontaise opérait trop méthodiquement, il est juste de dire que les mouvemens des volontaires péchaient par absence complète de méthode. Pendant que la guerre se faisait ainsi d'une part avec la lenteur d'une tactique surannée, et de l'autre avec toute la témérité de l'inexpérience, voici ce qui se passait à Milan.

II.

Je m'étais attendue à y trouver la discussion établie sur la forme du gouvernement qui conviendrait le mieux à la Lombardie. Aussi ne fus-je pas médiocrement étonnée d'apprendre en arrivant que le mot d'ordre des constitutionnels était le silence. Je demandai aux principaux représentans de ce parti pourquoi l'on ne s'adressait pas au peuple par des discours, aux classes plus lettrées par des écrits. L'on me répondit avec effroi qu'agir ainsi, ce serait manquer à toutes les lois de la prudence; que, le parti républicain étant de beaucoup le plus fort, les constitutionnels n'avaient d'autre moyen pour ne pas divulguer leur faiblesse, que de faire le moins de bruit possible, de vivre enfin comme s'ils n'existaient pas. Je fis remarquer à ceux qui me tenaient ce langage qu'une pareille tactique ne me paraissait nullement propre

à relever une cause compromise. Je ne fus pas écoutée; mais je ne perdis pas courage, et je me décidai à tenter presque seule ce que des constitutionnels trop timides avaient déclaré impossible.

L'expérience m'avait appris ce qu'une idée juste gagne à se servir sans relâche de tous les modes de propagation et de publicité. Quelques amis partageant à cet égard ma manière de voir, nous nous efforçâmes de faire accepter, en les répétant sans cesse, des vérités que notre pays avait pour le moment un intérêt essentiel à ne pas méconnaître. Nous disions que ce qu'il nous fallait d'abord, c'était une armée capable de nous délivrer des Autrichiens; que pareille armée n'existait qu'en Piémont, ce qui rendait nécessaire notre union avec ce pays; que, l'esprit de la nation piémontaise étant éminemment monarchique, nous ne pouvions accomplir cette union qu'en adoptant pour forme de gouvernement la monarchie constitutionnelle. Après deux ou trois semaines de discussion verbale, nous publiâmes un journal intitulé *le Crociato*, qui devint l'organe d'une nuance des constitutionnels. Je fis paraître aussi deux courts écrits sur la forme de gouvernement la plus favorable à notre affranchissement. L'accueil fait à ces publications, de fort peu d'importance en elles-mêmes, démontra suffisamment que le parti républicain n'était ni aussi considérable ni aussi contraire à toute transaction qu'on le supposait. La question une fois posée sur ce terrain : — la Lombardie doit-elle s'unir au Piémont, ou former à elle seule un état indépendant? — fut bientôt et presque unanimement résolue dans le sens de l'union avec le Piémont. Cette solution impliquait l'adoption du gouvernement constitutionnel et assurait ainsi le triomphe de la monarchie représentative, puisque les opinions contraires croyaient devoir ou se condamner au silence ou se rallier transitoirement à l'opinion constitutionnelle. Quelques jours de discussion avaient ainsi mis en évidence la très grande majorité qui était acquise à cette dernière opinion. On fit hommage de ce résultat au bon sens national, qui s'était promptement converti au système monarchique. La vérité est que le bon sens national n'avait jamais perdu de vue les avantages réels qui résultaient pour la Lombardie de son union avec le Piémont.

La question paraissait donc vidée, et le gouvernement provisoire voyait ainsi disparaître une des grandes difficultés de la situation; mais ses actes imprudens ne tardèrent pas à lui créer de nouveaux obstacles. Au moment où le besoin de l'union se faisait sentir à tous les partis, une suite de mesures maladroites vint rétablir d'anciennes divisions et réveiller partout l'inquiétude. Pendant quelques jours, Milan reprit confiance, se reposant sur la force des armées réunies de la Lombardie et du Piémont, ainsi que sur les promesses formelles du roi. Bientôt cependant il fut impossible de persister dans cette confiance. Les employés n'étaient plus payés qu'à de rares intervalles et par de

faibles à-compte, l'armement de nos soldats n'avançait pas; les membres du gouvernement ne parlaient que de leurs embarras pécuniaires, de l'impossibilité d'acheter des fusils, de fournir les équipemens, etc. On parlait souvent dans la ville des mesures étranges auxquelles l'un des secrétaires du gouvernement provisoire avait conseillé de recourir pour se procurer l'argent nécessaire aux paiemens de la fin du mois. Il fallait, disait-il, aller demander cet argent de porte en porte; et comme on lui objectait que les citoyens ne donneraient pas d'argent et que tout serait dit : « Eh bien! en ce cas, ajoutait-il, nous nous ferons suivre par une bande de peuple à laquelle nous dénoncerons les récalcitrans. » Les mêmes hommes qui proposaient sérieusement de confier au peuple un si étrange rôle étaient pourtant ceux qui se montraient le plus contraires à son intervention dans les affaires politiques.

Ce fut au milieu de ces agitations que le bruit du mécontentement général de l'armée piémontaise se répandit sourdement dans la ville. Des individus arrivant du quartier-général représentaient le roi comme résistant avec désespoir aux instances de ses lieutenans et de ses soldats, qui exigeaient ou la prompte réunion de la Lombardie au Piémont, ou la conclusion de la paix et le retour au-delà du Tésin. Le roi craignait, ajoutait-on, de ne pouvoir s'opposer sans péril aux résolutions de son peuple, car il n'était plus qu'un prince constitutionnel et se voyait dès-lors forcé de rendre compte aux chambres de sa conduite et de ses actions. L'effet de ces bruits fut, on le devine, de replacer la population lombarde en face d'une question dont elle avait résolu d'ajourner prudemment le débat, pour ne pas se diviser avant la fin de la guerre. L'esprit de dissension reparut dès-lors dans la ville, et les partis s'agitèrent de nouveau.

Les hommes dévoués à l'opinion républicaine, ceux qui voulaient bien accepter Charles-Albert, mais à la condition que telle fût, sans nul doute, la volonté nationale, ceux qui ne considéraient pas le concours du Piémont comme nécessaire à notre triomphe, étaient d'avis de ne prendre aucun souci des plaintes des Piémontais, et de ne rien changer à la détermination sagement prise dès le commencement de la guerre. Ceux qui voyaient dans les rapports arrivés du camp l'expression sincère des sentimens piémontais, et qui n'espéraient pas pouvoir vaincre sans la coopération de Charles-Albert, reprochaient aux républicains de préférer au salut de la patrie le triomphe d'un principe et de ne vouloir ajourner l'union que dans l'espoir de l'empêcher plus tard. De tels reproches chaque jour échangés n'excitaient que trop puissamment l'esprit de discorde. Effrayée du progrès de cette irritation dangereuse, je proposai alors au gouvernement d'ouvrir dans chaque paroisse des registres sur lesquels tous les citoyens seraient appelés à déclarer : 1° quelle forme de gouvernement ils choisissaient; 2° s'ils

préféraient voir cette forme de gouvernement s'établir immédiatement ou attendre dans le *statu quo* la fin de la guerre. M. Gioberti avait fait, dit-on, vers le même temps, une proposition assez semblable à la mienne, sauf quelques modifications qui furent adoptées. On va juger de la portée de ces modifications.

Le gouvernement ouvrit des registres dans chaque paroisse. Sur la page de gauche, les citoyens qui voulaient attendre pour se donner à Charles-Albert que la guerre fût terminée étaient invités à s'inscrire; ceux qui désiraient au contraire l'union immédiate avec le Piémont devaient écrire leur nom sur la page de droite. L'on voit qu'il ne s'agissait pas de choisir entre la république et Charles-Albert. Charles-Albert était présenté comme inévitable; il restait à décider si l'on voulait se donner à lui sur-le-champ ou attendre la fin de la guerre. A l'appui de cette mesure, le gouvernement donnait moins des explications que des ordres. L'on disait aux populations : Le gouvernement provisoire est dans le plus grand embarras; ses finances sont épuisées; il ne peut mettre une armée sur pied; il va être forcé de demander aux populations d'énormes sacrifices qui ne pourront, en aucun cas, lui suffire. Que sera-ce si l'armée piémontaise se retire? Le retour des Autrichiens est inévitable. Si vous vous donnez au contraire sans délai à Charles-Albert, le gouvernement provisoire se démet, vos finances vont se trouver fondues avec les finances très prospères du Piémont et gérées par les sages administrateurs piémontais. L'armée piémontaise sera la vôtre, et vos soldats lombards, incorporés dans les régimens piémontais, seront instruits et dirigés par de véritables officiers. Le Piémont est un état fortement constitué, et ce n'est qu'en vous unissant à lui que vous sortirez du régime provisoire où vous vous traînez douloureusement depuis deux mois.

C'est à peine s'il y eut quelques noms sur la page de gauche; mais la susceptibilité de la population avait été vivement blessée, et des germes nombreux de mécontentement avaient été répandus. Ceux qui souhaitaient la république et qui ne voulaient se soumettre qu'à la volonté nationale librement exprimée se plaignirent non sans raison de ce que l'on écartait implicitement une question importante, en ayant l'air de la considérer comme déjà résolue. Quant aux partisans éclairés de la monarchie constitutionnelle, ils ne pouvaient admettre qu'il fût sage de se défier ainsi du libre jugement des Lombards. Ne valait-il pas mieux poser franchement la question et offrir le choix à la nation lombarde entre la république et la monarchie? Oui, sans doute, car on n'eût fait par ce moyen que constater la grande minorité du parti républicain.

Quelques membres du gouvernement provisoire se rendirent auprès du roi pour lui apprendre le résultat du dépouillement des registres,

et lui apporter l'hommage de ses nouveaux états. Charles-Albert se montra fort calme et peu empressé; il répondit que c'était aux chambres de Turin à se prononcer définitivement sur l'acceptation de ce surcroît de territoire. Les députés se rendirent donc à Turin, où ils ne furent pas très favorablement accueillis. Le parti de la cour ne voyait pas sans inquiétude l'adjonction d'une province dont la population avait des instincts républicains, des mœurs et des habitudes démocratiques. La clause insérée par les Milanais dans leur acte de fusion, touchant la convocation d'une assemblée constituante à laquelle il appartiendrait de régler les rapports des différentes provinces entre elles, ainsi que ceux du peuple et du pouvoir, fut interprétée par la noblesse piémontaise comme un faux-fuyant et une réserve en faveur de la république. On craignit aussi que la constituante lombarde ne s'ingérât de déplacer le siége du gouvernement. Cette double crainte, habilement exploitée par les ennemis de l'unité italienne, donna lieu à plusieurs séances scandaleuses, et accrédita l'opinion déjà répandue en France au sujet de nos discordes municipales.

Milan pourtant ne s'était que faiblement ému à l'annonce des démonstrations hostiles que la proposition de fusion avait suscitées au sein du parlement de Turin. Les députés milanais accédèrent à un amendement par lequel il était interdit à la future assemblée constituante de mettre en question l'existence de la monarchie constitutionnelle personnifiée par un prince de la maison de Savoie et les priviléges de la ville de Turin en sa qualité de capitale. Cette concession termina le débat. Peu de temps s'écoula entre la *fusion* (je me sers de l'expression consacrée) de la Lombardie et celle de la Vénétie. Le même cérémonial fut adopté pour celle-ci, et le résultat principal d'événemens aussi graves fut la création d'un ministère dans lequel les différentes provinces, les anciennes comme les nouvelles, avaient leurs représentans. — MM. Casati et Collegno représentaient la Lombardie, M. Pareto Gênes, M. Gioja Parme, M. Paleocopo Venise. — Cette dernière ville s'était réunie au Piémont pour en obtenir des troupes. Elle reçut deux ou trois mille Piémontais et un secours pécuniaire de 800,000 fr. Milan s'était donné au Piémont dans l'espoir d'être délivré sans retard de son gouvernement provisoire. Pendant long-temps encore, son espoir fut déçu. L'autorité demeura à ceux qui en avaient fait jusque-là un si déplorable usage. Les sacrifices dont on avait menacé le pays, dans le cas d'une résistance aux demandes du Piémont, lui furent imposés aussitôt après la fusion, et l'armement ne marcha pas plus vite.

Les actes qui précédèrent la dissolution du gouvernement provisoire montrèrent, il est vrai, que ce gouvernement lui-même avait le sentiment de son impuissance. Quant à la population milanaise, peut-on sérieusement la rendre responsable des désastres qui se succédèrent si

rapidement? Est-il bien vrai que le gouvernement n'eût en face de lui que des partis irréconciliables? C'est ce qu'il faut, avant tout, examiner.

Ce n'étaient pas ses opinions que l'on reprochait au gouvernement provisoire. Ce qu'on lui reprochait surtout, nous le répétons, c'étaient ses lenteurs inexplicables et les tendances autrichiennes de sa police. Il n'y avait pas, à proprement parler, deux partis à Milan. Les républicains avaient mis leur république en quarantaine, et se contentaient de soutenir la supériorité théorique de cette forme de gouvernement dans le journal de M. Mazzini, sans songer à la mettre en pratique dans le moment actuel. La garde nationale, qui représentait la classe moyenne, s'était constituée en assemblée délibérante, et envoyait une ou deux fois par semaine des députés au gouvernement pour lui adresser des remontrances et des conseils (1). A côté des républicains qui ajournaient de bonne grace la mise en pratique de leurs théories, à côté de la classe moyenne qui s'efforçait d'arracher le gouvernement à son apathie dangereuse, l'attitude du peuple faisait honneur à son bon sens, à sa modération. Le peuple sentait à merveille le tort que le gouvernement faisait à sa cause. S'il supportait avec patience une domination si funeste au pays, c'est qu'il tenait surtout à ne point mériter le reproche de se plaire aux désordres civils, pendant que l'ennemi était à ses portes. Il n'ignorait pas qu'il faudrait substituer au gouvernement du 22 mars un gouvernement nouveau, qu'il faudrait composer celui-ci d'hommes plus ardens, plus énergiques, et qu'on ne trouverait de pareils hommes que dans les rangs du parti républicain. Or, le peuple se disait : Si nous renversons nos gouvernans pour leur substituer les partisans de la république, que dira-t-on de nous? Que nous avons fait un mouvement républicain, anticonstitutionnel, antipiémontais; la discorde se mettra entre l'armée piémontaise et le peuple lombard, entre les républicains et les constitutionnels, et notre désunion fera la joie de l'Autriche. Souffrons tout plutôt que de fournir le plus léger prétexte à nos ennemis. Forçons le gouvernement à marcher, mais ne le renversons pas, et attendons qu'il soit naturellement absorbé par le gouvernement piémontais. Le peuple, comme la classe moyenne, se bornait donc à de simples démonstrations, auxquelles les dépositaires du pouvoir ne répondaient que par des promesses.

Toutefois le gouvernement lui-même, nous l'avons dit, avait fini par sentir sa faiblesse et par agir en conséquence. Pressé et harcelé par les dénonciations journalières de la presse et de la voix publique, le mi-

(1) Ce fut sur les instances d'une de ces députations que le gouvernement lombard chargea M. Guerrieri d'invoquer à Paris l'intervention des armes françaises, et qu'il mobilisa une partie de la garde nationale de Milan pour l'envoyer au secours de la Vénétie.

nistre de la guerre destitua le plus taré de ses employés, celui dont la nomination avait causé le plus de scandale : il pria le gouvernement de charger une commission de mettre en ordre les comptes du ministère et d'épurer son administration. La commission siégea pendant quelques jours au ministère; mais son règne fut de courte durée, car elle déclara, ces quelques jours écoulés, que le désordre était trop grand pour qu'il fût possible d'y porter remède à moins de pouvoirs plus étendus que ceux dont elle jouissait. La commission se sépara donc, et le désordre continua.

La police suivit l'exemple du ministère de la guerre. Ne pouvant plus supporter les reproches trop fondés que lui attirait son entêtement à employer des créatures de l'Autriche, le triumvirat de la police nomma ou fit nommer par le gouvernement provisoire une commission dite des sept, dont les attributions consistaient à rechercher les correspondances, les conspirations et les tendances autrichiennes partout où il s'en trouvait, et à en faire bonne et prompte justice. Ceci avait lieu peu de temps après l'irruption des forçats de Mantoue dans le Milanais. Quelques actes de sévérité firent un moment espérer au peuple qu'il serait enfin délivré des impurs débris du régime autrichien. Cet espoir fut bientôt déçu. L'homme le plus influent des sept se rencontrait souvent dans les salons avec les membres de l'ancien triumvirat : la conformité des occupations ne tarda pas à changer ces relations toutes mondaines en des rapports plus intimes; les sept et les trois finirent par travailler ensemble, par se concerter sur les mesures à prendre, et il ne leur manqua que l'habileté pour donner à Milan son conseil des dix.

La commission réformatrice du ministère de la guerre s'était dissoute, et le ministre, M. Collegno, appelé à remplir ces mêmes fonctions dans le cabinet de Turin, avait été remplacé à Milan par le général Sobrero, Piémontais peu connu dans cette ville. Il fallut donc que le gouvernement cherchât de nouveau à s'abriter contre la défiance générale, et il nomma un comité dit de défense, composé de trois membres, le général Fanti et MM. Restelli et Maestri. Peu de jours après la nomination de M. Casati à la présidence sans portefeuille du nouveau ministère, ou, pour mieux dire, du ministère remanié, un commissaire royal, le général Olivieri, se présentait au palais du Marino et exhibait le décret qui le substituait au gouvernement provisoire, déjà en partie dispersé. Ceux des membres de ce gouvernement qui occupaient encore leurs places élevèrent quelques objections contre la forme de cette substitution; mais peu de jours suffirent pour corriger ce que cette forme pouvait avoir d'imparfait, et le gouvernement provisoire de la Lombardie s'éteignit sans bruit, sans éclat, presque furtivement, et sans laisser derrière lui aucun regret. Son dernier

acte fut un avis quelque peu comminatoire adressé à tous les citoyens, qui étaient invités à porter à la monnaie le superflu de leur argenterie. On réalisa ainsi une somme de quatre millions. La création du comité de défense avait eu lieu vers le milieu de juillet; la substitution du commissaire royal au gouvernement provisoire se fit le 20 du même mois. Milan ne savait encore quel jugement porter sur un si brusque changement de régime, lorsque de graves événemens, préludes de nos derniers désastres, vinrent détourner et absorber l'attention publique.

III.

C'est le 26 juillet qu'arriva à Milan la nouvelle d'une victoire éclatante remportée par les Italiens et de la prise de Vérone. Les dispositions stratégiques du roi et de ses généraux avaient été sévèrement blâmées jusqu'à ce jour. On avait peine à comprendre comment l'on osait, avec une armée de cinquante mille hommes, occuper une ligne de vingt à trente lieues, sur laquelle s'ouvraient comme trois batteries terribles les forteresses de Mantoue, de Vérone et de Legnago, gardées chacune par des forces considérables. La nouvelle de cette victoire dissipa nos appréhensions, et on admira le bonheur étrange qui faisait tourner nos fautes mêmes à notre avantage.

Cette joie fut de courte durée, et presque immédiatement l'annonce d'un revers vint nous surprendre. Interdits, nous ne savions à laquelle des deux nouvelles ajouter foi, et nous nous rassurions par la pensée que même un revers ne pouvait être irréparable, pour peu qu'on sût tirer parti des ressources du pays, trop long-temps négligées par le gouvernement provisoire. Bientôt cependant nous apprîmes que les troupes piémontaises avaient abandonné les belles positions de Rivoli, de Valeggio, de Volta et de Somma-Campagna, pour se concentrer à Goito. L'ennemi avait donc passé le Mincio sans autre combat. A partir de ce moment, chaque jour nous apporta la nouvelle d'un mouvement rétrograde. De Goito, les troupes piémontaises s'étaient repliées sur Crémone; un jour plus tard, c'était à Pizzighettone qu'elles se trouvaient. Le jour suivant, les troupes avaient atteint Lodi, tandis que le quartier-général du roi était à Codogno, gros bourg à cinq milles de Lodi même, sur la route de Crémone. Ce fut à Lodi que les troupes piémontaises firent une première halte. Il fallait laisser à lord Abercromby le temps de visiter le chef de l'armée ennemie et de lui demander un armistice de deux mois au nom de l'Angleterre et de la France.

J'habitais alors la campagne, à trois petites lieues de Milan, sur la route de Pavie et du côté de Lodi. Depuis que les événemens avaient pris une certaine gravité, je ne laissais point passer de jour sans me

rendre dans la ville, car il importait, selon moi, que ceux des nobles et des riches dont le dévouement à la cause italienne était connu protestassent, par leur présence à Milan, contre l'exemple de l'émigration donné par quelques grandes familles. Ayant appris l'arrivée des Piémontais à Lodi, je résolus de m'y rendre aussitôt, pour recueillir des renseignemens précis sur les derniers événemens; mais je voulus, avant tout, me rendre compte de l'état des esprits tant à Milan que dans la campagne.

Le jour où je partis pour Lodi (le 2 août), Milan était calme. Charles-Albert, disait-on, n'ayant pu, faute de vivres, défendre la ligne du Mincio (1), avait dû se retirer jusqu'à l'Adda pour y attendre l'arrivée de l'armée française et de sa propre réserve, ainsi que de la garde nationale mobile. Le comité de défense, que le général Olivieri avait confirmé dans ses fonctions et auquel de pleins pouvoirs avaient même été confiés, venait d'envoyer des ingénieurs le long de la ligne de l'Adda pour la fortifier et pour élever les eaux de la rivière de manière à ce qu'elle ne fût pas guéable. L'ordre avait été expédié en même temps aux autorités de Cassano-d'Adda (gros bourg situé sur cette rivière, à quatre lieues de Milan) pour que le pont fût rompu. L'on fit remarquer au comité qu'un troisième pont, celui de Bisnate, se trouvant entre celui de Lodi et celui de Cassano, et sur la route directe de Crémone, c'était par là que les Autrichiens tenteraient probablement le passage. Or, l'on ignorait si des précautions avaient été prises par les Piémontais pour couper les communications sur ce point. Le comité, tout en refusant d'admettre que la prudence piémontaise eût pu négliger ce soin, envoya en toute hâte le capitaine Gatti à Bisnate, avec mission de faire sauter immédiatement le pont. Le capitaine Gatti était à peine sorti de la ville, qu'il fut rejoint par un messager du général Salasco, qui l'engagea, au nom de cet officier supérieur, à ne pas continuer sa route, assurant que le pont de Bisnate se trouvait gardé par un détachement piémontais que M. Salasco lui-même y avait envoyé. M. Gatti ne crut point néanmoins devoir revenir sur ses pas, car il se proposait de rendre compte au gouvernement de la situation du pays; seulement il se pressa moins. Arrivé à Bisnate, il est fort étonné de ne pas apercevoir un seul soldat piémontais : il se dirige vers le pont; mais, avant qu'il ait pu s'en approcher, une douzaine de coups de feu l'avertit que le rivage est gardé, et qu'il est trop tard pour empêcher l'ennemi de passer l'Adda. M. Gatti dut revenir sans avoir pu rencontrer le détachement promis et annoncé par le général Salasco.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de Milan au moment où, prête à me

(1) On attribuait cet embarras à l'infidélité de quelques fonctionnaires publics. Les vivres destinés à l'armée piémontaise auraient été, par une méprise calculée, envoyés à l'armée ennemie.

rendre à Lodi, je passai dans cette ville, était, je le répète, calme et digne. Dans la campagne, au contraire, tous les symptômes du désespoir et de la terreur me frappèrent douloureusement. Dans un rayon de trois ou quatre lieues, à partir de Milan et du côté méridional, tous les villages étaient déserts, et la grande route était encombrée de familles entières, qui traînaient après elles des provisions pour quelques jours et les objets auxquels elles tenaient le plus. Les vieillards et les enfans suivaient de leur mieux; les infirmes étaient portés par les jeunes et les forts. L'alarme se répandait de temps à autre dans cette foule éplorée. Le fracas d'un chariot roulant dans le lointain, le pas de quelques troupeaux, le moindre bruit suspect devenait un signe d'alarme. On criait aussitôt de toutes parts : Voici les Autrichiens! et l'ordre gardé par ces longues colonnes de fugitifs était rompu; des cris et des sanglots s'échappaient de toutes les poitrines; les plus timides s'enfuyaient au hasard à travers champs; les plus braves ou les plus résignés s'asseyaient sur le bord de la route, et, jugeant tout effort inutile, ils se recommandaient à Dieu. Péniblement émue de ce spectacle et ne sachant quel conseil donner aux malheureux paysans qui se pressaient autour de moi, je fis du moins tous mes efforts pour leur rendre un peu de confiance. Je leur appris le but de mon voyage, et j'obtins d'un grand nombre de ces familles fugitives qu'elles consentiraient à attendre mon retour avant de continuer leur marche.

Je trouvai la ville de Lodi remplie de troupes. Les soldats paraissaient fatigués et souffrans, mais non abattus. Ils ne parlaient que de l'avenir et nullement du passé, ce qui est toujours un signe infaillible d'énergie et de vitalité. Leurs discours roulaient sur la guerre, sur la prochaine déroute des Autrichiens, sur la protection que Dieu ne pouvait leur refuser. J'admirais l'expression martiale de ces visages amaigris; j'écoutais avec émotion les chansons militaires qui sortaient de ces lèvres blêmes, de ces poitrines décharnées, comme à l'ouverture d'une campagne. Quelque chose me disait que l'Italie ne pouvait pas périr, tant qu'elle s'appuierait sur de pareils hommes.

Charles-Albert se tenant toujours à Codogno, j'avais demandé à voir l'un des aides-de-camp, soit du roi, soit des princes. L'un de ces officiers, dont je crois devoir taire le nom, vint bientôt me trouver. Je lui parlai de l'inquiétude mortelle qui régnait dans nos campagnes et de l'incertitude qui pesait sur la population milanaise relativement aux intentions du roi. Cet officier me fit un tableau touchant des souffrances de l'armée, qui, dans certains jours, avait complétement manqué de vivres. Il parut douter du désir que j'attribuais aux Milanais de défendre leur ville; mais, lorsque je l'interrogeai formellement sur les intentions du roi, il se renferma tout à coup dans une réserve étrange, m'avouant qu'il ignorait jusqu'à quel point je pouvais être informée sans inconvé-

nient des projets du roi, et m'assurant que ces projets étaient connus à cette heure de certains membres de l'ancien gouvernement provisoire. Je le priai alors de remarquer que je ne demandais à connaître aucun secret, mais seulement à apprendre ce que tout le monde était intéressé à savoir. J'insistai sur le danger qu'il y avait à tenir la population de Milan dans un état d'incertitude qui pouvait amener de graves désordres; je demandai instamment qu'on me mît à même de rassurer ceux de mes concitoyens qui avaient en moi quelque confiance. L'officier hésitait encore; il était évidemment sous le coup d'une émotion pénible. Enfin il me dit que la route choisie par le roi devait m'être un gage suffisant de sa résolution de défendre Milan à tout prix. « Je vous dis, reprit-il en s'interrompant, je vous dis ce qui est évident pour tout homme ayant quelques notions de stratégie et de topographie; mais je ne vous parle point au nom du roi, qui ne m'a pas autorisé à le faire. — Puis-je répondre à mes concitoyens, demandai-je, que le roi veut les défendre? — Mais il me semble que cela est évident; sans cela, pourquoi serait-il venu par ici? » Cet officier se mit alors à me faire un éloge mérité de ses troupes. « Les pauvres soldats se désolent de cette retraite, » me dit-il, et, tout en disant ces mots, de grosses larmes coulaient le long de ses joues maigres et brûlées par le soleil. « De cette retraite, ai-je dit retraite? C'est fuite que je devrais dire. Oui, madame, ajouta-t-il avec un accent de colère et d'amertume, voilà huit jours que nous fuyons ignominieusement, et nous ne savons pas devant qui. » Il ajouta que lord Abercromby était dans le camp autrichien, et qu'il obtiendrait vraisemblablement un armistice. « Sans cela, dit-il encore, c'est à Milan que les destinées de l'Italie seront fixées. »

Je repris le chemin que j'avais suivi en allant à Lodi, et je cherchai à calmer les populations en leur affirmant qu'elles n'avaient rien à craindre de l'invasion autrichienne aussi long-temps qu'elles n'auraient pas vu l'armée piémontaise traverser la province pour se retirer sous les murs de Milan. Ce raisonnement les rassura, et elles me promirent d'attendre de pied ferme le passage des Piémontais, quitte à les suivre alors et à se réfugier dans Milan, d'autant plus qu'une proclamation du comité de défense invitait les habitans des campagnes à se rendre à la ville, ceux qui possédaient des armes en qualité de gardes nationaux, ceux qui n'étaient pas armés avec leurs ustensiles de labour pour travailler aux fortifications et aux barricades.

Le soir du même jour, 2 août, je me rendis à Milan. C'est le lendemain matin, de bonne heure, que le roi et son armée, forte de quarante-cinq mille hommes, vinrent camper hors de la porte Romaine. Cela signifiait que les efforts de lord Abercromby avaient échoué, et que la guerre allait continuer sans interruption. J'appris alors par un officier du régiment des gardes les détails suivans du dernier combat

à partir duquel la marche de l'armée n'avait été qu'une fuite incompréhensible. Le 25 juillet, les troupes devaient se tenir prêtes dès le matin. On les laissa l'arme au bras sous le soleil de juillet jusqu'à cinq heures du soir. C'est alors seulement que l'ordre d'attaquer fut donné. Les Piémontais avancèrent sans direction, comme à l'ordinaire; ils fondirent sur l'ennemi, et, après un rapide combat, ils le forcèrent à tourner le dos. Ils le poursuivirent jusqu'à ce que la nuit vînt leur dérober les traces des fugitifs, puis s'arrêtèrent, attendant des ordres. Les ordres arrivèrent au point du jour. Les Piémontais devaient reprendre leur poursuite et ne faire aucun quartier à l'ennemi. Ils se mettent en devoir d'exécuter les instructions reçues; ils marchent en avant : nulle part les Autrichiens ne se montrent. Nos soldats pourtant ne se découragent pas; ils s'avancent, toujours sans généraux; ils s'isolent, ils se partagent. Bref, ils sont victimes de leur fougue imprudente. Les Autrichiens paraissent en nombre supérieur au moment où on les attendait le moins; les Piémontais étaient tombés dans un guet-apens. L'on se battit avec acharnement jusqu'à la nuit, les Piémontais pour s'ouvrir un passage, et les Autrichiens pour les exterminer ou les faire prisonniers. Les Piémontais parvinrent non-seulement à se dégager, mais ils gardèrent et emmenèrent les deux mille prisonniers et les vingt pièces d'artillerie qu'ils avaient pris la veille à l'ennemi. Pendant ce temps, un corps détaché ressaisissait la position de Somma-Campagna, que les deux armées considéraient comme fort importante. Ainsi reprise, puis reperdue encore une fois, cette position avait fini par demeurer aux Piémontais. Telle avait été l'issue du combat qui avait précédé la retraite de l'armée. Rien ne semblait, on le voit, nécessiter un mouvement rétrograde, lorsque les troupes sorties honorablement de cette lutte inégale reçurent l'ordre de se replier immédiatement sur Goito pour y rejoindre le gros de l'armée. De Goito à Milan, l'armée piémontaise ne s'était arrêtée qu'un jour à Lodi, pendant que lord Abercromby traitait avec le général autrichien.

IV.

Le 3 août, le roi et l'armée étaient donc aux portes de Milan; la nouvelle de leur arrivée s'étant aussitôt répandue dans la ville, la joie et la confiance parurent y rentrer. — Le roi veut donc sérieusement nous défendre; il ne nous abandonne pas; que Dieu le récompense! — Ces mots étaient dans toutes les bouches. On attendait cependant qu'une communication officielle vînt informer la population de l'arrivée et des intentions du roi, et, la journée étant déjà à moitié écoulée sans qu'aucune proclamation eût été faite, le soupçon rentra dans tous les cœurs. — Est-il bien vrai que le roi soit à nos portes? S'il y est, pourquoi donc

se cache-t-il? Pourquoi nous laisse-t-on ainsi dans l'ignorance? N'a-t-on pas confiance en nous? Qui donc doit défendre nos rues, nos places, nos maisons? Qui se tiendra derrière nos barricades? N'est-ce pas nous? Pourquoi donc ne pas nous avertir de ce qui se passe, ne pas nous apprendre ce que nous aurons à faire? — Ce n'était pas seulement la classe moyenne, c'était le peuple qui parlait ainsi. Je pus m'en convaincre, car, tenant à m'éclairer par moi-même sur les dispositions des classes inférieures, que la haute société milanaise croyait assez tièdes, j'allai dans les quartiers les plus pauvres de la ville, entrant dans les plus humbles maisons, interrogeant tantôt les ouvriers isolés, tantôt les groupes réunis sur la voie publique, et partout j'entendis les mêmes réponses, je constatai le même sentiment : un désir violent d'en finir avec les Autrichiens et l'assurance du succès mêlée à une vague défiance à l'égard des chefs de l'armée piémontaise. — Que feront-ils là-bas? me disait un homme d'une cinquantaine d'années, à la taille athlétique, et dans les traits duquel se lisait un singulier mélange de ruse et de bonhomie joviale, un de ces hommes nés pour devenir ce que l'Italien appelle un *capo popolo,* et qui ce jour-là était déjà entouré d'un groupe d'auditeurs enthousiastes. Que feront-ils là-bas? reprenait-il en clignant de l'œil et en hochant la tête du côté de la porte Romaine. Y a-t-il quelqu'un ou n'y a-t-il personne? Tout le monde est-il muet, qu'on ne nous informe de rien? C'est aux soldats pourtant à commencer; nous, nous resterons aux barricades, et il faut que les soldats occupent pendant quelques jours les Autrichiens avant que notre tour vienne. Alors, si tout le monde y a été de bon compte, vous nous verrez à l'œuvre; nous démolirons plutôt nos maisons pierre à pierre pour les jeter sur les Autrichiens, nous ferons des montagnes de nos corps pour les empêcher de passer. — La pensée qui occupait tous les esprits, c'était qu'une sorte de fatalité ramenait les Autrichiens aux lieux mêmes d'où ils avaient été chassés et d'où ils s'étaient enfuis avec tant d'effroi. Le même cri sortait de toutes les bouches. — C'est ici que la guerre a commencé, c'est ici qu'elle finira; nous avons porté le premier coup, nous porterons le dernier.

Convaincue de l'excellent esprit du peuple, je me rendis au comité de défense pour l'engager à publier une proclamation qui instruisît les Milanais des résolutions du roi et du gouvernement, des dispositions prises pour assurer la défense de la ville, des ressources sur lesquelles Milan pouvait compter, et de la mesure dans laquelle on aurait à réclamer la coopération du peuple. On me promit de suivre ce conseil. J'étais encore au comité, lorsque plusieurs personnes vinrent formuler la même demande et obtinrent la même réponse. Quelqu'un me dit qu'un malentendu entre le roi et le peuple était à craindre, que l'on disait au peuple : Le roi ne veut pas se battre, et que l'on disait au

roi : Le peuple ne se battra pas. Je compris alors qu'une démarche était nécessaire pour prémunir le roi contre ces faux rapports, et je me décidai à la tenter.

Le roi avait établi momentanément sa résidence dans une petite auberge voisine de la ville. Je m'y rendis le soir même, et j'exposai le but de ma visite à son secrétaire, le comte C.... Après m'avoir écoutée avec attention, le secrétaire me dit qu'en effet plusieurs personnes avaient annoncé au roi que la population de Milan ne voulait pas se battre, mais que le moment viendrait bientôt de s'assurer qui avait raison. Le roi, me dit-il, défendra Milan jusqu'à la dernière extrémité; il n'est plus permis d'en douter depuis qu'il a refusé de se porter sur le Tésin et qu'il a préféré venir ici. — Je me retirai en le priant de féliciter le roi sur ses belles résolutions, et en lui répétant que la tranquillité publique était intéressée à ce qu'il y persistât.

Le comité de défense avait employé toute cette journée à faire rentrer dans la ville des provisions de bouche et des munitions de guerre; on y avait aussi appelé des ouvriers et des soldats des campagnes. La petite ville de Monza, celles de Como, de Lecco et de Varèse, nous avaient envoyé leurs gardes nationaux, et nous savions que les populations entières des montagnes voisines s'apprêtaient à nous venir en aide. Les paysans des villages environnant Milan arrivaient en foule pour travailler aux fortifications, qui s'élevaient rapidement. La vaste place d'armes qui s'étend devant le château était transformée en un camp fortifié entrecoupé de fossés, de redoutes et de palissades. Les remparts aussi étaient prêts à recevoir et à repousser l'ennemi; les arbres qui en faisaient une ravissante promenade avaient été coupés, puis convertis en palissades, et des meurtrières avaient été pratiquées dans les parapets pour y recevoir des canons. Les maisons avaient été mises en état de défense, et nos principaux édifices étaient gardés par des forces imposantes. Plusieurs grandes salles des palais Borromeo et Litta étaient remplies de balles et de boulets. Les poudrières, situées à peu de distance de la ville, avaient été vidées, et le contenu ajouté aux dépôts qui existaient de tout temps à Milan. Ces approvisionnemens, bien que très considérables, pouvant paraître insuffisans pour un long siége et des attaques multipliées, le comité avait fait venir de la Suisse soixante mille kilogrammes de poudre. A l'exception de deux ou trois portes donnant sur les routes par lesquelles l'ennemi était attendu, et qui avaient été murées pour plus de sûreté, les autres demeuraient encore ouvertes et laissaient par conséquent passer de longs convois de vivres. D'ailleurs, chaque famille jouissant de quelque aisance s'était approvisionnée pour plus d'un mois, et la pensée du superflu était bien loin de tous les esprits. Il faut avouer cependant que le comité de défense n'avait pas pris toutes les mesures nécessaires en pareil cas. Il eût dû, par

exemple, fixer un *maximum* pour le prix des denrées de première nécessité. Ces précautions ayant été négligées, le prix de ces denrées s'éleva, dès les premiers jours du siége, à un taux exorbitant. Rien ne manquait pourtant encore; mais l'augmentation subite de la population, les ravages commis dans quelques provinces par les Autrichiens, l'accumulation des vivres dans les maisons particulières, l'encombrement des routes et l'émigration des paysans avaient causé un dérangement momentané dans l'équilibre des besoins et des ressources. Il eût été du devoir du comité de veiller à ce que ce dérangement ne s'annonçât pas pour la ville comme une véritable famine. C'est ce qu'il ne fit pas, et cette négligence ajouta de graves embarras à ceux qui pesaient déjà sur nous.

Le 4 août, une revue de la garde nationale était commandée pour six heures du matin. Le roi, invité à y paraître, avait refusé sous le prétexte assez frivole, à mon avis, d'une promesse qu'il s'était faite à lui-même de ne mettre le pied à Milan qu'après avoir repoussé les Autrichiens au-delà des Alpes; le général Olivieri le remplaça. J'assistai à cette revue, et les tristes pressentimens qui m'agitaient la veille ne tinrent pas devant le spectacle qu'elle m'offrit; ceux qui connaissent la place d'armes de Milan pourront seuls s'en faire une idée. Lorsque je débouchai des sombres allées de la Piazza-Castello, trois des côtés de l'immense carré que forme la place d'armes étaient occupés par la garde nationale milanaise et par les troupes piémontaises demeurées en dépôt ou en garnison à Milan. Les deux tiers de ces troupes étaient composés de notre garde nationale; les soldats piémontais formaient l'autre tiers. Trente-trois drapeaux indiquaient les trente-trois paroisses de Milan. Les paysans, accourus des environs, étaient réunis en bataillons, et les gardes nationales des villes voisines étaient groupées par communes. Trente-huit pièces d'artillerie, suivies de leurs caissons, nous rassuraient sur les ressources dont pouvait disposer la ville, lors même que l'appui du Piémont lui eût été retiré. Tous ceux qui assistèrent à cette revue en revinrent pleins de confiance. Il n'y avait pas moins ce jour-là de trente mille gardes nationaux sous les armes, et plusieurs capitaines m'assurèrent qu'un tiers à peu près de leurs compagnies n'avait pu se rendre à cette solennité. Milan avait donc pour le défendre près de cinquante mille hommes de garde nationale, et, à côté d'eux, toute une population, hommes, femmes et enfans, prête à payer sa part de la dette à la patrie.

Pendant que les troupes défilaient en silence, le pas et le regard assurés, le canon commençait à gronder, mais personne ne parut y faire attention. De huit heures du matin à midi, le bruit de l'artillerie ne cessa de se rapprocher, et les bombes entrèrent enfin dans la ville.

Comment expliquer cette surprise? C'est ce que je n'ai jamais pu.

L'on disait dans la matinée du 4 que les Autrichiens étaient à cinq milles de Milan, à peu de distance du parc d'artillerie piémontais établi à Noverasco. Le roi et le gros de l'armée piémontaise campaient en dehors de la porte Romaine et dans les alentours, c'est-à-dire du côté de Noverasco même. Les Autrichiens avaient-ils donc pu s'avancer jusqu'à la porte Romaine sans rencontrer l'armée piémontaise, et sans que les Milanais eussent été avertis par cette armée de l'approche de l'ennemi? Si impossible que cela parût, il fallait bien l'admettre. Moi-même, m'étant dirigée vers la porte Romaine, du côté où le canon se faisait entendre, j'avais été témoin de la fuite de la population surprise par les bombes ennemies, au moment où elle travaillait à des barricades près des murs de la ville. Je m'étais rendue alors en toute hâte au comité de défense, dont les membres, tranquillement occupés à rédiger des ordres du jour, se refusèrent un moment à croire à la gravité du péril que je leur signalais comme imminent. Comment admettre, en effet, les nouvelles que je leur apportais, lorsqu'on savait l'armée piémontaise réunie devant nos murs? Pourtant le doute ne fut bientôt plus permis. La population avertie se trouva en un instant sur pied. La garde nationale se porta en foule du côté où l'ennemi commençait le bombardement; elle le repoussa, lui prit cinq canons, lui fit deux cents prisonniers, et le força de se retirer à deux ou trois milles en arrière. En même temps, le son du tocsin apprenait à tous les habitans que Milan était en péril et réclamait le secours de leurs bras. Les larges dalles de nos rues furent enlevées; des barricades se trouvèrent construites comme par enchantement avec les voitures et les meubles des maisons voisines. Des mines furent préparées en certains lieux. Milan présentait un amas de pierres et de projectiles, une forêt de petites citadelles, de forts et de redoutes, devant lesquels les meilleurs soldats auraient pu hésiter.

Les gardes nationaux étaient rentrés à la tombée de la nuit. Ils avaient vu l'ennemi, ils avaient reçu son feu et l'avaient forcé à reculer. Ce premier succès avait achevé d'exalter la population. On se disait que les Autrichiens attaqueraient en force au point du jour, et la nuit du 4 au 5 parut longue à tous.

Cette nuit, la garde nationale veilla sur les remparts, la population aux barricades. La ville fut illuminée; le roi s'était enfin décidé à entrer à Milan pour se soustraire, disait-il, au danger d'une attaque imprévue, et il était venu se loger au palais Greppi, dans la Corsia del Giardino, au centre même de la cité. L'on sut plus tard qu'une assez grande partie de l'armée avait aussi quitté le même soir ses positions autour des murailles extérieures pour se retirer dans la ville. La journée du 5 était déjà commencée, et le canon ne se faisait pas entendre encore. Chacun se demandait en hésitant ce que signifiait ce

silence prolongé; quelques personnes disaient que l'attaque n'aurait lieu qu'à midi. Enfin, une rumeur vague parcourut la ville. On disait que le roi avait capitulé. Les Milanais refusèrent d'abord d'ajouter foi à un bruit aussi extraordinaire. Les deux premiers malheureux qui l'apportèrent sur la place du Marché furent massacrés par le peuple, qui les prit pour des Autrichiens déguisés, venus pour semer la discorde entre les Piémontais et les Lombards; mais bientôt les mille voix qui murmuraient tout bas cette affreuse nouvelle devinrent plus distinctes, le nuage se dissipa : le sort réservé à Milan était aussi horrible qu'inévitable. Les troupes piémontaises allaient partir, déjà même une portion de l'armée s'était mise en marche; tous nos chefs civils et militaires étaient absens ou prêts à suivre le roi; le peuple allait demeurer seul, livré aux soldats de Radetzky, qui entreraient ce jour-là même à six heures de l'après-midi.

Je renonce à donner une idée de la consternation profonde qui, en un instant, s'empara de la malheureuse population à laquelle on dérobait ainsi la victoire avant le combat. Tous, nous étions fous de douleur. Les hommes pleuraient, se cachant la tête dans les mains. Plus accoutumées aux larmes et moins honteuses d'en verser, les femmes couraient éperdues de rue en rue, de groupe en groupe, en poussant des cris d'effroi. J'ai vu de mes propres yeux un vieillard, foudroyé par l'horrible nouvelle, tomber raide sur le pavé, qu'il rougit aussitôt de son sang. J'ai entendu ce jour-là des sons étranges; j'ai vu des spectacles tels que les rêves de la fièvre n'en avaient jamais présenté de semblables à mon imagination. Enfin l'indignation succéda au désespoir. On se jura d'empêcher le roi de partir, on se promit de le contraindre à déchirer la capitulation. La multitude irritée se porta devant le palais Greppi; un bataillon de carabiniers à cheval y stationnait quelques instans auparavant, mais il se retira pour ne pas accroître l'exaspération populaire. En un instant, les équipages du roi et de sa suite furent renversés; on en construisit des barricades; on entoura, on envahit le palais. Interpellé par une députation de la garde nationale, le roi répondit en désavouant la capitulation; puis il suivit à regret les députés sur le balcon, d'où il harangua le peuple, s'excusant sur l'ignorance dans laquelle il était des véritables sentimens des Milanais; il se déclara satisfait de les savoir si bien disposés à la défense, et il s'engagea solennellement à se battre à leur tête *jusqu'à son dernier sang*. Quelques coups de feu avaient été d'abord dirigés contre Charles-Albert. Aux derniers mots de son discours, le peuple répondit par ce cri : « S'il en est ainsi, déchirez donc la capitulation. » Le roi, tirant alors de sa poche un papier, le tint en l'air pour que le peuple pût le voir, et puis le déchira.

Toute la ville sut bientôt que la capitulation avait été déchirée, que

le roi et l'armée restaient. La joie la plus vive éclata; la journée se passa encore en préparatifs de défense, et les Autrichiens, qui devaient, aux termes de la capitulation, entrer le 5, à six heures de l'après-midi, ne parurent pas. Dès la veille, le feu avait été mis au faubourg de la porte Romaine, afin de ne pas laisser à l'ennemi des constructions élevées, du haut desquelles il eût pu foudroyer les remparts. C'était un grand sacrifice fait à la conservation de la ville et de l'indépendance nationale, mais il fut consommé sans qu'un seul murmure se fît entendre, quoique les maisons des faubourgs appartinssent généralement à de pauvres familles. Le lendemain, l'incendie continuait et avait été étendu à plusieurs autres faubourgs. On évalue le dommage à 8 millions de livres d'Autriche.

Des bruits étranges s'étaient encore répandus dans la soirée du 5. On disait que les munitions de l'armée piémontaise avaient été transportées par mégarde à Plaisance, et que les troupes, manquant de poudre, s'étaient en vain adressées au comité de défense pour en obtenir. Ce fait était dénué de toute vraisemblance, et je ne m'arrêterai pas à le discuter. On parlait d'objets précieux enfouis dans un des palais nationaux, et une tentative de pillage déterminée par ces rumeurs n'avait servi qu'à en démontrer la fausseté. Enfin, on assurait (et cette fois on ne se trompait pas) que soixante-huit mille fusils restaient enfouis dans les magasins du gouvernement. On y alla, on les trouva, et un grand nombre de citoyens s'emparèrent de ces armes, que, la veille encore, on avait refusées au peuple, qui demandait à grands cris la levée en masse.

La nuit venue, le roi n'hésita plus à quitter la ville. Le colonel de la Marmora se laissa glisser par une fenêtre du palais Greppi dans la rue, et courut au lieu où le régiment des gardes et celui des tirailleurs piémontais avaient reçu l'ordre de demeurer. Il les ramena au palais pour protéger le départ de Charles-Albert. Les groupes qui stationnaient autour du palais firent de vains efforts pour retenir le prince, qui, peu d'heures auparavant, avait juré de ne jamais abandonner Milan. L'heure était propice; minuit venait de sonner. Quelques coups de feu furent tirés sur le roi, qui s'éloignait en fugitif, monté sur un cheval qui n'était pas le sien, de la ville où il n'eût voulu entrer qu'en triomphateur.

Le départ du roi fut connu dans la matinée du lendemain 6, et la population demeura comme interdite. La nouvelle de la capitulation avait porté, la veille, au plus haut degré l'exaltation populaire; cette fois, on resta calme : une consternation profonde, un incurable abattement, avaient succédé à la colère. La position était en effet désespérée. Le roi n'était pas parti seul. On sait que le gouvernement provisoire avait été remplacé par un commissaire royal et par le comité de défense. Or, le commissaire avait suivi le roi; les membres du comité avaient disparu

après s'être présentés le samedi matin à Charles-Albert et avoir protesté devant lui contre la capitulation. L'armée piémontaise, les bataillons lombards incorporés dans cette armée, les régimens lombards commandés par des officiers piémontais, tous les généraux sous les ordres de Charles-Albert nous avaient quittés en même temps; l'artillerie piémontaise et la nôtre, toutes les munitions de guerre accumulées dans la ville, et, en dernier lieu, les quatre millions de livres provenant de l'argenterie offerte par les particuliers et les églises, tout avait été enlevé. Le peuple allait de maison en maison cherchant des chefs, de palais en palais cherchant des munitions; il se refusait à comprendre l'étendue de son malheur, lorsqu'un parlementaire de l'armée autrichienne vint annoncer que l'entrée du général d'Aspre et de ses troupes aurait lieu à midi, que tous les hommes de dix-huit à quarante ans seraient immédiatement enrôlés dans les régimens croates et envoyés au-delà des monts, et que ceux auxquels l'exil paraîtrait préférable auraient jusqu'à huit heures du soir pour quitter la ville.

Cette alternative fut acceptée avec joie par la malheureuse population. Plus des deux tiers des habitans, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, riches et pauvres, tous se dirigèrent en masse vers la porte la plus éloignée de celle qui devait s'ouvrir pour les Autrichiens. On vit alors de longues colonnes d'émigrans de tout âge, de tout sexe et de toute condition, portant tous ou quelques effets, ou leurs enfans, ou quelque malade qu'on eût craint d'abandonner à la merci du vainqueur. L'arrivée de chaque colonne était annoncée quelques momens à l'avance par des cris et des gémissemens. Quelques chevaux, quelques charrettes suivaient ces bandes fugitives, prêts à recevoir les plus faibles et les plus souffrans des proscrits. Lorsque cette multitude désolée eut dépassé l'enceinte de la ville, lorsqu'elle s'en fut éloignée de quelques centaines de pas, elle tourna une dernière fois, d'un commun accord, ses regards vers la cité déserte comme vers une autre Jérusalem. Le ciel était rouge au-dessus de Milan, et de noires colonnes de fumée s'élevaient jusqu'aux nuages. Qu'était-ce que ce feu? Était-ce l'incendie des faubourgs qui durait encore? était-ce l'Autriche qui commençait ses vengeances? ou bien quelques citoyens désespérés avaient-ils juré de ne livrer à l'ennemi que des dépouilles fumantes? De nombreux palais à demi consumés par les flammes, l'hôtel national du génie militaire, celui des douanes et l'hôpital militaire de Saint-Ambroise portent dans leurs ruines le témoignage de ce grand désastre; mais l'explication du fait, personne n'a pu la donner, et rien encore n'est venu jeter sur cette énigme la moindre lumière.

Ainsi les Autrichiens étaient une seconde fois les maîtres de Milan; ils rentraient en vainqueurs dans cette ville d'où ils s'étaient enfuis à la hâte quatre mois auparavant. Vingt-cinq mille soldats s'étaient emparés

sans coup férir d'une ville défendue par quarante-cinq mille hommes de troupes régulières au dehors, par plus de quarante mille gardes nationaux au dedans. La capitulation ayant été déchirée, le général d'Aspre était autorisé à ordonner le pillage. Il préféra, par une tolérance tacite, laisser un libre essor aux vengeances, aux attentats isolés. Les forçats de Porta-Nuova furent mis en liberté; ils s'unirent aux soldats pour entrer dans les maisons, désormais désertes, et en emporter tous les objets de quelque prix. Des maisons ils passèrent aux églises, des églises aux musées nationaux. Les généraux Rivaira et Roger, que leur santé affaiblie avait retenus à Milan, furent condamnés à mort. Les décrets de confiscation n'ayant pu être régulièrement exécutés, faute de tribunaux, d'employés du fisc, de formalités et surtout de temps, on eut recours à un système de contribution forcée qui épuisa toutes les bourses (1). Malgré les instances et les promesses du général autrichien, aucun émigré ne profita de la permission de rentrer dans la ville envahie.

Depuis les événemens d'août, près de cent mille Milanais se sont réfugiés dans le canton du Tessin. Deux des membres du comité de défense, MM. Restelli et Maestri, sont de ce nombre, et, s'étant constitués en junte insurrectionnelle, ils se sont adjoint M. Mazzini, émigré comme eux, et que nos derniers malheurs n'ont pas surpris. Un assez grand nombre de Lombards, ceux-là surtout qui persistent à fonder leur espoir sur la maison de Savoie, se sont rendus en Piémont. La réception qu'on leur a faite a été peu amicale. A Paris même, les Lombards venus pour invoquer l'appui de la France ont été froidement accueillis. Des calomnies inspirées par l'Autriche avaient partout devancé nos plaintes. A Turin et à Paris, on représentait les Lombards comme une nation lâche, égoïste et frivole. C'est sous l'impression de ces accusations si douloureuses et si peu méritées que j'ai pris la plume. Les faits que je me suis bornée à raconter fidèlement ne s'accordent guère, on le voit, avec les récits de l'Autriche.

En terminant cette rapide histoire de la révolution milanaise, j'éprouve encore le besoin de répéter que j'ai voulu défendre les Lombards plutôt qu'accuser ceux qui ont préparé leur ruine. Pourtant je ne me dissimule pas ce que le simple exposé des faits qui viennent de se passer en Lombardie laisse planer de soupçons sur les principaux acteurs de ces tristes événemens. C'est parce que je le comprends, c'est parce que je le regrette, que je crois devoir entrer à ce sujet dans

(1) La répartition arbitraire de cet impôt fut confiée à une commission dont le président était le baron de Sopransi, directeur de la police milanaise sous le gouvernement provisoire. Le refus de paiement entraînait la confiscation. M. Sopransi s'est souvenu des plaintes que j'avais souvent adressées au gouvernement provisoire contre les tendances de son administration, et il me fait porter aujourd'hui la peine de ma franchise.

quelques explications dernières. Si un affreux désastre a terminé la guerre de l'indépendance italienne, ce n'est point, je le répète, le courage des populations qu'il en faut accuser : il faut s'en prendre à quelques hommes dont il est plus facile de constater les actes que d'apprécier les intentions. La question est si délicate, que, tout en m'abstenant de la résoudre, je dois rapporter la justification des accusés telle que la présentent leurs amis les plus fidèles.

Je voudrais me placer à distance, me dépouiller de toute passion politique, et n'adopter les griefs d'aucun parti. Ce qu'il faut reconnaître avant tout, c'est que les fautes du gouvernement provisoire ont créé de graves embarras au pouvoir qui lui a succédé. L'héritage de ce gouvernement, qui avait porté le désordre et la ruine dans toutes les branches de l'administration, ne pouvait être que fort onéreux pour le général Olivieri. Il est donc de toute justice qu'une grande part de la responsabilité de nos derniers malheurs pèse sur ceux qui ont jeté dans la population les premiers germes de discorde et de défiance. Quant aux accusations portées contre le roi Charles-Albert, le récit qu'on vient de lire ne les aura que trop indiquées; mais il faut convenir que les argumens présentés en faveur du roi de Sardaigne méritent aussi quelque attention. A ceux qui expliquent la conduite du roi par la défiance que lui auraient inspirée les opinions démocratiques des Lombards, à ceux qui ne craignent pas de prononcer le mot de trahison, les défenseurs de Charles-Albert opposent des explications qui ont assurément leur valeur. Quelles que pussent être les craintes inspirées à Charles-Albert par les tendances démocratiques des Lombards, est-il vraisemblable qu'il eût préféré trahir les Milanais plutôt que de chercher à combattre ces dispositions inquiétantes? Ne faut-il pas aujourd'hui beaucoup de courage pour tenter une trahison, et les dangers auxquels on s'expose en trahissant ne sont-ils pas les plus grands de tous? Si le roi de Piémont n'a pas éloigné ses généraux, s'il n'a pas suivi un plan d'attaque plus énergique, c'est son caractère faible et irrésolu qu'il faut accuser, et, en dernier lieu, s'il a capitulé, c'est que les intentions des Milanais ne lui avaient pas été présentées sous leur vrai jour; c'est qu'il ne croyait pas le peuple disposé à se battre; c'est surtout qu'il avait peu de confiance dans le succès de ses efforts, et qu'il redoutait pour Milan le courroux du vainqueur entrant à la tête d'une soldatesque effrénée dans une ville prise d'assaut. Les partisans de Charles-Albert font ensuite valoir un argument auquel il n'est pas facile de répondre : c'est la haine que l'Autriche ne cesse de témoigner au roi de Piémont; l'Autriche serait même résolue à ne pas céder un pouce du territoire que Charles-Albert aurait conquis sur elle, et que, par une malheureuse extension de la signification du mot armistice, il vient de lui rendre.

Qui soulèvera le voile épais dont ces événemens sont enveloppés? Qui prononcera en dernier ressort sur l'innocence et sur la culpabilité des principaux acteurs dans ces tristes scènes? Je crois, pour ma part, qu'il serait d'autant plus mal à propos de prononcer aujourd'hui une sentence, que le procès n'est pas entièrement instruit; bien plus, les parties intéressées sont toujours sur le théâtre de l'action, le dernier acte du drame n'est pas joué, et nous ne savons pas quel en sera le dénoûment. Nous avons donc mieux à faire que de nous accuser ou de nous défendre. Le seul accusé que l'on ne puisse laisser sous le poids d'un soupçon, c'est le peuple; car, si le peuple est réputé indigne de la liberté, il ne peut espérer de l'acquérir. Tant que durera la guerre, tout autre procès que celui de la nation italienne est déplacé.

Les partis n'en sont pas venus dernièrement en Italie jusqu'aux hostilités déclarées; mais aujourd'hui il faut mieux encore que cette trève prudente, il faut un redoublement d'union. Ne prononçons pas les mots qui pourraient éveiller des passions politiques, donnons-nous tous la main, et réservons toute notre haine et notre énergie contre l'ennemi. Quant aux généraux soupçonnés, quant au roi lui-même, l'Autrichien n'est-il pas en Lombardie? Charles-Albert n'a-t-il pas une armée à lui opposer? Ne peut-il pas demain remporter une victoire? Et de quel plaidoyer aurait besoin le libérateur de l'Italie? Le Piémont, ne l'oublions pas, est à la veille de reprendre les armes; les volontaires lombards, ayant Garibaldi à leur tête, attendent avec impatience le moment de recommencer leur guerre de partisans. Venise a proclamé pour la seconde fois la république, et seule, au milieu des mers dont pendant tant de siècles elle fut la reine, elle défend l'étendard de l'indépendance italienne. Ce sont là des forces qui, bien dirigées, peuvent suffire à effacer la trace de nos récens désastres, sans parler de l'influence que la France met au service de notre cause, et qui ne s'exercera pas en vain sans doute dans les prochaines négociations. Espérons donc que l'honneur de l'Italie obtiendra enfin une réparation; espérons surtout que de funestes divisions ne viendront plus entraver tant de généreux efforts, et que notre indépendance, une fois reconquise, ne sera plus remise en question.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1848.

Le spectacle auquel nous assistons est vraiment des plus étranges qui se soient jamais rencontrés dans l'histoire, et ce serait un grand sujet de pitié, s'il n'y avait au fond de tout cela tant d'amertume et de mélancolie. Jamais architecte humain n'aura si bien senti d'avance que l'édifice qu'il élevait n'était qu'un édifice périssable; jamais œuvre humaine, à l'heure de son enfantement, n'aura été si douloureusement assombrie par la perspective de sa caducité. N'est-ce pas, en effet, un cruel contraste? Les neuf cents législateurs qui représentent la France élaborent sans relâche une édition définitive du code national; ils nous préparent une charte où nous puissions nous réfugier, comme en un solide asile, après tant de chartes *bâclées* et culbutées; c'est là leur vœu le plus sincère, et, l'on n'aura pas de peine à nous croire, c'est aussi le nôtre, c'est l'unanime désir d'un pays trop lassé. Ainsi donc, se dirait-on volontiers, ils ont l'avenir devant les yeux, ils s'appliquent aux besoins de l'avenir : hélas! ils n'y pensent guère; le présent les domine et les emporte; ils bâtissent leur maison pour le jour d'aujourd'hui, tant pis pour demain. La constitution qu'on nous fait n'est pas, il s'en faut, l'assemblage méthodique des règles permanentes d'un monde futur; elle est le produit complexe et souvent fortuit des circonstances éphémères que nous traversons. Elle ne cherche pas à s'inspirer d'abord des principes les plus naturels, des lois les plus durables de toute société politique; elle réfléchit purement et simplement les nécessités momentanées d'un état de crise. La voix haletante et tumultueuse de la crise dicte ces tables solennelles qu'on propose pourtant aux hommages de la patrie régénérée. Voici tel mot équivoque qui doit à la longue donner de l'embarras; n'allons pas au moins nous aviser de l'ôter; pour l'instant, l'équivoque nous plaît! Voilà tel article qui ne serait point de mise en des temps meilleurs : dans trois ou quatre ans d'ici, l'on en convient, on ne verrait pas grand mal à s'en priver; mais il a du bon pour l'année courante : écrivez-le bien vite en gros caractères dans l'immortelle constitution du peuple français!

Le peuple français est lui-même préoccupé du souci qui trouble les médita-

tions de ses représentans; il n'en est point à goûter la paix des loisirs spéculatifs. Incessamment ramené aux réalités actuelles, aux vicissitudes, aux angoisses de sa vie présente, il ne prête qu'une attention distraite aux débats où l'on organise pour lui l'ordre entier d'une nouvelle vie. Sauf quelques rares éclairs qui, lancés du haut de la tribune, viennent parfois tirer le public de son indifférence, la tribune parlementaire n'a plus d'empire sur les imaginations. On a beau se répéter que c'est là qu'il se fonde quelque chose, que ces discussions après tout sont les seules assises du dernier toit qui doive nous abriter, qu'il ne s'agit point de recommencer toujours pour toujours détruire, et qu'au bout du compte nous en sommes au suprême effort de notre suprême sagesse. Avec la meilleure volonté possible, on ne réussit pas à se persuader, et l'on a malgré soi l'esprit ailleurs. Il serait grand, sans doute, de songer par-dessus tout à la postérité, d'inspirer nous-mêmes aux législateurs chargés de travailler pour elle cette foi calme et recueillie qui transporte les montagnes; mais comment trouver assez de foi dans la destinée, quand à toute minute encore on tressaille au souffle inquiet de la rue, quand des fêtes déshonorantes répandent l'alarme à travers nos principales cités, quand des symptômes trop clairs nous révèlent l'affaissement précoce ou la servilité mécanique de ce régime électoral qui avait mission de retremper tout le pays? C'est, il est vrai, la condition laborieuse des chartes modernes d'apparaître au milieu des déchiremens et des orages. Entre le jour où s'entama et le jour où s'acheva la constitution de 91, il y eut aussi bien des épreuves, et le contre-coup des accidens ou des anxiétés du moment arriva plus d'une fois jusque dans l'enceinte où l'on délibérait l'avenir. Nos pères, cependant, résistaient mieux que nous à de pareils assauts; ils avaient cette toute-puissante jeunesse que nous n'avons plus. Enfans d'un siècle illuminé par tous les miracles de l'esprit, ils se tenaient pour assurés d'en construire un autre qui fût encore plus beau. Dans l'ardeur de leur zèle, ils ne sentaient pas sous leurs pieds les cailloux auxquels nous nous heurtons; ils allaient toujours, parce que leur besogne était neuve. La meilleure preuve que la nôtre ne l'est pas ou ne l'est guère, c'est qu'à l'instant même où nous voulons nous y absorber, nous subissons, sans en pouvoir sortir, l'ascendant des choses du dehors et l'insupportable obsession du temps présent.

Faisons donc comme tout le monde, parlons d'abord de l'état où nous sommes; c'est à quoi l'on s'intéresse plus qu'à tous les articles de notre future constitution. Dieu nous préserve de noircir, par système, l'horizon de la république; nous n'en avons pas d'autre que le sien; nous voudrions en voir dissiper tous les nuages. Nous n'affectons pas certainement la béatitude de l'optimisme ministériel, mais nous repoussons aussi les appréhensions exagérées que n'admet point un patriotisme loyal et sérieux. Eh bien! qu'on interroge les hommes les plus accoutumés aux calculs politiques, ceux qui ont passé leur vie à méditer l'histoire ou à la faire, ceux qui sont le plus capables d'envisager d'avance la suite des événemens; qu'on leur demande ce qu'ils augurent, ce qu'ils espèrent: tous vous répondront qu'ils ne voient pas à quinze jours devant eux. Cela seul est un indice grave qui commande la prudence, un indice malheureusement trop fondé. Sur quoi donc, en effet, pourrait-on asseoir des prévisions raisonnables, si l'instrument souverain dont le pays s'est emparé pour se manifester à l'aise dans sa force et sa liberté, si le suffrage universel se compromet et s'égare dans les

plus singulières aventures? Le suffrage universel a été placé sous la protection de la loi; de par la loi, nous le respectons. C'est là tout ce que nous pouvons dire de mieux en son honneur après la triste expérience qui vient encore de s'accomplir. Jamais il n'aura été si victorieusement démontré que le suffrage politique est, de sa nature, une fonction et non point un droit. « Nous avons changé tout cela! » s'écrient les médecins révolutionnaires, absolument comme l'empirique de la comédie : baissons donc la tète sous le joug de cette infaillible doctrine, et pourtant le cœur est à gauche!

Les inventeurs, les promoteurs de cette théorie, devenue maintenant une réalité, sont obligés d'ailleurs de redoubler de foi, car elle tourne trop rudement contre eux pour ne pas décourager une confiance qui ne serait qu'ordinaire. M. de Genoude est plus malheureux dans ses pérégrinations électorales qu'il ne l'avait été sous la charte du privilége. *Le National*, qui attribuait bénévolement au suffrage universel une si merveilleuse efficace, en est réduit désormais à faire bonne mine à mauvais jeu. Le spécifique sur lequel il comptait pour fortifier et accroître son parti le diminue à mesure qu'il en use. Ce parti, qui représente le plus fidèlement, trop fidèlement à vrai dire, le gouvernement actuel de la France, ce parti presque officiel n'aborde pas une fois le scrutin sans laisser sur le carreau ses plus chers amis assistés par des minorités désastreuses. Dans notre ame et conscience, nous aimerions mieux qu'il en fût autrement. Après l'inévitable effervescence d'un triomphe qui ne l'avait pas trouvé prêt, ce parti se range à la fin, et il ne serait pas impossible qu'il arrivât à quelque chose du jour où il apprendrait la modestie. Nous serions fâchés que le pays en eût déjà fait son deuil, et, nous le confessons avec franchise, mieux vaudrait que la faveur de l'opinion ne se portât pas trop exclusivement sur les hommes anciens, si, en adoptant les très jeunes notabilités de notre nouveau régime, elle était sûre de neutraliser ces candidatures excentriques qui s'attachent comme une végétation malfaisante au tronc mal affermi de l'arbre républicain.

Par malheur, cette combinaison délicate est justement le problème et la difficulté. L'opinion, suivant les lieux, va tout aux gens extrêmes qui s'intitulent les soldats de l'avenir, ou tout aux gens éprouvés dont les titres sont connus, parce qu'ils ont honorablement servi dans le passé. Les intermédiaires, les modérés d'un certain modérantisme un peu bâtard, ou ne paraissent pas ou succombent. Vaucluse et Montpellier peuplent à l'envi la montagne. La Mayenne arbore les couleurs très pacifiques du plus bourgeois de tous les journaux; elle nous renvoie M. Chambolle, que nous sommes heureux de compter pour une force de plus dans ce faisceau d'honnètes et solides caractères qui représentent nos chambres d'autrefois au sein de la nouvelle assemblée. Le Rhône et la Haute-Loire, assiégés par les prétentions de la démagogie, ont enlevé la nomination de M. Rivet et du général Rulhières. Le général est ainsi dédommagé, par le mandat de ses concitoyens, du coup qui lui avait prématurément enlevé son épée. M. Rivet a tenu long-temps une place importante dans le conseil d'état et dans les parlemens qui se sont succédé après la révolution de juillet. C'est un esprit ferme et décidé. La Gironde enfin a remplacé M. Thiers par M. Molé. Le rapprochement n'est ni sans intention ni sans conséquence. Les vieux dissentimens politiques sont profondément oubliés en présence des périls qui menacent l'ordre social. Les hommes d'état de toutes les dates n'ont plus qu'une même tâche; les

intelligences supérieures le sentent bien; il n'y a que les médiocrités envieuses qui veuillent camper à part. M. Molé rentre dans la carrière où son pays le rappelle avec la sérénité d'un grand esprit et d'une conscience intrépide.

Avons-nous donc tant à nous plaindre du suffrage universel, puisqu'il fournit à nos principes de si sages défenseurs? Nous regardons moins, quant à nous, aux résultats toujours variables qu'au procédé même par lequel on les obtient. Nous constatons la décroissance progressive du nombre des votans; nous avons le chagrin de voir qu'il est des cantons où le cens à deux cents francs aura donné plus d'électeurs que la jouissance illimitée du droit de suffrage. Nous nous demandons dans notre inquiétude s'il est possible de tirer bon parti d'un corps politique dont on a démesurément élargi la base, sans pour ainsi dire en sonder les reins. Évidemment les reins fléchissent. Le paysan ne se souciera pas de long-temps d'aller perdre sa journée de travail et faire huit ou dix lieues pour jeter, dans une boîte qu'on n'ouvre pas devant lui, une liste de noms qu'il ne connaît pas, et que souvent encore il ne sait pas lire. Le moyen terme adopté hier par l'assemblée, pour réduire et modifier au besoin la circonscription électorale du canton, ne remédie en rien aux inconvéniens du scrutin de liste qu'on a voulu garder dans la constitution. L'introduction du scrutin de liste annule radicalement, pour un avenir plus ou moins long, la légitime influence des populations agricoles; c'est au contraire une arme redoutable aux mains des minorités obéissantes que les factions sont toujours à même de former dans l'ombre des grandes villes. Il n'y a que l'influence électrique d'un prestige quelconque, raisonnable ou non, qui puisse contrebalancer, en faveur des campagnes, l'ascendant de la propagande urbaine. L'aveugle prestige d'un souvenir, d'un souvenir de discipline et d'autorité, par ce temps d'universelle indiscipline, c'est en partie du moins le secret de la quadruple élection de M. Louis Bonaparte. L'entrée très convenable que M. Louis Bonaparte a faite enfin dans l'assemblée nous impose le devoir de ne point parler de lui autrement que nous parlerions de tout autre; ce n'est qu'un représentant de plus, et notre critique ne s'arroge pas plus de droit sur celui-là que sur aucun de ses collègues : nous ne croyons pas qu'il soit de bon goût de le maltraiter autant que le font ceux qui ont peur de lui. Aujourd'hui donc la fascination de la gloire, demain celle du fanatisme ou de la peur, voilà les charmes irrésistibles auxquels cèdent les masses, lorsqu'on délègue aux masses l'arbitrage sans appel de leurs propres destinées.

A Paris, le vice du système a percé par un côté tout différent. Il s'est rencontré sous la baguette d'obscurs magiciens 60,000 voix bien et dûment enrégimentées pour porter dans l'assemblée des représentans du peuple français une manière d'artiste à grande barbe et à chapeau pointu, plus un débonnaire apôtre qui transporte ses disciples aux déserts d'Amérique, sauf à les suivre lui-même quand il n'avisera pour lui rien de mieux, plus enfin l'intraitable conspirateur qui menait à l'assaut les bandes du 15 mai. Celui-là est arrivé; il est aujourd'hui membre de l'assemblée nationale dont il a violé la majesté; les deux autres venaient derrière à petite distance : laissez passer la justice du peuple! Des candidats que nous désirions, un seul, M. Fould, a gagné les devans. M. Louis Bonaparte, porté le premier par 110,000 voix, a prélevé son contingent sur toutes les listes, ne craignons pas de l'avouer, sur la liste du petit bourgeois et du boutiquier pour le moins autant que sur celle de l'ouvrier. L'opinion

éclairée, la république conservatrice et possible, n'a donc emporté qu'une nomination sur trois dans Paris. Vainement on groupera les chiffres pour couvrir la défaite; il est plus utile de la reconnaître et d'en profiter. Frappons-nous la poitrine et disons notre *mea culpa*. Les classes favorisées de la fortune ne sont pas encore sorties de la langueur où les avait peu à peu plongées l'habitude d'une domination trop facile. Amollies par les commodités d'un bien-être trompeur, susceptibles d'un accès d'énergie à l'heure d'un combat sanglant, elles ne savent pas assez ce que c'est que la persévérance politique. Sur 400,000 électeurs inscrits, il n'y a guère que la moitié qui ait voté. Les vides des quartiers riches ont été plus sensibles que ceux des autres : on n'aura pas voulu manquer l'ouverture de la chasse.

Les principaux organes de la presse ont, de leur côté, sacrifié trop entièrement à cette sorte de compromis que nous indiquions tout à l'heure, et, pour montrer qu'ils dépouillaient sincèrement le vieil homme, ils ont fait en pure perte trop belle part à des hommes trop nouveaux. Tout le monde est convaincu maintenant que, sans ces tempéramens qui n'ont servi personne, le nom du maréchal Bugeaud fût sorti de l'urne parisienne. Nous devons la vérité à nos amis; nous n'avons, quant à nous, d'autre rôle dans la presse que de parler vrai, vrai sur tout. Disons-le donc aussi d'autre part, nous regrettons que l'abnégation n'ait pas été plus à l'ordre du jour parmi les candidats de notre république; on a donné quelques nobles exemples, ils n'ont pas été assez suivis, nous aurions pensé qu'ils le seraient. Nous ne saurions trop le répéter, la bourgeoisie n'aura pas de pire ennemi qu'elle-même, si par une coupable nonchalance elle se refuse à l'apprentissage des vertus politiques. Elle a déjà par sa nature une pente involontaire vers de certains défauts sans grandeur, qui la mineraient bien vite en ces jours de grands périls. Il n'y va plus dorénavant de ces luttes courtoises, de ces tempêtes au clair de lune qui permettaient à toutes les petites passions de se caresser elles-mêmes si doucement. La bourgeoisie n'a plus à se battre en tant que bourgeoisie; il faut qu'elle prenne pied sur le large terrain des intérêts universels de la société bien entendue, il faut qu'elle élève son cœur à la hauteur d'une tâche de civilisation. Ce n'est point à cette hauteur-là qu'on souffre encore du tiraillement des jalousies mesquines, ou qu'on brigue, à force de complaisances, la popularité sans la dignité. Le premier devoir de tout homme politique, aujourd'hui plus que jamais, c'est de tenir beaucoup à sa propre estime. Nous le demandons à M. Billault : a-t-il été très content de lui, quand l'autre jour il est venu prêcher le droit au travail, comme il prêchait jadis l'alliance allemande, uniquement pour devenir quelqu'un à lui tout seul? Nous le demandons à M. Dupin, à M. Hugo. M. Hugo avait-il bien bonne grace, dans la question de la peine de mort, de s'associer si intimement au peuple de février pour fouler d'un pied majestueux les débris de ce trône dont naguère il ménageait mieux les splendeurs? Si belle que fût l'antithèse, était-ce à l'ancien pair de France de faire du trône, dans une phrase, le pendant de l'échafaud? Et M. Dupin, a-t-il eu si fort de quoi se réjouir, quand, en combattant le système des deux chambres, il moissonnait les bravos des plus purs républicains pour avoir détaché quelque sarcasme contre « l'esprit de réminiscence? » Il a si bien le don d'oublier, qu'il devrait être plus indulgent pour ceux qui ont le tort de se souvenir. Non, ce n'est pas cette courtisanerie ou rustique ou prétentieuse, non,

ce n'est pas la langue dorée du poète ou la brusque flatterie du légiste qui donneront à la foule égarée le goût d'un meilleur enseignement en lui inspirant du respect pour de meilleurs maîtres. *Sursum corda;* ceignons nos reins, et sortons de ces broussailles du passé. Il s'agit du salut public; que celui qui veut y travailler se fasse simple avec les autres et sévère avec lui-même.

Le mal de la situation ne se lasse pas, en effet, de reparaître; les violences comprimées par la victoire de juin recommencent partout en paroles; puissent-elles ne pas encore se traduire en actions! Les clubs se rouvrent à Paris; la présence des magistrats de police semble à peine contenir l'élan des orateurs. Des banquets de mauvais augure ont célébré dans nos villes les plus importantes le jour anniversaire de la fondation de la république. Les hauts fonctionnaires des départemens ont assisté sans dire mot à ces orgies politiques; ils ont entendu la tête basse les sifflets et les huées dont on saluait l'assemblée nationale et le chef du pouvoir exécutif. Une abominable farandole s'est déployée, musique en avant, dans les rues de Toulouse, hurlant des heures entières : Vive Marat! et vive la guillotine!

On se rappelle cette coïncidence singulière qui soulevait tantôt une capitale, tantôt une autre en Europe, à l'approche de nos événemens de mai et de juin. Cette agitation européenne s'est encore reproduite dans le milieu de septembre; elle a fait à Francfort l'explosion sanglante qui déshonore à jamais ses auteurs. Il semblerait, en vérité, que l'émeute était partout à nous attendre. M. Ledru-Rollin n'a pas voulu qu'elle attendît tout-à-fait pour rien; il a daigné lui jeter en pâture son magnifique discours du Châlet. M. Ledru-Rollin avait convoqué le ban et l'arrière-ban pour fêter à sa manière la commémoration du 22 septembre 1792. Le mot d'ordre de cette commémoration travestie arrivait sans doute de Paris en province; c'était bien le moins que Paris obéît lui-même à la consigne. M. Ledru-Rollin a célébré la banqueroute dans ce langage pâteux et boursoufflé qu'il prend pour de l'éloquence, parce qu'il amène l'écume aux lèvres. La banqueroute organisée, la vie d'expédiens, la propagande à coups de fusil par toute l'Europe, voilà la révolution et la république, selon la cervelle de M. Ledru-Rollin. C'est traiter la patrie comme un fils de famille traiterait sa fortune, la mangeant à belles dents pour courir ensuite les caravanes. Tout le monde n'aime pas ces habitudes-là. M. Ledru-Rollin avait encore une place sur la scène politique, s'il eût été autre chose qu'un acteur médiocre, luttant contre sa vocation pour s'approprier un rôle qui ne lui va pas. Avec du naturel, il pouvait être un personnage dans un certain ordre d'idées et d'espérances; mais, malgré ses joues fleuries et sa rondeur de bon vivant, il a prétendu jouer les Dantons; c'est là ce qui l'a perdu. Le public siffle, parce qu'il ne veut pas croire qu'on soit si méchant quand on se porte si bien. Ce qu'il pardonne le moins, c'est qu'on veuille lui faire peur lorsqu'on n'est pas né terrible.

En face de ces mouvemens inquiétans à cause du fond qu'ils agitent, sinon à cause de la main qui les provoque, en face des symptômes qui nous ont affligés ces derniers jours, quelle a été l'attitude du gouvernement? Disons-le d'abord à son éloge : ce qu'il y a de douloureux et de grave derrière les déclamations intéressées des ambitieux vulgaires, la souffrance réelle, la misère immédiate ou la ruine accomplie du pauvre, tous ces désastres de la révolution de février reçoivent enfin un commencement de réparation. Par une décision vigoureuse

et intelligente, le gouvernement, de concert avec l'assemblée nationale, entreprend sans plus tarder la colonisation de l'Algérie. Le général Lamoricière a soutenu son projet en homme politique et en Algérien expérimenté. Il n'est plus question des systèmes qui se partageaient l'opinion au sujet de ce vaste problème; il n'est plus même possible de s'arrêter aux objections financières que les partisans de l'économie opposaient sans relâche aux partisans de l'Afrique. La terre africaine va s'ouvrir au trop plein de notre population. Cinquante millions ont été votés en une séance, dont cinq immédiatement applicables serviront à installer douze mille colons d'ici à la fin de 1848. Six mille demandes d'engagement ont été inscrites en deux jours. « Qu'est-ce qu'on fait pour le peuple? » demandait M. Ledru-Rollin en buvant le vin du Châlet.

Faire beaucoup pour le peuple dans un esprit de sagesse pratique et de saine administration, écarter de ses travaux « les états-majors en habit noir, » comme disait spirituellement le général Lamoricière, aider le peuple des villes à se nourrir, à se loger au meilleur prix, aider surtout le peuple des campagnes, contribuer à la mise en valeur du sol avec le bon vouloir, sinon avec le luxe des institutions agricoles de M. Tourret, tout cela sans doute est d'un gouvernement qui comprend les besoins vrais du temps et s'efforce de rester au niveau des justes exigences qui l'entourent. Ce n'est point assez cependant après les alternatives qui ont ballotté le pays, après les déceptions dont il n'est pas encore guéri, après qu'il a vu se dérouler, se heurter et s'emmêler sous ses yeux tant de circonstances ambiguës, tant d'histoires équivoques. Nous sommes devenus soupçonneux et méfians; ce n'est pas notre faute : nous sommes malheureusement une nation toujours prête à se donner; la nation pourtant ne se donnera plus qu'à celui qui la rassurera le mieux. Elle entend bien, cette fois, qu'on la délivre à toujours et des chimères et des fureurs. Elle entend qu'il y ait rupture définitive entre quiconque aura l'intention d'être homme de gouvernement et toutes ces folies économiques, politiques ou sociales, qui s'étaient incarnées dans les gouvernemens antérieurs à l'épuration de juin. Elle n'admet pas que cette rupture puisse coûter à personne. Voyez plutôt M. Goudchaux. Nous tenons en grande estime la sincère et candide honnêteté de M. le ministre des finances; il ne pèse pas tous ses mots, et, si poli qu'il paraisse en montant à la tribune, il ne faut pas beaucoup agacer sa bile pour le pousser du milieu de sa civilité dans quelque belle colère. Ce n'est pas un politique, mais c'est un homme loyal qui dit très haut à quel bord il se loge : « Vous avez beau faire, montagnards, s'écrie-t-il à la tribune, l'humanité marchera sans vous! » Voilà du moins qui est net et qui vaut bien un orage. M. Goudchaux n'en est pas plus fier et continue sa petite allocution.

Il va sans dire qu'on serait malavisé d'attendre ces héroïques naïvetés de la part du général Cavaignac; on ne serait pourtant pas fâché d'en avoir au moins la monnaie. Il y a parmi les habiles de l'extrême gauche une tactique que nous devons signaler à l'honorable chef du pouvoir exécutif, parce qu'il ne saurait la décourager avec trop d'éclat : l'extrême gauche s'obstine à ne point se blesser de ses froideurs; elle n'a de griefs que contre son cabinet. Le cabinet s'efface cependant, selon la rigueur constitutionnelle, derrière la personne de son président, et celui-ci prend à bon droit le plus qu'il peut sous sa propre responsabilité. Il ne veut point, et il a raison, que les ministres le couvrent, il veut

plutôt les couvrir lui-même. C'est ainsi qu'ayant eu de son chef la malencontreuse idée d'envoyer des représentans choisis en mission dans les départemens, il n'a pas souffert que M. Senard, qui avait, à ses risques et périls, défendu l'idée d'autrui devant l'assemblée, déposât son portefeuille à la suite de son échec. « La circulaire faite homme » ayant succombé sous l'énergique et piquante discussion de M. de Falloux, M. Senard allait donner sa démission comme étant seul engagé; le président du conseil s'y est vivement opposé : c'était très naturel. Il introduisait dernièrement dans le projet de colonisation algérienne une disposition spéciale dont il oubliait de faire part au ministre de la guerre, auteur du projet. Le général Lamoricière s'est incliné tout de suite devant cette initiative : c'était encore très naturel. Le général Cavaignac use pleinement et loyalement de sa suprématie politique. Comment donc la montagne distingue-t-elle toujours si volontiers entre le général et ses ministres, les ministres causant, à l'en croire, tout le mal qu'elle reproche, et le général n'en pouvant mais? Que le président du conseil s'en rapporte aux gens bien informés, ce nuage si vite grossi par l'incident des commissaires, ce nuage qu'il regrettait de voir entre le gouvernement et l'assemblée, n'est-ce pas peut-être l'obsession de l'extrême gauche qui le forme autour de lui? N'est-ce pas cette insistance avec laquelle on semble toujours vouloir lui cacher ses obligations d'homme politique sous le voile de ses souvenirs de famille? Et qu'est-ce que cela signifie de crier partout : Vive Cornélie, la mère des Gracques!

Le général Cavaignac a eu le bon esprit d'aller au-devant des explications. L'ordre du jour équivoque inventé pour blanchir la plaie faite par l'interpellation trop heureuse de M. Baze dans l'affaire des commissaires, l'ordre du jour de M. Marrast était digne de cette tête expéditive: il ne guérissait rien. Des interpellations nouvelles ont permis au général d'épancher son cœur et de provoquer un vote de confiance On ne demande jamais aux gens s'ils vous aiment que lorsqu'ils vous ont donné sujet d'en douter, et plus souvent alors ils disent oui, plus il est à craindre qu'on n'approche du non. La commission exécutive voulut aussi, dans le temps, avoir son vote de confiance; on le lui donna, tout comme on déclara qu'elle avait bien mérité de la patrie. Ce sont là pures politesses parlementaires, qui généralement n'obligent à rien. Nous souhaitons plus vivement que nous ne le pourrions dire qu'elles obligent beaucoup le parlement vis-à-vis du général Cavaignac; mais nous comptons plus pour affermir le général dans sa position, pour déchirer tous les voiles, comme il s'est exprimé lui-même, nous comptons plus sur l'attitude décidée qu'il a prise contre l'impôt progressif dans le débat de la constitution. Cela du moins est un acte; M. Goudchaux n'en aura pas eu l'honneur à lui seul. M. Ledru-Rollin venait d'étaler dans son banquet les grandes théories financières de la république démocratique et sociale: le général Cavaignac a senti fort à propos qu'il fallait à tout prix repousser toute espèce de solidarité de ce côté-là. Il a donné sur les doigts à la montagne, qui se jetait déjà en furieuse contre le pauvre M. Goudchaux, et il s'est rassis à son banc de premier ministre en homme qui le tient bien, tandis que M. Ledru-Rollin a gravi désormais par-delà les bancs des socialistes ces hauteurs stériles d'où il ne redescendra pas. Les puissances ne mettent pas longtemps à s'user par le temps qui court, et nous vivons si vite, qu'il n'y a pas de faute réparable. Le général Cavaignac le sait mieux que personne, et s'arrange en conséquence. De bonne foi, tant mieux pour nous.

Tels sont les incidens au milieu desquels s'avance assez rapidement encore l'œuvre de la constitution. Les vingt-neuf premiers articles sont déjà votés. Le préambule s'est terminé pacifiquement, aussitôt qu'à la place du droit au travail exigible par l'individu, on a simplement écrit au compte de la société une obligation morale de charité fraternelle. La peine de mort n'a été supprimée qu'en matière politique. Ni la philanthropie de M. de Tracy, ni la phraséologie de M. Hugo n'ont prévalu contre le cri impérieux de la vieille justice. L'impôt proportionnel a passé, comme nous l'avons vu, dans la constitution, et ce nonobstant la commission, qui ne se montrait point aussi brave que le gouvernement contre l'impôt progressif. Il y a eu en somme deux discussions intéressantes, l'une à propos de la liberté d'enseignement, l'autre dans la question des deux chambres. Un mot, avant tout, à M. Marrast en personne. M. Marrast est un président qui préside, c'est vrai, mais enfin ce n'est pas une raison suffisante pour user de son couteau à papier absolument comme d'une férule. L'ordre règne dans les débats, quand M. Marrast veut bien être impartial, c'est vrai, mais enfin il n'y a pas que l'ordre à maintenir dans une assemblée; il y a bien aussi la dignité de ses membres qu'il faut respecter, et nous devons avouer que M. Marrast ne songe pas toujours à ce point-là. Les saillies de feu M. le président Séguier s'excusaient par une certaine pétulance que son grand âge ne laissait pas de rendre originale. M. Marrast, qui, sans être jeune, n'est pas encore si vieux, plaisante à froid et pourrait un jour blesser tel rustique à qui l'assemblée donnerait raison de se plaindre.

Cela dit en passant et pour régler nos comptes, nous voulons expliquer tout de suite comment l'ancienne querelle du sacerdoce et de l'Université a été si étrangement réveillée par M. de Montalembert, au beau milieu du travail de la constitution. Les membres de l'assemblée qui ont un parti pris ou des engagemens convenus dans la fameuse thèse de la liberté de l'enseignement s'étaient réunis pour s'accorder sur la marche à suivre : tous avaient trouvé qu'il était bon d'ajourner la question jusqu'aux lois organiques, et de ne point jeter ce bâton épineux dans les roues déjà si embourbées de la machine constitutionnelle; M. de Montalembert n'a pas cru qu'il dût se soumettre à cette unanimité; il a voulu s'en aller en guerre, et il a rédigé son amendement de bataille en compagnie d'une de ces personnes qui viennent au monde pour servir toujours la messe de quelqu'un. M. Roux-Lavergne, l'un des auteurs de l'*Histoire parlementaire*, a donc passé de l'église montagnarde de M. Buchez dans l'église un peu féodale de M. de Montalembert : grand bien lui fasse! L'amendement n'était d'ailleurs qu'un prétexte de rencontre; on n'y tenait point autrement. La rencontre n'a pas été heureuse. M. de Montalembert est un homme d'esprit qui, à force de se moquer de ceux qui criaient au jésuite, a fini par ne plus s'apercevoir qu'on était bien plus moquable de crier à l'universitaire! Il ne fait pas bon se frotter de trop près aux pédans; il en reste quelque chose, et l'on arrive à s'enfermer soi-même dans l'école. M. de Montalembert, qui a le sens politique, doit comprendre maintenant le faux pas qu'il a commis. Chef naturel d'un groupe assez considérable, il a donné devant lui comme un enfant perdu, et laissé par conséquent à un autre le soin de rallier son armée. Cet autre pourrait bien aller loin; il a de la mesure, du tact, du sang-froid, et, pour comparer personne à personne, ce qui n'est pas ici précisément superflu, dans sa grande mine il a plus l'air d'un fils de croisé que M. de Montalembert. Nous voulons parler de l'hono-

rable M. de Falloux, dont la position se fait et s'assied chaque jour davantage au sein de l'assemblée. La modération de M. de Falloux a sauvé fort habilement la retraite de M. de Montalembert, et M. Jules Simon, qui prêchait la concorde avec l'accent éloquent d'un cœur jeune, a trouvé du moins à qui tendre la main.

La discussion de l'amendement de M. Duvergier de Hauranne ne devait pas être seulement une passe d'armes comme celle-là. Il a été décidé qu'il n'y aurait qu'une seule chambre dans la constitution républicaine de 1848 : la doctrine des deux chambres aura du moins inscrit, en succombant, un triomphe de plus dans les annales de l'éloquence parlementaire. La cause victorieuse plaisait aux dieux, à tous les dieux du moment, aux dieux furibonds de la montagne, aux dieux muets des bancs ministériels, aux dieux sages de la commission, à M. Dufaure lui-même, dont le rôle n'en est pas moins très remarquable et très beau dans l'œuvre si pénible de cette ingrate édification. *Victrix causa diis placuit*, mais la cause vaincue, c'était, en vérité, cette fois encore la cause de Caton. Jamais M. Barrot n'avait été si noblement inspiré; jamais succès de meilleur aloi n'a couronné la loyauté de ses convictions et la magnificence de sa parole. La question n'annonçait pas ce grand dénouement; on la savait résolue d'avance. M. Antony Thouret s'était appuyé de toute sa force sur une porte ouverte, croyant que c'était lui qui l'enfonçait: il avait débité pour la chambre unique l'apologie la plus abracadabresque et semé sur sa politique toutes les pierreries du romantisme. M. Duvergier de Hauranne avait réuni tous les argumens connus en faveur des deux chambres avec la verve tranchaute et précise de son esprit. Tout à coup M. de Lamartine saisit l'occasion qui s'offre à lui. Il va rompre à son tour avec les convives du Châlet; il va dire ce qu'il pense des extravagances socialistes; il va peindre, comme il les découvre maintenant, les horreurs de ces doctrines dont il a trop caressé les adeptes. Au nom des périls qu'il proclame et dont il entr'ouvre les profondeurs, il demande une dictature, et, en tant que dictature, une chambre unique. M. de Lamartine frappe sur tout le monde, sur la montagne, sur les utopistes, sur les prétendans, sur les Bonaparte; il est inspiré, il est heureux, le voilà qui se réhabilite. Ce triste mot de dictature ne choquera donc jamais assez dans notre pays pour embarrasser quiconque saura le mettre au service des passions ou des frayeurs dominantes. La dictature, c'est l'argument dont M. de Lamartine se pare. — La liberté! répond M. Barrot; faites-vous la constitution pour un pays de dictature ou pour un pays de liberté? — Ç'a été l'une des grandes discussions dont nous ayons gardé la mémoire, et nous aurions presque rêvé qu'on nous transportait dans une époque de lumière et de raison, si les clameurs et les insultes dont nos fougueux démocrates ne rougissaient pas de poursuivre M. Barrot ne nous avaient trop rappelé que nous vivions toujours dans ce temps-ci.

Ce temps-ci est un temps de vertige. Contemplez l'agitation qui soulève et qui ensanglante l'Europe! Partout le calme ou la paix ne sont que provisoires; c'est la guerre, c'est l'émeute qu'on attend; par larges places, à travers de vastes territoires, c'est la guerre, c'est l'émeute qui sont en permanence. Seuls, les petits états de l'Occident jouissent d'un repos qu'ils s'appliquent à prolonger et à défendre. La Hollande achève tranquillement la révision de son pacte fondamental; la Belgique prête sa capitale hospitalière aux continuateurs naïvement opiniâtres de l'abbé de Saint-Pierre; la Suisse fait de son mieux pour éviter toute occasion

de conflit avec l'Autriche, qui la menace par son triomphe sur les limites du Tessin. Hors de ces trois pays privilégiés, il n'y a plus de repos nulle part. L'Espagne a toujours quelque province en état de siége. L'Italie aurait pu goûter encore quelques instans de répit : l'armistice signé par le maréchal Radetzky et par le roi Charles-Albert a été prolongé pour un délai de quarante-deux jours; il s'est formé à Rome un ministère dont la composition doit offrir des garanties de stabilité, puisqu'il est sous la direction de M. Rossi; mais Livourne, au même moment, s'est mis en pleine révolte contre Florence, et le bombardement de Messine, la résistance désespérée des Siciliens, ont jeté l'horreur dans toute la péninsule. Voici, d'autre part, les Russes qui pèsent de plus en plus sur le divan, malgré l'intervention maintenant officielle de notre ministre; ils se fortifient en Moldavie, ils marchent sur Bucharest : soixante-dix mille hommes vont hiverner dans les provinces moldo-valaques; la Turquie commence à se croire abandonnée. L'Europe occidentale est, en effet, accablée des préoccupations les plus cruelles. Vienne et Berlin ne sortent pas des crises de cabinet et des tentatives d'insurrection. L'insurrection a marché tête levée dans les rues de Francfort; elle a laissé après elle des cadavres mutilés par une rage infâme. L'empire allemand commence son existence comme la république française, au bruit du canon de la guerre civile, sous la protection déplorable de l'état de siége. Francfort vaut Paris, et Paris n'a pas d'assassins plus abominables que Francfort. L'état de siége enfin vient aussi d'être appliqué aux districts du grand-duché de Bade, où l'on a étouffé la démonstration républicaine de Struve. Les barricades de Cologne n'ont pas eu meilleur succès, et nous ne savons rien de si pitoyable que le plagiat à la fois odieux et puéril de ces démocrates du Rhin qui s'assemblent pour proclamer niaisement à la française le mot de *république rouge*.

Ce qu'il y a derrière tant d'excès, si l'on ne s'arrête en chemin, plaise à Dieu que ce ne soit pas la ruine de la liberté dans le monde! Berlin veut, dit-on, livrer une bataille de rues : si le général Pfuel la gagne, la Prusse constitutionnelle sera-t-elle bien certaine de survivre, et survivra-t-elle davantage, si la démagogie triomphe? Qu'adviendra-t-il du cabinet constitutionnel de Vienne, si les Hongrois sont battus par le général croate de la camarilla d'Autriche, comme les Italiens l'ont été par son général bohême? Et qu'est-ce que sera Francfort, si Vienne et Berlin enraient ainsi de force sur la pente effrayante où roule l'Allemagne? Francfort, la future capitale de la libre unité allemande, sera peut-être, comme devant, un foyer de servitude, un centre d'oppression pour tous les peuples germaniques. S'il n'y avait en face des idées de despotisme que les idées de sage progrès, nous ne douterions pas un moment de la victoire, et nous aurions toute confiance dans l'avenir; mais contre la barbarie du despotisme il n'y a guère en jeu maintenant que la barbarie des démagogues. Entre les deux, nous n'avons nulle envie de choisir, et, quelle que soit celle qui triomphe, si l'une des deux triomphait, il ne resterait plus qu'à se voiler la tête. Si la France ne sait pas à temps interposer une main puissante, la France n'est plus rien.

V. DE MARS.